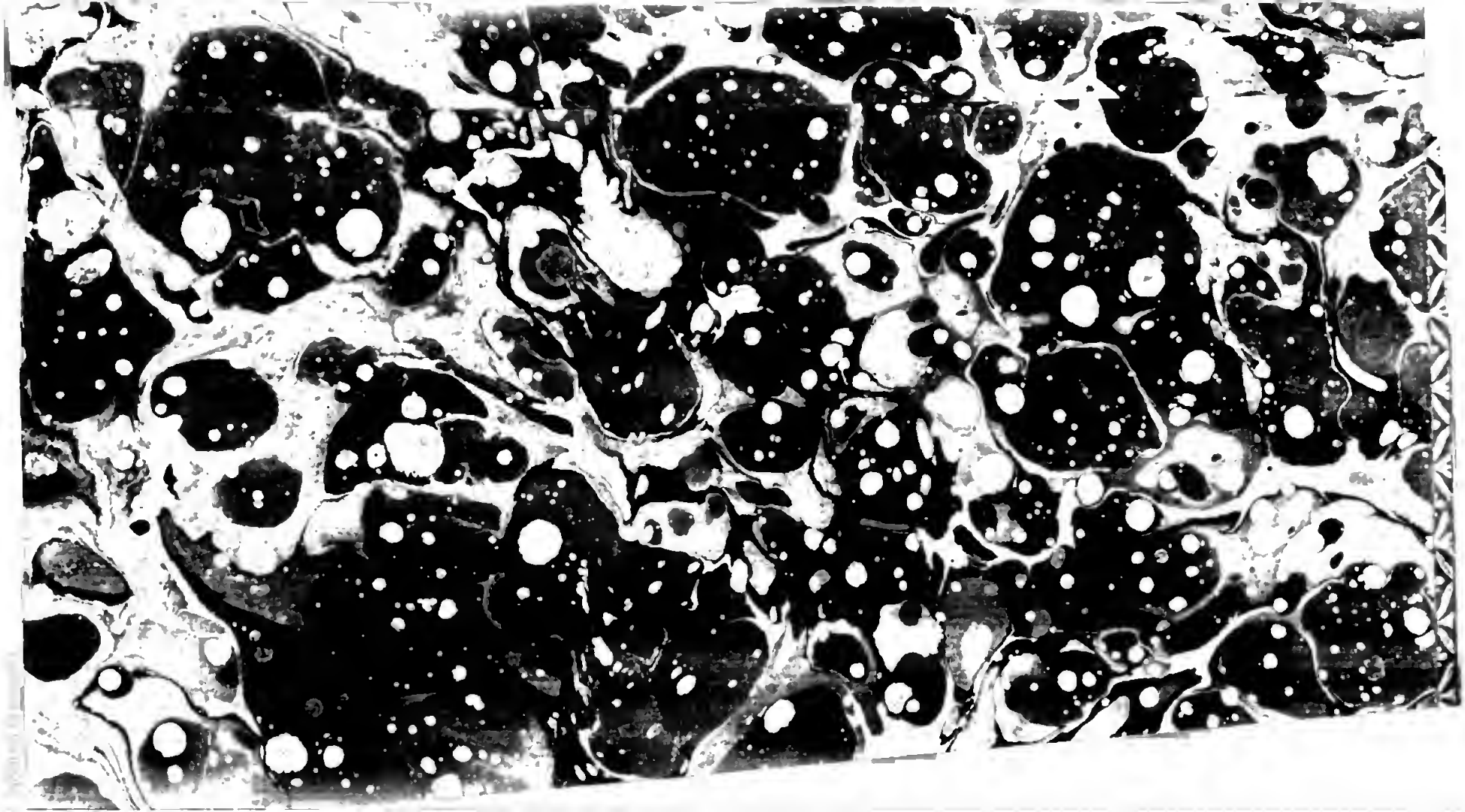

3785

Publ. XXXVII—11

MEMOIRES
DE SULLY.

TOME QUATRIÉME.

554413

MEMOIRES

DE MAXIMILIEN

DE BÉTHUNE,

DUC

DE SULLY,

PRINCIPAL MINISTRE

DE HENRI-LE-GRAND.

Mis en ordre, avec des Remarques.

Par M. L. D. L. D. L.

Nouvelle édition, revue & corrigée.

TOME QUATRIÉME.

Biblioteca Nazionale
FONDO
PALATINO
Napoli

A LONDRES.

M. DCC. LXXVIII.

MEMOIRES
DE
SULLY.

LIVRE XI.

MÉMOIRES 1599-1601. *Affaire du Marquiſat de Saluces : artifices du duc de Savoie pour ne point le reſtituer. Voyage de Henri IV à Blois. Diſſolution de ſon mariage avec Marguerite de Valois : ſes amours avec mademoiſelle d'Entragues, qui ſe fait donner par ce prince une promeſſe de mariage : hardieſſe de Roſny dans cette occaſion. Articles de mariage avec la princeſſe de Florence, arrêtés. Faits étrangers. Roſny prend la tutelle de ſes Neveux d'Epinoy. Permiſſion pour les manu-*

factures d'étoffes précieuſes, révoquée. Roſny eſt fait grand-maître de l'artillerie, & de cette princeſſe : Henri fait célébrer ce mariage par l'archevêque de Rouen : converſations plaiſantes à cette occaſion. Le clergé, le parlement, &c. s'oppoſent à l'enregiſtrement de l'édit de Nantes : changement qui y ſont faits : aſſemblée des Proteſtans, & artifices du duc de Bouillon à ce ſujet : l'édit eſt enregiſtré. Affaires de Marthe Broſſier. Charge & gratifications accordées par Henri à Roſny. Mort ſurprenante de la connétable, de la ducheſſe de Beaufort : douleur qu'en reſſent Henri : Roſny le conſole.

LE tems fixé par le compromis fait entre les mains du pape, au ſujet du marquiſat de Saluces, s'étoit paſſé ſans que ſa ſainteté eût rien décidé ſur cette affaire, parce que le duc de Savoie qui ſçavoit mieux que perſonne, que la déciſion ne pouvoit lui être favorable (1), s'étoit ſervi, pour éluder le juge-

(1) Ce marquiſat étoit un fief mouvant du Dauphiné, ſur lequel la maiſon de Savoie n'avoit aucun droit.

nent, de tous les manéges ordinaires cette petite cour, qui fait ſa politique d'employer également pour ſa conſervation, ou ſon agrandiſſement, la ruſe, e manque de parole, les ſoumiſſions, & l'attachement au plus fort. La preniere idée qui vint au duc de Savoye, ut de révoquer un compromis qu'il l'avoit fait que pour gagner du tems, ou dans l'eſpérance que peut-être la France ſe brouilleroit avec le ſaint ſiége : nais comme ce procédé auroit eu quelque choſe de trop affecté, il eut recours un autre artifice pour engager le pape s'en déporter volontairement. Il manda ſon ambaſſadeur à Rome, qu'il avoit les avis certains de France & d'Italie, que Clément VIII. s'étoit laiſſé gagner par le roi, ſous la condition ſecrette que S. M. T. C. s'obligeoit à céder enſuite au pape lui-même tous ſes droits ſur e marquiſat de Saluces. L'ambaſſadeur rompé le premier par ſon maître, s'expliqua ſur cette colluſion, de maniere que S. S. qui n'avoit accepté l'arbitrage que pour le bien des deux parties, s'en démit auſſi-tôt avec indignation.

Le duc de Savoie qui n'avoit point douté que le pape ne prît ce parti, faiſoit cependant entendre au roi, qu'il ſe re-

mettoit entiérement à ſa diſcrétion, ſans qu'il fût beſoin, pour ce démélé, d'aucuns arbitres étrangers. Il crut, en piquant ce prince d'honneur, en obtenir ce qui faiſoit le ſujet de la conteſtation, qu'il n'oublioit pas de lui faire repréſenter comme quelque choſe de ſi mince valeur, qu'il ne méritoit pas ſeulement l'attention d'un auſſi grand roi. C'eſt avec ces inſtructions qu'étoient venus à Paris, les ſieurs de Jacob de la Rochette, de Lullins, de Brétons & de Roncas, agens de M. le duc de Savoie.

Avec de pareilles vues, le miniſtre & le confident du prince eſt ordinairement celui qu'on commence à mettre dans ſes intérêts; & pour dire la choſe plus clairement, celui qu'on cherche à corrompre. On ne lui cache même preſque pas qu'on vient à lui dans ce deſſein, quoiqu'il ne paroiſſe pas fort honnête. On n'uſe pas non plus, dans ſes paroles, de la même circonſpection qu'on apporte dans un congrès. Ces meſſieurs me dirent donc que leur maître ne prétendoit point tenir de S. M. le marquiſat de Saluces, autrement qu'à titre de grace & de pur don, & ils m'inſinuoient en même-tems aſſez ſignificativement, que ce préſent reflueroit auſſi de M. le duc de Savoie à moi

i proportion de l'importance de la choſe & de la maniere dont je m'employerois à la faire réuſſir. Je ne voulus point comprendre le ſens de ces dernieres paroles. Je conclus ſéchement des premieres, en parlant aux quatre agens, que comme on ne ſauroit gratifier quelqu'un que de ce qu'on poſſéde, il falloit que M. le duc de Savoie commençât avant tout, à remettre à S. M. le marquiſat de Saluces, & qu'alors ce prince que je leur aſſurois n'avoir pas l'ame moins grande que S. A. en uſeroit royalement; ſur quoi je les priai très-ſérieuſement de s'adreſſer directement au roi. Ils le firent, rebutés du ton dont je leur avois parlé. Henri en prit un extrêmement poli avec eux, mais ſi ferme à l'égard de tout ce qui pouvoit intéreſſer l'état, qu'ils jugerent après pluſieurs tentatives inutiles, qu'ils n'avanceroient rien par cette voie.

Ils voyoient toute la France, & la cour elle-même, pleine de mécontens & de ſéditieux: ils imaginerent qu'en les pouſſant à quelque réſolution violente, on pourroit donner à Henri aſſez d'occupation dans ſon propre royaume, pour lui faire perdre de vue toute affaire au-dehors. La préſence du duc de Savoie leur parut néceſſaire pour engager plus

fortement ceux des ſeigneurs qui prêtoient l'oreille à leurs ſuggeſtions. Ils lui écrivirent que ſon intérêt demandoit qu'il fît un voyage à Paris. Ce deſſein étoit parfaitement dans le caractère du duc (2): il y conſentit, & en fit demander la permiſſion à S. M. qui l'auroit refuſée ſi elle l'avoit pû honnêtement; mais le duc de Savoie lui en ôtoit juſqu'au moindre prétexte, en proteſtant qu'il n'entreprenoit ce voyage, que pour venir lui-même traiter avec S. M. ou plutôt ſe ſoumettre à toutes ſes volontés; ce qu'il accompagnoit de tant de plaintes contre l'Eſpagne, qu'il paroiſſoit être ſur le point d'en venir à une rupture avec cette couronne, & mettre déſormais tout ſon ſalut dans ſon union avec la France. Il venoit de refuſer la propoſition avantageuſe que lui avoit faite le roi d'Eſpagne de lui envoyer ſon fils & ſa fille aînée, pour les faire paroître à la cour de Madrid comme princes du ſang royal d'Eſpagne.

Cette démarche du duc de Savoie acheva de déterminer le pape à ne plus ſe méler

(2) On dit qu'il échappa à ce prince, pendant ſon ſéjour à la cour de France, de dire un jour: » je ne ſuis point venu en France pour recueillir, » mais pour ſemer.

de l'affaire de Saluces : mais rien ne fit perdre de vue au roi les deux choſes qui lui avoient d'abord paru eſſentielles : l'une, de ne rien relâcher de la ſatisfaction que lui devoit le duc de Savoie ; l'autre, d'éclairer ſes démarches auprès des brouillons de la cour.

Le maréchal de Biron étoit toujours celui à qui il donnoit le premier rang parmi eux. S. M. ſut que pendant le ſéjour qu'avoit fait ce maréchal en Guyenne, il avoit ſollicité la nobleſſe de cette province, de s'attacher à lui, & qu'il avoit même tenu à table avec toutes ces perſonnes, des diſcours d'un ennemi de l'autorité royale. Tout cela auroit pu n'être qu'un effet du faſte & de l'orgueil de ce maréchal ; mais ce qui y donnoit le plus de poids, c'eſt qu'en même tems ſes menées à la cour de Savoie, quoique conduites avec toute la précaution poſſible, vinrent auſſi à la connoiſſance du roi ; & le voyage que fit cette année S. M. à Blois n'eut point en effet d'autre motif que de déconcerter les projet de Biron, & de contenir les peuples dans le devoir ; quoique ce prince ne le propoſât en public que comme une partie de plaiſir, pour jouir de la beauté de ce climat pendant l'été, & pour y manger, diſoit-

il, d'excellens melons. Il lui étoit d'ailleurs indifférent, dans l'état où étoient les choſes, de s'éloigner de Paris.

J'accompagnai S. M. dont le ſéjour à Blois n'a rien d'aſſez intéreſſant pour que je m'y arrête. Il ſe paſſa dans les ſoins que je viens de marquer, joints à celui de pourſuivre cette diſſolution tant ſouhaitée, du mariage de ce prince avec Marguerite de Valois.

Tant que la ducheſſe de Beaufort avoit vécu, peu de perſonnes avoient ſongé à preſſer Henri de ſe démarier; ſoit de peur que ces inſtances ne tournaſſent à l'avantage de ſa maîtreſſe, qui étoit univerſellement haïe, ſoit pour ne pas s'expoſer à la colère de cette femme, toujours fort à craindre, quand même ſes deſſeins auroient échoué: mais ſitôt qu'on la vit morte, il ſe fit comme une conſpiration du parlement, de tous les autres corps & du peuple à ce ſujet. Le procureur général vint prier S. M. de donner cette ſatisfaction à ſes ſujets. Le roi, quoique fort indéterminé ſur le choix, promit pourtant de combler les vœux de ſes peuples.

Je repris plus fortement mon commerce de lettres avec la reine Marguerite. Je ne m'étois point mis en peine de lever

l'obſtacle que cette princeſſe avoit apporté en dernier lieu, au ſujet de madame de Beaufort, au conſentement qu'on exigeoit d'elle; parce que je le regardois comme une reſſource à laquelle tout le monde ſeroit peut-être bien obligé d'avoir recours, ne fût-ce que pour lier les mains de la cour de Rome, si le roi ſe fût enfin laiſſé gagner par ſa maîtreſſe, & que d'ailleurs la complaiſance que j'avois toujours trouvée dans Marguerite, me répondoit qu'elle n'en faiſoit pas le prétexte d'un refus abſolu. Je fus confirmé dans cette opinion par la réponſe qu'elle fit d'Uſſon à la lettre que je venois de lui écrire, où je lui parlois du ſacrifice qu'on attendoit d'elle, dans les termes les plus reſpectueux, mais pourtant très-clairs, comme il les faut dans de pareilles négociations. Pour marquer que de ſon côté elle comprenoit parfaitement de quoi il s'agiſſoit, elle s'expliquoit nettement ſur le billet de ſéparation, & elle l'attachoit à des conditions ſi peu onéreuſes, qu'il ne devoit plus après cela y avoir de difficulté. Convenir d'une penſion honnête pour elle, & payer ſes créanciers, c'eſt tout ce qu'elle demanda; & elle donna, pour terminer de ſa part cette affaire avec le

roi ou avec moi, un homme qui ne nous étoit pas ſuſpect, quoiqu'il lui fût fort attaché : c'eſt ce même Langlois qui avoit ſi bien ſervi S. M. dans la reddition de Paris, & qui en avoit reçu pour récompenſe une charge de maître des requêtes.

On eût trouvé difficilement un homme de plus d'eſprit dans les affaires. Il vint apporter à S. M. une réponſe de (3) Marguerite : car le roi avoit cru qu'il devoit auſſi lui écrire ; ce qu'il avoit fait avec bonté & politeſſe, mais beaucoup moins expreſſivement que moi. Avec la lettre, Langlois apporta l'état des demandes de la princeſſe, ſur leſquelles on fut auſſi-tôt d'accord. Pour rendre la choſe plus ſolide, Langlois ſe chargea, & vint en effet facilement à bout de la faire écrire de ſa propre main au pape, dans des termes qui fiſſent comprendre à S. S. que non-ſeulement on ne lui faiſoit à cet égard aucune violence, mais encore qu'elle avoit pour la conſommation de cette affaire, le même empreſſement que toute la France. D'Oſſat

(3) Liſez ces deux Lettres de Henri IV à Marguerite de Valois, & de Marguerite à Henri, dans le nouveau Recueil des Lettres de Henri le Grand.

muni d'une pareille piéce, ne trouva pas de grands obſtacles. Il fut ſecondé par Sillery, qui cherchoit à effacer la honte de ſa premiere commiſſion. Le S. P. n'apportoit plus à la grace qu'on lui demandoit, que des délais de formalité & de bienſéance, ſans écouter les inſinuations des envieux : car cette eſpece haïſſable d'hommes ſe trouve, ou ſe mêle par-tout. Enfin il commit, pour mettre la derniere main à cette procédure, qui ne pouvoit être faite qu'en France, l'évêque de Modène ſon neveu & ſon nonce, avec deux adjoints de la nation, l'archevêque (4) d'Arles & le pere Ange à qui il avoit donné la pourpre, & que l'on

(4) Horace Del-Monte, archevêque d'Arles, François de Joyeuſe, le ſecond des fils de Guillaume. Ces trois commiſſaires s'aſſemblerent dans le palais de Henri de Gondy, évêque de Paris ; & après avoir mûrement examiné les raiſons de part & d'autre, ils déclarerent le mariage nul, pour cauſe de parenté, de religion, d'affinité ſpirituelle, de violence, & de défaut de conſentement du côté de l'une des parties. Henri & Marguerite de Valois étoient parens au troiſiéme degré : la mere de Jeanne d'Albret, qui s'appelloit auſſi Marguerite, étant ſœur de François I. Voyez l'hiſtoire & les piéces de ce divorce dans Matthieu, *tom.* 2, *liv.* 2, de Thou, *liv.* 123 de la chronologie ſepténaire, *année* 1599.

appelloit le cardinal de Joyeuſe. Le biais qu'on crut devoir prendre, fut de déclarer les deux époux libres de tout engagement mutuel, pour cauſe de nullité dans leur mariage.

Pendant qu'on travailloit à expédier cette affaire, Henri de retour à Fontainebleau, & paſſant la plus grande partie de ſon tems dans les parties de plaiſir & de table, entendit parler de mademoiſelle (5) d'Entragues; & ſur le portrait que lui en firent les courtiſans, empreſſés à flatter ſon penchant pour le ſexe, comme d'une fille auſſi belle que vive & ſpirituelle, il eut envie de la voir, & en devint auſſi-tôt paſſionnément épris. Que ne pouvoit-il prévoir tous les chagrins que cette nouvelle paſſion devoit lui cauſer dans la ſuite! Mais la deſtinée de Henri étoit que le même foible qui devoit ternir ſa gloire, empoiſonneroit auſſi ſa vie.

---

(5) Catherine-Henriette, fille de François de Balzac, ſeigneur d'Entragues, de Marcouſſy & de Malesherbes, & de Marie Touchet, maîtreſſe de Charles IX qu'il épouſa en ſecondes nôces. Les écrits de ce tems-là nous la repréſentent comme moins belle, mais plus jeune que la belle Gabrielle; gaie, ambitieuſe, hardie, &c. Ce portrait qui ſe rapporte à ce que dit ici le duc de Sully, ſera bien confirmé dans la ſuite de ces mémoires.

La demoiſelle n'étoit pas novice. Quoique ſenſible au plaiſir de ſe voir l'objet des pourſuites d'un grand roi, elle l'étoit encore davantage à l'ambition qui la flattoit, que dans la conjoncture préſente, il ne lui étoit pas impoſſible de jouer ſi bien ſon perſonnage, qu'elle obligeât ſon amant à convertir ce titre en celui d'époux. Elle ne ſe preſſa donc pas de ſatisfaire ſes deſirs. La fierté & la pudeur furent employées tour à tour, & enſuite l'intérêt. Elle ne demanda pas moins de cent mille écus pour prix de ſa derniere complaiſance. Lorſqu'elle s'apperçut qu'elle n'avoit fait qu'irriter la paſſion de Henri par un obſtacle qui me parut à moi ſi capable de la refroidir, qu'il fallut que S. M. uſât de la derniere violence pour me tirer cette ſomme d'argent, elle ne déſeſpéra plus de rien, & eut recours à d'autres fineſſes. Elle allégua la gêne où la tenoient ſes (6)

(6) Cette crainte n'étoit pas abſolument ſans fondement. Si nous en croyons le maréchal de Baſſompierre dans ſes Mémoires, la mere étoit à la vérité d'humeur fort complaiſante, & même c'eſt elle qui attira le roi à Malesherbes, maiſon où elle demeuroit, mais le pere n'étoit pas ſi traitable, non plus que le comte d'Auvergne,

parens, & la crainte du reſſentiment auquel ils ſe porteroient contr'elle après ſa faute. Le prince ſatisfaiſoit à tout cela de ſon mieux, mais jamais au gré de la demoiſelle, qui lui déclara enfin, après avoir pris le moment favorable, qu'elle ne lui accorderoit jamais rien qu'il ne lui eût fait une promeſſe de ſa main de l'épouſer dans l'année. Ce n'étoit point pour elle-même, diſoit-elle, en accompagnant cette étrange propoſition de l'air de modeſtie qu'elle connoiſſoit propre à enflamer le prince, qu'elle demandoit cette promeſſe. Une verbale lui eût ſuffi, ou plutôt elle n'en auroit point exigé du tout, perſuadée qu'elle n'étoit point d'une naiſſance à oſer prétendre à cet honneur : mais elle avoit beſoin de cet écrit pour lui ſervir d'excuſe de ſa foibleſſe auprès de ſes parens. Comme elle vit que le roi balançoit encore, elle eut l'adreſſe de gliſſer qu'elle regardoit dans le fond cette promeſſe comme une chimere, ſachant bien que S. M. n'étoit pas comme le

---

frere utérin de la demoiſelle : ils chercherent querelle au comte du Lude, dont Henri IV ſe ſervoit en cette occaſion ; & emmenerent cette demoiſelle à Marcouſſy, où le roi ne laiſſa pas d'aller la trouver, *tom. I.*

commun de ſes ſujets, en priſe au Tribunal des officiaux.

Voici aſſurément un grand exemple de la tyrannie de l'amour. Henri n'étoit pas ſi aveugle, qu'il ne vît clairement que cette fille cherchoit à le tromper. Je ne dis rien des raiſons qu'il avoit d'ailleurs de ne la croire rien moins qu'une veſtale, non plus que des intrigues d'état, dont ſon pere, ſa mere, ſon frere & elle-même avoient été convaincus, & qui avoient attiré à toute cette famille, un ordre de ſortir de Paris, que je venois de leur faire ſignifier tout récemment de la part de S. M. Malgré tout cela, ce prince foible conſentit à la fin à la volonté de ſa maîtreſſe, & lui en donna ſa parole.

Un matin qu'il étoit prêt à partir pour aller chaſſer, il m'appella dans la galerie de Fontainebleau, & me mit aux mains ce honteux papier. C'eſt une juſtice que je ſuis d'autant plus obligé de rendre à Henri, qu'on voit que je ne cherche pas à pallier ſes défauts, que dans les plus grands excès où ſa paſſion le porta, il prit toujours ſur lui d'en faire l'aveu, & de s'en conſulter à ceux qu'il connoiſſoit le plus oppoſés à ſes réſolutions : ce qui eſt une marque de droiture & de grandeur d'ame qu'on trouve dans fort peu

de princes. Pendant que je faiſois une lecture, dont chaque mot étoit pour moi un coup de poignard, Henri tantôt ſe détournoit pour cacher ſa rougeur, tantôt cherchoit à gagner ſon confident, en s'accuſant & en s'excuſant tour à tour. Pour moi, je donnois toutes mes réflexions au fatal écrit. La clauſe d'épouſer une maîtreſſe, pourvu qu'elle eût dans l'année un enfant mâle, (car c'eſt en ces termes qu'elle étoit conçue) me paroiſſoit, à la vérité, ridicule & viſiblement nulle : mais rien ne me raſſuroit ſur la honte & le mépris qui alloit rejaillir ſur le roi, d'une piéce qui ne pouvoit manquer tôt ou tard de faire un éclat terrible. J'en craignois encore les ſuites fâcheuſes dans la conjoncture préſente de la diſſolution à laquelle on travailloit, & cette penſée me rendoit muet & immobile.

Henri qui vit que je lui rendois foiblement le papier, mais avec une agitation d'eſprit, dont il s'apperçut aiſément, me dit : » Là ! là ! parlez librement, & ne » faites point tant le diſcret. « Je ne pus encore trouver ſi-tôt les paroles dont je devois me ſervir, & il n'eſt pas beſoin que j'apporte ici des raiſons de mon embarras : il n'eſt que trop facile à juſtifier auprès de ceux qui ſavent ce que c'eſt

que d'être le confident des rois, dans des choſes où il s'agit de combattre leur réſolution, qui eſt toujours une volonté abſolue & immuable. Le roi m'aſſura de nouveau que je pouvois, ſans qu'il s'en fâchât, dire & faire tout ce que j'avois dans l'eſprit : c'étoit un dédommagement qu'il étoit juſte, diſoit-il, de m'accorder, pour les trois cent mille livres qu'il m'avoit arrachées. Je lui fis répéter pluſieurs fois cette aſſurance, & avec une eſpece de ſerment ; & n'héſitant plus après cela à me montrer tel que j'étois, je pris le papier des mains du roi, & le mis en pieces ſans rien dire. » Comment mor-» bieu ! dit Henri, extrêmement ſurpris » de la hardieſſe de cette action, que » prétendez-vous faire ? Je crois que » vous êtes fou. Il eſt vrai, ſire, lui ré-» pondis-je, je ſuis un fou : & plût à » Dieu que je le fuſſe tout ſeul en Fran-» ce ! « Mon parti étoit pris intérieurement de m'expoſer à tout, plutôt que de trahir, par une pernicieuſe déférence, mon devoir & la vérité ; ainſi, malgré le dépit & la colère que je remarquai en ce moment ſur le viſage du roi, pendant qu'il ramaſſoit entre mes mains les morceaux de l'écrit pour en refaire un ſecond ; je profitai de ce moment pour lui repré-

ſenter avec force tout ce que le lecteur ſent de lui-même que je pouvois dire. Le roi m'écouta, tout irrité qu'il étoit, juſqu'à ce que je ceſſaſſe de parler; mais maîtriſé par ſa paſſion, rien ne le pût faire changer de réſolution : tout l'effort ſur lui-même dont il fut capable, fut de ne pas bannir un confident trop ſincere. Il ſortit de la galerie ſans me dire une ſeule parole, pour rentrer dans ſon cabinet, où il ſe fit donner une écritoire par Loménie, & en reſſortit au bout d'un demi-quart d'heure qu'il employa à refaire une autre promeſſe. J'étois au bas de l'eſcalier lorſqu'il deſcendit; il paſſa ſans faire ſemblant de me voir; il monta à cheval, & alla en chaſſant du côté de Malesherbes, où il ſéjourna deux jours.

Je ne crus pas que cet incident dût ſuſpendre l'affaire de la diſſolution, ni empêcher qu'on ne cherchât une femme pour le roi; au contraire, l'un & l'autre ne m'en ſembla que plus preſſé. Les agens de S. M. à Rome firent donc alors la premiere ouverture du mariage de Henri avec la princeſſe Marie (7) de Médicis,

(7) Marie de Médicis, fille de François, grand duc de Toſcane, & de l'archiducheſſe Jeanne

fille du grand duc de Florence. Le roi nous laiſſa faire, & nomma même, mais par pure importunité, pour y travailler avec celui que le grand duc devoit envoyer à Paris, M. le connétable, le chancelier, Villeroi & moi. Nous ne fîmes pas languir cette affaire; Joannini, qui étoit l'homme du grand duc, ne fut pas ſi-tôt arrivé, qu'en moins de rien les articles furent dreſſés & ſignés de nous tous.

Je fus chargé de les aller communiquer au roi, qui ne s'attendoit pas à une ſi prompte expédition: auſſi lorſque j'eus répondu à la demande qu'il me fit d'où je venois: » Nous venons, Sire, de vous » marier; « ce prince demeura un quart- » d'heure, comme s'il eût été frappé de la foudre: enſuite il ſe mit à parcourir ſa chambre à grands pas, en rongeant ſes ongles, ſe grattant la tête, & livré à des réflexions qui l'agitoient ſi violemment, qu'il ne pût encore de long-tems me rien

---

d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand. Elle eut en dot ſix cent mille écus, ſans ſes bagues, joyaux, &c. La chronologie ſepténaire, *an.* 1600, *p.* 121. Matthieu, *tom.* 2, *liv.* 2, *p.* 336, *&c.* rapportent les négociations de d'Oſſat & de Sillery pour ce mariage.

dire. Je ne doutois point que tout ce que je lui avois repréſenté, ne fît alors ſon effet; enfin revenant à lui-même, comme un homme qui a pris une derniere réſolution : » Eh bien ! dit-il, en frappant » de l'une de ſes mains ſur l'autre, eh » bien ! depardieu; ſoit; il n'y a remede; » puiſque pour le bien de mon royaume, » vous dites qu'il faut que je me marie, » il faut donc ſe marier. « Il m'avoua que la crainte de ne pas mieux rencontrer la ſeconde fois que la premiere, étoit tout ce qui faiſoit ſon irréſolution. Etrange biſarrerie de l'eſprit humain ! Un prince qui s'étoit tiré avec ſuccès & avec gloire de mille cruelles diſſentions que la guerre & la politique lui avoient ſuſcitées, tremble à la ſeule idée de querelles & de noiſes domeſtiques, & paroît plus troublé que lorſque cette même année encore, ſur l'avis d'un capucin (8) de Milan, on avoit ſurpris au milieu de la cour un Italien qui étoit venu à Paris dans le deſſein de poignarder ce prince. Le mariage conclu ne put s'exécuter que l'année ſuivante.

(8) Il s'appelloit frere Honorio. Henri IV l'en remercia lui-même, & lui fit faire pluſieurs offres par ſon ambaſſadeur à Rome, Matthieu, *tom. 2, liv. 2, p.* 302.

Les

Les autres faits étrangers dont il me reſte à faire la remarque pour celle-ci, ſont ; la guerre dans les Pays-Bas : elle y commença d'une maniere aſſez vive, auſſi-tôt que l'archiduc eut paſſé dans ſes provinces. Sur les plaintes réitérées de l'Eſpagne, le roi fit défenſe à ſes ſujets d'y aller porter les armes au ſervice des états, mais ſeulement pour la forme, parce que la politique de l'état ne voulant pas qu'on laiſſât opprimer les Flamands, non-ſeulement S. M. ne punit point les contraventions à ſa défenſe, mais encore elle favoriſa ſous main ces peuples. La guerre en Hongrie, ſur laquelle je n'ai rien à dire, ſinon que le duc de Mercœur demanda & obtint d'y aller ſervir dans les troupes de l'empereur. La révolution arrivé en Suede, où le roi régnant, & élu roi de Pologne, (9) fut détrôné par ſes ſujets, qui mirent en ſa place Charles ſon oncle, duc de Sudernie, & perdit toute eſpérance d'y

(9) Sigiſmond : ce malheur lui arriva pour avoir voulu rétablir la réligion catholique en Suéde. Voyez ſur toutes ces affaires étrangères de Thou, le Septenaire & autres hiſtoriens, *année* 1599.

rentrer, par la victoire que remporta ſur lui ſon concurrent.

En voici d'autres qui me ſont perſonnels. Lorſque j'étois à Blois, la princeſſe d'Epinoi (10) vint me demander mon aſſiſtance auprès du roi, contre les princes de Ligne, qui vouloient uſurper ſon bien & celui de ſes enfans. Ces enfans étoient au nombre de cinq, dont elle en amenoit quatre avec elle, trois garçons & l'aînée de ſes filles; la cadette étoit élevée chez madame de Roubais, veuve du vicomte de Gand, ſon oncle & le mien. Elle me dit, qu'étant le plus proche parent qu'euſſent ces enfans en France, du côté paternel, leur tutelle me regardoit. Je m'en chargeai volontiers pour leur faire rendre juſtice. J'eus la ſatisfaction qu'au bout de ſix ou ſept ans, pendant leſquels j'eus ſoin de ces enfans, comme des miens propres, je les remis dans la poſſeſſion de tous leurs biens qui montoient à cent vingt mille livres de

(10) Hippolyte de Montmorency, veuve de Robert de Melun, prince d'Epinoi, mort en 1594. Les princes de Ligne, dont il eſt parlé ici, ſont l'amiral, prince de Ligne, gouverneur d'Artois, & qui avoit épouſé Marie de Melun, dame de Roubai d'Antoing, &c. & ſes freres.

rente. J'aurai ſujet dans la ſuite de marquer les obligations qu'ils ont eues à ſa majeſté.

Dans le même tems, les marchands de Tours vinrent me prier de leur aider à obtenir la permiſſion d'établir des manufactures de toutes les étoffes d'or, d'argent & de ſoie, qui juſques-là ne s'étoient point encore fabriquées en France, avec une défenſe d'y en laiſſer à l'avenir entrer aucunes venant des étrangers. Ils m'aſſurerent qu'ils avoient des fonds ſuffiſans pour fournir tout ce qui en pouvoit être conſommé dans le royaume. Je ne leur demandai, pour leur répondre, que le tems de m'aſſurer par moi-même ſi leur rapport étoit ſincère; & m'étant convaincu du contraire, j'eſſayai de les détourner d'une entrepriſe dans laquelle on n'échoue pas impunément. Je ne les perſuadai pas. A mon refus ils s'adreſſerent directement à S. M. & je crus devoir garder le ſilence ſur un établiſſement qui pouvoit en effet, étant bien conduit, être d'une grande utilité. Le roi vaincu par leur importunité, leur accorda tout ce qu'ils demandoient; mais il s'étoit à peine paſſé ſix mois, que faute d'avoir bien pris leurs meſures, ils virent révoquer des permiſſions qui avoient fait murmurer tout le monde par l'incommo-

dité & le ſurcroît de dépenſe que ce nouvel arrangement cauſoit aux acheteurs (11).

L'affaire du marquiſat de Saluces ne paroiſſant point au roi devoir finir ſans coup férir, S. M. ſongeoitde puis quelque tems à commettre les fonctions de grand maître d'artillerie à un homme qui pût bien s'en acquitter, & ſur-tout les exercer par lui-même; ce que ne pouvoit pas faire le bon homme d'Eſtrées, qu'elle ne vouloit pourtant point en dépouiller, par amitié pour ſes enfans, dont M. d'Eſtrées étoit

(11) Les cris des banquiers & douaniers, dont la nouvelle défenſe diminuoit conſidérablement les profits, contribuerent auſſi beaucoup à la faire révoquer. *Chronologie Septénaire, pag.* 94., *année* 1599. Il en eſt de ces étoffes comme de toutes les autres parties du commerce. La liberté du commerce, qui doit régner entre toutes les nations du monde, ne nous donnera à cet égard, aucun avantage ſur nos voiſins, qu'autant que nous trouverons le moyen de faire ces étoffes chez nous, ou plus belles, ou meilleures, ou à meilleur marché. Aujourd'hui une grande partie des étrangers viennent les prendre chez nous, & il ne ſubſiſte plus de défenſe pour aucune étoffe quelconque, pas même pour les indiennes, toiles peintes, &c. dont on en fabrique en France de très-bon goût & d'une très-belle qualité.

le grand-pere. L'expédient que Henri imagina, fut que le vieux de Born cherchant à ſe défaire de la lieutenance générale d'artillerie, je pouvois en traiter avec lui, & unir à ſes fonctions celle de la grande maîtriſe, quoique je ne fuſſe pas revêtu de celle-ci. Il m'offrit même d'augmenter en ma faveur les prérogatives de la premiere déjà fort conſidérables, en l'érigeant en office, en lui donnant autorité ſur tous les lieutenans généraux dans les provinces, en rehauſſant les gages; enfin de m'en expédier les proviſions *gratis*; mais j'avoue qu'aucune de ces offres ne me tenta, & que je ne pus me réſoudre à ſervir ſous un autre, après avoir manqué la premiere place. Je ne m'excuſai pourtant de déferer aux volontés du roi, que ſur les affaires dont j'étois chargé, en quoi je n'impoſai point à ce prince, qui, après bien des prieres dont je ſçus me défendre, me quitta en colere, en me diſant, qu'il ne m'en parleroit plus, mais que puiſque je voulois ne ſuivre que mon caprice, il agiroit de ſon côté à ſa volonté.

Sa bonté pour moi lui fit au moment même oublier cette menace. Il fit propoſer à d'Eſtrées de ſe défaire de ſa charge. Je n'en fut pas plutôt informé, que je fis

offrir par monſieur & madame Dupêche ; trois mille écus à madame de Néry qui gouvernoit ce vieillard, pour faire réuſſir la choſe. Le grand-maître, preſſé par cette femme, dit au roi, qu'il conſentoit à prendre récompenſe de ſa charge. Le roi me le redit incontinent, en ajoutant qu'il n'exigeoit de moi, pour l'avoir fâché, que de mettre dans peu ſon artillerie en état de lui faire obtenir le marquiſat de Saluces qu'on lui confirmoit chaque jour, qu'il ne ſe feroit céder que de force, c'eſt-à-dire, au moyen d'un grand nombre de ſiéges, tous aſſez difficiles, car c'eſt-là la maniere ordinaire de faire la guerre en Savoie. Je remerciai S. M. & je convins avec d'Eſtrées, pour quatre-vingt mille écus. Tous les menus droits montant encore à une ſomme conſidérable, je fus obligé, en cette occaſion, de prendre en rente cent mille écus, de Morand, Vienne & Villemontée ; & trois jours après je fus pourvu ſolemnellement de la dignité de (12) grand-maître d'artillerie, & j'en

(12) Le roi la déclara charge de la couronne en faveur de M. de Sully. Brantôme, dans l'endroit où il nous donne la ſuite des grands maîtres de l'artillerie, en parle ainſi : » Du depuis, M. de » Roſny l'a (la grande maîtriſe), qui certes honore

prétai le ſerment. C'étoit la quatriéme grande charge dont je me trouvois honoré. Son produit annuel étoit de vingt-quatre mille livres. Je crus que la reconnoiſſance qu'exigeoit de moi ce nouveau bienfait de S. M. conſiſtoit à donner tous mes ſoins à l'artillerie. Je vins viſiter l'Arſenal, où tout me parut être dans un état ſi déplorable, que je réſolus d'y demeurer, pour pouvoir vaquer à ſon rétabliſſement, quoique ce château fût alors fort mal bâti, dénué de tout, & ſans aucune commoditré.

Les affaires de l'artillerie étoient encore pires. Je commençai par une réforme des officiers de ce corps, qui n'ayant pas la moindre teinture de leur métier, n'étoient proprement que les valets de meſſieurs de la juſtice & des finances. D'un ſeul coup j'en caſſai environ cinq cens. Je m'abou-

» ſi bien cet état, qu'il en fait beau voir ſon Arſe-
» nal, ſon eſprit & ſon induſtrie à l'avoir fait ſi bien
» dreſſer & ſur-tout ſa valeur & ſon bon ſens à le faire
» valoir, témoin ce qu'il fit dernierement pour la
» guerre de Savoie, où en moins d'un rien il montra
» tellement ſa promptitude & diligence, qu'on le
» vit plutôt en campagne, que de l'avoir penſé «.
Vie des Hommes Illuſtres, article de M. de Roſny, tom. I, pag. 227, 228.

chai enſuite avec les commiſſaires pour le ſalpêtre ; & je fis avec eux des marchés pour une proviſion conſidérable de poudres, que je fis voir au roi. Je traitai de même avec les maîtres de groſſes forges pour le fer propre aux affûts, bombes, &c ; avec les marchands étrangers pour le métal, avec les charrons & charpentiers, pour les ouvrages en bois néceſſaires aux deſſeins que j'avois formés. S. M. vint viſiter elle-même ſon Arſenal quinze jours après que je m'y fus établi, & elle en fit dans la ſuite un de ſes plus grands amuſemens. Elle prit beaucoup de plaiſir à voir tous les préparatifs qui s'y faiſoient, & l'extrême diligence avec laquelle je m'y appliquois.

On ne pouvoit y en apporter trop dans la conjoncture préſente des affaires de Savoie, dont le détail & celui de la guerre où elles engagerent, va remplir entiérement ces mémoires pour toute l'année ſuivante. M. le duc Savoie partit de ſes états ſur la fin de celle-ci pour venir en France, avec les intentions que j'ai déjà marquées, mais elles ne purent être aſſez ſecrettes, pour lui faire recueillir tout le fruit qu'il ſe promettoit de ſes tromperies. L'examen de la conduite paſſée de ce prince & de celle de ſes agens, & la

connoiſſance qu'on avoit de ſon caractère, ne lui étoient pas déjà trop favorables. On eut à ſon ſujet quelque choſe de plus poſitif encore. Leſdiguieres manda à S. M. que le duc faiſoit fortifier diligemment ſes places, ſur-tout celles de Breſſe, & qu'il les rempliſſoit de munitions de guerre & de bouche. On ſçut par le comte de Carces & le ſieur du Paſſage, qu'il avoit fait de grandes inſtances à la cour de Madrid, & preſſé le pape d'agréer un ſecond compromis, en lui faiſant entendre que toute l'Italie étoit intéreſſée à ne pas ſouffrir que S. M. T. C. poſſédât rien par-delà les monts. Les réſidens François à Florence mandoient que le duc ne partoit point dans d'autre intention que de ſurprendre le roi, qui de ſon côté étoit perſuadé que ce ſeroit le duc lui-même qui pourroit bien être pris pour dupe, non-ſeulement avec lui, mais encore avec le roi d'Eſpagne & les autres princes d'Italie : car ceux-ci ne cachoient point leur averſion pour l'humeur inquiéte & ambitieuſe de M. de Savoie, & le roi d'Eſpagne n'avoit pas oublié qu'il s'étoit plaint hautement que pendant qu'on donnoit en dot à l'une des infantes, les Pays-Bas & la Franche-Comté, qui valent mieux que les deux Caſtilles & le Por-

tugal, celle qu'il avoit épouſée, n'avoit eu qu'un crucifix & une image de la Vierge. Une infinité d'autres indiſcrétions ſemblables, ſuivies de rapports & de plaintes réciproques, avoient ruiné abſolument leur premiere intelligence.

La ſuite fit voir la juſteſſe de ces obſervations que le roi me faiſoit faire en me montrant la lettre de Leſdiguieres, mais il ne témoigna en public aucun reſſentiment de ce qu'il apprenoit des procédés du duc de Savoie. Il m'ordonna même de ne rien oublier du côté des finances & de l'artillerie pour lui faire faire à Lyon la réception ordinaire des ſouverains étrangers. Je crois que ce prince n'eut aucun ſujet de ſe plaindre de moi; mais qu'il n'en fut pas de même de MM. les comtes de Saint-Jean, (13) qui lui refuſerent

(13) Ce fut par ordre du roi, ſelon, P. Matthieu, *tom. 2, liv. 2, pag. 323*, que les chanoines de Lyon refuſerent au duc de Savoie la place de chanoine d'honneur dans leur cathédrale, qu'ils avoient accordée au duc ſon pere; & cela par une raiſon très-naturelle, qui eſt que le comté de Villars étoit ſorti de la maiſon de Savoie depuis ce tems-là. Cette cérémonie conſiſtoit à préſenter la chappe & l'aumuſſe au duc de Savoie, à l'entrée du cloître, à lui donner rang dans l'égliſe parmi les chanoines, &c.

certains honneurs, que les ducs de Savoie ſoutiennent qu'on leur doit rendre dans ce chapitre comme comte de Villars. La plus grande magnificence fut à Fontainebleau & à Paris, où de ſon côté le duc (14) ſe fit voir dans un état tout-à-fait digne de ſon rang.

Trois jours après qu'il fut arrivé à Paris, le roi qui n'étoit pas fâché de lui faire voir le nouvel ordre obſervé à l'Arſenal, me manda qu'il viendroit y ſouper avec le duc & les principaux ſeigneurs & dames de ſa cour. M. de Savoie s'y rendit de ſi bonne heure, que je ne pus prendre une ſi grande diligence pour un effet du hazard. Il me demanda à voir les magaſins. Ce n'étoit pas de ce côté-là que je voulois le faire tourner; la pauvreté des vieux magaſins me faiſoit honte à moi-même. Sans lui répondre, je le menai dans les nouveaux atteliers. Vingt canons nouvellement fondus, autant qui étoient

(14) Malgré cette magnifique réception, le duc de Savoie ſentit bien dès la premiere fois qu'il parla à Henri IV, qu'il n'obtiendroit point ce qu'il étoit venu demander. » J'ai fait mon meſſage, » dit-il, je m'en puis aller quand je voudrai «. *Matthieu, ſur le voyage de ce prince en France, tom. 2, liv. 2.*

prêts à l'être, quarante affûts complets, & quantité d'autres ouvrages auxquels il vit qu'on travailloit avec ardeur, le jetterent dans un ſi grand étonnement, qu'il ne put s'empêcher de me demander ce que je voulois faire de tout cet attirail. » Monſieur, lui répondis-je en riant, c'eſt » pour prendre Montmélian. « Le duc, ſans faire appercevoir que cette réponſe l'avoit un peu déconcerté, me demanda d'un ton de plaiſanterie & de familiarité, ſi j'y avois été, & comme je lui répondis que non, » vraiment, je le vois bien, » reprit-il, car vous ne diriez pas cela. » Montmélian eſt imprenable «. Je répartis du même ton dont il me parloit, que je ne lui conſeillois pas de forcer un jour le roi à tenter cette entrepriſe, parceque je croyois être ſûr de faire perdre à Montmélian ce titre d'imprenable.

Ces paroles rendirent dans le moment même notre converſation très-ſérieuſe. M. de Savoie prenant de-là occaſion de parler du ſujet qui l'amenoit en France, avoit déjà commencé à me faire ſentir d'une maniere polie, qu'il étoit inſtruit que je ne le favoriſois pas auprès du roi, mais nous n'eûmes pas le tems d'en dire davantage. S. M. arriva, & on ne ſongea plus qu'à la joie & au plaiſir, ce qui

n'empêcha pourtant pas que dès le ſoir même on ne nommât de part & d'autre des commiſſaires pour examiner ce qui faiſoit le ſujet de la conteſtation. M. le connétable, le chancelier, le maréchal de Biron, Meiſſe, Villeroi & moi, furent ceux du côté du roi; & de la part de M. de Savoie, Belly ſon chancelier, le marquis de Lullin, les ſieurs de Jacob, le comte de Morette, le chevalier de Bréons & des Allymes.

Le duc de Savoie avoit déjà ſu mettre dans ſes intérêts une partie de nos commiſſaires, il acheva de les gagner par les grandes libéralités qu'il leur fit à l'occaſion des étrennes, ainſi qu'à toute la cour (15).

---

(15) » Le duc envoya au roi deux grands baſſins » & deux vaſes de criſtal pour ſes étrennes, & le » roi lui donna une enſeigne de diamans, dans la- » quelle entr'autres, il y en avoit un où l'on voyoit » le portrait de S. M.; c'étoit une très-belle » piece, de laquelle le duc fit un grand état..... » Il n'y eut aucun qui lui donnât le bon jour, à » qui il ne fit quelques préſens, &c «. *Chronologie Septénaire, année* 1600. On dit qu'il avoit mis la ducheſſe de Beaufort dans ſes intérêts, enſorte que ſi cette dame n'étoit pas morte, il y a apparence qu'il eût pu ſe diſpenſer de rendre Saluces. Le duc de Savoie jouant à la prime avec Henri IV ſur un coup de quatre mille piſtoles, Henri abatit ſon

J'étois celui qui lui faiſois le plus de peine, parce que toutes les fois que la queſtion avoit été agitée entre les commiſſaires, je m'en étois toujours tenu conſtamment à l'alternative, de reſtituer à S. M. le marquiſat de Saluces, ou de lui donner en échange la Breſſe & tous les bords du Rhône depuis Genêve juſqu'à Lyon. Si ce n'eſt qu'il eût été trop incivil de demander mon excluſion des aſſemblées, on auroit pris ce parti; on revint encore à celui de me gagner à quelque prix que ce fût.

Des Allymes (16) vint le cinquiéme jour de Janvier, me faire, de la part de S. A. les complimens ordinaires. Il me pria le plus poliment du monde, de faire attention aux raiſons du duc ſon maître, c'eſt-à-dire, en bon François, de les accepter, parce qu'en même tems qu'il me faiſoit cette priere, il me préſentoit le portrait

---

jeu, croyant avoir gagné. Le duc qui avoit gagné en main, ſe contenta de montrer ſon jeu au duc de Guiſe & à d'Aubigné qui étoient à ſes côtés, & brouilla les cartes. C'eſt d'Aubigné qui rapporte ce trait de la généroſité ou de la politique du duc de Savoie.

(16) René de Lucinge des Allymes, ambaſſadeur de Savoie en France.

de S. A. dont la boëte enrichie de diamans valoit quinze ou vingt mille écus. Pour m'aider un peu à entrer en compoſition avec ma conſcience, il me dit que ce portrait venoit d'une fille de France, & il ajouta, pendant qu'il me voyoit occupé à en admirer les brillans, qu'il m'étoit donné par un prince qui avoit autant d'attachement pour le roi, que d'amitié pour moi. Je demandai à des Allymes, en tenant toujours le portrait, quelles étoient les propoſitions qu'on avoit à faire. Il déploya auſſi-tôt toute ſon éloquence, ſe croyant au moment déciſif, & commença, au défaut de raiſons, à faire valoir la prétendue rupture de ſon maître avec l'Eſpagne. Il offrit de ſe joindre au roi pour lui faire faire la conquête de Naples, de Milan & de l'Empire même, rien ne lui coûtoit; & à l'entendre, on auroit cru qu'il pouvoir diſpoſer de tous ces états, pour leſquels il ne doutoit point, ajouta-t-il, que le roi ne laiſsât volontiers au duc de Savoïe un méchant marquiſat compoſé de pieces rapportées.

Je ne pus me contenir plus long-tems: je répondis à des Allymes, que ſi le roi redemandoit le marquiſat de Saluces, ce n'étoit point à cauſe de ſa valeur, objet

trop peu considérable, mais pour l'honneur de ne pas laisser démembrer un ancien domaine de la couronne, & qui avoit été usurpé, dans un tems où le duc de Savoie comblé des libéralités de Henri III à son retour de Pologne, devoit encore s'en abstenir par reconnoissance. Je remerciai le député de tout ce qu'il avoit mis d'obligeant dans son discours pour moi, & pour payer ses complimens par d'autres complimens, je l'assurai qu'après que M. de Savoie auroit fait une restitution pure & simple de Saluces, je n'oublierois rien pour porter S. M. à lui faire avoir à lui-même les riches royaumes dont il avoit fait l'offre, & qui l'accommoderoient encore mieux que le roi. J'ouvris la boëte à portrait en disant ces paroles; & après en avoir admiré l'ouvrage & la matiere, je dit à des Allymes, que le grand prix étoit un motif pour moi de ne pas l'accepter, mais que s'il me permettoit d'en séparer la boëte & les diamans, je garderois volontiers le portrait, pour me souvenir d'un prince si obligeant. Je séparois en effet l'un de l'autre lorsque des Allymes me dit qu'il ne lui appartenoit pas de rien changer aux gratifications de son maître. Je le priai donc de remporter le tout, & il se retira sans aucune espérance de m'ac-

tirer à lui, & à ce qu'il me parut, peu content de ma maniere d'agir.

Il ne reſtoit plus qu'à tâcher de m'exclure des aſſemblées. Sur le refus qu'en fit S. M. le duc de Savoie imagina de lui demander que le patriarche (17) de Conſtantinople aſſiſtât à ces aſſemblées au nom du pape ; ce que le roi accorda, ne ſongeant point à la fineſſe cachée ſous cette propoſition. Le lendemain ce prince ayant envie de jouer à la paume à la ſphére, nomma pour lieu de l'aſſemblée la maiſon du connétable, par la commodité qu'il trouva à faire ſa partie au ſortir de cet hôtel, après qu'il auroit vu entamer la conférence. Il ſortit en effet après avoir exhorté tous les commiſſaires à n'avoir égard qu'à la juſtice. Il me dit en particulier & à l'oreille : » prenez bien garde » à tout, & faites enſorte qu'on ne me » trompe pas «.

Le roi étant parti, je vis qu'au lieu de s'aſſeoir, tout le monde ſe partageoit deux à deux, trois à trois, & que le nonce s'entretenoit tantôt avec l'un, tantôt avec l'autre, ſans ſouffrir qu'on traitât rien en

(17) Le pere Bonaventure de Calatagirone, général des cordeliers, & nonce de ſa ſainteté.

forme, & ſur-tout qu'il évitoit ſoigneuſement de m'adreſſer la parole. Bellièvre me dit enfin que le bon-homme de patriarche ne pouvoit vaincre le ſcrupule qu'il avoit de communiquer avec un huguenot; & qu'il me prioit, au nom de toute l'aſſemblée, de vouloir bien m'abſenter, parce que rien ne ſe feroit ſans cela. Je perçai en un inſtant la cauſe de tout ce manége, & faiſant une profonde révérence, je me retirai, dans l'intention d'aller faire de ce pas mon rapport au roi. Je le rencontrai encore dans la galerie, où il s'étoit arrêté à parler à Bellengreville. Il me demanda avec quelque ſurpriſe, où j'allois, & ſi tout étoit déjà fini; & lorſqu'il ſut ce qui s'étoit paſſé, il entra dans une grande colère, & m'ordonna de retourner dans l'aſſemblée, diſant que s'il y avoit quelqu'un à qui ma préſence déplût, c'étoit à lui à ſe retirer, & non pas à moi. Je troublai un peu la joie de l'aſſemblée, en y rapportant le nouvel ordre du roi. Le parti qu'on prit, fut de laiſſer le tems ſe paſſer à chercher des expédiens, & de remettre à l'après midi à entamer la queſtion, lorſqu'on vit l'heure du dîner s'avancer; mais on eut beau faire auprès de S. M. je demeurai du nombre des commiſſaires, & il fallut

que le nonce ſe défît de ſa répugnance. Brétons & Roncas ſe tournerent ſur tous les ſens, pour n'être point obligés d'en venir à la reſtitution du marquiſat. Ils offrirent d'en faire l'hommage-lige à S. M. & ſi cela ne ſuffiſoit pas, de tenir la Breſſe aux mêmes conditions. Je fis aiſément tomber toutes ces propoſitions, & je réunis toutes les voix à donner au duc de Savoie l'option de rendre Saluces, ou de céder en ſa place le pays de Breſſe juſqu'à la riviere de Dain, le vicariat de Barcelonnette, le Val de Sture, celui de la Pérouſe, & Pignerol. Dans ce ſecond cas on auroit reſtitué toutes les autres places priſes de part & d'autre (18).

Le duc de Savoie avoit attendu toute autre choſe de MM. les commiſſaires; mais la vérité eſt, qu'ils n'oſerent combat-

(18) Il y eut une eſpece d'accord conclu ſur ce plan entre les commiſſaires, qu'on ſe douta bien que le duc de Savoie n'obſerveroit pas, par tous les délais qu'il demandoit. Sur quoi quelqu'un propoſa à Henri IV, comme le rapporte le Grain, de faire arrêter le duc de Savoie, pour l'obliger à l'effectuer, mais le roi rejetta cette propoſition. Voyez les particularités de la négociation & du ſéjour du duc de Savoie à Paris, dans M. de Thou & le Septénaire, *année* 1599 & 1600.

tre ouvertement un parti qu'ils voyoient être celui du roi. Toute leur reſſource fut de ſe joindre en faveur de M. de Savoie, à tous les courtiſans, qui ne ceſſoient de redire au roi, qu'il ne devoit point agir à la rigueur avec un prince dont l'alliance acquiſe par un bienfait peu conſidérable, pouvoit lui procurer mille fois davantage qu'un mauvais fief très-difficile à conſerver. L'option qu'on propoſoit à M. de Savoie fut encore un prétexte de lui accorder ſix mois pour ſe déterminer; il en vouloit dix-huit, & moi je ſoutenois que la choſe n'avoit pas beſoin de délai. J'allai faire part à S. M. de cette réſolution qu'on avoit priſe malgré moi, & je lui repréſentai l'inconvénient de donner au duc de Savoie un ſi long-tems pour renouer ſes intelligences & ſe préparer à la guerre, lorſqu'un inſtant devoit ſuffire à ce prince, qui d'ailleurs avoit déjà pris ſon parti. Henri prévenu par tous les diſcours des courtiſans ſur la néceſſité d'accorder un délai à M. de Savoie, me demanda comment je prétendois faire autrement: „faire reconduire honorablement, » lui dis-je, le duc de Savoie par quinze » mille hommes d'infanterie & deux mille » de cavalerie, & vingt canons, juſques » dans Montmélian, ou telle autre place

» qu'il choisira, & alors le faire expliquer » sur l'option «. Le roi ne goûta pas mon avis, il avoit déjà donné sa parole du contraire. J'en fus véritablement fâché, & j'ai toujours été persuadé que sans cette complaisance, S. M. auroit évité la guerre & reçu une entiere satisfaction. Tout ce que je pus gagner, fut de faire ôter trois mois sur les six qui avoient été accordés.

Le duc de Savoie voyant que S. M. lasse de toutes ses sollicitations, ne lui donnoit plus à la fin d'autre réponse que ce peu de mots : *Je veux mon marquisat*, partit peu de tems après pour s'en retourner à Chambéry, attendre, en se préparant à la défense, l'expiration du terme qui tomboit au mois de Juin. Il n'en auroit pas eu besoin, si le dessein de la nommée Nicole Mignon avoit réussi. Elle avoit entrepris d'empoisonner le roi (19) : elle crut pouvoir en faire par à M.

(19) En faisant entrer chez le roi, son mari qui étoit cuisinier, par le moyen de M. le comte de Soissons, grand-maître de la maison de S. M. Elle avoit été connue des princes, & même de Henri IV à Saint-Denis, où elle tenoit une des principales auberges pendant la guerre. M. le comte de Soissons, auquel elle dit qu'il ne tenoit qu'à lui d'être le plus puissant prince du monde,

le comte de Soiſſons, qui faiſoit en toutes occaſions éclater ſon mécontentement ; mais cette femme lui fit tant d'horreur, qu'il alla incontinent la dénoncer : elle avoua ſon crime, & fut brûlée vive.

Il ne ſe paſſa rien de remarquable pendant trois mois, que la diſpute de MM. du Perron & Dupleſſis. Sur la fin de l'année derniere il parut un (20) livre

---

ſe doutant que cette femme avoit de mauvais deſſeins, fit cacher dans un cabinet Loménie, qui entendit les moyens dont elle comptoit ſe ſervir. Elle fut accuſée d'être ſorciere, & n'avoit que beaucoup de méchanceté, & un peu de folie. *Chronologie Septénaire, année* 1600.

(20) Ce livre a pour titre : *Inſtruction de la ſainte Euchariſtie*, & il attaque la Meſſe, par le ſeul témoignage prétendu des ſaints peres. Si-tôt qu'il parut, pluſieurs docteurs catholiques ſe récrierent ſur la fauſſeté d'une infinité de citations qu'il renferme ; ce qui obligea Dupleſſis à propoſer une eſpece de défi, qu'on engagea l'évêque d'Evreux à accepter. Après pluſieurs lettres & pluſieurs démarches de part & d'autre, pour convenir de la forme dont on devoit y procéder, & dans leſquelles Dupleſſis ſe repentit plus d'une fois de s'être tant avancé, le roi décida pour une diſpute publique entre les deux adverſaires, dans laquelle on vérifieroit chaque jour cinquante de ces paſſages, juſqu'à ce qu'on eût examiné tous les cinq cens que M. du Perron avoit trouvés à cenſurer. On s'aſſembla dans la ſalle du conſeil à Fontai-

de celui-ci ſur l'euchariſtie, qui fut regardé par-tout le parti comme un chef-

---

nebleau, en préſence du roi & des commiſſaires nommés par lui, qui furent, du côté des catholiques, le préſident de Thou, l'avocat Pithou, & le ſieur Martin, lecteur & médecin de S. M. Du côté des calviniſtes, Freſne-Canaye & Caſaubon, le jeudi 4 Mai à une heure après midi. De ſoixante-un paſſages que du Perron envoya à ſon adverſaire, celui-ci ne s'étoit préparé que ſur dix-neuf qu'il avoit choiſis parmi tous les autres. « De ceux-là, » dit-il au roi, je veux perdre l'honneur ou la » vie, s'il s'en trouve un ſeul faux «. Cependant il fut convaincu de mauvaiſe foi ſur tous ceux qu'on examina, & on ne put en examiner que neuf. Sur le premier qui étoit de Scot, & le ſecond de Durand, le chancelier prononça, de l'avis de tous les aſſiſtans, que Dupleſſis avoit pris l'objection pour la réponſe. Sur le troiſiéme & quatriéme de ſaint Chryſoſtôme, & cinquiéme de ſaint Jérôme, qu'il avoit omis des mots eſſentiels. Sur le ſixiéme, qu'il ne ſe trouvoit point du tout dans S. Cyrille. Sur le ſeptiéme, tiré du code, qu'il étoit véritablement de Crinitus, mais que Crinitus avoit falſifié le texte du code. Sur le huitiéme qui en renfermoit deux de S. Bernard, que Dupleſſis avoit dû les ſéparer, ou du moins mettre entre deux un, &c. Sur le neuviéme de Théodoret, qu'il étoit tronqué, & qu'on y avoit pris le mot d'idoles, pour celui d'images. Il n'y eut que cette ſeule conférence. Dupleſſis-Mornay s'étant trouvé malade le lendemain, & s'en étant allé à Saumur quelques jours après, ſans prendre congé du roi, Freſne Canaye, l'un des

d'œuvre, & que j'envoyai auſſi-tôt à M. d'Evreux qui étoit alors dans ſon diocèſe.

---

commiſſaires, & ſainte Marie du Mont, autre Proteſtant diſtingué, ſe convertirent peu de tems après cette diſpute. Henri IV y prit lui-même quelquefois la parole. Dupleſſis prétendoit prouver, par l'autorité de ſaint Cyrille, que les chrétiens n'étoient point dans l'uſage d'adorer la croix, & cependant il allégua le reproche que l'Empereur Julien faiſoit aux chrétiens de l'adorer. « Il n'eſt » pas vraiſemblable, reprit ce prince, que Julien » l'apoſtat eût reproché aux chrétiens qu'ils ado- » roient la croix, s'ils ne l'euſſent adorée en effet, » autrement il ſe fût fait moquer de lui «. Ce fut lui auſſi qui dit que du moins on devoit avoir mis un &c. dans le paſſage de S. Bernard.

Un catholique ayant fait remarquer à un calviniſte, que du Perron avait déjà gagné pluſieurs paſſages ſur Dupleſſis. » N'importe, répondit le » proteſtant, pourvu que celui de Saumur lui » demeure «. *Matthieu*, *ibid.* Ce fait, qui eſt rapporté de la même maniere dans pluſieurs livres dogmatiques, eſt généralement atteſté par tous nos bons hiſtoriens, & par ceux mêmes qui traitent le plus favorablement les proteſtans. M. de Thou, *liv.* 123, *p.* 843. Et cet écrivain étoit un des commiſſaires. Matthieu, *ibid.* Chronologie Septénaire, *pag.* 123 *& ſuiv.* Supplément au Journal de Henri IV, *tom.* 2, *pag.* 51 *& ſuiv.* vol. 8778. Mſſ. de la bibliotheque du roi. Le grain & pluſieurs autres, où l'on voit tout le détail de cette diſpute. On ne doit donc ajouter aucune foi à la maniere dont elle eſt rapportée dans la vie de Dupleſſis, *liv.* 2, *p.* 269.

La

La différence de religion n'a jamais détruit les ſentimens d'amitié & de reconnoiſſance que ce prélat a toujours eus pour moi; ni ceux d'eſtime, d'affection & de vénération, que j'ai toujours conſervés pour ſon mérite, pour ſes talens, & même pour la qualité qu'il portoit, de mon évêque : nos lettres réciproques étoient écrites ſur ce ton. Je fus fort ſurpris de lire dans la réponſe qu'il me fit au ſujet du livre que je lui envoyois, que les erreurs & les fauſſetés s'y ſuivoient de près, qu'il auroit fallu le cenſurer d'un bout à l'autre. « Non que je veuille accuſer M. Dupleſſis » de mauvaiſe foi, ajoutoit l'évêque » d'Evreux, avec autant de modération » pour ſon adverſaire, que de politeſſe » pour moi; mais je plains ſon malheur, » de s'être fié aux rapſodies des compila- » teurs qui l'ont mal ſervi ». Le reſte de ſa lettre ne contenoit que des complimens ſur la charge de grand-maître dont je venois d'être pourvu, & des aſſurances de la joie qu'il reſſentiroit, « s'il me » voyoit, diſoit-il, obéir aux canons de » l'Egliſe, moi qui commandois aux ca- » nons de la France »,

Je n'ai jamais eu de Dupleſſis toute la bonne opinion dont je voyos tous mes confreres prévenus; & j'aurois été fort

fâché de cautionner l'exactitude de ces gros volumes, qu'il faiſoit ſuivre de ſi près; car celui de l'euchariſtie avoit été précédé d'un autre traité ſur l'Egliſe. Pour bien écrire (*a*), ſur ces matieres ſur-tout, il faut long-tems penſer. C'eſt ce que je répondois à l'évêque d'Evreux; mais je lui marquois en même-tems que je ne pouvois croire que le livre de Dupleſſis ne fût, comme il me le ſoutenoit, qu'un tiſſu de fautes. J'avertis du Perron, dès ce tems-là, que ce ſeroit entr'eux le ſujet d'une grande diſpute; parceque Dupleſſis ne laiſſeroit pas ſa réponſe & ſes accuſations ſans replique. C'eſt auſſi tout ce que ma lettre renfermoit de ſérieux: les complimens, les louanges, & une invitation de venir viſiter mon domicile, rempliſſoient le reſte, & ne méritent pas d'être rapportés (21)

Ce que j'avois prévu arriva, excepté que je ne m'étois attendu qu'à une diſpute par écrit, & non à une diſpute publique. Je voulus interpoſer l'autorité du roi, pour empêcher les deux champions d'en

(*a*) En 1577.

(21) Voyez ces lettres dans l'original, *tom.* 2, *part.* 1, *pag.* 23.

venir juſques-là. Dupleſſis fut le plus opiniatre (22), & perſiſta à meſurer ſes armes avec celles de M. l'évêque d'Evreux. La choſe ſe paſſa, ainſi qu'un chacun ſait. Dupleſſis ſe défendit à faire pitié, & en ſortit à ſa honte. Le roi, qui avoit voulu honorer ce défi de ſa préſence, donna mille louanges à l'eſprit & à l'érudition de M. d'Evreux. » Que vous ſemble » de votre pape « ? me dit Henri, pendant la diſpute; car Dupleſſis étoit parmi les proteſtans, ce qu'eſt le pape parmi les catholiques. « Il me ſemble, Sire, lui ré» pondis-je, qu'il eſt plus pape que vous » ne penſez, puiſque dans ce moment il » donne le bonnet rouge à M. d'Evreux. » Si notre religion n'avoit pas de meilleur » fondement que ſes jambes & ſes bras en » croix, je la quitterois dans l'inſtant «.

C'eſt à cette occaſion que S. M. écrivant au duc d'Epernon, lui manda que le diocèſe d'Evreux avoit vaincu celui de Saumur; que c'étoit un des plus grands

(22) Monſieur, dit Dupleſſis à M. de Roſny: » mon livre eſt mon enfant; je le défendrai bien; » je vous prie de me laiſſer faire, & de ne vous » en mêler point; car vous ne l'avez pas nourri ». *P. Matthieu, tom. 2, liv. 2, pag.* 340.

coups pour l'Egliſe de Dieu, qui ſe fût fait depuis long-tems ; qu'en procédant de cette maniere, on rameneroit plus de proteſtans à l'Egliſe, qu'on ne feroit en cinquante ans par la violence. Cette lettre, dont le tour n'étoit pas moins ſingulier, que le choix que Henri faiſoit du duc d'Epernon pour la lui adreſſer, fit autant de bruit que la diſpute même, lorſqu'elle eût été rendue publique ; ce qui ne pouvoit manquer d'arriver, étant en de pareilles mains. Les uns diſoient que ce prince ne l'avoit écrite que pour détruire pluſieurs ſoupçons que ſa converſion n'empêchoit pas qu'on ne conçût tous les jours contre ſa catholicité, & qui donnoient lieu aux jéſuites d'en parler peu avantageuſement dans les lettres qu'ils écrivoient à Rome. Les autres s'imaginant que cette lettre avoit un ſens plus caché que celui qu'elle paroiſſoit offrir d'abord, ſoutenoient que le roi n'avoit eu en vue que de perſuader, ſoit l'Eſpagne, ſoit les calviniſtes, qu'on ne faiſoit que d'inutiles efforts pour porter le conſeil de France à agir contr'eux par des voies violentes & ſanguinaires.

Le mois de Juin vint ſans que M. de Savoie ſe fût mis en peine de ſatisfaire à ſon engagement ; & S. M. commença à

voir clairement qu'elle n'en obtiendroit rien que par la force. Mais outre les perſuaſions des courtiſans, qui ſembloient avoir tous vendu leur voix au duc de Savoie, ce prince étoit alors retenu par un obſtacle bien plus fort; c'eſt ſon attachement à ſa nouvelle maîtreſſe, à laquelle il avoit fait prendre le titre de marquiſe de Verneuil. Il ne pouvoit plus ſonger à la quitter; & j'ai quelque confuſion de dire qu'après que je l'eus enfin engagé, à force d'inſtances, à prendre la route de Lyon, il délibéra s'il ne la meneroit point avec lui: à quoi il fut encore pouſſé par les flatteurs de la cour (23). Elle étoit devenue groſſe; & dans la conjoncture du billet qu'elle avoit entre ſes mains, la choſe devint doublement intéreſſante pour Henri. Le ciel vint encore à ſon ſecours. Le tonnerre entra dans la chambre de madame de Verneuil pendant un orage violent; & la frayeur qu'elle eut

(23) Elle vint en effet le trouver à Saint André de La-Coſſe. Baſſompierre, qui étoit avec Henri IV, dit que les deux amans ſe brouillerent au premier abord; mais que s'étant raccommodés, ce prince mena ſa maîtreſſe à Grenoble, où il demeura avec elle ſept ou huit jours, & enſuite à Chambery. *tom. I, pag. 86 & ſuiv.*

de le voir passer par-dessous son lit, la fit accoucher d'un enfant mort. Le roi apprit cet accident à Moulins, où il s'étoit avancé, & d'où il jettoit tristement les yeux sur l'endroit où il laissoit sa maîtresse. Il fit quelques réflexions qui le rendirent à lui-même ; & il continua sa route vers Lyon, où ses troupes avoient ordre de le joindre.

Je devois faire la même chose, aussi-tôt que j'aurois achevé de mettre ordre aux affaires du gouvernement, & assuré les fonds & les autres moyens de faire la guerre. Je n'avois pas attendu pour cela le moment de l'exécution. J'avois écrit à tous les receveurs généraux que S. M. leur défendoit d'acquitter d'autres assignations que celles qu'ils verroient expédiées pour les garnisons des frontieres, & pour le paiement des gens de guerre ; parce que toutes les autres seroient payées directement au trésor royal, où je leur enjoignis de faire voiturer incessamment tous leurs deniers. Je défendis aux payeurs des rentes d'en acquitter aucunes, jusqu'à nouvel ordre ; & cela, afin qu'ils n'en payassent point, à leur ordinaire, qui avoient été amorties, ou créées sans argent. Je fis faire une levée de milice, que j'aimai mieux qu'on incorporât dans les anciens

corps, que d'en compoſer de nouveaux régimens. J'apportai des ſoins encore plus particuliers pour l'artillerie. J'expédiai un ordre aux lieutenans d'artillerie du Lyonnois & du Dauphiné, & aux commiſſaires d'artillerie de la Bourgogne, de la Provence & du Languedoc, de raſſembler toutes leurs meilleures piéces, de fabriquer un nombre d'affûts & de boulets proportionné, & de faire tranſporter le tout avec les poudres & autres proviſions, à Lyon & à Grenoble. Je m'étois même tranſporté à Lyon, dans la crainte que mes ordres n'euſſent pas été exécutés, & j'en revins en trois jours.

Je donnai les mêmes ordres dans les autres provinces. Je fis marché à Paris avec des voituriers, pour rendre à Lyon dans quinze jours trois millions trois cens milliers peſant, ſans expliquer quelle eſpece de marchandiſe; & ils s'y obligerent devant notaire. Ils furent bien ſurpris lorſqu'on leur délivra cette charge en vingt canons, ſix mille boulets, & autres uſtenſiles d'artillerie peu portatifs. Ils prétendirent que des pieces ſi lourdes ne pouvoient paſſer pour marchandiſe de tranſport; mais les ayant menacés de faire ſaiſir leurs charrettes & leurs chevaux, & eux-mêmes, ne voulant pas

perdre les frais qu'ils avoient déjà faits ; ils se déterminerent à faire ce qu'on leur demandoit, & j'eus le plaisir de voir arriver tout cela à Lyon en seize jours ; au lieu que par les voies ordinaires, il auroit fallu deux ou trois mois, & une dépense infinie pour faire ce transport.

On douta toujours que le roi se portât sérieusement à recommencer la guerre, jusqu'à ce qu'on vît S. M. prendre elle-même sa route du côté des monts. Le chancelier de Bellievre, qui l'en avoit toujours dissuadé fortement, voyant que mon avis l'emportoit, vint me trouver, pour me faire goûter, s'il étoit possible, les raisons qu'il avoit de ne pas l'approuver. Je ne le regardois pas comme un de ceux avec lesquels il étoit inutile d'entrer en explication ; sa sincérité se montra encore dans la maniere dont il me parla, & par les réflexions dont son esprit me parut agité. L'état de la France, pour laquelle toute guerre, quelle qu'elle fût, ne pouvoit être que ruineuse ; l'honneur du roi, intéressé à maintenir un ouvrage aussi solide que la paix de Vervins ; le reproche d'infraction, auquel il s'exposoit ; la crainte d'avoir sur les bras tous les alliés du duc de Savoie, contre lesquels on n'avoit à opposer qu'une armée

assez bien pourvue d'artillerie à la vérité, mais de six ou sept mille hommes d'infanterie seulement, avec douze ou quinze cens hommes de cavalerie (ainsi le croyoit Bellievre), & manquant outre cela de tous les vivres & provisions nécessaires : voilà à quoi se réduisirent les objections du chancelier.

Je crois qu'on n'a rien vu dans ces Mémoires, non plus que dans toute la conduite de ma vie, sur-tout depuis que j'ai été appellé au gouvernement des affaires publiques, qui me mette dans la nécessité de justifier un penchant trop marqué pour la guerre. S'il paroît à quelqu'un qu'en cette occasion j'ai agi contre mes maximes, c'est qu'en effet, il n'y a aucune maxime, quelque générale qu'elle soit, qui puisse répondre à tous les cas ; & qu'en supposant, comme je le crois, que la guerre est toujours un mal, il est aussi vrai que souvent c'est un mal nécessaire, & même indispensable, lorsqu'on ne peut faire valoir que par elle des droits auxquels il y auroit de la lâcheté à renoncer ; comme il est vrai encore que la générosité & la douceur, qui sont deux des principales qualités des souverains employées contre les regles de la prudence, ne doivent passer que pour man-

que de conduite, & pour une véritable foibleſſe.

A cette réponſe générale, je joignis, en parlant à M. de Belliévre, les raiſons particulieres à la guerre préſente. Je fis voir au chancelier qu'il s'allarmoit aſſez mal-à-propos. Le roi d'Eſpagne étoit le ſeul allié redoutable qu'on auroit pu appréhender qu'il ne ſe joignît au duc de Savoie. Mais qu'on faſſe attention que le roi d'Eſpagne régnant, n'étoit qu'un jeune homme ſans expérience, ni talens pour la guerre; aſſez occupé à réduire ſes propres ſujets; livré à un miniſtre, tout auſſi éloigné de la guerre, & par ſon caractere, & par l'envie de s'approprier tout l'argent que la guerre auroit conſommé; enfin, auſſi mécontent lui-même du duc de Savoie, qûe convaincu avec toute l'Europe, que le roi redemandoit ici ſon propre bien. Je crois qu'alors l'idée qu'on aura de cette guerre, ſera celle d'un pur différend entre le roi de France & le duc de Savoie, ou plutôt d'un entêtement de celui-ci, fondé ſur une mauvaiſe préſomption & ſur les brigues pratiquées en ſa faveur dans le conſeil de France. Cela ſuppoſé, le ſuccès de cette guerre dépendoit de la promptitude avec laquelle on la pourſuivroit.

Je soutins au chancelier, qu'avec quatre mille hommes le roi avanceroit plus ses affaires cette année, qu'avec trente mille l'année suivante. Mais je ne laissai pas de lui faire toucher au doigt, que S. M. n'étoit pas aussi dépourvue qu'il se l'étoit imaginé; & du moins qu'elle ne manqueroit d'aucune des deux choses qu'il tomboit à ma charge de fournir, l'argent & l'artillerie. Belliévre ne se rendit point; au contraire, il me parut se retirer avec chagrin. L'événement justifia de quel côté étoient les meilleures raisons.

Le duc de Savoie voyant, contre son attente, une armée françoise (24) prête à lui tomber sur les bras, eut recours à ses artifices ordinaires, pour laisser venir du moins l'hyver, avant qu'on eût commencé aucun acte d'hostilité. Il envoya députés sur députés vers S. M. à Lyon. Tantôt il paroissoit vouloir exécuter sincérement les conventions, tantôt il les éludoit par les raisons les plus spécieuses,

(24) Il se rassuroit, dit-on, sur je ne sais quelles prédictions d'astrologues, qui avoient avancé qu'au mois d'Août il n'y auroit point de roi en France. » Ce qui se trouva fort vrai, dit Péréfixe, parce » qu'en ce tems-là il étoit victorieux au milieu de » la Savoie «.

& quelquefois il y ſubſtituoit de nouveaux projets d'un avantage viſible pour S. M. Il trompa encore ſi bien ce prince, que Henri, croyant de bonne foi qu'il ne paſſeroit pas Lyon, s'y arrêta beaucoup plus long-tems qu'il n'auroit dû. Tant que je fus dans cette ville auprès de Henri, je le prévins contre les ruſes de M. de Savoie; mais ſi-tôt que j'en fus parti pour revenir à Paris, comme je l'ai dit, accélérer les préparatifs de la guerre, le duc de Savoie en impoſa ſi bien à S. M. par ſa feinte ſincérité, qu'elle m'écrivit de ſuſpendre mon travail, parce que tout étoit accommodé.

En effet le duc de Savoie avoit accordé tout ce qu'on lui demandoit; mais de parole ſeulement, afin de gagner du tems: & il avoit propoſé qu'on ſe donnât des ôtages, manége fort propre à reculer l'exécution d'une parole, par le tems qu'il faut à les nommer & à les envoyer. J'écrivis au roi tout ce que je penſois de ce prétendu accommodement; & ſans crainte de déſobéir à ſes ordres, je fis avancer mes munitions de guerre (25),

(25) P. Matthieu dans le détail qu'il fait de cette expédition de Savoie, donne en différens

& je vins à Montargis, d'où j'envoyois mes bagages par la Loire, comptant prendre moi-même la poſte. Je reçus en cet endroit une lettre du roi, qui ne contenoit que ces deux mots : « Vous » avez bien deviné; M. de Savoie ſe » moque de nous : venez en diligence, » & n'oubliez rien de ce qui eſt néceſſaire » pour lui faire ſentir ſa perfidie «.

Une autre lettre que m'écrivoit Villeroy, m'inſtruiſit plus particuliérement de tout ce qui s'étoit paſſé en dernier lieu. Le roi avoit fait venir Roncas, qui ſe tira ſi mal de l'explication que S. M. eut avec lui, que ce prince ayant voulu qu'il s'engageât de maniere à ne plus laiſſer de ſubterfuge, le député Savoyard ſe trahit enfin par ſes équivoques; ce qui mit le roi dans une telle colere, que ſans vouloir l'entendre davantage, il avoit pris ſur le champ ſa route vers Chambéry : c'eſt de cet endroit qu'étoit daté le billet que je venois de recevoir. S. M. s'imagina que cette ville ſe rendroit à ſon

---

endroits de grandes louanges au duc de Sully, & fait honneur en grande partie du ſuccès de cette campagne, *tom.* 2, *liv.* 2, *pag.* 352, 361, 365, &c.

approche, & ne lui donneroit point la peine d'y mettre le ſiége, en quoi elle fut trompée.

Le roi employa ce tems à travailler à ſon mariage avec la princeſſe Marie de Médicis; & cette négociation, qui ne pouvoit que faire fort grand plaiſir au pape, ne fut pas utile à S. M. pour empêcher le ſaint pere de s'intéreſſer pour le duc de Savoie. D'Alincourt, qui étoit celui que S. M. avoit envoyé à Rome pour ce ſujet, obtint tout ce qu'il demandoit. Le mariage fut arrêté, & il ne s'agit plus que d'envoyer à Florence une perſonne qui pût l'accomplir par procureur. Belle-Garde ſollicita fort cet honneur; mais il ne put obtenir que d'être porteur de la procuration, qui le déféroit au duc de Florence.

Pendant que cette cérémonie s'exécutoit à Florence (26), Henri croyoit ne devoir paroître occupé que de ballets, de comédies & de fêtes; mais il n'en faiſoit pas moins ſoigneuſement tout le plan de la campagne.

---

(26) Voyez-en le détail dans la Chronologie Septénaire, *année* 1600.

Il chargea Leſdiguieres de reconnoître exactement le château de Montmélian ; & ſur ſon rapport, qu'avec vingt piéces de canon, & vingt mille coups à tirer, on pouvoit en venir à bout, il réſolut de l'attaquer. Il fit auſſi reconnoître celui de Bourg-en-Breſſe, par Vienne & Caſtenet, qui étoient à moi ; & leur rapport ayant auſſi été qu'on pouvoit s'en emparer, il fut réſolu qu'on chercheroit à ſe rendre maître de ces deux villes, par le moyen du pétard, & dans une même nuit, en attendant le tems propre à aſſiéger en forme les deux citadelles. Le maréchal de Biron, que S. M. en chargea, donna l'expédition de Montmélian à Créqui, & réſerva pour lui celle de Bourg.

Le roi avoit choiſi, ſans le ſavoir, celui de tous ſes officiers généraux, le moins propre à faire réuſſir cette entrepriſe. Biron étoit dès ce tems là, engagé fort avant avec M. de Savoie ; on croit même que ſon traité pouvoit bien être du moins ébauché. Il fit avertir Bouvens, gouverneur de Bourg, de ſe tenir ſur ſes gardes, & lui marqua la nuit & l'heure où l'on comptoit le ſurprendre. Tout ceci a été prouvé depuis ; mais ce qui eſt ſingulier, c'eſt que cette trahiſon n'empêcha

pas la prise de Bourg, & dans la même nuit où elle avoit été résolue.

Bouvens communiqua à la garnison & aux habitans de Bourg, l'avis qu'il venoit de recevoir ; les exhorta à se bien défendre ; alluma de grands feux ; doubla, tripla même les corps-de-garde ; enfin, prit pour la nuit de l'attaque toutes les précautions possibles, jusqu'à faire lui-même sentinelle. Tout le monde attendoit avec une véritable impatience l'heure de minuit, qui étoit marquée dans le billet, & qui devoit être effectivement celle de l'attaque. Cependant il arriva que le maréchal de Biron, qui étoit lui-même à la tête de ses troupes, soit pour donner plus de tems au gouverneur, soit pour faire manquer l'entreprise, ou enfin par un pur hasard, prit un détour si long, qu'au lieu de minuit, il étoit le point du jour, lorsqu'il parut devant Bourg. Il voulut alors persuader aux officiers qu'ils devoient remettre la chose à une autre fois, l'heure étant indue pour ces sortes de coups, & plusieurs de ces officiers joignirent leurs raisons aux siennes ; mais cet avis fut si bien combattu par Saint-Angel, Chambaret, Lostange, Vienne, & sur-tout par Castenet qui s'étoit fait

fort d'y attacher le pétard en plein jour, quand mêmes les baſtions ſeroient garnis, & encore par Boëſſe (*b*), à qui S. M. en avoit promis le gouvernement, que Biron y conſentit, pour ne pas paſſer pour timide, & croyant d'ailleurs que ce deſſein alloit bientôt être déconcerté.

Il en arriva tout autrement. La garniſon & les bourgeois ayant veillé juſqu'à deux, trois, enfin quatre heures, crurent ou que l'entrepriſe avoit échoué, ou qu'elle n'avoit été qu'imaginaire. Ils allerent déjeûner, & ſe coucher, lorſqu'ils virent le jour prêt à paroître, & laiſſerent le ſoin de garder les murailles à quelques ſentinelles, qui étant accablées de ſommeil, s'en acquitterent fort mal. Caſtenet, avec trois hommes de confiance que je lui avois donnés, s'étant avancé juſques ſur la contreſcarpe, ayant chacun un pétard à la main, & ſuivis de douze hommes ſeulement bien armés, & d'une bravoure éprouvée; la ſentinelle cria, qui va là? Caſtenet, répondit, comme je l'avois inſtruit, que c'étoient des amis de la ville, qui venoient avertir le gouverneur que des gens de guerre avoient

(*b*) Pierre Eſcodeca, ou Eſcoudaca de Boëſſe.

paru à deux mille pas, & s'en étoient retournés. Il ajouta qu'il avoit pluſieurs choſes à dire à M. de Bouvens de la part de M. le duc de Savoie; & dit à ce ſoldat qu'il allât l'avertir de lui faire ouvrir la porte. La ſentinelle quitta ſon poſte pour s'en aller chez le gouverneur. Caſtenet ne perd point de tems; il s'avance juſqu'à la porte, poſe ſon pétard qui emporte le pont-levis, & fait une bréche par laquelle les douze hommes entrent promptement, à la faveur de courtes échelles, les foſſés n'étant pas fort profonds, & après eux tout le reſte de l'armée. Tout ceci fut ſi rapide, que la ville ſe trouva pleine en un moment, & que Bouvens n'eut que le tems de ſe retirer précipitamment avec ſa garniſon dans la citadelle.

La ville de Montmélian (27) fut priſe de la même maniere, & S. M. fit inveſtir Chambéry. Les bourgeois effrayés ne parlerent point de défendre la ville, & ſe retrancherent dans le château, où ils firent d'abord fort bonne contenance.

---

(27) Conſultez encore ſur toutes ces expéditions militaires De-Thou, Matthieu, & la Chronologie Septénaire, *année* 1600. Il y eſt parlé avec éloge de M. de Sully. Voyez auſſi le premier tome des Mémoires de Baſſompierre.

Cependant ils demanderent dès le lendemain à capituler, intimidés par une batterie de huit pieces de canon, dont ils n'oserent attendre l'effet. Il ne s'y commit pas la moindre violence, par l'ordre qu'y mit S. M. Les dames Françoises qui avoient suivis leurs maris, s'établirent à Chambéry; & dès le lendemain de la reddition, mon épouse donna chez son hôtesse un bal aux dames les plus distinguées de la ville, où tout se passa avec la même gaieté, que si Chambéry n'eût point changé de maître.

Le roi me renvoya après cela à Lyon, pour donner ordre à l'entretien & au transport de l'artillerie, & m'ordonna de visiter pendant ce voyage, les citadelles de Sainte Catherine, de Seissel, de Pierre-Châtel, de Cluse, & les autres places de la Bresse, particulierement le château de Bourg. Il me manda encore de faire provision de gabions de trois pieds de haut, & de neuf de large; sur quoi je lui répondis que de pareils gabions n'étoient propres au plus qu'à faire un parquet pour des moutons achetés dans la Tarantaise. Il alla de son côté se saisir pendant ce tems-là de Conflans, Miolens, Montiers, Saint-Jacome, Saint-Jean de Morienne & Saint-Michel: aucune de ces places ne

tint devant le canon. La priſe de Miolens rendit la liberté à un homme, qui y étoit détenu dans les priſons depuis quinze ans. Feugeres me l'amena, à cauſe de la ſingularité d'une prédiction qui avoit été faite à cet homme, ſur la durée de ſa captivité & ſur la main qui l'en délivreroit, laquelle ſe trouva exactement vérifiée.

Je partis de Lyon pour exécuter (c) la commiſſion que S. M. m'avoit donnée. Je vins dîner à Villars, & coucher à Bourg, où je fus bien reçu & bien traité par le maréchal de Biron. Quand il eut ſu que je venois viſiter la citadelle, il fit tout ce qu'il put pour m'en détourner, en me repréſentant que c'étoit m'expoſer à un péril évident. Il avoit raiſon : l'entrepriſe ſe trouva très-hazardeuſe ; mais c'eſt parce que ce maréchal n'ayant pu m'empêcher d'exécuter mon deſſein, il en avoit ſi bien inſtruit les ennemis (je ne puis me perſuader le contraire) que par-tout où je me préſentois, je me trouvois vis-à vis d'une batterie. Cela n'empêcha pas que je n'y demeuraſſe nuit & jour, juſqu'à ce que j'euſſe fait toutes mes obſervations.

(c) Dans la haute Breſſe.

Biron, qui s'étoit peut-être attendu que je porterois la peine de ma curioſité, voyant qu'il ne m'en étoit rien arrivé, me dreſſa d'autres embûches. Le jour que je devois partir de Bourg pour retourner à Lyon, je reçus avis qu'un parti de deux cens hommes des ennemis venoit d'arriver à un château proche de l'endroit où devoit être ma couchée pour ce jour-là. J'en parlai à Biron, qui, bien éloigné alors de cette crainte ſi obligeante pour moi qu'il m'avoit marquée, traita l'avis de ridicule. Il ne fit par-là qu'augmenter mes ſoupçons. Je lui demandai une eſcorte de ſoldats : il s'en défendit ; puis il me dit qu'il alloit donner ce ſoin à ſes propres gardes ; mais il leur ordonna ſecrettement de revenir, & de me laiſſer à Villars ; ce qu'ils ſe mirent en devoir d'exécuter, malgré mes prieres, ſi-tôt que j'eus mis pied à terre à Villars, & que mes mulets eurent été déchargés. L'affectation de ce procédé me parut viſible. Je fis recharger mes mulets, fis encore environ quatre lieues, & ne m'arrêtai qu'à Vimy, où je me crus en ſûreté. Le doute que j'avois que Biron avoit entrepris de me livrer au duc de Savoie, ſe changea alors en certitude. Trois heures après que je fus parti de Villars, les deux cens hommes

vinrent fondre ſur la maiſon où ils croyoient que j'étois, & parurent très-fâchés d'avoir manqué leur coup.

Un courrier de S. M. m'attendoit à Lyon, pour me demander un équipage d'artillerie avec lequel on put forcer Conflans, la ſeule des petites villes qu'avoit attaqué le roi, qui lui eût réſiſté, mais qui ſe rendit à l'approche du canon. Le roi, que j'allai trouver à Saint-Pierre d'Albigny, me dit qu'il craignoit de ne pas venir ſi aiſément à bout de Charbonnieres & du chateau de Montmélian; & il paroiſſoit faire difficulté d'en entreprendre le ſiége aux approches de l'hyver. J'aſſurai S. M. qu'au lieu de cinq mois qu'il jugeoit que pourroit durer le ſiége de Montmélian, il ſeroit fait en autant de ſemaines, pourvu que les travaux fuſſent toujours pouſſés pendant ce tems-là avec la même ardeur. Le roi n'ajouta aucune foi à mes paroles; il dit même à mon frere & à La Varenne, après que je me fus retiré, que mes envieux tiroient avantage de la préſomption qui paroiſſoit dans mes diſcours. J'étois pourtant certain de ne rien avancer légerement, par l'attention que j'avois apportée à obſerver les endroits foibles de ce château, qui apparemment avoient échappé aux autres.

Le roi ayant laiſſé le lendemain ſon armée à mon commandement, pour faire un tour à Grenoble, j'employai ce tems, non plus à obſerver Montmélian, ſous le canon duquel nous étions, mais à faire le plan de tous ſes dehors, & de la diſpoſition des batteries avec leſquelles je comptois emporter ce fort. Enſuite je vins trouver le prince à Grenoble, où il étoit ſans ceſſe à délibérer avec ſon conſeil ſur cette entrepriſe, qu'il m'avoit formellement défendu de commencer en ſon abſence. J'inſiſtai de nouveau, & je trouvai toujours les mêmes oppoſitions. Je ne ſais ſi c'eſt par inimitié pour moi que le comte de Soiſſons, le duc d'Epernon, la Guiche & tant d'autres, ſe montroient ſi déraiſonnables, ou bien ſi c'étoit par attachement à M. de Savoie. Il n'y eut de tout le conſeil, que MM. de Leſdiguiéres & de Créqui qui furent de mon opinion. Je jettai ſur la table le plan que je venois de faire, & je ſortis en diſant, que pendant qu'on acheveroit de délibérer ſur Montmélian, j'allois toujours tout diſpoſer à le prendre, & cependant attaquer Charbonnieres; que l'exemple de ce fort, pour lequel je ne demandois que huit jours, apprendroit peut-être ce qu'on pouvoit faire de Montmélian.

Je vins en effet mettre le siége devant Charbonnieres, où j'essuyai des fatigues incroyables. La premiere difficulté fut de faire approcher du canon à la portée de la place. Le seul chemin qui y conduit est extrêmement étroit, bordé d'un côté par la riviere d'Arc, dont toute la rive est coupée de droit fil, & de l'autre par des roches impratiquables. On pouvoit à peine faire une lieue par jour, parce qu'à tout moment on étoit obligé de dételer le canon, une des roues portant presque toujours à faux sur le précipice. On m'avoit du moins assuré d'un tems favorable, parce qu'il est presque toujours beau dans ce climat pendant l'automne; cependant il survint des pluies si fortes, & de si grands débordemens, que les huit jours que j'avois assuré suffire pour s'emparer de la place, avoient presque été consumés en voitures seulement; c'est l'excuse que j'apportai dans le conseil, contre la remarque maligne que M. le comte de Soissons & les autres ne manquerent pas d'y faire sur la promesse que j'avois faite. Le roi, qui me regardoit dans ce moment, appercevant que j'avois le visage entiérement couvert de boutons & de rougeurs, accourut; & après m'avoir déboutonné, il s'écria en regardant mon

cou

cou & ma poitrine : « Ah! mon ami, » vous êtes perdu ». Il fit appeller du Laurens (28), qui, après avoir examiné ces puſtules, dit qu'une ſaignée & un peu de ménagement les diſſiperoit. Ce n'étoit qu'une ébullition de ſang, pour avoir travaillé, ſué, & m'être refroidi après avoir été pénétré par la pluie, & que je ne ſentois pas moi-même. Je me fis ſaigner ſi-tôt que je fus arrivé à Semoi, qui étoit mon quartier. Le roi prit le ſien à la Rochette, d'où il m'envoya le lendemain Thermes ſavoir l'état de ma ſanté, & fut fort ſurpris lorſque Thermes lui rapporta qu'il m'avoit trouvé à cheval, viſitant mes batteries.

Avant que de les dreſſer, je voulus reconnoître la place encore plus exactement, en commençant par Aiguebelle ; c'eſt ainſi qu'on nomme la petite ville qui eſt au pied du fort. Il me ſembla que j'étois reconnu par-tout, & que tout conſpiroit contre moi, tant j'eſſuyois de décharges dès que j'oſois ſeulement me montrer. Le roc ſur lequel Charbonnieres eſt ſitué, me parut comme inacceſſible de tous côtés, & ſans aucune

(28) André du Laurens, médecin du roi.

priſe pour le canon. J'en fus véritablement affligé; cependant à force d'examiner, je crus remarquer un endroit où ce qui paroiſſoit par dehors un roc naturel, pouvoit bien n'être qu'un remplage de terre recouvert de gazon. Je modérai la joie de cette découverte juſqu'à ce que la nuit m'eût donné les moyens de m'en aſſurer. J'approchai fort près du mur, à la faveur des ténèbres; & ce fut avec un véritable tranſport de joie, qu'en ſondant le terrein avec ma pique; je trouvai qu'elle avançoit tout autant que je voulois, & que ce baſtion étoit tel que je l'avois jugé. Je ne balançai plus par quel côté je ferois battre le fort, & il ne fut plus beſoin que de trouver dans la campagne un endroit propre à aſſeoir ces batteries : car tous les environs de Charbonnieres ſont à la vérité couverts de montagnes qui commandent la place, mais ſi eſcarpées, qu'un homme à pied a bien de la peine à y monter. Je me mis encore à ramper le long de ces montagnes qui me parurent en effet horribles & inabordables au canon, excepté une ſeule, ſur le penchant de laquelle je vis un chemin où il y avoit quelqu'apparence qu'à force de bras on pourroit guinder quelques pieces de canon. Le malheur eſt que ce chemin unique

débouchoit dans un autre, qui paſſoit ſi près du fort, qu'on pouvoit y atteindre avec des pierres.

Ce fut un obſtacle de plus, mais qui ne me refroidit pas. Je choiſis deux cens François & autant de Suiſſes, à qui je promis chacun un écu, s'ils venoient à bout de monter par ce chemin ſix canons que je leur donnai, ſur la hauteur que je leur montrois. Je choiſis, pour cette manœuvre, une nuit fort noire. Je leur recommandai ſur-tout de faire le moins de bruit qu'ils pourroient; & pour empêcher les aſſiégés d'y faire attention, je fis avancer, par des chemins oppoſés, des chevaux & des charretiers, dont les cris & le claquement des fouets attirerent tout le feu des ennemis de ce côté, ſans aucun effet, parce que ces charretiers ne marchoient que bien couverts d'arbres, de gabions, & même de murailles. Cependant mes travailleurs échappoient aux aſſiégés étourdis de leur propre feu. J'avois nommé, pour veiller ſur cette extraordinaire voiture, & pour encourager mes gens, la Vallée (29), lieutenant d'artil-

(29) Michel de la Vallée Piquemouche, gouverneur de Comper.

lerie en Bretagne, avec quelques autres officiers. Il ſurvint une pluie ſi forte, que la vallée & les officiers laiſſerent leur poſte pour aller ſouper, & les ſoldats leur canon à moitié chemin. Je ſoupçonnai ce qui étoit arrivé; & ayant pris ce chemin, je les rencontrai comme ils ſe retiroient. Je les réprimandai ſévérement. Je les menaçai qu'ils n'auroient d'argent de trois mois. Enfin je les ramenai à l'heure même reprendre le collier. Ils s'attelerent, & le canon recommença à rouler. Je ne les abandonnai plus que quand je les vis hors de danger, ce qui n'arriva pas ſans quelque échec. Le retardement qu'ils avoient apporté, les fit découvrir ſur la fin: & il y en eut ſix de tués, & huit de bleſſés.

Je regagnai mon quartier pendant l'obſcurité, ſi trempé de pluie, & ſi couvert de boue, que je n'étois pas reconnoiſſable; mais d'ailleurs extrêmement ſatisfait d'avoir mis mes ſix pieces hors d'état d'être inſultées, quoiqu'elles ne fuſſent pas encore ſur le haut des rochers. Je dormis une heure. Je déjeûnai, enſuite je retournai pour finir ce travail. Je rencontrai la Vallée, qui, ne ſachant pas ce que j'avois fait, commença à ſe faire fête de l'ouvrage de la nuit. Le démenti que

je lui donnai, & les reproches dont je l'accablai, devoient le couvrir de confusion; mais c'étoit le plus intrépide menteur que j'ai jamais vu. » Quoi! vous y » avez été, me dit-il, sans perdre contenance; vraiment j'avoue que je suis un » sot. Oui vous l'êtes, lui répondis-je, » & pis encore; mais n'y retournez plus, » & réparez votre faute «. On ne doutoit point que les assiégés ne cherchassent à réparer leur surprise; cela n'empêcha pas qu'à neuf heures du matin, sans aucun secours de chevaux, & par les seuls bras de mes travailleurs, le canon n'arrivât enfin sur le haut du rocher, où j'avois fait provision pendant ce tems-là de gabions, de madriers, & de tout ce qui est nécessaire pour y faire des plates-formes.

Un dernier inconvénient, c'est que quand il fallut remplir les gabions, il ne se trouva point de terre à plus d'un demi-quart de lieue; tout ce qu'on pouvoit tirer de ce terrein ingrat, n'étoit que du pierrotage, dont on ne pouvoit pas même se servir pour former les embrasures & les plates-formes, sans risquer à faire estropier tout le monde. Les officiers qui, faute de ce secours si commun, se voyoient exposés à tout le feu de la place, vinrent

m'apprendre leur ſituation avec beaucoup d'effroi. Je leur dis, ſans faire ſemblant d'être ému, qu'ils commençaſſent toujours la paliſſade que j'avois ordonné qu'on fît le long du bord des rochers, en la faiſant fort haute & fort épaiſſe, pour dérober du moins aux ennemis la vue du canon qu'ils auroient pu démonter ; ce qui fut promptement exécuté, ces montagnes étant preſque toutes couvertes de bois. Pour ſuppléer au reſte, je fis abattre par les charpentiers & pionniers de l'armée, deux cens gros hêtres qui furent taillés en billots, les uns ronds, pour remplir les gabions, les autres quarrés, pour former ſolidement le logement des ſix pieces de canon ; & afin de cacher encore davantage aux ennemis leur derniere poſition, à quoi contribuoit beaucoup la paliſſade avec toute ſa ramée, j'avois fait percer ſur les deux côtés quantité d'embraſures gabionnées, ſur leſquelles les ennemis ne diſcontinuoient point de tirer ; & ils ignorerent l'endroit de la paliſſade où étoit l'artillerie, juſqu'au moment où tout ſe trouvant prêt de notre côté pour faire taire celle du fort, on devoit lever la paliſſade qui couvroit notre canon.

A deux heures après midi tout ce travail

étoit parfait, & S. M. vint le viſiter environ une heure après. Elle me marqua, en m'embraſſant, la ſatisfaction qu'elle en reſſentoit. Elle ne voyoit aucune difficulté à faire commencer en ce moment à battre; je lui fis comprendre qu'il étoit encore néceſſaire d'en impoſer aux aſſiégés, juſqu'à ce que la nuit fût venue. Ce prince ſe rendoit à mon avis; mais le comte de Soiſſons, d'Epernon, la Guiche & Villeroi qui le ſuivoient, lui ayant fait obſerver que ſon canon n'avoit pour objet qu'un roc vis-à-vis lequel il étoit inutile de perdre plus tems, Henri ſe rapprocha, & me dit qu'il vouloit qu'on tirât à l'heure même quelques volées de canon ſur le ravelin oppoſé. Je fis encore mes repréſentations, & peut-être avec un peu trop de chaleur. Il me fachoit beaucoup de voir un ouvrage qui m'avoit tant coûté, expoſé à être détruit par trop de précipitation. Ma réſiſtance mit en colere Henri, qui me commanda une ſeconde fois, & d'une maniere très-abſolue, de faire tout ce qu'il demandoit, en ajoutant même que j'oubliois qu'il étoit le maître. » Oui, » ſire, lui répondis-je auſſi-tôt, vous » êtes le maître, & vous allez être obéi, » quand je devrois tout gâter «. Je fis

renverſer la paliſſade, & donnai ordre qu'on tirât ; mais je ne voulus pas en être le témoin : je me retirai fort chagrin.

Comme le canon n'étoit pas pointé, tout le monde s'en mêla, & l'adreſſoit où bon lui ſembloit, ſans que perſonne atteignit au véritable endroit. Après une centaine de coups perdus, le roi envoya la Gueſle me chercher, pour ſe plaindre à moi du mauvais effet de mes batteries. Je répondis à la Gueſle, que je priois S. M. de m'excuſer ; mais que le ſoleil étant prêt à ſe coucher, il n'étoit plus tems de rien entreprendre. S. M. fit ceſſer de tirer ; & tout le monde s'étant retiré, je vins coucher au milieu de mes batteries, que je fis perfectionner tout le reſte de la nuit, malgré la pluie, qui continuoit en abondance. Les aſſiégés travailloient auſſi beaucoup de leur côté, & n'étoient pas ſans appréhenſion qu'on ne trouvât enfin l'endroit foible vers lequel ils portoient leur principale attention. J'en jugeois ainſi par les feux & les chandelles que je voyois allumés dans le fort. Je me contentai d'interrompre leur ſécurité par quelque coup de canon tiré de tems en tems.

A la pointe du jour il s'éleva un brouillard ſi épais, qu'à ſix heures on ne voyoit

pas le fort. Ce contre-tems me fâchoit, parce que toutes mes batteries étoient prêtes, & que je m'étois vanté la veille que je prendrois Charbonnieres dans la journée. Je m'imaginai que l'agitation de l'air causée par le canon, dissiperoit peut-être le brouillard. J'en fis tirer quelques volées à coup perdu. Soit hazard, ou effet naturel, ce que je n'avois proposé que par jeu, réussit au-delà de mon espérance. Tout le reste de l'artillerie n'eut pas plutôt répondu au canon de dessus la montagne, que le brouillard disparut. Ce qui avoit occupé les assiégés toute la nuit, étoit l'établissement d'une batterie de quatre pieces de canon, vis-à-vis les six miennes, que l'imprudence de la veille leur avoit découvertes, & qu'ils chercherent à démonter en ce moment. Je compris qu'il ne leur en falloit pas laisser le tems. Je fis pointer une piece, qui donnant droit dans leur embrasure, rendit inutiles deux de leurs quatre canons, tua un canonier, & en blessa deux autres; mais cela n'arriva qu'après que leur charge eut tué de notre côté six canoniers & deux pionniers, blessé deux commissaires d'artillerie, & douze autres personnes, & enfin rendu inutiles deux de nos pieces, jusqu'à ce qu'on les eût délogées de-là.

Le roi accourut au bruit ſur les neuf heures, & fit apporter ſon dîner dans un endroit que j'avois fait préparer de façon qu'il pouvoit tout voir ſans péril; c'étoit un parc fait des plus gros arbres, couchés dans leur entier les uns ſur les autres en forme de rempart. En montrant à S. M. les corps de ceux qui venoient d'être tués, je lui fis ſentir que c'étoit l'effet du mauvais conſeil de la veille; ce que je ne diſois pas ſans deſſein, voyant que ces mêmes perſonnes ne ceſſoient point encore & de blâmer mon ouvrage, & de prévenir S. M. contre moi. Je m'embarraſſai peu de tous leurs diſcours, & je dis hautement que n'ayant point encore mangé, quoique j'euſſe travaillé toute la nuit, je laiſſois la place libre à tous ceux qui voudroient faire le grand maître; mais qu'à mon retour, ſi l'on ne me permettoit pas de diſpoſer ſeul & à mon gré de mes batteries, j'abandonnerois tout. Ma table de grand maître étoit de quarante couverts, & dreſſée ſous une eſpece de demi-voûte taillée par la nature dans le roc, & tapiſſée de lierre. Le roi m'envoya un fort grand pâté de truite qui lui étoit venu de Genève. Mon dîner fut court. Je retournai encore ſupplier S. M. qu'on me

laiſsât faire ſeul les fonctions de ma charge ; & je lui renouvellai la promeſſe que la journée ne ſe paſſeroit point ſans que je le rendiſſe maître de Charbonnieres. Le roi répondit qu'il ſeroit content s'il l'étoit ſeulement dans trois jours. La Gueſſe prit la parole, & dit que s'il étoit dans la place, il ſauroit bien empêcher qu'elle ne fût priſe d'un mois. » Allez-» vous-y en donc, leur dis-je à tous, » fatigué enfin de leurs diſcours ; & ſi je » ne vous fais pas tous pendre aujour-» d'hui, je veux paſſer pour un fat «.

Le roi ſe retira dans ſon enceinte, & me laiſſa délivré de l'importune préſence des courtiſans pendant trois heures qu'il paſſa à attendre ſon dîner, à dîner, & à viſiter le parc entier de l'artillerie. Au bout de ce tems-là je le vis revenir avec M. le comte de Soiſſons, à qui il diſoit aſſez haut pour que je l'entendiſſe : » Cette » place ne ſera pas priſe aujourd'hui «. A quoi M. le comte répondit, d'un ton de complaiſant, que S. M. qui avoit plus de connoiſſance de la guerre que perſonne, devoit bien employer ſon autorité pour me forcer à obéir, au lieu de ſe conſumer à battre un roc que le canon ne pouvoit endommager. Je fus vengé dans le moment même. Le roi arrivoit

juſtement dans le tems que les ennemis battoient la chamade, & que le lieutenant de la place en ſortoit pour venir traiter avec moi. Je priai S. M. de ne point entrer dans la capitulation ; & je dis au lieutenant qu'il pouvoit rentrer, parce que je voulois que ſa garniſon ſe rendît à diſcrétion ; ce qu'il fit avec une feinte hardieſſe, & en diſant qu'ils étoient deux cens dans le fort qui ſauroient bien le faire tenir encore huit jours. Henri ſe retira, & me laiſſa Leſdiguieres & Villeroi, qui vouloient qu'on acceptât les conditions que propoſoient les aſſiégés. Leſdiguieres me mena même vers le fort, pendant que le lieutenant y entroit, pour me faire comprendre que les ennemis n'étoient pas encore réduits à l'extrémité. Je l'arrêtai, lorſque nous n'étions plus qu'à deux ou trois cens pas de la courtine ; je lui dis qu'il y auroit de la témérité à s'expoſer à la bouche du canon de la place, & je pris le chemin d'un roc à cent pas de-là, qui me mettoit à couvert, pendant que ces meſſieurs inſultoient aſſez mal-à-propos à ma prudence. Ils changerent bientôt de langage : une décharge terrible les obligea de me ſuivre.

Le lieutenant de la place revint une ſeconde fois, & ne changea preſque rien

à ſes premieres propoſitions. Je le renvoyai ſans vouloir l'écouter ; ce que voyant Villeroi, il me dit que ſi la ville manquoit à être priſe ce jour-là, il ne pourroit ſe diſpenſer d'en faire ſon rapport au roi, comme d'un coup manqué par ma faute. Je ne fis pas ſemblant de l'entendre. Je donnai aux aſſiégés ma derniere volonté par écrit, & je revins faire jouer les batteries. La ſeconde volée mit le feu aux poudres des aſſiégés, & leur tua vingt ou vingt-cinq hommes, & ſix ou ſept femmes ; à la troiſiéme, le petit ravelin tomba tout entier, & ils ne purent plus porter de ſecours à la brèche, parce que le canon balayant un chemin bas qui y conduiſoit, leur enlevoit à chaque coup leurs meilleurs ſoldats. Cela les fit réſoudre à battre une ſeconde fois la chamade. Je feignis de ne pas m'en appercevoir, quoique je viſſe leur tambour enlevé en l'air haut de deux toiſes, d'un coup de canon qui entra dans la terraſſe ſous ſes pieds, ſans lui faire pourtant aucun mal. Les aſſiégés éleverent un drap au bout d'une pique, en criant qu'ils ſe rendoient, & qu'ils prioient qu'on ne tirât plus. Je ne ceſſai point encore pour cela, juſqu'à ce que les ennemis ayant tendu la main de deſſus la brèche à nos

ſoldats, j'eus peur de tuer quelques François avec eux. Je montai à cheval, & entrai dans Charbonnieres en courant. On pouvoit en uſer comme avec une ville emportée d'aſſaut ; mais il auroit fallu avoir le cœur bien dur, pour ne pas ſe laiſſer déſarmer par un objet auſſi digne de pitié que celui qu'elle me préſenta : c'étoient toutes les femmes, les bleſſés & les brûlés qu'ils envoyerent ſe jetter à mes pieds. Je n'ai vu en aucun endroit le ſexe auſſi beau qu'en cette ville, ni en particulier une femme d'une beauté auſſi achevée, qu'une de celles qui vinrent me demander grace. Au lieu d'exécuter la menace que je leur avois faite de les faire tous pendre, je m'en tins aux conditions que je leur avois impoſées d'abord ; & je fis conduire la garniſon au lieu de ſûreté que j'avois marqué.

Le ſuccès de Charbonnieres n'empêcha pas que je ne trouvaſſe de grandes difficultés encore dans le conſeil à faire agréer l'attaque du château de Montmélian. La conteſtation fut extrêmement vive. » Re» gardez bien à ce que vous faites, me » dit S. M. entraînée par le grand nom» bre ; car ſi nous ſommes contraints de » lever le ſiége, tout le monde criera

» après vous, & moi peut-être tout le » premier «. On ne connoiſſoit point encore dans ce tems-là ce que peut pour un ſiége une artillerie forte & bien ſervie. Ce qui venoit de ſe paſſer devant Charbonnieres, avoit ſi fort confirmé les idées que je m'étois formées à cet égard, que je ne fis point difficulté de m'engager hautement à emporter Montmélian dans cinq ſemaines, comme je l'avois déjà promis dans un premier conſeil. Je n'y mis qu'une condition, que S. M. ne put me refuſer, parce qu'elle l'accepta d'avance, ſans la ſavoir; c'eſt qu'elle ne ſe trouveroit point à ce ſiége. Je prévoyois qu'il ſeroit fort meurtrier. Je montrai le plan de la ville, & celui de l'attaque que j'avois tracé; & tout le monde étant convenu de me laiſſer faire, je vins mettre le ſiége devant le château de Montmélian.

Ce château eſt aſſis ſur un roc preſque auſſi dur que celui de Charbonnieres, ſi élevé, qu'il commande toute la campagne, eſcarpé en précipice, & inacceſſible par tous les côtés, excepté celui de la ville, dont la pente eſt beaucoup moins roide; mais ſur laquelle en récompenſe regne un foſſé dans le roc même, large, profond, & d'un travail ſi pénible, qu'il

n'a pu être exécuté qu'avec la pointe du ciſeau acéré, outre trois baſtions qui ne peuvent être ſappés, ni minés, leurs fondemens étant de roc vif, preſque impénétrable, & de plus d'une toiſe & demie de profondeur. La campagne eſt ſemée de quelques montagnes; mais les unes ſont ſi éloignées, qu'elles paroiſſent être abſolument hors de la portée du canon, & les plus proches ſont d'un ſommet ſi droit & ſi pointu, d'un roc ſi dur & ſi nud, que loin de pouvoir y élever & y ſervir le canon, on a de la peine à croire qu'un homme y puiſſe gravir. La place étoit alors pourvue de trente piéces de canon, de poudre à tirer au moins huit mille coups, avec une garniſon proportionnée, & d'abondantes munitions.

La premiere réflexion qui me ſoutint contre des difficultés en apparence inſurmontables, c'eſt que quelque ferme & continu que parut être le roc ſur lequel, ou plutôt dans lequel étoient conſtruits les baſtions, il étoit impoſſible qu'il fût partout d'une égale ſolidité; & pour peu qu'il eût un ſeul endroit foible, l'artillerie que j'avois m'y aſſuroit un paſſage. Pour m'en éclaircir, je commençai à faire ouvrir des tranchées vis-à-vis le baſtion nommé Mauvoiſin, parce que ſans elles il eût

été impoſſible de s'en approcher d'aſſez près pour diſcerner ſi toute cette maſſe n'étoit qu'un roc entier taillé avec le ciſeau ; mais le roc qu'on rencontra encore à fleur de terre, ne permit pas de pouſſer plus avant les tranchées.

J'eus recours à la ruſe. Je fis conſtruire dans une nuit fort obſcure une cabane de clayes & de chaume fort près de ce baſtion, & aſſez bas pour que le canon de la place ne pût y plonger. Elle fut criblée de coups de fuſil, ſi tôt que le jour l'eut découverte aux aſſiégés ; mais elle ne fut pas renverſée, & il n'y avoit perſonne des nôtres. Je laiſſai les ennemis pendant quelques jours décharger leur colere ſur cette cabane, juſqu'à ce que d'eux-mêmes ils ceſſaſſent de tirer deſſus ; ce qu'ils firent enfin, croyant qu'elle n'avoit été miſe là, que pour leur faire conſumer inutilement leur poudre. Si-tôt que je me fus apperçu que les aſſiégés la négligeoient, je m'y rendis moi-même la nuit, ayant pour toutes armes une grande rondache, dont en cas de beſoin, je pouvois couvrir tout mon corps contre les coups de feu. J'obſervai de-là avec le dernier ſoin tout ce baſtion. J'y apperçus de la lumiere dans le bas, d'où je conclus qu'il étoit creux, & par conſéquent qu'il

n'étoit pas de plein roc, qui n'eût pu être percé en dedans à cette profondeur ; les aſſiégés y faiſoient ſans doute alors quelque réparation. Le jour étant venu à paroître, je vis encore que le flanc étoit ſans épaule ; autre indice que ce n'étoit pas le roc pur qui formoit l'un & l'autre, & que ce flanc ſe préſentoit nud & aiſé à entamer avec le canon. C'en étoit aſſez, & je n'eus plus d'autre ſoin que de me tirer de-là ſain & ſauf ; ce qui n'étoit pas ſans difficulté en plein jour, n'étant qu'à cent pas du parapet qui étoit bordé de ſoldats, & en ayant deux cens à traverſer avant que de me voir à couvert. Je pris le moment où les gardes ſe relevant, le ſoldat commence à ſe négliger, & laiſſant là ma rondache, je me mis à courir de toutes mes forces. Quatre ſentinelles m'apperçurent, crierent & tirerent en même-tems. Leur mouſquetade ſiffla à mes oreilles, & me couvrit de ſable & de caillou, ſans me bleſſer ; avant que les autres ſoldats fuſſent prêts, j'avois déjà gagné le plus prochain logement.

J'avois choiſi d'abord pour placer une batterie de canon, une élévation du côté de l'Iſere, où des degrés taillés de main d'homme, pouvoient en rendre la montée plus facile ; mais depuis en ayant reconnu

de l'autre côté de l'eau une autre qui donnoit ſur la citadelle, & dont l'avantage étoit que de-là on voyoit le chemin qui conduit au puits du château, celui du magaſin, l'entrée du donjon, & le poſte des corps-de-garde, je préférai celui ci, & je ſongeai au moyen d'y faire arriver ſix piéces de canon. Cette éminence étoit coupée en précipice de tous côtés, hors un ſeul, par lequel auſſi le chemin pour y monter, s'allongeoit d'une lieue; mais ce ne fut pas le plus grand inconvénient: lorſque les piéces de canon y eurent été portées, on ne put pas y trouver un terre-plein aſſez grand pour les y poſer; & il fallut applanir des rochers ſi durs, que ce travail étoit regardé comme ridicule par la plûpart des officiers.

Les ennemis n'en jugerent pas de même. Dès le moment qu'ils virent que nous entreprenions de nous loger ſur ce pic, ils pointerent auſſi ſix piéces de canon, & y firent un feu continuel. La premiere volée y fut tirée un jour que j'étois à y faire travailler, ayant à la main mon bâton de commandement, vêtu d'une mandille verte & paſſementée d'or, & portant ſur ma tête un panache blanc & verd. Je remarquai que cette volée avoit paſſé

beaucoup au-deſſus de ma tête, & que celle qui la ſuivit porta au contraire beaucoup plus bas. Voyant qu'on alloit mettre le feu à une troiſiéme, je dis à Leſine, à Maignan & à Feugeres, que celle-ci pourroit bien donner au milieu, & que ſans doute les aſſiégés qui m'avoient apperçu, m'ajuſtoient. Je me retirai de deux pas derriere un banc de rocher, d'où je tenois d'une main ma pique plantée à l'endroit où avoit été mon corps; un boulet raſa la pique, les autres allerent tuer trois pionniers & deux canoniers, & caſſer des flacons & des bouteilles qui avoient été apportées pour faire collation, & placées dans un trou du rocher. Cet accident fut rapporté à S. M. comme une témérité de ma part; & ce prince m'écrivit auſſitôt, que ma perſonne lui étant encore plus néceſſaire pour les affaires, que pour la guerre, il vouloit que je me ménageaſſe autrement qu'un ſimple ſoldat, qui a ſa fortune & ſa réputation à faire, & qu'il me rappelleroit, ſi je n'obéiſſois à cet ordre.

Henri ne put réſiſter à l'envie de voir l'ordonnance de ce ſiége, & il m'écrivit une ſeconde fois, pour me faire conſentir à lui rendre la parole qu'il m'avoit donnée

du contraire, s'obligeant de n'aller que dans les ſeuls endroits que je lui déſignerois, & ſans autre ſuite que MM. le comte de Soiſſons, d'Epernon, Bellegarde & moi. Je le priai du moins de cacher avec un mauvais manteau la dorure de ſon habit, & d'éviter ſur-tout, aux dépens d'une demi-lieue de chemin de plus, de paſſer dans un certain champ couvert de cailloux, vis à-vis lequel les aſſiégés tenoient continuellement en faction trente ou quarante ſoldats armés de mouſquets, & dix ou douze piéces de canon pointées, parce qu'ils ſavoient que c'étoit par ce champ qu'on paſſoit à tout moment pour aller à la batterie nouvellement poſée ſur le rocher. Je crus qu'il auroit cette complaiſance, mais quand il fut ſur le lieu, il ne put ſe réſoudre à uſer de cette précaution; & mes prieres ayant encore été inutiles, nous marchâmes tous cinq à la file. Quelques mouſquetades qu'on eſſuya d'abord, firent pâlir quelques-uns de la compagnie; ce fut bien autre choſe en entrant dans le champ. Il ſe fit à la fois une décharge de groſſe artillerie & de mouſqueterie ſi terrible, qu'en un moment nous nous vîmes tous couverts de terre, & la peau effleurée d'une grêle de ces

petits cailloux. Henri fit le ſigne de la croix ; « C'eſt à ce coup, lui dis-je, » que je vous reconnois pour bon catho- » lique. Allons, dit-il, il ne fait pas bon » ici. ». Nous doublâmes le pas, en regardant comme un bonheur ſingulier, qu'aucun de nous n'y eût été tué, ou du moins eſtropié. On ne parla point au retour de prendre la même route, on prit celle des montagnes, où je fis mener des chevaux pour la compagnie.

Le roi ſentit quelque confuſion d'avoir ainſi fait l'aventurier. Cela fit que quelques jours après, lui ayant mandé que toutes mes batteries étoient prêtes, & S. M. qui étoit alors de retour en la Tarantaiſe, ayant encore voulu les voir, elle m'ordonna de faire une trève de quelques heures avec le gouverneur du chateau. La curioſité du roi étant ſatisfaite, il me prit envie de jouir du droit de grand-maître, lorſqu'il exerce ſa charge en préſence de S. M. ; mais comme cela ne pouvoit ſe faire ſans une décharge d'artillerie, ce qui auroit été regardé comme une infraction à la trève, qui n'étoit pas encore expirée, pour engager les aſſiégés à la rompre les premiers, je dis à quelques commiſſaires de faire porter à la batterie du rocher, certaines munitions

dont on avoit beſoin. Ceux du château, qui n'avoit encore rien perdu de leur fierté, & qui ſe repentoient peut-être d'avoir accordé la trève, s'écrierent qu'on la fauſſoit, & qu'ils alloient tirer, & en effet ils tirerent douze ou quinze coups de canon. J'avois donné ordre que ſi cela arrivoit, on ſe tînt prêt pour leur répondre auſſi tôt par une décharge générale; c'étoit la premiere, & elle donna bien à penſer aux aſſiégés, lorſqu'ils virent cinquante canons à la fois battre leur donjon; ils furent les premiers à demander la continuation de la trève, ſur-tout lorſqu'une ſeconde décharge ſuccéda rapidement à la premiere. Dès ce moment ils commencerent à perdre l'idée que leur citadelle étoit imprenable, & chercherent ſecrettement les voies de compoſer à l'amiable.

Ce furent deux femmes, qui furent chargées (30) par hazard de cet accommodement. Madame de Brandis, femme du gouverneur de Montmélian, & qui étoit avec lui dans le château, ſe plaiſoit

(30) L'hiſtorien qui nous a donné la vie du duc d'Epernon, lui fait honneur de la reddition de Montmélian.

à faire de ſes mains de petits ouvrages de compartiment & de verroterie. Elle envoya à mon épouſe qui étoit dans la ville, des boucles d'oreille, & deux chaînes de verre de ſa façon, d'une grande délicateſſe. Madame de Roſny lui renvoya en échange, du vin & du gibier, & lui fit demander s'il n'y avoit point moyen qu'elles puſſent ſe voir. Elles en obtinrent la permiſſion, & paſſerent trois après-dînées enſemble ſi familiérement, qu'elles en vinrent juſqu'à examiner enſemble comment on pourroit rendre honnêtement Montmélian. Elles en informerent leurs maris, qui loin de s'y oppoſer, les autoriſerent à continuer leurs entretiens, où elles ſe cachoient l'une & l'autre qu'elles agiſſoient avec permiſſion. Madame de Brandis eut une indiſpoſition, qui lui fit avoir beſoin de reſpirer l'air de la campagne. Son mari crut pouvoir me faire demander cette grace par le moyen de mon épouſe, qui ſaiſiſſant cette occaſion, ſut ſi bien repréſenter au comte de Brandis la néceſſité à laquelle il alloit être réduit, ſans pouvoir peut-être obtenir après cela des conditions honorables, que ce gouverneur conſentit à traiter avec moi, & m'envoya une députation à cet effet. J'en donnai

donnai avis au roi, qui propoſa la choſe dans ſon conſeil. Il y fut réſolu qu'on accorderoit un mois au gouverneur, après lequel, s'il n'étoit pas ſecouru, il remettroit ſa place. J'étois ſûr qu'elle n'auroit pas duré ſi long-tems; c'étoit d'ailleurs compter ſur la bonne foi, fort douteuſe dans un ennemi. J'en dis mon ſentiment; mais il ne me ſervit de rien de combattre une réſolution, où l'envie n'avoit pas moins de part que la crainte.

Le roi ne commença à ſe repentir d'avoir mieux aimé déférer aux conſeils du maréchal de Biron & du duc d'Epernon qu'aux miens, que lorſque le bruit ſe répandit peu de tems avant l'expiration du terme accordé aux aſſiégés, qu'il venoit à leur ſecours une armée de vingt-cinq mille hommes de de là les monts. Ce prince me communiqua l'embarras où cette nouvelle le mettoit. Il étoit bien déterminé à aller au-devant des ennemis & à les combattre, mais il ſentoit combien il y avoit de riſque à laiſſer derriere ſoi une place comme Montmélian. Il me demanda ſi de façon ou d'autre il ne me reſtoit point quelque moyen de m'en mettre en poſſeſſion avant ce tems-là. Toute difficile que la choſe paroiſſoit, elle réuſſit pourtant, & voici comment

Depuis la ſuſpenſion d'armes, le comte de Brandis laiſſoit entrer dans ſon château tous les étrangers qui y apportoient les vivres & les autres ſecours, dont ſes bleſſés & madame de Brandis elle-méme, avoient beſoin. Comme il n'y avoit qu'une ſeule porte pour y entrer, la preſſe y étoit quelquefois ſi grande, qu'il s'y donnoit quelques coups, dont le gouverneur ne vouloit ou ne pouvoit pas faire juſtice, parce que parmi ces gens, en grande partie ſoldats, il y en avoit pluſieurs François. Il me pria de remédier moi-même à cet inconvénient, & je crus que c'étoit-là l'occaſion que je cherchois. Je mis à la porte du château un corps-de-garde de cinquante hommes tous choiſis, commandés par des officiers, qui étant inſtruits de mon deſſein, accoutumerent les gardes du château à les voir entrer au-dedans, d'abord au nombre de trois ou quatre, ſeulement, enſuite en plus grand nombre, juſqu'à ce qu'enfin la garniſon n'oſant plus ni les empêcher, ni tirer ſur eux, ils ſe virenr prèſque auſſi maître dans le château qu'elle-même, ſans qu'elle en retirât aucun ſecours; au contraire, loin d'appaiſer le déſordre, ces François l'augmenterent encore.

Brandis ne prit tout ce manége que

pour un effet de la licence du ſoldat, & m'en porta ſes plaintes. Je lui répondis qu'il pouvoit faire main-baſſe ſur tous ces étrangers, que je ſuppoſois être de la campagne; il repliqua qu'il l'auroit fait, ſans le grand nombre de mes ſoldats qui ſe trouvoient mêlés avec eux; que plutôt que de les maltraiter, même ſans mauvaiſe intention, il aimoit mieux me charger ſeul du ſoin d'arrêter le trouble & la confuſion. Je parus ne me rendre à cette idée, qui eſt tout ce que je ſouhaitois le plus, que pour rétablir la tranquillité, & je dis à ce gouverneur, que j'en viendrois facilement à bout, ſi j'avois en dedans de la porte un corps-de-garde de pareil nombre que celui du dehors. Il le trouva bon. J'y fis donc entrer cinquante ſoldats; mais ce ne furent pas les ſeuls, trente les avoient déjà précédés, & un beaucoup plus grand nombre s'y gliſſa avec eux. J'y vins moi-même avec toute ma ſuite; dès-lors la partie ſe trouva ſi forte, que nous pouvions diſpoſer du bas Fort, & en partie du donjon.

Brandis connut alors ſa faute, mais ne pouvant la réparer, qu'en ſe montrant encore plus généreux, il vint me trouver, & me dit qu'il conſentoit que je priſſe

poſſeſſion du donjon, & qu'il s'en remettoit totalement à ma parole & à ma bonne foi. Je réſolus de ne pas abuſer de ſa confiance, & d'obſerver fidélement les conventions. Je ſoupai & couchai dans le donjon, & dès le lendemain même du jour où j'avois reçu cette commiſſion du roi, je vins lui dire que ſans rien craindre de Montmélian, il pouvoit marcher à la rencontre de ſes ennemis; ce que S. M. fit en bon ordre, & à la tête de ſon armée, mais l'avis qu'elle avoit reçu ſe trouva faux.

La garniſon de Montmélian en ſortit après le mois écoulé, & remit la place à S. M. qui m'ordonna d'y établir Créqui avec ſa compagnie: la garniſon en fut renforcée, & on la pourvut de tout abondamment. Je voulus perſuader au roi qu'il devoit démanteler cette place, qu'on ne pourroit ſe diſpenſer à la paix de rendre à M. de Savoie, & qu'on en fît autant de toutes les autres fortereſſes conquiſes; mais les conſeils des courtiſans, qui ſembloient être aux gages du duc de Savoie, ſauverent Montmélian contre la bonne politique.

Les lettres en chiffres du maréchal de Biron, qu'on ſurprit deux ans après, éclaircirent le myſtere de cette conduite,

tant pour Montmélian, que pour tout le reſte. Biron marquoit au duc de Savoie, à qui elles s'adreſſoient, qu'il avoit obtenu à la garniſon de Montmélian un mois, afin qu'il eût le tems d'en faire lever le ſiége; qu'il n'avoit rien à attendre de ſes amis, s'il ne faiſoit pas un effort pour ſauver cette place, aſſez forte pour tenir trois mois. Il l'aſſuroit de la peine qu'il ſentiroit de ſa reddition. Dans la lettre qu'il écrit à ce prince après la priſe du château, il lui déclare que ſa négligence à le ſecourir, avoit réduit au ſilence les ſeigneurs François de ſon parti, qui ſe ſeroient déclarés contre le roi, ſi en s'avançant pour ſe joindre à eux, il leur avoit facilité les moyens de le faire avec quelque ſûreté. Malgré l'affectation de ne pas mettre leurs noms ſur le papier, ils y ſont tous ſi bien déſignés, qu'on les reconnoît ſans peine. Le ſilence que j'obſerve ſur ces noms, n'eſt favorable qu'à quelques-uns, que le public n'a peut-être pas ſoupçonnés.

Montmélian ne s'étoit pas encore rendu, lorſqu'on apprit dans l'armée françoiſe que le cardinal Aldobrandin, neveu & légat du pape, étoit en chemin pour venir traiter avec S. M. l'affaire de la paix, & celle de ſon mariage. Le roi

m'ayant chargé d'aller recevoir cette éminence avec toutes ſortes d'honneurs, je m'avançai à ſa rencontre, avec un corps très-leſte de trois mille fantaſſins, & de cinq cens cavaliers. Il put bien s'apercevoir qu'il avoit affaire à un grand-maître d'artillerie, par la maniere dont il fut régalé en approchant de Montmélian. La trève me mettant en état de me ſervir de toute l'artillerie de cette place, comme de la mienne propre, je les joignis toutes deux, pour lui faire plus d'honneur. Le ſignal fut donné par une enſeigne blanche, miſe ſur la batterie du rocher. La mienne commença après un fort grand feu de mouſqueterie, & fut ſuivie de celle du château, de maniere que l'une & l'autre ayant eu le tems de recharger, cette double décharge de cent ſoixante-dix canons faite avec tout l'ordre poſſible, & encore multipliée par les échos que forment toutes ces gorges des montagnes, fit le plus bel effet du monde, mais non pas je crois dans l'eſprit du légat, qui, plus effrayé que flatté d'un honneur rendu avec un appareil ſi terrible, croyoit que toutes ces montagnes alloient culebuter, & eut recours pluſieurs fois au ſigne de la croix.

Je menai dîner ce cardinal à Notre-

Dame de Miens, & je le prévins ſur deux choſes touchant les affaires dont il me parloit; l'une, qu'il ne crût pas toutes les perſonnes qui viendroient ſe faire de fête auprès de lui de la part de S. M.; l'autre, que ſi toutes ces perſonnes lui promettoient qu'on rendroit à M. de Savoie toutes les places priſes ſur lui, ſans les raſer, il les crût encore moins, parce qu'aſſurément cela n'arriveroit point. Après cet avertiſſement, je le remis entre les mains de ceux qui étoient venus le chercher de la part de S. M. & je continuai mes hoſtilités par les attaques de la citadelle de Bourg, & du fort Sainte Catherine.

On fit marcher cette derniere avant l'autre, à la priere de la ville de Genève, que le roi étoit ravi d'obliger. En arrivant près de ce fort, qui eſt ſitué ſur un tertre, au milieu d'une raſe campagne dont il paroît être le centre, le maréchal de Biron, près duquel je me trouvai par hazard, me demanda ſi dans l'inſtant, & à cheval comme nous étions, je voulois venir reconnoître la place avec lui. Je lui répondis que pour faire cette obſervation en plein jour, nous étions trop brillans & trop empanachés: il montoit un cheval blanc, & portoit un grand

panache de même couleur : » point, » point, me dit-il, ne vous mettez point » en peine, morbieu! ils n'oseroient tirer » sur nous. Allons donc, repris-je, » comme vous voudrez; car s'il pleut » sur moi, il dégouttera sur vous «. Nous vînmes jusqu'à deux cens pas du Fort. Nous observâmes tout ce Fort long-tems, sans qu'on tirât que douze ou quinze méchans coups d'arquebuse, & je crois, en l'air, quoique nous fussions au nombre de vingt chevaux. J'en étois dans une surprise extrême. » Monsieur, » lui dis je, il n'y a personne là-dedans, » ou bien ils dorment, ou ont peur de » vous «. Le roi eut encore plus de peine à le croire, parce qu'y étant allé la veille avec six chevaux seulement, il se fit à son approche décharges sur décharges, & moi-même y étant retourné le lendemain à la pointe du jour, à pied, & n'ayant avec moi qu'Erard & Feugeres, je fus reçu avec un si grand bruit d'artillerie, que le roi envoya montespan, croyant que c'étoit une sortie. » A qui » en veulent ces gens-là, me dit Mon» tespan, qui ne voyoit personne? A » moi, lui répondis je; mais j'ai vu ce » que je voulois voir «. Je conjecturai à-peu-près d'où pouvoit venir ce respect,

qu'on portoit par-tout au maréchal de Biron. Je vis que les flancs des baſtions de Sainte-Catherine étoient ſi mauvais, qu'ils étoient en grande partie éboulés, & que le foſſé n'étoit pas en meilleur état. J'aſſurai S. M. que les tranchées n'auroient pas été plutôt pouſſées juſques ſur le bord du foſſé, que la place ſe rendroit, & en effet les aſſiégés, qui d'ailleurs manquoient de tout, craignirent d'être emportés d'aſſaut, & demanderent à capituler, s'ils n'étoient pas ſecourus dans ſix jours.

Je demandai au roi la permiſſion de faire un tour à Genève, après que j'eus fait ouvrir la tranchée. J'y arrivai le lendemain avec cent chevaux, & fort à propos pour raſſurer cette ville effrayée de la grande quantité de catholiques qu'elle voyoit au-dedans de ſes murs. MM. de Guiſe, d'Elbeuf, d'Epernon, de Biron, de la Guiche & autres y étoient avec toute leur ſuite. J'eus beau l'aſſurer que S. M. lui vouloit du bien, & que je n'en ſortirois point, tant que tous ces meſſieurs y ſeroient, le ſouvenir des perſécutions paſſées étoit encore trop préſent à l'eſprit de cette bourgeoiſie. Elle ne fut point contente, que je ne l'euſſe délivrée du ſujet de ſa crainte;

ce que je fis dès le ſoir, en parlant à c
meſſieurs, qui partirent tous le lendemai
La ville députa dix ou douze de ſes prin
cipaux bourgeois, ayant Bèze, leur m
niſtre, à leur tête, pour complimente
S. M. & tâcher d'en obtenir un poin
qu'ils tenoient fort ſecret, c'étoit
démolition du fort de Sainte-Catherine
qu'ils ſouhaitoient paſſionnément. Bèz
parla en homme d'eſprit, & qui ſait loue
délicatement. Il félicita les proteſtans
du bonheur que le regne d'un ſi gran
prince leur annonçoit. Henri remerc
les députés & la ville, à qui il offrit c
la gratifier de celle de ſes conquêtes qu
étoit le plus à ſa bienſéance, & prévenan
leur demande, il leur dit tout bas qu'i
auroient le plaiſir d'être les maîtres d
fort de la citadelle de Sainte-Catherine
& qu'il leur donnoit ſa parole en m
préſence (il me tenoit alors par la main)
qu'aucune ſollicitation ne pourroit l'em
pêcher de la faire raſer. Les députés ſ
retirerent pleins de joie.

Sur les inſtances du cardinal Aldo
brandin, S. M. avoit conſenti qu'il f
tînt des conférences à Lyon au ſujet d
la paix, & avoit nommé pour traiter ave
le légat, le cardinal Du-Perron, le con
nétable, le chancelier, Villeroi & Jeannin

qui n'étoient encore convenus de rien, lorſque la future reine (31) arriva en

---

(31) Cette princeſſe partit de Florence le 17 Octobre, s'embarqua à Livourne, & avec une eſcorte de dix-ſept Galères arriva à Toulon, d'où elle vint à Lyon par Marſeille, Avignon, &c. Le roi y arriva en poſte le 9 Novembre. Quand le roi arriva (je prens ces paroles dans les mémoires les plus fidéles de ce tems-là) » la » reine étoit à ſon ſouper, & la voulant voir & » conſidérer à table ſans être connu, il entra » juſques en la Salette, qui étoit fort pleine, » mais il n'y eut pas plutôt mis le pied, qu'il fut » reconnu de ceux qui étoient le plus près de la » porte. Ils ſe fendirent pour lui donner paſſage, » ce qui fit que S. M. ſortit à l'inſtant, ſans entrer » plus avant. La reine s'apperçut bien de ce » mouvement, dont toutefois elle ne fit aucune » démonſtration, que de pouſſer les plats en arriere, » à meſure qu'on la ſervoit, & mangea ſi peu, » qu'elle s'aſſit plutôt par contenance, que pour » ſouper. Après que l'on l'eut deſſervie, elle » ſortit incontinent, & ſe retira en ſa chambre. » Le roi qui n'attendoit autre choſe, arriva à la » porte d'icelle, & faiſoit marcher devant lui M. » le Grand, qui frappa ſi fort, que la reine jugea » que ce devoit être le roi, & s'avança au même » inſtant que M. le Grand entra ſuivi de S. M. » aux pieds de laquelle la reine ſe jetta. Le roi » l'embraſſant, & l'ayant relevée, ce ne furent » qu'honneurs, careſſes & baiſers, reſpects & de- » voirs mutuels. Après que les complimens furent » paſſés, le roi la prit par la main, & l'approcha

cette ville. Le roi n'eut pas plutôt appr
cette arrivée, qu'il quitta ſes quartiers c
guerre & s'y achemina par un tems extr
mement pluvieux, courant en poſte av
une grande partie des ſeigneurs de ſa cou
Il étoit onze heures du ſoir, lorſque no
arrivâmes au bout du pont de Lyon,
nous y attendîmes une heure entiere qu'c
vînt nous ouvrir, pénétrés de froid & c
pluie, parce que S. M. pour le plaiſir c
ſurprendre la reine, ne voulut point
nommer : ils ne s'étoient point enco
vus l'un l'autre. Les cérémonies du ma
riage ſe firent ſans pompe, nous vîm

» de la cheminée, où il parla à elle une bon
» demi-heure, & s'en alla de-là ſouper, ce qu
» fit aſſez légérement. Cependant il fit aver
» madame de Nemours qu'elle dît à la reine qu
» étoit venu ſans lit, s'attendant qu'elle lui ferc
» part du ſien, qui leur devoit être commun dè
» lors en avant. Madame de Nemours porta c
» meſſage à la reine, laquelle fit réponſe, qu'el
» n'étoit venue que pour complaire & obéir a
» volontés de S. M. comme ſa très-humble ſe
» vante. Cela lui étant rapporté, Sad. Mté. ſe
» deshabiller, & entra en la chambre de la rei
» qui étoit déjà au lit, &c ». *Chronologie Sept
naire, année* 1600, où l'on peut voir auſſi l
particularités du voyage de la reine, de ſa réce
tion dans les villes de France, &c. *De-Thou
l. 125. Matthieu, tom. 2, l. 2, p. 378, &c.*

ſouper le roi, qui nous envoya enſuite en faire autant, & ſe retira dans l'appartement de la reine.

L'arrivée de S. M. ne fit qu'échauffer encore davantage la conteſtation au ſujet des articles de la paix. Les plénipotentiaires étoient preſque tous dans les intérêts du duc de Savoie, & bien aiſes de faire leur cour au légat. C'eſt ce qui fit qu'Henri jugea à propos de ſe faire rendre compte de leur négociation, & il blâma fort les commiſſaires d'avoir excédé leur pouvoir. Bellievre & Villeroi avoient promis au légat, qu'aucune des places priſes ne ſeroit démolie, mais ſur-tout Sainte-Catherine, ſur laquelle le légat avoit fait des inſtances particulieres, comme étant le meilleur & même le ſeul boulevard du duc de Savoie contre la république de Genève. Henri leur fit ſentir qu'il ſoupçonnoit la précipitation avec laquelle ils avoient ſouſcrit, ſans l'avoir conſulté, à un article de cette importance, & ajouta qu'il leur déclareroit ſa volonté ſur ce point dans quelques jours. Il me fit appeller, & me dit qu'avant que le légat lui eût fait à cet égard les ſollicitations auxquelles il s'attendoit, le plus court étoit de faire ſauter les cinq baſtions du fort, & d'avertir la

bourgeoiſie de Genève de venir achev
la démolition. Jamais ordre n'a été
promptement ni mieux exécuté. Dar
une nuit les Genevois mirent cette cita
delle rès-pié-rès-terre, & emporteren
mêmes tous les matériaux; de manier
qu'on auroit eu le lendemain de la peine
à croire qu'il y eût jamais eu un fort en
cet endroit, & que la nouvelle en fut
répandue d'abord comme d'un effet du
feu du ciel. Lorſqu'on eut ſu la vérité,
le légat en conçut un grand reſſentiment,
& ne laiſſa pas d'avouer dans ſon chagrin,
que j'étois le ſeul qui ne l'avoit point
flatté là-deſſus, & qu'il n'avoit pas fait
aſſez d'attention à mon avis. Ce qui le
fâchoit le plus, c'eſt que ſur la foi des
commiſſaires, il s'étoit avancé du con-
traire au pape. La négociation en fut
entierement rompue pendant trois ou
quatre jours, & lorſqu'après ce tems-là
on la reprit, ce fut avec tant d'aigreur
de la part de cette éminence, qu'elle
rejetta toutes les propoſitions qu'on lui
fit. Ces propoſitions étoient, que le duc
de Savoie céderoit au roi le cours de la
riviere du Rhône & ſes environs, juſqu'à
des diſtances déſignées; qu'il ne pourroit
élever aucun fort à une lieue près, pour
favoriſer le paſſage des Eſpagnols; qu'il

laiſſeroit à la république de Genève la jouiſſance de certains villages auſſi ſpécifiés ; que Béche-Dauphin ſeroit démoli, & Château Dauphin reſtitué (*a*) ; enfin, que le duc payeroit cent cinquante mille écus, pour les frais de la guerre.

Le roi regardant cette affaire comme manquée, par l'entêtement du légat, ſe réſolut à continuer la guerre encore plus vivement, & m'ayant fait appeller, il me communiqua ſon deſſein, qui étoit d'aller chercher le duc de Savoie à la tête de toute ſon armée, pendant qu'avec l'artillerie je battrois la citadelle de Bourg. Nous avions chacun des obſtacles particuliers dans ce double projet, outre la diſette d'argent qui nous étoit commune. Je trouvois l'entrepriſe de Bourg très-difficile à exécuter, la ſaiſon étant auſſi avancée qu'elle l'étoit. La différence que je fais entre ce château, & celui de Montmélian, avec lequel il me ſemble qu'il peut aller de pair, c'eſt que pour qui n'auroit que dix ou douze piéces de canon, Montmélian vaut à la vérité dix places comme Bourg, parce que la priſe de Montmélian dépend d'avoir aſſez d'ar-

(*a*) Frontiere du Dauphiné.

tillerie pour en foudroyer tous les deho
mais pour une armée forte de ſoixar
canons, la citadelle de Montmélian n'
pas plus difficile à emporter que cel
de Bourg, parce que celle-ci plus rég
liere que l'autre, ne peut être attaqu
que méthodiquement, & pied à pied.
j'en avois été cru, lorſque je conſeill
qu'on s'y attachât d'abord au partir
Montmélian, elle auroit pu être alors
pouvoir du roi.

Pour ce prince, ſon embarras veno
de ce que n'ignorant pas de quelle m
niere la plûpart de ſes officiers généra
conſpiroient contre lui, avec le duc
Savoie & l'Eſpagne, il avoit tout à crai
dre en s'engageant avec eux dans le pa
ennemi. Leſdiguieres étoit le ſeul ſur l
quel il pût compter. Sa fidélité avoit par
en dernier lieu dans l'avis qu'il avoit fa
donner à Calignon, que le duc de Bouillo
ſe ſervoit d'un nommé Ondevous, pou
entretenir ſes liaiſons avec les grands d
royaume. Il eſt vrai que ſi Calignon eû
été plus diligent à s'acquitter de ſa com
miſſion, Ondevous n'auroit pas eu
tems de s'évader comme il fit, & que
détention auroit mis en évidence tou
les projets des factieux; mais il y a tout
apparence que ce n'étoit pas la faute d

Lesdiguieres. Je conseillai au roi de ne se reposer que sur lui, & pour se l'attacher encore davantage, de le faire maréchal de France, & gouverneur de Piémont. A l'égard des autres, il étoit facile de rendre leur mauvaise volonté sans effet, en leur donnant des emplois loin du gros de l'armée.

Mais ce qui nous parut le plus pressé à tous les deux, étant d'avoir de l'argent, nous convînmes que je partirois dans quatre jours pour Paris, & qu'afin de pouvoir y vaquer pendant six semaines entieres, j'employerois ces quatre jours à faire tous les préparatifs nécessaires pour l'attaque de Bourg, à faire faire montre aux soldats du peu d'argent qui nous restoit, & à pourvoir à toutes les dépenses, soit extraordinaires, soit ordinaires de la maison du roi. Je fis dès le lendemain prendre les devants à mon épouse, & à mes équipages, & je leur dis d'attendre de mes nouvelles à Rouannes, où je comptois lorsque j'y serois arrivé, leur faire prendre la Loire jusqu'à Orléans. Ils m'y attendirent trois ou quatre jours de plus, parce que mes mesures furent rompues, par le changement qui arriva dans l'affaire de la paix.

Etant allé prendre congé du roi, il

approuva qu'avant de partir, je viſſe auſſi l légat, qui avoit toujours marqué beaucou d'eſtime pour moi. J'entrai chez lui tou botté, mes chevaux de poſte m'atten doient de l'autre côté de la riviere, vis à-vis ſon logis. Il me demanda où j'alloi en cet équipage, « en Italie, lui dis-je » c'eſt à ce coup que j'irai en bonn » compagnie baiſer les pieds du pape » Comment! en Italie, reprit-il, foi » étonné! Ho! Monſieur, il ne faut pa » cela, je vous prie, aidez-moi à renoue » cette paix ». Je parus ne pas refuſer d' travailler encore, mais par reſpect pou ſa médiation, le roi ayant perdu de vu toute idée de paix. Je repris en deu mots tous les principaux articles déj propoſés, & je demandai enſuite au car dinal s'il vouloit ajouter foi à ce que j'al lois lui dire. Comme il m'en aſſura, j lui dis qu'il pouvoit tenir en ce momen comme une choſe très-certaine, que d ces articles, S. M. ne ſe relâcheroit jamai ſur ceux qui concernoient la rive d Rhône, les villages dans le voiſinage d Genève, Château-Dauphin & Béche Dauphin, parce que je connoiſſois ſu tous ces points l'intention de S. M. com me elle-même. Il m'en demanda les rai ſons, que je me diſpenſai de lui dire

à cauſe du peu tems que j'avois pour cela. Après qu'il eut fait quelques tours de chambre, en faiſant ſes réflexions, il me demanda avec la même proteſtation de ſincérité, ſi en m'accordant tous ces points, il ne ſeroit plus fait mention de tous les autres. Je lui répondis, que je croyois pouvoir le lui garantir. Sur quoi il me pria d'aller communiquer au roi ce qu'il venoit de me dire. Henri me vit revenir avec plaiſir. Je retournai un moment après vers le légat, avec un plein pouvoir de S. M.; & dans l'inſtant nous conclûmes un (32) traité, qui languiſſoit depuis ſi long-tems.

En voici les conditions. Qu'en échange du marquiſat de Saluces, auquel le roi de France renonçoit, le duc de Savoie céderoit à S. M. les places de Sental, Monts & Roqueſparviere, la Breſſe en entier, les bords & environs du Rhône, d'un & d'autre côté juſqu'à Lyon, excepté le pont de Grézin & quelques paſſages néceſſaires à S. A. pour entrer en Franche-Comté, ſans cependant qu'elle acquît

(32) M. de Thou, Matthieu & la Chronologie Septénaire en parlent conformément à ce récit. *Ibid. année* 1601. Voyez auſſi ce traité, *Mémoires de Nevers, tom. 2, pag. 775 & ſuiv.*

par cette ceſſion, le droit de tirer de c
endroits aucun tribut, d'y bâtir auc
fort, faire paſſer aucuns gens de guerr
que de la permiſſion du roi, & à co
dition que pour ce droit de paſſage
pont de Grézin, le duc payeroit à
France cent mille écus; qu'il remettro
encore à S. M. la citadelle de Bourg,
bailliage de Gex, Château-Dauphin
ſes dépendances, avec tout ce qui pe
être compris dans la province de Da
phiné deçà les monts; qu'il renoncero
pareillement à la propriété d'Aus, Chouſ
Vulley, Pont-d'Arley, Seiſſel, Chana
Pierre-Châtel, aux environs de Genève
que les fortifications de Béche-Dauphi
ſeroient raſées; que le roi, en rendar
de ſon côté tout ce qui n'eſt point ſpe
cifié ici de ſes autres conquêtes, pourro
en retirer l'artillerie, & les munitior
qui y étoient actuellement. Les autre
articles regardent les criminels réfugié
& les priſonniers de guerre, les bénéfice
eccléſiaſtiques, les échanges de terres entr
particuliers, &c. Il y eſt articulé pour l
duc de Nemours, qui a une partie de ſe
biens dans cette contrée, qu'il ne ſera ir
quiété, ni pour ceux qui relevent du roi
ni pour ceux qui ſont dépendans de S. A
Je ne dis rien des autres clauſes commune
à tous les traités.

Quoique ce traité fût ſigné de moi, au nom du roi, du légat, pour le pape, & des agens du duc de Savoie, celui-ci, pouſſé par le comte de Fuentes, en retarda ſi fort l'entiere concluſion par ſes plaintes & ſes longueurs, que le roi crut ne devoir point encore déſarmer. Il fit un (33) voyage en poſte à Paris, en attendant que le duc ſe fût déterminé. S'il étoit obligé de repaſſer en Savoie, il avoit des meſures à prendre pour les affaires du dedans de ſon royaume, & ſur-tout de Paris, dans un tems où tout étoit rempli de factieux. Il laiſſa le connétable & Leſdiguieres avec de bonnes troupes ſur cette frontiere, en attendant

(33) » Il partit, dit Baſſompierre, une nuit en » poſte, de Lyon, pour s'en retourner à Paris; » & s'étant embarqué ſur l'eau à Rouanne, il » vint deſcendre à Briare, de Briare, il vint » coucher à Fontainebleau, & le lendemain » dîner à Villeneuve, & paſſant la Seine au bas » des Tuilleries, s'en alla coucher à Verneuil » (près Senlis). Nous demeurâmes trois jours à » Vernenil, puis vînmes à Paris..... Enfin » la reine arriva à Nemours, & le roi continuant, » à ſoixante chevaux de poſte, l'y alla trouver, » & l'amena à Fontainebleau, où ayant demeuré » cinq ou ſix jours, elle arriva à Paris, logée » chez Gondy, &c «. *Mém. de Baſſompierre, tom. I, pag. 89 & 90.*

ſon retour, & à Lyon pour terminer
affaires de la paix, Villeroi & deux
trois autres commiſſaires.

Mais S. M. ne ſe trouva point obli
de retourner en ces provinces. Le d
de Savoie, après bien des mutineri
revint à des réflexions plus ſenſées,
conſidérant tout ce que ſon opiniâtr
lui avoit déjà coûté, il ſe trouva f
heureux d'accepter le traité, dans
forme où il venoit d'être mis. On
joignit donc les dernieres formalités,
la paix fut publiée à Paris & à Turi
avec les cérémonies accoutumées. L'ex
cution des articles ne ſe fit pourtant pa
ſans que le duc de Savoie fît naître pl
ſieurs autres difficultés, qui arrétere
Villeroi à Lyon une partie de l'ann
ſuivante. Ce ne fut qu'en ce tems -
qu'on fut parfaitement d'accord, & l'E
pagne, qui s'étoit mêlée fort avant da
cette affaire, en donna elle - même
conſeil au duc de Savoie. Henri marq
en toutes ces occaſions beaucoup
déférence pour le pape ; il accor
tous les délais que le duc de Savo
engageoit le légat à demander par
comte Octavio Taſſone. Ce n'étoit p
l'avis de Villeroi ; mais S. M. croyo
qu'après avoir obtenu au fond tout

qu'elle pouvoit demander, elle ne devoit pas marquer tant de rigueur ſur la maniere, ni s'expoſer à voir peut-être la guerre ſe rallumer pour ſi peu de choſe. Celle ci fut auſſi avantageuſe au roi, que le peut jamais être une guerre achevée dans une ſeule campagne. S. M. déclara que la Breſſe ne ſeroit point compriſe dans la généralité de Lyon; mais qu'elle ſeroit réunie à la Bourgogne, & reſſortiroit à la cour des aides de Paris.

La reine ne prit pas incontinent après, la route de Paris. Elle amenoit avec elle dom Joan, ſon oncle, bâtard de la maiſon de Médicis; Virgile Urſin, ſon couſin, qui ayant été nourri jeune avec elle, avoit conçu des eſpérances au-deſſus de ſa condition. Pluſieurs autres Italiens & Italiennes étoient à ſa ſuite, entr'autres un jeune homme nommé Conchini, & une fille nommée Léonore Galigai, qui jouerent, dans la ſuite, un grand rôle. Je la précédai à Paris de huit jours, pour y faire ordonner la cérémonie de ſon entrée (34), qui fut des plus magnifiques en

(34) Il ne paroît pas qu'on ait fait à cette princeſſe la cérémonie d'une entrée ſolemnelle dans Paris. » Les Pariſiens, dit au contraire la » Chronologie Septénaire, vouloient ſe prépare

toutes manieres. Le lendemain le roi l'amena dîner, avec toute ſa cour, chez moi à l'Arſenal. Elle étoit ſuivie de toutes ſes filles Italiennes, qui trouvant le vin d'Arbois fort de leur goût, en burent un peu plus que de beſoin. J'avois d'excellent vin blanc, & auſſi clair qu'eau de roche, j'en fis remplir les aiguieres, & lorſqu'elles demandoient de l'eau, pour tremper le vin de Bourgogne, ce fut cette liqueur qu'on leur préſenta. Le roi les voyant de ſi bonne humeur, ſe douta que je leur avois joué piéce. La conjoncture du mariage du roi fit qu'on ne parla pendant tout l'hiver, que de parties de plaiſir.

La guerre parut fort animée cette année en Flandre. Le prince Maurice

---

» à lui faire une très-belle & très-magnifique » entrée, & en ſupplierent le roi; mais S. M. » voulut que les frais de cette entrée fuſſent em- » ployés en des choſes plus néceſſaires «. Et quelques lignes après: » arrivant à la fauſſe-porte » du fauxbourg Saint Marcel, le ſieur marquis de » Roſny fit tirer par trois fois tout le canon de » l'Arſenal. Elle paſſa dans la litiere, le long des » foſſés de la ville, & pour ce jour, alla loger au » fauxbourg S. Germain, à l'hôtel de Gondy, » & le lendemain, chez Zamet, & puis au Lou- » vre «. *Ibid.*

d'Orang

d'Orange gagna au mois de mai contre l'archiduc Albert, une bataille (35), ou l'amirante de Caſtille, ſon bras droit, fut fait priſonnier. Il alla enſuite mettre le ſiége devant Nieuport; mais il fut obligé de le lever. Je ne dirai rien de celle de l'Empereur & du Grand Seigneur en Hongrie, ſinon que le duc de Mercœur y fut fait lieutenant général de S. M. I. Je ſuprime auſſi les magnificences du Jubilé (36) ſéculaire à Rome, & je termine les mémoires de cette année par un fait qui fournit une réflexion bien ſenſée ſur

(35) C'eſt la bataille de Nieuport, donnée dans le mois de Juillet. Les Eſpagnols y perdirent huit mille hommes. Le prince d'Orange n'en fut pas moins obligé de lever le ſiége, qu'il avoit mis devant Nieuport, & de ſe retirer en Hollande. La plupart de ces faits étrangers ne ſont ordinairement pas rapportés dans nos Mémoires avec plus d'exactitude que d'étendue. Je ne crois pas qu'il ſoit à propos que je m'attache à les détailler dans ces Notes. Il vaut mieux renvoyer le lecteur aux mémoires & hiſtoires du tems. Conſultez de même les hiſtoires générales & particulieres ſur les expéditions militaires entre l'armée de l'empereur & celle du grand-Seigneur, dont il eſt parlé ici.

(36) On compte qu'il y eut trois cens mille François, tant hommes que femmes, qui allerent à Rome gagner les indulgences du Jubilé. Voyez-en les cérémonies dans le Septénaire, *année* 1600, & autres mémoires de ce tems là.

les duels. Bréauté (37) s'étant battu en combat ſingulier, il tua ſon adverſaire, & fut enſuite aſſaſſiné lui-même.

---

(37) Charles de Bréauté, Gentilhomme François, du pays de Caux, capitaine d'une compagnie de cavalerie au ſervice des Etats; ſon adverſaire étoit un ſimple ſoldat Flamand, lieutenant d'une compagnie du gouverneur de Bolduc, contre lequel il ſe battit en combat ſingulier de vingt François contre vingt Flamands. Après avoir eu l'avantage dans une premiere attaque, où il tua ſon ennemi, il fut fait priſonnier dans une ſeconde, & tué par ordre du gouvernement de Bolduc. « Il cherchoit les duels, dit l'Auteur de ſa » Chronologie Septénaire, pour leſquels il s'é» toit abſenté de la cour de France ».

Fin du Livre onziéme.

LIVRE XII.

MÉMOIRES de l'année 1601. *Affaires de finances, de monnoie, de commerce, &c. Défenſe de tranſporter les eſpéces d'or & d'argent hors du royaume. Chambre de juſtice établie avec peu de fruit. Réflexions de l'auteur ſur le luxe & la corruption des mœurs. Suppreſſion d'officiers de robe & de finance. Voyage de Henri IV à Orléans. Affaires des Provinces-Unies. Henri va à Calais. Inſulte faite à Madrid à l'ambaſſadeur de France. Ambaſſades du Grand Seigneur & des Vénitiens. Eliſabeth vient à Douvres. Lettres réciproques de Henri & d'Eliſabeth. Roſny va à Douvres. Entretien entre Eliſabeth & lui, où ils jettent les fondemens du grand deſſein contre la maiſon d'Autriche. Sageſſe de cette reine. Mort du jeune Châtillon Coligny. Naiſſance de Louis XIII. Henri fait tirer ſon horoſcope par la Riviere. Affaires des Iſles avec le grand duc de Toſcane terminées. Roſny fait donner l'ambaſſade de Rome au comte de*

Béthune, malgré Villeroi & Sillery. Oppoſition de ces miniſtres aux ſentimens & à la politique de Roſny. Particularités ſur la conſpiration du maréchal de Biron. Roſny cherche à le faire rentrer dans ſon devoir. Henri envoie Biron en ambaſſade à Londres, en Suiſſe. Il reprend ſes brigues à ſon retour. Dépoſition de La Fin. Queſtion du faux D. Sébaſtien, & autres faits étrangers.

JE viens d'achever le dernier détail militaire qu'on verra dans ces Mémoires, du moins qui regarde la France. La vie de Henri le Grand, paſſée toute entiere juſqu'ici dans le tumulte des armes, n'offrira plus dans la ſuite que des actions d'un roi pacifique & d'un pere de famille. La maniere dont avoit été conduite & terminée la campagne de Savoien, e laiſſant aucun lieu de douter que la paix ne dût plus être troublée cette fois par aucun des anciens ennemis de cette monarchie, & qu'elle ne ſubſiſtât autant qu'il plairoit à S. M. je repris de nouveau, par ſes ordres & ſous ſes yeux, les projets de finance que la guerre avoit encore ſuſpendus, & pour ne plus les interrompre. Après l'idée que j'ai ci-devant donnée de

l'état des affaires qui concernent l'intérieur du royaume, on auroit tort assurément de regarder comme un genre de vie oisive, celui qu'elles nous firent embrasser à ce prince & à moi ; s'il est moins tumultueux & moins bruyant, il n'est peut-être que plus occupé.

Me voilà donc encore renfermé dans mon cabinet, où j'épluche avec la derniere attention tous les abus qui restoient à extirper dans la chambre des comptes(1), les bureaux des finances, le domaine, les aides, les gabelles, les tailles, les équivalens, les cinq grosses fermes, les décimes & tout le reste. Je travaille en même-tems pour le présent & pour l'avenir, en m'attachant à faire enforte que l'ordre que j'établis dans la direction de toutes ces parties, ne puisse être renversé dans la suite. Je m'occupe des moyens d'enrichir le roi, sans appauvrir ses sujets, d'éteindre ses dettes, de réparer ses maisons, de perfectionner l'art de fortifier les villes encore davantage que celui de les attaquer & de les défendre, de faire provision d'armes & de munitions. Je médite sur la maniere de rétablir & de

(1) Consultez aussi sur ces opérations P. Matthieu, *tom. 2, liv. 3, p. 444.*

recommencer les ouvrages publics, comme chemins, ponts, levées & autres bâtimens, qui ne font pas moins d'honneur au ſouverain, que la magnificence de ſes propres maiſons, & qui ſont d'une utilité générale. Je commence pour cela à rechercher quel emploi on avoit fait des deniers octroyés à ce ſujet aux villes & communautés, ou plutôt de quelles friponneries on avoit uſé dans le maniment de ces fonds.

L'idée de dreſſer pour chaque partie des finances, des états généraux qui en preſcrivent nettement & uniformément la forme, m'a toujours paru ſi heureuſe & ſi propre à conduire à la plus grande exactitude, que j'étendis cette méthode ſur tout ce qui en étoit capable. Dès le premier jour de cette année, en préſentant au roi les jettons d'or & d'argent, ſuivant la coutume, je lui préſentai en même-tems cinq de ces états généraux, dont chacun avoit rapport à quelqu'un de mes emplois, compris dans un volume que j'avois fait relier fort proprement. Dans le premier, qui étoit le plus important, parce que j'y entrois dans le détail de tout ce qui me regardoit comme ſurintendant, étoit renfermé d'une part tout ce qui ſe léve d'argent en France par le

roi, de quelque nature qu'il puiſſe être; d'une autre, tout ce qui doit en être déduit en frais de perception, & conſéquemment ce qui revient de net dans les coffres de S. M. Je ne ſaurois croire que l'idée de ces ſortes de formules ne ſoit pas venue à quelqu'un, depuis que les finances ont été aſſujetties à quelques réglemens; l'intérêt ſeul doit en avoir empêché l'exécution. Quoiqu'il en ſoit, je ſoutiendrai toujours que ſans ce guide on ne peut travailler qu'en aveugle ou en fripon.

Le ſecond de ces états étoit fait uniquement pour l'inſtruction du garde du tréſor royal. Il y apprenoit de quelle part & à quel titre lui étoit remis tout ce qui paſſoit de deniers royaux pas ſes mains pendant l'année de ſon adminiſtration; enſuite, de combien il pouvoit diſpoſer ſur cette ſomme totale, & à quoi l'employer. Le troiſiéme avoit été fait pour la grande maîtriſe de l'artillerie. Un mémoire exact de recette & de dépenſe, un inventaire fidéle de tout ce qui fait partie de l'artillerie, comme le nombre & la qualité des canons & autres armes, la quantité des inſtrumens de guerre, & celle des proviſions de bouche répandues dans les différentes places ou magaſins;

l'état des arſenaux & des places de guerre ; & autres obſervations à ce ſujet : voilà ce qui le compoſoit. Le quatriéme appartenoit à ma charge de grand voyer, & expoſoit les frais faits & à faire pour la réparation de tout ce qui eſt de la dépendance de cet emploi, tant à la charge du roi, qu'à celle des provinces. Enfin, le cinquiéme comprenoit le dénombrement de toutes les villes & châteaux, particuliérement ſur les frontieres, qui demandoient actuellement quelques dépenſes, avec un eſpece de devis des travaux qu'il falloit y faire, tiré de leur ſituation & de leur état préſent.

Le roi corrigea, ſur mes repréſentations, quantité d'abus dans la monnoie, principales cauſes du dépériſſement du commerce qui roule ſur elle. Le premier eſt celui par lequel il étoit permis de conſtituer de l'argent au denier douze, & même au denier dix (2); loi auſſi dommageable pour la nobleſſe, que pour

(2) C'eſt ainſi qu'a penſé de nos jours un prince connu par ſon habileté & ſes lumieres ſupérieures pour le gouvernement; fortement perſuadé qu'il y avoit à gagner en toutes manieres pour l'état, dans une opération qui mettoit les particuliers pécunieux dans la néceſſité de recourir au commerce & à la culture des terres, infiniment préférables au ſtérile produit des rentes.

le peuple : pour la nobleſſe, parce que toute ſorte de trafic lui étant interdit en France, ſa ſeule richeſſe eſt dans les fonds de terre, qui en demeuroient avilis ; pour le peuple, parce que content d'une indolence qui lui rapportoit autant qu'auroit pu faire ſon induſtrie, il laiſſoit inutile à l'état une quantité immenſe d'argent, qu'il auroit cherché ſans cela à faire fructifier d'une maniere lucrative pour tout l'état. Le denier douze fut défendu, & le denier ſeize lui fut ſubſtitué.

La monnoie frappée au coin des différens princes de l'Europe, avoit eu cours en France juſques-là, & s'employoit indifféremment avec la monnoie marquée de l'empreinte du ſouverain, à l'exception de la monnoie d'Eſpagne, dont la privation ſubite auroit produit un trop grand vuide dans le négoce ; il fut défendu d'expoſer aucune autre monnoie que celle de France (3). Il étoit

(3) Il eſt vrai que les eſpeces d'or & d'argent étrangeres ne doivent pas avoir cours, & être confondues avec celles du prince dans le commerce intérieur, & dans les payemens de particuliers à particuliers ; mais n'eſt-il pas évident que plus elles abonderont dans nos monnoies, plus notre commerce ſera floriſſant ? Auſſi l'hiſtorien Matthieu remarque, *tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 446, que cette

encore plus néceſſaire de ſe paſſer des marchandiſes de nos voiſins, que de leur monnoie. Le royaume étoit entiérement rempli du travail de leurs manufactures; & il eſt incroyable quelle plaie lui cauſoient ces étoffes, ſur-tout celles d'or & d'argent. L'entrée de celles-ci & de toutes les autres y fut défendue ſous de très-grandes peines; & comme la France ne pouvoit pas trouver chez elle de quoi remplir cette quantité d'étoffes précieuſes qui s'y conſommoient, on eut recours au véritable remede, qui eſt de s'en paſſer. L'uſage de toute étoffe, où il entreroit de cette matiere précieuſe, fut aboli par le prince (4).

---

défenſe fit tomber preſqu'entiérement le commerce en France; & le duc de Sully convient lui-même plus bas, qu'il fut obligé de recourir à un autre moyen. Nous examinerons cette queſtion avec lui, lorſqu'il y reviendra, dans le livre ſuivant. Quant à la défenſe d'employer l'or & l'agent dans les habillemens & les meubles, nous auront auſſi occaſion dans la ſuite de dire notre ſentiment ſur les principes qu'il établit par rapport au luxe.

(4) » Il montroit, par ſon exemple, à re-
» trancher la ſuperfluité des habits, car il alloit
» ordinairement vêtu de drap gris, avec un pour-
» point de Satin, ou de taffetas ſans découpure,
» paſſement, ni broderie. Il louoit ceux qui ſe
» vêtoient de la ſorte, & ſe moquoit des autres,
» qui portoient, diſoit-il, leurs moulins & leurs
» bois de haute futaie ſur leur dos «. *Peréf. 3. part.*

Toutes ces déclarations tendoient à une derniere, par laquelle on défendit de tranſporter hors du royaume aucune eſpece d'or ou d'argent. A la peine de confiſcation des eſpeces qui ſeroient interceptées dans le tranſport, on joignoit celle de tous les biens des contrevenans, tant ceux qui feroient par eux-mêmes, que ceux qui favoriſeroient ce tranſport. Le roi témoigna publiquement combien il avoit cette affaire à cœur, par le ſerment qu'il fit de n'accorder aucune grace pour cette ſorte de malverſation, & même de regarder de mauvais œil tous ceux qui oſeroient le ſolliciter d'en accorder. Tout cela n'étoit capable que d'obliger les contrevenans à ſe cacher plus ſoigneuſement. Je crus qu'un exemple auroit plus de force que toutes les menaces contre un mal auſſi invétéré. Je n'ignorois pas que pluſieurs perſonnes très-conſidérables, & de la cour même, ſe faiſoient un fonds de ce mauvais trafic, en faiſant paſſer ces eſpeces ſous leur nom, ou en vendant bien chérement l'autorité que leur donnoit leur correſpondance chez l'étranger & dans les endroits de paſſage. Je jugeai à propos de me tourner du côté de ceux qu'on employoit pour ces correſpondances, & je leur promis, pour récompenſe de leur

avis, le quart des ſommes qui ſeroient ſaiſies par leur moyen. Je pouvois en diſpoſer, le roi m'avoit attribué ces confiſcations en entier; moyennant cela je fus bien ſervi.

Un mois s'étoit à peine écoule, que je reçus avis par un homme de néant, les auteurs n'ayant pas voulu ſe nommer, qu'il ſe préparoit un tranſport de deux cens mille écus en or, qui devoit ſe faire en deux voitures, dont la premiere ſeroit moindre de beaucoup que la ſeconde. Après avoir pris toutes mes précautions, comme je trouvai cette ſomme un peu forte, je crus être obligé d'en parler au roi, qui apporta cette modification au droit qu'il m'avoit donné, que ſi la ſomme ne paſſoit pas dix mille écus, je pouvois me l'approprier toute entiere; mais que l'excédent ſeroit pour lui: » ce qui lui vien» droit, diſoit-il, bien à propos, ayant » fait quelques pertes au jeu, qu'il n'avoit » oſé me faire connoître, ni prendre ſur » ſes propres deniers «. Je n'avois pas des vues aſſez mercenaires pour attendre à profiter de la ſeconde voiture. Je fis épier la premiere, & avec tant de vigilance, qu'elle fut arrêtée à demi-lieue hors des terres de France. Elle n'auroit pû l'être dans le royaume, ne fût-ce qu'à

un quart de lieue de la frontiere, ſans fournir aux contrevenans un prétexte pour ſe la faire relâcher. Il s'y trouva en écus au ſoleil, piſtoles, piſtolets & quadruples, 48 mille écus qu'on avoit enfermés dans le fond de quelques ballots de marchandiſe commune. Les conducteurs ne ſe reclamerent de perſonne : la volonté du roi étoit trop connue ſur cet article : ainſi quelque bruit que fît cette priſe à la cour, elle fut déſavouée de tout le monde, & le partage en fut fait par S. M. de cette maniere ; elle s'en réſerva ſoixante-douze mille livres, en fit donner vingt-cinq mille livres aux donneurs d'avis, & m'abandonna les quarante-ſept mille livres reſtantes, en me promettant que, quelque conſidérable que puſſent être les autres captures qui ſeroient faites dans la ſuite, elle ne m'en retrancheroit plus rien. Mais il ne ſortit plus d'argent, l'exemple avoit dégoûté d'un trafic auſſi ruineux.

Ceux que préparoit la chambre de juſtice (5), qu'on établit contre les

(5) Autrement appellée chambre royale : elle étoit compoſée d'un préſident du parlement de Paris, de deux conſeillers, de deux maîtres des requêtes, d'un préſident & de quatre conſeillers de

traitans, tréſoriers, receveurs & autr gens de plume, qui avoient malverſé dai leurs emplois, devoient en apparenc produire des effets bien plus terribles en core. Mon avis fut qu'on ne devoit pas ſ borner à leur faire rendre gorge à tous je conclus pour des peines afflictives con tre ceux qui ſeroient trouvés coupables de péculat. Pourquoi en effet a-t-on jugé à propos d'excepter ce crime de ceux que la juſtice pourſuit (6), ſi ce n'eſt que l'or eſt en poſſeſſion de couvrir tous les crimes qu'il fait commettre ? Je voudrois, s'il étoit poſſible, faire paſſer dans l'eſprit des François l'indignation que je ſens contre un abus auſſi pernicieux, &

---

la chambre des comptes, d'un préſident & de trois conſeillers de la cour des aides, d'un des avocats généraux du parlement, &c. On envoya dans les provinces des commiſſaires pour informer contre ceux qui avoient malverſé.

(6) M. de Sully me paroît raiſonner juſte, lorſqu'en ſuppoſant l'utilité des chambres de juſtice, il demande qu'on ne s'y borne pas aux amendes pécuniaires, mais qu'on y joigne des peines afflictives; & il me paroît avoir plus de raiſon encore, lorſque dans la ſuite il conſeille de ſupprimer ce moyen comme abſolument inutile, & de recourir à celui d'abolir tout-à-fait en France l'uſage des traités de finance: & c'eſt auſſi le ſentiment du cardinal de Richelieu. *Teſtam. polit. I. part. ch. 4, ſect. 5.*

tout le mépris dont je ſuis rempli pour ceux qui lui doivent leur élévation. Si nous comptons pour peu de choſe de nous rendre mépriſables à nos voiſins par cette indigne coutume (car il n'en eſt point qui attaque plus directement l'honneur de la nation), ne nous cachons pas du moins les maux qu'elle nous cauſe à nous-mêmes. Rien n'a plus contribué à pervertir parmi nous l'idée de la probité, de la ſimplicité & du déſintéreſſement, ou à tourner ces vertus en ridicule : rien n'a plus fortifié ce penchant malheureux au luxe & à la molleſſe, naturel à tous les hommes, mais qui devient chez nous une ſeconde nature, par le caractère de vivacité qui fait que nous nous attachons tout d'abord avec fureur à tous les projets qu'on offre à notre plaiſir : rien en particulier ne dégrade ſi fort la nobleſſe françoiſe, que ces fortunes ſi rapides & ſi brillantes des traitans & autres gens d'affaire, par l'opinion trop bien fondée qu'elles ont répandue, qu'il n'y a preſque plus en France que cette voie pour parvenir aux honneurs & aux premieres places, & qu'alors tout eſt oublié, tout devient permis.

A remonter à la ſource, les vertus militaires ſont preſque les ſeuls endroits

par leſquels s'acquiert, ſe conſerve & s'illuſtre en France la véritable nobleſſe; & on ne trouvera dans cet uſage ni opinion, ni préjugé, ſi l'on fait attention que rien n'eſt ſi naturel que d'accorder la prééminence à celui des états par lequel tous les autres ſubſiſtent & s'entretiennent dans la ſûreté, ſans laquelle il n'eſt point de biens: mais cet état ne conduit point à faire une grande fortune; & cela par un effet de la ſimplicité, qui prouve encore & l'ancienneté & la pureté de ſa premiere inſtitution; il n'eſt rien qu'honorable, parce qu'alors on ne connoiſſoit guere que l'honneur qui pût être le prix des belles actions. Aujourd'hui que les idées ſont changées, & que l'or met le prix à tout, on compare le corps de cette généreuſe nobleſſe avec celui des gens de finance, de juſtice & d'affaires; mais ce n'eſt que pour déférer à ceux-ci tous les reſpects qu'on ne peut ſe diſpenſer de rendre à ceux qui ſont les ſeuls puiſſans & nos véritables ſupérieurs; qualité dont les premiers ſe ſont trouvés dépouillés (7).

(7). Le même cardinal de Richelieu ſe plaint de cet abus, & propoſe d'y remédier, ſuivant les idées du duc de Sully. » Les gentilshommes, dit-il, » ne peuvent s'élever aux charges & dignités, » qu'au prix de leur ruine.... Au lieu que main-

Et comment cela n'arriveroit-il pas, puiſqu'on voit la nobleſſe elle-même

» tenant toutes ſortes de gens y ſont reçus par le » ſale trafic de leur bourſe; l'entrée en doit être » fermée à l'avenir à ceux qui n'auront pas le » bonheur d'être d'une naiſſance noble, &c «. Ce miniſtre conclut en un autre endroit, après M. de Sully, que » le moyen de faire ſubſiſter la nobleſſe » dans la pureté de cœur qu'elle tire de la naiſſance » (ce ſont ſes paroles) eſt de retrancher le luxe » & les inſupportables dépenſes qui ſe ſont intro- » duites peu à peu «. 1. *part. chap.* 3, *ſect.* 1. Cependant l'impartialité dont je fais profeſſion, m'oblige de convenir que les ſentimens qu'expoſe le duc de Sully, ont quelque choſe d'outré; & qu'il y a dans tout cet endroit un peu de ce qu'on appelle invective & vaine déclamation. Je préviens d'avance ſur une remarque que nous aurons encore occaſion de faire dans la ſuite, c'eſt que les changemens arrivés dans l'état politique de l'Europe par les différentes circonſtances, & ſurtout par l'eſprit de commerce, qui paroît en être l'ame aujourd'hui, ont obligé de changer quelque choſe à ces anciennes maximes ſur le luxe, les dépenſes, &c. Voici donc à quoi il me ſemble qu'on peut s'en tenir ſur toute cette matiere. Il eſt vrai que la profeſſion qui a pour objet la défenſe de l'état, doit être en poſſeſſion des premieres & principales dignités, ou ce qui revient au même, qu'on doit toutes ſortes d'égards, d'honneurs & de reſpects à celles qui y ſont attachées. Le duc de Sully a enſuite raiſon de remarquer, que de toutes les profeſſions, c'eſt celle pour qui le luxe & la molleſſe ſont le plus à craindre; de-là cet éloignement dans les officiers de réſider

penſer ſur cet article préciſément comme le peuple, & ne pas ſe ſoucier de mêler,

---

à leurs régimens, & cette averſion de la jeune nobleſſe pour une étude qui devroit l'occuper tout entiere; de-là cet attirail aſiatique de bonne chere & de plaiſir dont on s'accoutume à ſurcharger les armées; de-là les fatigues & tous les autres travaux de la guerre, impoſſibles à ſupporter à des corps que la débauche a uſés preſque dès la plus grande jeuneſſe. Enfin on conviendra encore avec M. de Sully, que l'abus des méſalliances eſt aujourd'hui porté à un point qui a quelque choſe de honteux, & qu'en général nous avons trop négligé un point de la police, qui a toujours été regardé, avec raiſon, comme un des principaux fondemens de la force d'un état, l'attention à procurer & à mettre en honneur le mariage. Mais après tous ces aveux, il faut auſſi convenir qu'un des principaux ſoins du ſouverain, devant être de maintenir & d'affermir l'union parmi ſes ſujets, en banniſſant la jalouſie entre les conditions, & la haine des différens ordres l'un pour l'autre, & que la guerre n'étant plus, comme autrefois, le vrai & même le ſeul moyen de rendre un royaume floriſſant, la plus grande partie des maximes dictées dans cet eſprit, porte à faux. Ne ſeroit-il pas bien plus à propos d'obliger les familles nombreuſes à ſe partager entre la guerre, la marine, l'égliſe, le commerce, &c. & de permettre ce dernier à la nobleſſe, comme un moyen ſans lequel il eſt déſormais impoſſible que les grandes familles ſe ſoutiennent? Nous reviendrons encore plus d'une fois à traiter ce ſujet; mais il eſt certain en général, & une médiocre attention ſuffit pour s'en convaincre, que les maximes de gouverne-

par une honteuſe alliance avec un ſang pur & illuſtre, celui d'un roturier, qui ne connoît que le change, la boutique, le comptoir ou la chicane.

Cet abus en produit néceſſairement deux autres ; la confuſion des états & l'abâtardiſſement des races : celui-ci ſe prouve encore mieux par l'expérience que par la raiſon. Il ne faut que jetter les yeux ſur tant de gentilshommes métifs,

---

ment pour la politique, la police, le commerce, &c. ne doivent pas être aujourd'hui abſolument les mêmes qu'il y a mille ans. On pourroit s'imaginer d'abord que ſur les changemens néceſſaires à tous égards, on ne ſauroit mieux faire que de ſe repoſer ſur le tems & ſur les diſpoſitions naturelles qui rendent tous les hommes ſi éclairés ſur leurs propres intérêts & leur bien-être ; cependant une malheureuſe expérience n'a que trop appris combien il eſt dangereux de laiſſer à la multitude le choix des moyens d'y parvenir. De ces changemens il y en a qui doivent ou s'accompagner ou ſe ſuivre, & être ſubordonnés les uns aux autres ; c'eſt ce qu'elle ne ſait ni diſcerner, ni goûter. Il y a en tout, excès ou abus, & c'eſt ce qu'elle ne ſait ni prévoir, ni prévenir. Voilà le grand point de la ſcience de gouverner, ſcience qui demande une étude & une attention continuelles. La main du pilote n'eſt pas néceſſaire pour ſoutenir le vaiſſeau ſur les flots ; mais ſans elle il échouera pourtant à la fin, ou du moins il n'arrivera jamais à ſon but.

dont la cour & la ville ſont pleines, vous n'y voyez plus rien de cette vertu ſimple, mâle & nerveuſe de leurs ancêtres, nuls étntimens, nulle ſolidité dans l'eſprit, air ſeourdi & évaporé, paſſion pour le jeu & la débauche, ſoin de leur parure, rafinement ſur les parfums & ſur toutes les autres parties de la molleſſe : vous diriez qu'ils cherchent à l'emporter ſur les femmes. Ils prennent encore le parti des armes, mais de quoi ſont-ils capables avec de pareilles diſpoſitions, auxquelles ſe joint fort ſouvent un mépris ſecret pour une profeſſion qu'ils n'embraſſent que par contrainte ? Ce renverſement eſt déplorable, mais il eſt inévitable tant que le métier qui n'a pour objet que la gloire, ne ſera pas en poſſeſſion & du plus haut rang & des premiers honneurs. Pour cela il faut les enlever aux gens de fortune, & puiſque la honte même dont on trouveroit couvertes ces créatures du hazard, ſi on vouloit bien les examiner, ne ſuffit pas pour nous les faire mépriſer, il eſt beſoin de leur marquer par de véritables flétriſſures, quel eſt le rang qu'ils doivent occuper.

Ces raiſons ſont ſenſibles, le roi les gouta fort, & cependant il n'arriva de cette chambre de juſtice que ce qui en

arrivera toujours ; il n'y eut que quelques larronneaux qui payerent pour tout le reſte, les principaux coupables trouverent une reſſource aſſurée dans ce même métal, pour lequel on les pourſuivoit. Ils employerent une petite partie en préſens & ſauverent l'autre. Ce tempérament n'auroit pas abſolument réuſſi auprès du roi, en l'employant directement, mais on trouva accès auprès des dames de la cour & de la reine même ; on gagna le connétable, Bouillon, Bellegarde, Roquelaure, Souvré, Frontenac & quelques autres, qui pour n'être pas de cette volée, ne ſavoient pas moins tourner l'eſprit du roi : tels étoient *Zamet*, La Varenne, Gondy, Boneuil, Conchini & autres de cette eſpece. La complaiſance de ce prince pour tous ceux auxquels il laiſſoit prendre quelque familiarité avec lui, & ſur-tout pour les femmes, détruiſit toutes ſes belles réſolutions, de maniere que l'orage ne tomba que ſur ceux qui pouvoient ſe reprocher de n'avoit pas encore aſſez volé pour mettre leurs vols à couvert. On pourroit preſque regarder comme une opération de chambre de juſtice, le retranchement qui fut fait dans le même tems, d'une partie de ces officiers de toute eſpece, dont le barreau & les

finances abondent, & dont la licence; auſſi bien que l'exceſſive quantité, ſont des certificats ſans réplique des malheurs arrivés à un état, & les avant-coureurs de ſa ruine.

Au mois de mai, le roi & la reine eurent la dévotion d'aller gagner le Jubilé à Orléans. J'accompagnai leurs majeſtés juſques à une demi-lieue par-delà Fontainebleau, d'où elles vinrent coucher à Puiſeaux. Je profitai de cette petite vacance, pour aller viſiter la terre de Baugy, qui venoit de m'être adjugée par décret, pour de grandes ſommes qui m'étoient dues ſur cette terre, & ſur laquelle j'avois auſſi-tôt commencé à faire bâtir, de l'argent de la confiſcation des eſpeces interceptées, dont je viens de parler. Je fus arrêté à deux lieues de ma couchée par un courier de S. M. qui ſe faiſoit entendre de fort loin derriere moi. Il m'apportoit une lettre du roi, qui contenoit ce peu de mots. « Je vous avois » donné dix jours pour votre voyage de » Baugy; mais j'ai reçu des lettres impor- » tantes de Buzenval, que je veux vous » faire faire voir. Vous me ferez plaiſir » de venir ce ſoir coucher ici à Puiſeaux, » où vous n'avez que faire de rien ap- » porter. J'ai fait donner ordre pour

» votre logis, j'y ai envoyé mon lit de » chaſſe, & fait commander à Coquet » de vous tenir un ſouper prêt & votre » déjeûner du matin, car je ne vous » tiendrai pas plus long-tems. Adieu, » mon ami, que j'aime bien «.

Je donnai le bon ſoir à mon épouſe, qui m'accompagnoit. Je ne pris avec moi que deux gentilshommes, un page, un valet de chambre & un palefrenier, & je vins à Puiſeaux, où je trouvai le roi, qui ſe divertiſſoit à faire jouer la jeuneſſe de ſa ſuite au ſaut & à la lutte dans la cour du prieuré. Si-tôt qu'il me vit, il appella Paſquier, qui étoit venu de la part de Villeroi lui apporter les lettres de Buzenval. Buzenval mandoit au roi que le prince Maurice s'étoit mis en campagne avec ſon armée groſſie des garniſons qu'il avoit tirées de ſes quartiers & eſcortées de près de deux mille chariots. Qu'avec cette armée il comptoit (comme lui Buzenval l'avoit ſu des officiers du prince d'Orange & du prince lui-même) traverſer le Brabant, le pays de Liége, le Hainaut & l'Artois, gagner le deſſus des rivieres le long des frontières de France, dont il s'attendoit d'être aſſiſté, & venir faire la guerre aux environs de Gravelines, Bergue-Saint-Vinox, Dunkerque

& Nieuport ; que l'archiduc, fort inférieur au prince d'Orange, parce qu'il n'avoit pas encore reçu les troupes, qu'il attendoit d'Italie & d'Allemagne, regardoit avec surprise ces préparatifs, & n'osoit s'opposer à sa marche, mais qu'il se contentoit de le cotoyer, afin de l'obliger à se tenir serré, le retarder & se trouver proche de l'endroit où il verroit fondre l'orage : qu'il avoit trouvé cette démarche qu'on lui avoit communiquée, si importante, qu'il avoit jugé en devoir faire part au roi.

La connoissance que j'avois des Pays-Bas me fit trouver ce dessein du prince d'Orange si hazardeux, que je jugeai qu'il pouvoit lui attirer une défaite totale. Il lui falloit faire un trajet fort long, en présence & sur les terres des ennemis, par un pays si plein de bois, de haies, de chemins creux & étroits, tel est particulierement le Liégeois, que je le regardois comme inaccessible à tant de chariots. Mon sentiment se trouva conforme à celui du roi. Après que nous en eûmes long-tems conféré ensemble, il résolut d'en dire son avis au prince Maurice. Je repris ma route de Baugy, sur laquelle je visitai en passant Sully que j'avois dessein d'acheter & que j'achetai

en

en effet l'année ſuivante. Le roi de ſon côté continua ſon pélerinage d'Orléans. Il y poſa la premiere piere, pour la réédification de l'égliſe de Sainte Croix, puis s'en revint à Paris, où je m'étois rendu trois jours avant ſa majeſté.

Les lettres de Henri firent changer d'avis à Naſſau. Il aſſiégea Rhimberg (*e*) & le prit le dix Juin. L'archiduc Albert prit ſa revanche, en venant inveſtir Oſtende (8) le cinq Juillet. Maurice de ſon côté mit le ſiége devant Bolduc, pour lui faire abandonner ſon entrepriſe, ou pour s'en dédommager par la priſe de cette place, eſtimée la plus importante forteresſe du Brabant. Je jugeai encore qu'il ne feroit ni l'un ni l'autre, & lorſque le roi m'appella pour en ſavoir ma penſée, en préſence des courtiſans, qui s'étoient trouvés à l'ouverture du paquet par lequel il en reçut la nouvelle, & qui en parloient tous fort differamment, je répondis, que quoique je fuſſe encore fort jeune lorſque

(*e*) Place ſur le Rhin.

(8) Il en ſera ſouvent parlé; ce ſiége, où de part & d'autre, il ſe fit de belles actions, ayant duré plus de trois ans; mais c'eſt dans M. de Thou, le Septénaire & autres hiſtoriens, qu'il faut en voir le détail.

j'avois visité Bolduc, j'avois pourtant conservé le souvenir de cette place: & que sans parler de sa situation qui rendoit ce siége d'un travail immense, il me paroissoit impossible, vu la grandeur de la place & sa nombreuse bourgeoisie, d'en faire l'enceinte de maniere qu'on empêchât personne d'y entrer & d'en sortir, à moins d'un armée de vingt cinq mille hommes. Le prince d'Orange manqua effectivement Bolduc, mais tout cela ne se passa qu'au mois de Novembre.

La guerre qui s'allumoit si près de notre frontiere, fit résoudre Henri à s'approcher de Calais, comme s'il n'avoit eu d'autre intention que de visiter ce pays. Quoiqu'il se défiât toujours des Espagnols, il ne craignoit point, dans l'état où étoient les affaires de cette couronne, de la voir se porter à rompre la paix; mais il ne fut pas fâché de leur donner un peu d'inquiétude, pour se venger de tous les sujets de mécontentement qu'il en recevoit journellement. Ils en faisoient assez pour obliger S. M. à quelque chose de plus, si la politique ne l'eût emporté sur le ressentiment. Après les ressorts qu'ils avoient fait jouer inutilement pour rompre l'alliance des cantons Suisses avec la France, & pour empêcher le pape de

juger comme arbitre dans le différend du marquiſat de Saluces, parce que S. S. n'auroit pu ſe diſpenſer de condamner le duc de Savoie, ils avoient envoyé à ce duc dans la derniere campagne, des troupes par le comte de Fuentes. Leurs ſollicitations continuelles auprès du maréchal de Biron, de Bouillon, d'Auvergne, du prince de Joinville & de pluſieurs autres, n'étoient plus ignorées de perſonne. Biron en avoit fait de ſa propre bouche l'aveu à S. M. En dernier lieu le roi avoit reçu à ſon retour d'Orléans, des avis certains de leurs pratiques dans les villes de Metz, de Marſeille & de Bayonne.

S. M. avoit diſſimulé tout cela, mais rien ne l'aigrit ſi fort contre cette couronne, que la maniere outrageante dont (9) La-Rochepot, notre ambaſſadeur à Madrid, ſon neveu & toute ſa ſuite, ve-

(9) Antoine de Silly, comte de La-Rochepot. Son neveu étant à ſe baigner avec quelques ſeigneurs François, fut inſulté par des Eſpagnols, qui jetterent leurs habits dans la riviere. Les François ſe vengerent de cette injure, en tuant & bleſſant quelques-uns de ces Eſpagnols, qui revinrent enſuite forcer la maiſon de l'ambaſſadeur, & traînerent ſon neveu en priſon, avec quelques autres François. Ce différend fut appaiſé

noient d'être traités en cette cour. La-Rochepot en fit le détail dans ſes lettres. « Pardieu ! j'en jure, s'écria Henri » dans un violent mouvement de colere, » ſi je puis une fois voir mes affaires en » bon ordre & aſſembler de l'argent, & » le reſte de tout ce qui m'eſt néceſſaire, » je leur ferai une ſi furieuſe guerre, » qu'ils ſe repentiront de m'avoir mis les » armes à la main ». Il ferma pourtant encore les yeux ſur un violement ſi marqué du droit des gens, mais ce ne fut pas ſans ſe faire une grande violence. « Je » vois bien, me diſoit quelquefois ce » prince, que par jalouſie de gloire & » intérêt d'état, il eſt bien difficile que » la France & l'Eſpagne ſympatiſent ja- » mais enſemble, & qu'il faut prendre » avec cette couronne, d'autres fon- » demens que de ſimples paroles don- » nées, ſi l'on veut s'établir dans une » parfaite ſûreté ». Il étoit aſſez détrompé du ſentiment politique de Villeroi & de Sillery, qui ſoutenoient quelquefois contre moi en ſa préſence, qu'une étroite

par le pape, qui ſe fit envoyer à Rome les priſonniers, & les remit au comte de Béthune, frere de M. de Sully, ambaſſadeur de France en cette cour. Voyez les hiſtoriens ci-deſſus, *année* 1601.

liaiſon avec l'Eſpagne, non-ſeulement n'étoit ni impoſſible, ni dangereuſe pour la France, mais encore que c'étoit le vrai ſyſtême auquel on devoit s'attacher. Je leur oppoſois la rivalité naturelle entre ces deux couronnes, l'oppoſition d'intérêt, & la mémoire de tant d'injures ſi récentes, & je concluois qu'avec un voiſin auſſi ruſé & auſſi fourbe, il ne reſtoit d'autre parti à prendre que de ſe défier & ſe défendre. Les dernieres nouvelles venues de Madrid me donnerent cette fois gain de cauſe ſur mes adverſaires, du moins dans l'eſprit du roi, qui ne balança pas à ſe mettre en chemin du côté d'Oſtende, après qu'il eut ſatisfait à deux ambaſſades célèbres qu'il reçut en ce tems-là.

L'une de ces ambaſſades fut de la part du Grand Seigneur, qui ayant ſu que le Sophi de Perſe, ſon ennemi, avoit fait une députation ſolemnelle vers le pape, l'empereur, & le roi d'Eſpagne, ſans faire mention du roi de France, contre lequel il ſembloit leur offrir ſon amitié en demandant la leur, uſoit du réciproque. S. H. ſe ſervit en cette occaſion de ſon (10) médecin, qui étoit chrétien,

(10) Barthelemi Cœur, Marſeillois renégat : il

& qu'elle revêtit du titre d'ambaſſadeur. Les termes avec leſquels ce ſuperbe potentat s'exprimoit en parlant des François (11), marquent une diſtinction dont on voit peu d'exemples. Il faiſoit plus de cas, diſoit-il, de l'amitié & des armes des ſeuls François, que de tous les autres peuples chrétiens enſemble, & quand même ceux-ci s'uniroient tous avec la Perſe contre lui, il croyoit pouvoir mépriſer leurs efforts, d'abord qu'il pourroit s'aſſurer de l'alliance & du ſecours d'un roi, dont il paroiſſoit bien ne pas ignorer la ſupériorité ſur tous ſes voiſins, quant aux qualités perſonnelles. L'ambaſſadeur Turc préſenta à S. M. de la part de ſon maître quantité de riches préſens, & me

---

demanda au roi, de rappeller le duc de Mercœur de Hongrie, parce qu'entre les prophéties que les Turcs croient, il y en a une, dit-on, qui porte que les François chaſſeront les Turcs de l'Europe.

(11) « Au plus glorieux, magnanime & plus » grand ſeigneur de la créance de Jesus ..... » terminateur des diffends qui ſurviennent entre » les princes chrétiens, ſeigneur de grandeur, » majeſté & richeſſe, & glorieux guide des plus » grands, Henri IV, empereur de France, &c ». Tels étoient les titres que S. H. y donnoit au roi. *Mſſ. de la biblioth. du roi, Vol. 9592.*

donna deux cimeteres d'une façon exquiſe, que je garde ſoigneuſement.

L'autre ambaſſadeur fut de la part de la république de Veniſe. Cet état étoit uni depuis long-tems avec la France par des alliances particulieres ſouvent renouvellées, & par l'intérêt commun contre la puiſſance Eſpagnole. Il avoit été des premiers à complimenter S. M. T. C. ſur ſon mariage & ſur la paix, par les ſieurs Gradenigo & Delfin, celui-ci étoit encore de cette derniere ambaſſade. Henri voulut qu'on reçût ces ambaſſadeurs à Paris, avec la plus haute diſtinction. Il les fit ſervir avec ſa propre vaiſſelle d'argent, & les combla de riches préſens. Il en avoit fait de même valeur aux premiers. Toutes les lettres qu'il m'écrivit alors, ne rouloient preſque que ſur ce détail; car il étoit à Fontainebleau avec la reine qui étoit fort avancée dans ſa groſſeſſe; ce qui fit que le roi ne pouvant venir ſi-tôt à Paris, encore moins la reine, qui avoit tant de part à cette ambaſſade, S. M. eut cet égard pour les ambaſſadeurs Vénitiens, de ne pas leur faire attendre ſon retour à Paris; il manda qu'il les recevroit à Fontainebleau, où ſes caroſſes & ſes équipages les conduiſirent avec le même honneur.

Les archiducs ne manquerent pas d'entrer en ſoupçon que le roi, en marchant vers Calais, pouvoit bien chercher à traverſer leurs deſſeins ſur Oſtende, par repréſailles des mauvais traitemens faits à La-Rochepot. Pour eſſayer de découvrir le but de ce voyage, ils lui députerent le comte de Solre en qualité d'ambaſſadeur, ſous prétexte de lui faire les mêmes complimens qu'il recevoit de toutes parts, ſur la groſſeſſe de la reine. Ils enjoignirent à cet ambaſſadeur de profiter d'un moment favorable, pour jetter quelques propos en forme de plainte ſur ce voyage. Solre ouvrit par-là un beau champ au roi, qui au lieu de le ſatisfaire ſur ces plaintes, en fit à ſon tour de fort graves contre l'Eſpagne, & l'aſſura pourtant, mais d'une maniere bien générale, que la rupture ne viendroit point de lui, pourvu que les Eſpagnols ne l'y forçaſſent point en continuant leurs mauvais procédés; l'ambaſſadeur feignit d'être content de cette aſſurance.

La reine d'Angleterre ne fut pas plutôt le roi à Calais, qu'elle crut l'occaſion favorable, pour ſatisfaire l'impatience qu'elle avoit de voir & d'embraſſer ſon meilleur ami. Henri ne ſouhaitoit pas moins cette entrevue pour conférer avec

cette reine, tant ſur les affaires politiques de la chrétienté, que ſur les leurs propres, & en particulier ſur celles dont les ambaſſadeurs Anglois & Hollandois lui avoient touché quelque choſe à Nantes. Eliſabeth lui écrivit la premiere une lettre également polie & pleine d'offres de ſervices; elle lui fit faire enſuite les complimens ordinaires, & réitérer ces aſſurances par milord Edmond, qu'elle lui députa à Calais pendant qu'elle s'avançoit elle-même juſqu'à Douvres, d'où elle fit partir milord Sidney avec de ſecondes lettres.

Henri ne voulut pas demeurer en reſte de courtoiſie. Il répondit à ces avances d'une maniere auſſi pleine d'égards & de reſpects pour le ſexe d'Eliſabeth, que d'eſtime & d'admiration pour ſa perſonne. Ce commerce dura quelque tems, au grand chagrin des Eſpagnols, auxquels un pareil voiſinage & ſi une étroite correſpondance donnoient beaucoup de jalouſie: mais de toutes les lettres que s'écrivirent ces deux ſouverains en cette occaſion, il ne m'eſt reſté entre les mains que celle où Eliſabeth inſtruit le roi des obſtacles qui l'empêchent de s'aboucher avec lui, en plaignant le malheur des têtes couronnées, de ſe voir, malgré elles, eſclaves des

formalités & de la circonſpection, parce que c'eſt cette lettre (12), qui fut la cauſe du voyage que je fis vers cette princeſſe. Elle y marquoit à ſon très-cher & bien-aimé frere, c'eſt ainſi qu'elle appelloit le roi de France, qu'elle en étoit d'autant plus fâchée, qu'elle avoit quelque choſe à lui faire ſavoir, qu'elle n'oſoit ni confier à perſonne, ni mettre ſur le papier, & que cependant elle étoit ſur le point de reprendre la route de Londres.

---

(12) Cette lettre, & tout ce détail du duc de Sully ſur les voyages de Henri IV & d'Eliſabeth à Calais & à Douvres, ſuffiſent ſans autres réflexions, pour faire voir combien ſont faux tous les jugemens qu'on porta en ce tems-là, & qui ſont rapportés dans différens hiſtoriens, ſur ces deux têtes couronnées. On a dit qu'Eliſabeth fit propoſer à Henri, ou de paſſer à Douvres, ou du moins de s'aboucher avec elle à moitié chemin de ces deux villes, & que cette propoſition cachoit un piége dans lequel Eliſabeth avoit envie de faire tomber Henri, qui étoit de s'aſſurer de ſa perſonne dans cette entrevue, & de le retenir priſonnier, juſqu'à ce qu'il lui eût cédé Calais; que Henri IV ne s'en diſpenſa, que parce qu'il ſe douta du tour qu'on vouloit lui jouer; d'autres diſent, parce qu'il craignoit ſi fort la mer, qu'il ne put ſe réſoudre à s'embarquer. Perſonne ne ſe douta du vrai motif qui fit propoſer cette entrevue, qui occaſionna

Ces dernieres paroles piquerent la curioſité du roi, qui ſe donna inutilement la torture pour deviner à quoi elles pouvoient avoir rapport. Il envoya le ſecrétaire Féret me chercher, & me dit : « Je » viens de recevoir des lettres de ma » bonne ſœur la reine d'Angleterre, que » vous aimez tant, plus pleine de cajo- » leries que jamais ; voyez ſi vous devi- » nerez mieux que moi ce qu'elle veut » dire ſur la fin de ſa lettre ». Je convins avec Henri que ce n'étoit pas ſans quelque grand ſujet qu'elle s'exprimoit de la ſorte. Il fut réſolu que je paſſerois le lendemain à Douvres, comme ſi je n'avois

---

toutes ces lettres de part & d'autre, & qui fit faire à M. de Sully le voyage ſecret à Douvres, dont il rend compte. Siri ne manque pas une occaſion d'appuyer ſur le reſſentiment qu'il ſuppoſe qu'Eliſabeth conſerva toujours, ſoit de la paix de Vervins, ſoit du refus de Calais ; ainſi que ſur la crainte qu'avoit cette prince, que Henri ne s'aggrandît trop ; & ſur la jalouſie de la nation Angloiſe contre la France. (*Mém. Recond. Vol. 1, pag. 130, 150, &c.*) Mais cet écrivain ſuffiſamment verſé dans les négociations étrangeres, ſur-tout dans celles de l'Italie & de l'Eſpagne, n'eſt ſûr ni pour les faits, ni dans les jugemens qu'il porte de l'intérieur de notre cour & de notre conſeil ſous le regne de Henri IV. Il n'a connu ni ce prince, ni le duc de Sully.

d'autre deſſein que de profiter de la proximité de la mer, pour faire un tour à Londres, afin de voir quel parti prendroit la reine ſur mon arrivée, dont nous nous doutions bien qu'elle ne manqueroit pas d'être inſtruite. Je ne parlai à qui que ce ſoit de mon paſſage, excepté à ceux de mes domeſtiques qui devoient venir avec moi, & que je pris en fort petit nombre.

Je me mis dans une barque de grand matin, & j'arrivai ſur les dix heures à Douvres, où parmi la foule de ceux qui débarquoient & ſe rembarquoient, je fus tout d'abord reconnu par milord Sidney, qui m'avoit vu il n'y avoit que cinq ou ſix jours à Calais. Il étoit avec MM. Cobham, Raleich & Greffin, & fut encore joint dans le même moment par deux autres Anglois, qui étoient les comtes d'Evencher & de Pembrok. Il me demanda, en m'embraſſant, ſi je ne voulois pas voir la reine. Je lui répondis que non, je l'aſſurai même que le roi ne ſavoit rien de mon voyage, & je le priai de n'en rien dire non plus à la reine, parce que n'ayant point eu intention de la ſaluer, je n'avois aucune lettre à lui donner, & que je cherchois à faire *incognito* un voyage à Londres, qui ſeroit très-court. Tous ces meſſieurs reprirent

en riant, que j'avois pris une précaution inutile, parce que le vaiſſeau de garde avoit peut-être en ce moment déjà donné avis de mon arrivée, & que je devois m'attendre à voir bientôt un meſſager de la reine, qui ne me laiſſeroit pas aller de la ſorte, n'y ayant que trois jours qu'elle avoit parlé publiquement de moi, & dans des termes très-obligeans. Je feignis d'être extrêmement mortifié de ce contre-tems, mais de compter pourtant ſur le bonheur de n'être point découvert, pourvu que ces meſſieurs vouluſſent bien me garder le ſecret ſur l'endroit où j'étois logé, & d'où je les aſſurai en les quittant bruſquement, que je partirois auſſi-tôt que j'aurois mangé un morceau. Je ne faiſois qu'entrer dans ma chambre où je parlois à mes gens, lorſque je me ſentis embraſſer par derriere, par quelqu'un qui me dit qu'il m'arrêtoit priſonnier de la part de la reine, c'étoit le capitaine de ſes gardes. Je lui rendis ſon embraſſade, & lui répondis en ſoûriant que je tenois cette priſon à grand honneur.

Il avoit ordre de m'emmener à l'heure même vers la reine, je le ſuivis. « Eh » quoi M. de Roſny, me dit cette prin» ceſſe, eſt ce ainſi que vous rompez nos

» hayes, & paſſez ſans me venir voir ?
» J'en ſuis bien étonnée : car j'ai vu que
» vous m'affectionnez plus qu'aucun de
» mes ſerviteurs, & je ne crois pas vous
» avoir donné ſujet de changer cette
» bonne volonté ». Je répondis en peu de mots ce qu'un accueil auſſi gracieux exigeoit que je répondiſſe, après quoi je paſſai ſans affectation à entretenir Eliſabeth des ſentimens que le roi avoit pour elle. « Pour vous témoigner, reprit-elle, que je
» crois tout ce que vous me dites de la
» bienveillance du roi mon frere & de la
» vôtre, je veux vous parler de la der-
» niere lettre que lui ai écrite. Je ne ſais
» ſi vous l'aurez point vue ; car Staffort
» (c'eſt le nom de milord Sidney) &
» Edmont m'ont dit qu'il ne vous cachoit
» guères de ſes ſecrets ». Elle me tira à quartier en me diſant ces paroles, afin de pouvoir m'entretenir en liberté ſur l'état préſent des affaires de l'Europe : ce qu'elle fit avec tant de netteté & de ſolidité en reprenant les choſes depuis le traité de Vervins, que je convins que cette grande reine étoit digne de toute la réputation qu'elle s'étoit acquiſe dans l'Europe. Elle n'entroit dans ce détail que pour montrer la néceſſité où étoit le roi de France, de

commencer de concert avec elle les grands deſſeins que l'un & l'autre méditoient contre la maiſon d'Autriche : néceſſité qu'elle établiſſoit ſur les accroiſſemens qu'on voyoit prendre chaque jour à cette maiſon. Elle me rappella ce qui s'étoit paſſé à ce ſujet en 1598, entre le roi & les ambaſſadeurs Anglois & Hollandois ; & me demanda ſi ce prince ne perſiſtoit pas toujours dans les mêmes ſentimens, & pourquoi il différoit tant à mettre la main à l'œuvre.

Je ſatisfis à ces demandes d'Eliſabeth, en lui diſant : Que S. M. T. C. penſoit en ce moment comme elle avoit toujours penſé ; que ce n'étoit pour aucune autre fin qu'elle faiſoit proviſion d'argent, de munitions & d'hommes de guerre : mais qu'il s'en falloit encore de beaucoup que les choſes fuſſent en France, au point où il falloit qu'elles fuſſent, pour entreprendre de détruire une puiſſance auſſi affermie que celle des princes Autrichiens, ce que je juſtifiai par les dépenſes extraordinaires que Henri avoit été obligé de faire depuis la paix de Vervins, tant pour les beſoins généraux de ſon état, que pour réprimer les entrepriſes des ſéditieux, & pour la guerre qu'il venoit de finir avec la Savoie. Je ne diſſimulai

point à cette princeſſe ce que j'ai toujours penſé ſur cette entrepriſe : c'eſt que quand même l'Angleterre & les Provinces-Unies feroient tous les plus grands efforts dont elles ſont capables contre la maiſon d'Autriche, à moins qu'elles ne ſoient aidées de même de toutes les forces de la monarchie Françoiſe, à qui le premier rôle dans cette guerre tombe de droit par mille raiſons, la maiſon d'Autriche, en uniſſant les forces de ſes deux branches, pouvoit ſans peine non-ſeulement ſe ſoutenir contr'elles, mais encore rendre la balance égale. Or, n'étoit-ce pas une entrepriſe inutile & même pleine d'imprudence, de n'employer pour ſaper cette puiſſance formidable, que les mêmes moyens par leſquels on ſe tiendroit ſimplement ſur la défenſive avec elle ? Qu'il étoit donc indiſpenſable d'attendre encore quelques années à ſe déclarer ; pendant leſquelles la France acquerroit ce qui lui manquoit, & pour mieux aſſurer le coup qu'on préparoit contre l'ennemi commun, travailleroit avec ſes alliés à faire conſpirer dans la même vue les rois, princes, & états voiſins, principalement ceux d'Allemagne, qui ſont le plus fortement menacés de la tyrannie de la maiſon d'Autriche.

La maniere dont je m'exprimois fit aiſément comprendre à la reine d'Angleterre, que c'étoit moins mon ſentiment que celui de Henri, que je lui expoſois. Elle me le donna à entendre, en avouant qu'elle le trouvoit ſi raiſonnable, qu'elle ne pouvoit pas n'y point conformer le ſien. Elle ajouta ſeulement, qu'il y avoit une choſe ſur laquelle on ne pouvoit ſe prévenir mutuellement de trop bonne heure : c'eſt que le but de l'union projettée étant de réduire la maiſon d'Autriche dans de juſtes bornes, il étoit néceſſaire que chacun des alliés proportionnât ſi bien de lui-même tous ſes deſirs en cette occurrence, qu'il n'en formât point qui fût capable de choquer les autres ; qu'en ſuppoſant par exemple, l'Eſpagne dépouillée des Pays-Bas, cet état ne devoit être convoité en tout ou en partie, ni par le roi de France, ni par celui d'Ecoſſe, qui devoit l'être un jour de toute la Grande-Bretagne, ni même par les rois de Suéde & de Dannemark, aſſez puiſſans par terre & par mer pour donner de l'ombrage aux autres alliés ; qu'il en devoit être de même des autres dépouilles qu'on enleveroit à cette couronne par rapport aux princes les plus voiſins des terres conquiſes. « Car ſi le

» roi de France, mon frere, diſoit-elle,
» vouloit ſe rendre propriétaire, ou ſeu-
» lement ſeigneur féodal des Provinces-
» Unies, je ne le céle point, j'en pren-
» drois un violent ſujet de jalouſie : de
» mon côté je ne trouverois point mau-
» vais qu'il eût cette même crainte pour
» mon égard ».

Ce ne furent pas là les ſeules réflexions que fit la reine d'Angleterre; elle y joignit pluſieurs autres conſidérations ſi ſages & ſi ſenſées, qu'elle me rendit plein d'étonnement & d'admiration. Il n'eſt pas rare de trouver des princes qui enfantent de grands deſſeins, l'eſprit s'y porte ſi naturellement dans le rang qu'ils occupent, qu'il n'eſt beſoin que de leur faire enviſager l'autre excès, qui eſt d'en former de ſi peu proportionnés à leurs forces, qu'on trouvera preſque toujours qu'ils peuvent à peine la moitié de ce qu'ils entreprennent ; mais ſavoir s'appliquer à n'en former que de raiſonnables, en régler ſagement l'œconomie, en prévoir & en prévenir tous les inconvéniens, enſorte qu'il ne s'agiſſe plus quand ils arrivent, que d'y appliquer le remede préparé de long-tems, c'eſt de quoi peu de princes ſont capables. L'ignorance, la proſpérité, la volupté, la vanité, la pareſſe même & la

peur, font entreprendre tous les jours des choſes qui manquent même de poſſibilité. Une autre cauſe de ma ſurpriſe, c'eſt qu'Eliſabeth & Henri, qui n'avoient jamais conféré enſemble ſur leur projet politique, ſe rencontraſſent ſi juſte dans toutes leurs idées, que ce rapport s'étendoit juſqu'aux plus petites choſes.

La reine voyant que je la regardois fixement ſans lui rien dire, crut s'être expliquée trop obſcurément pour que j'euſſe pu comprendre toute l'étendue de ſes paroles. Lorſque je lui eus avoué ſincérement la véritable cauſe de ma ſurpriſe & de mon ſilence, elle craignit encore moins d'entrer juſques dans les plus petites particularités de ſon deſſein. Mais comme j'aurai une ample occaſion de traiter cette matiere, lorſque je déduirai les grands deſſeins que la mort prématurée de Henri le Grand a fait échouer, je n'expoſerai point le lecteur à des redites inutiles. J'indiquerai ſeulement ici en peu de mots les cinq point auxquels S. M. B. réduiſit un projet auſſi étendu que celui qu'on verra dans ces Mémoires. Le premier, de remettre l'Allemagne dans le même état de liberté, par rapport à l'élection de ſes empereurs & à la nomination du roi des Romains, où elle étoit ancienne-

ment. Le ſecond, de rendre les Provinces-Unies abſolument indépendantes de l'Eſpagne, & d'en compoſer une république puiſſante, en y joignant, s'il étoit beſoin, quelques provinces démembrées de l'Allemagne. Le troiſiéme, d'en faire autant de la Suiſſe, en y incorporant quelques pays limitrophes, & ſur-tout l'Alſace & la Franche-Comté. Le quatriéme, de partager toute la chrétienté en un certain nombre de puiſſances à-peu-près égales. Le cinquiéme, d'y réduire toutes les religions aux trois qui paroiſſent avoir le plus de cours en Europe.

Notre entretien fut fort long. Je ne puis louer la reine d'Angleterre autant qu'elle mérite de l'être, par les qualités du cœur & de l'eſprit, que je lui remarquai dans ce peu de momens que je paſſai avec elle. Je fis mon rapport au roi, qui goûta extrêmement tout ce qui m'avoit été dit. Pendant le reſte du tems que leurs majeſtés paſſerent à Calais & à Douvres, elles s'en entretinrent par lettres. On convint de tous les préliminaires; il fut même pris des arrangemens ſur l'objet principal, mais avec tant de ſecret, que toute cette affaire eſt demeurée juſqu'à la mort du roi, & même long-tems après, au nombre de celles ſur leſquelles on n'a

propoſé que des conjectures auſſi hazardées, qu'oppoſées entr'elles.

Le roi ne revint pas à Paris, ſans avoir exactement viſité toutes les places de ſa frontiere, & pourvu à leur ſûreté. Du reſte il ſe montra ſpectateur indifférent de la querelle des Eſpagnols & des Flamands, & ne fit rien en faveur d'Oſtende, dont le ſiége continuoit; ſinon qu'il ne s'oppoſa pas que pluſieurs François priſſent parti dans les troupes du prince d'Orange. Il en coûta la vie à quelques-uns d'eux, parmi leſquels on dut compter pour une perte conſidérable, la mort du jeune (13) Châtillon-Coligny, qui eut la tête emportée d'un boulet de canon devant Oſtende. Le roi dit hautement en l'apprenant, que la France venoit de perdre un homme d'un grand mérite. J'y fus en mon particulier extrêmement ſenſible. Dans un âge ſi peu avancé, Coligny avoit

(13) Henri de Coligny, ſeigneur de Châtillon, fils de François, & petit-fils de l'amiral de Coligny; il avoit amené au ſecours d'Oſtende un régiment de huit cens François. Selon Brantôme, la maiſon de Châtillon-Coligny étoit originaire de Savoie, » d'un très-» haut & ancien lignage « (c'eſt ainſi qu'il en parle) « & autrefois ſouverain, & très-grand, » *tom. 3, pag. 173.*

déjà ſu réunir preſque toutes les qualités qui ſont le grand homme de guerre : la valeur, le ſang-froid, la prudence, l'étendue de l'eſprit, & l'art de ſe faire aimer également du ſoldat & de l'officier.

Mais la jalouſie des courtiſans fit bientôt à Coligny un crime de toutes ces vertus dans l'eſprit du roi. Il étoit proteſtant. On rapporta à S. M. qu'il ambitionnoit déjà la qualité de chef des réformés dedans ou hors le royaume, à quoi il étoit ſollicité par le duc de Bouillon. Qu'en toutes occaſions il avoit montré n'avoir point de plus forte paſſion que de ſuivre les traces de ſon pere & de ſon aïeul, ou même de les ſurpaſſer ; qu'il avoit aſſuré qu'il ne regretteroit point la perte de ſa vie, pourvu qu'il eût eu la ſatisfaction de la perdre à la tête d'une armée pour le ſalut de ſes freres. Son affection pour les ſoldats fut traitée de manége adroit & dangereux. On fit entendre au roi, qu'il avoit déjà donné de la jalouſie au prince d'Orange, & que S. M. auroit eu tout à craindre un jour, du rejetton d'une ſouche qui avoit fait tant de mal à nos rois. Enſorte que lorſque j'allai trouver Henri, pour le prier d'accorder quelques graces à la mere & au frere du mort, il ne fit que me répéter tous ces

discours, auxquels il n'avoit que trop ajouté foi ; & il me parut non-seulement consolé de la mort de Châtillon, mais encore si prévenu contre toute cette famille, que je me désistai d'une sollicitation qui ne pouvoit plus que m'être nuisible à moi-même, par mes liaisons & ma conformité de religion avec le mort.

Le roi eut le plaisir de retrouver la reine à Fontainebleau dans une aussi bonne santé qu'il l'avoit laissée. Il ne la quitta que très-peu pendant le tems de sa grossesse, & parut prendre tout le soin possible de sa santé (14). » N'amenez » point avec vous pour cette fois des per- » sonnes d'affaires, « m'écrivit-il quelques jours avant l'accouchement de la reine, » il » n'en faut point parler pendant la pre- » miere semaine des couches de ma fem- » me ; nous serons assez occupés à em- » pêcher qu'elle ne se morfonde «.

(14) » Nous lisons, dit Bayle, (Rep. des » lett. Janvier 1686, dans Louise Bourgeois, » sage-femme fort habile) qu'Henri IV lui recom- » manda de faire si bien son devoir auprès de la » reine Marie de Médicis, qu'il ne fut pas né- » cessaire de recourir à un homme ; car la pudeur, » ajouta-t-il, en souffriroit trop «.

Le moment arriva qui devoit combler de joie le roi, la reine & tout le royaume. La reine mit au monde le 17 Septembre, (15) un prince, qui, par ſa bonne ſanté & celle de ſa mere, donna les plus heureuſes eſpérances (16). Je crois pouvoir dire qu'aucune ſatisfaction n'égala la mienne. J'étois attaché à la perſonne du roi par les liens les plus étroits; j'avois cette qualité de plus que les bons François & les plus fideles de ſes ſujets, pour m'intéreſſer à cet événement. Il en étoit ſi bien perſuadé, qu'il me fit l'honneur de m'en donner avis par un billet, qu'il fit partir de Fontainebleau à dix heures du ſoir

(15) La nuit du Jeudi au Vendredi ſur le minuit.

(16) Peréfixe dit au au contraire : » L'enfante-» ment fut difficile, & l'enfant ſi travaillé, qu'il » en étoit tout violet; ce qui peut-être lui ruina » au dedans les principes de la ſanté & de la » bonne conſtitution. Le roi invoquant ſur lui la » bénédiction du ciel, lui donna la ſienne, & » lui mit ſon épée à la main, priant Dieu qu'il » lui fît ſeulement la grace d'en uſer pour ſa » gloire, & pour la défenſe de ſon peuple «. P. Matthieu en parle dans les mêmes termes : » Ma-» mie, dit-il à la reine, réjouiſſez-vous, Dieu » nous a donné ce que nous deſirions «. Cet écrivain ajoute, qu'on ſentit un tremblement de terre à deux heures après minuit, *tom. 2, liv. 3, p. 441.*

pour

pour Paris où j'étois alors. » La reine, me » disoit-il en deux mots, vient d'accou- » cher tout présentement d'un fils. Je » vous en donne avis, afin que vous vous » en réjouissiez avec moi ». Outre ce billet, dans lequel il ne consulta que son cœur, il m'en écrivit un second le même jour, comme grand-maître d'artillerie, & me le fit rendre par la Varenne. Il y parloit de la naissance du nouveau dauphin, comme d'un sujet de joie pour lui, qu'il ne pouvoit assez exprimer. « Non » pas encore tant pour ce qui me touche » (ce sont ses termes) que pour le bien » général de mes sujets ». Il m'ordonnoit de faire tirer le canon de l'Arsenal, ce qui fut exécuté de maniere que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Fontainebleau. Les ordres étoient inutiles en cette occasion. Depuis le premier jusqu'au dernier des sujets de S. M. les témoignages d'allégresse ne tinrent rien de la crainte ni de la politique.

Celle du roi ne fut altérée que par un leger chagrin qu'il se procura volontairement. Il avoit pour premier médecin la Riviere, (17) qui n'avoit gueres plus de religion que

(17) La Riviere succéda à d'Alibousc, dans la place de premier médecin, il avoit été au duc de Bouillon, qui le donna au roi.

n'en ont ordinairement ceux qui ſe mêlent de profeſſer publiquement l'aſtrologie judiciaire, quoiqu'on lui fît l'honneur dans le monde de dire qu'il cachoit un cœur proteſtant ſous les dehors d'un catholique. Henri, qui ſentoit déjà pour ſon fils une paſſion qui lui donnoit la plus vive impatience ſur ſes deſtinées, & qui entendoit dire d'ailleurs que la Riviere avoit ſouvent très-bien réuſſi, lui recommanda de tirer l'horoſcope du dauphin avec toutes les attentions & les formalités de ſon art; afin de ſavoir le moment précis de ſa naiſſance, il avoit cherché la plus excellente montre qu'on eût pu trouver. Il parut que cette idée lui étoit enſuite ſortie de l'eſprit, juſqu'à ce que nous étant retrouvés ſeuls, S. M. & moi, environ quinze jours après, & notre entretien ayant tombé ſur ſes prédictions, dont j'ai déjà ci-devant parlé, que la Broſſe avoit faites au ſujet de S. M. & de moi, & qui s'étoient trouvées ſi parfaitement accomplies, l'envie reprit à Henri plus fortement qu'auparavant, d'en faire l'eſſai ſur la perſonne de ſon fils.

Il fit appeller la Riviere, qui, ſans en rien dire, n'avoit pas laiſſé que de travailler, & lui dit en ma préſence, mais ſans aucun autre témoin : » A propos,

» M. de la Riviere, vous ne me dites rien » ſur la naiſſance de M. le dauphin : qu'en » avez-vous trouvé ? J'en avois com- » mencé quelque choſe, répondit la » Riviere ; mais j'ai tout laiſſé-là, ne me » voulant plus amuſer à cette ſcience que » j'ai en partie oubliée, parce que je l'ai » toujours reconnue extrêmement fautive. Le roi vit tout d'abord qu'il ne parloit pas ſincérement, ſoit que ce fût par crainte de déplaire à S. M. ſoit mauvaiſe humeur & fantaiſie, ſoit manége d'aſtrologue qui ſe défie de ſes ſecrets. » Je vois bien, lui dit » Henri, que ce n'eſt pas là où il vous tient ; » car vous n'êtes pas de ces gens ſi ſcru- » puleux : mais c'eſt qu'en effet vous ne » voulez me rien dire, de peur de mentir, » ou de me fâcher : mais quelque choſe qu'il y ait, je le veux ſavoir, & je vous » commande même, ſur peine de m'of- » fenſer, de m'en parler librement. « La Riviere ſe le fit encore dire trois ou quatre fois, & dit enfin avec un air de mutinerie feint ou véritable : » Sire : votre fils vivra » âge d'homme, & régnera plus que vous ; » mais vous & lui ſerez d'inclinations & » d'humeurs bien différentes. Il aimera » ſes opinions & ſes fantaiſies, & quel- » quefois celles d'autrui : plus penſer que » dire ſera de ſaiſon : déſolations mena-

» cent vos anciennes ſociétés : tous vos
» ménagemens ſeront déménagés. Il exé-
» cutera choſes fort grandes, ſera fort
» heureux en ſes deſſeins, & fera fort
» parler de lui dans la chrétienté ; tou-
» jours paix & guerre ; de lignée il en
» aura, & après lui les choſes empireront :
» c'eſt tout ce que vous en ſaurez de moi,
» & plus que je n'avois réſolu de vous en
dire. Le roi après avoir rêvé quelques momens ſur ce qu'il venoit d'entendre.
» Vous voulez, lui dit-il, parler des
» huguenots, je le vois bien ; mais vous
» dites cela, parce que vous en tenez.
» J'entends tout ce qu'il vous plaira, ré-
» pondit la Riviere ; mais vous n'en ſaurez
» pas davantage de moi ; « & il nous quitta bruſquement. Nous demeurâmes encore long-tems en converſation, S. M. & moi, dans l'embraſure d'une fenêtre, repaſſant ſur chacune des paroles de la Riviere, qui demeurerent fort avant dans l'eſprit du roi.

Je ne pus ſéjourner long-tems à Fontainebleau, mais le roi continua à me donner, avec la même affection, des nouvelles de tout ce qui s'y paſſoit. « Vous
» ne ſauriez croire, me mandoit-il, com-
» bien ma femme ſe porte bien, vû le
» mal qu'elle a eu. Elle ſe coëffe d'elle-

» même, & parle déjà de ſe lever. Elle » va même juſqu'à ſa garde-robe (c'étoit » le neuviéme jour après ſa couche). Elle » a un tempérament terriblement robuſte » & fort. Mon fils ſe porte bien auſſi, Dieu » merci. Ce ſont les meilleures nouvelles » que je puis mander à un ſerviteur fidele » & affectionné, & que j'aime (18) «. Il l'envoya nourrir à Saint-Germain, à cauſe de la bonté de l'air, & par une de ces attentions qui juſtifient quelquefois bien mieux le fond des véritables ſentimens, que les démarches d'éclat, il voulut qu'on le montrât à tout Paris. Pour cela, il le fit porter à découvert au travers de cette grande ville. Les Pariſiens marquerent, par leurs acclamations redoublées, combien ils étoient charmés de cette popularité.

Le roi étoit convenu avec la reine, que ſi elle lui faiſoit un enfant mâle, il lui donneroit Monceaux en propre. « Ma » femme a gagné Monceaux, m'écrivit-il » encore dans le même tems, puiſqu'elle » m'a fait un fils : c'eſt pourquoi, je vous

(18) L'original de cette lettre de Henri IV à M. de Sully, exiſte encore aujourd'hui, elle eſt datée de Fontainebleau du 27 Août. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

» prie d'envoyer quérir le préſident For-
» get, de conférer avec lui ſur cette affaire-
» là, & d'aviſer à la ſûreté qu'il y faut ob-
» ſerver pour mes enfans, donnant ordre
» que la ſomme pour laquelle je le prends,
» ſoit bien aſſurée «. La ville de Paris avoit auſſi promis à la reine une tenture de tapiſſerie, pour préſent de couche : S. M. me fait ſonger dans cette lettre à la demander. Il nâquit une (19) infante en Eſpagne, dans le même tems que le ciel donnoit un prince à la France.

La négociation qui ſe traitoit depuis pluſieurs années avec le grand duc de Florence, fut terminée en celle-ci. Pour entendre de quoi il eſt queſtion ici, il faut ſavoir que ſous le règne de Henri III, Ferdinand de Médicis, grand duc de Florence, ſe ſaiſit, à la faveur des troubles qui déſoloient la France, des petites iſles de Pomégue, de Ratonneau & d'If avec ſon château, aux environs de Marſeille. Henri, réſolu de ſe les faire rendre, les fit redemander au grand duc en 1598, par d'Oſſat, qui étoit alors de-là les Monts. Le grand duc n'oſa répondre par

(19) Anne-Marie Mauricette, depuis reine de France, née le 22 Septembre.

un refus ; il repréſenta ſeulement qu'il avoit employé de grandes ſommes à ces Iſles, qu'on ne pouvoit lui faire perdre. D'Oſſat leva de lui-même cette difficulté, en engageant le roi ſon maître à payer, en dédommagement de ces dépenſes, une ſomme de trois cens mille écus, pour laquelle douze perſonnes des plus riches & des plus conſidérables de la France cautionneroient (20) Henri, comme ſi S. M. n'avoit pas pu répondre ſeule d'une ſomme auſſi médiocre. Le roi ratifia ce traité ſans beaucoup d'attention, & le duc de Florence fit partir peu de tems

(20) C'eſt ce que porte en effet le cinquiéme article du traité paſſé le premier Mai 1598, entre le roi de France & le grand duc de Toſcane, par l'entremiſe du cardinal d'Oſſat, qu'on peut voir tout au long à la fin du recueil des lettres de ce cardinal. Au reſte, le duc de Sully ne fait point ici de reproches à M. d'Oſſat, qu'il ne paroiſſe qu'il n'ait prévenus lui-même, dans la lettre qu'il écrit au roi le 5 Mai 1598, immédiatement après la confection de ce traité, & dans celle à M. de Villeroi, du 4 Août ſuivant. Il s'en juſtifia dans la ſuite encore plus amplement par un aſſez long mémoire, qui eſt auſſi inſéré à la fin de ce recueil. Cependant on ne ſauroit trouver mauvaiſes les raiſons que M. de Sully apporte contre cette diſpoſition, ni croire que le duc de Florence eût rompu le traité, ſans cette condition.

après le chevalier Vinta (*f*) pour finir avec Gondy l'affaire des Iſles ſur ce plan.

Les deux agens ne ſortirent point du conſeil pour chercher leurs cautions, & la choſe me fut propoſée comme aux autres. Je trouvai quelque choſe de ſi ſingulier dans cette façon de procéder avec un roi, dont la puiſſance n'eſt ignorée en aucun endroit de l'Europe, que je ne fis que rire au nez de ceux qui vinrent m'en parler. Villeroi eut beau me repréſenter la néceſſité de dégager la parole de d'Oſſat, je lui répondis qu'il n'y avoit jamais eu de banquiers dans ma famille; en effet, c'étoit plutôt là une affaire de banquiers que de gentilshommes. » Tous les autres, » repliqua-t-il, n'en ont fait aucune » difficulté. Je le crois, lui répondis je » avec quelque indignation, auſſi n'y en » a-t-il pas un qui ne ſoit ſorti, ou du » trafic, ou de la robe «. Il y eut là-deſſus une petite conteſtation dans le conſeil, qui fut rapportée au roi. Ce prince n'en fit que ſourire, & dit qu'on avoit mal fait de m'en parler, ſans le prévenir, parce qu'il ne m'en avoit pas parlé lui-même. » Je m'étonne, ajouta-t-il, qu'il ne vous

(*f*) Chancelier de Savoie.

» ait pas répondu encore plus rudement ; » ne connoiſſez-vous pas bien quel homme » c'eſt, & combien il fait d'état de ſa » nobleſſe ? Achevez cette affaire ſans » qu'il s'y oblige, ni nul autre auſſi, auſſi- » bien n'avois-je donné aucune charge » à l'évêque de Rennes de s'obliger à tout » cela «. Le grand duc ne ſe fit pas prier pour cette main-levée, il déchargea le roi de la condition des douze Fidéjuſſeurs, par reſpect pour ſa perſonne royale. L'acte qui en fut paſſé eſt du quatre Août 1598 ; mais cette affaire ne fut conſommée de part & d'autre, que par l'arrivée du chevalier Vinta dans celle ci.

Je fus auſſi commis à la liquidation de certains biens en Piémont, dont M. le comte de Soiſſons vouloit traiter avec S. M. Ils lui étoient dévolus par la mort de madame la princeſſe de Conti, du chef de la princeſſe ſon épouſe, qui étoit de la maiſon de Montaffié (21). Mon rapport ne fut pas favorable à M. le comte : je

(21) M. le prince de Conti avoit épouſé en premieres nôces Jeanne de Coëme, dame de Bonnetable, veuve de Louis, comte de Montaffié en Piémont, & M. le comte de Soiſſons avoit épouſé Anne de Montaffié, fille de Louis & de Jeanne de Coëme.

repréſentai au roi que ces biens, d'une valeur beaucoup moindre qu'on ne les faiſoit paſſer, étoient de plus ſi litigieux & ſi déſavantageuſement ſitués, que ces conſidérations en rabattoient encore beaucoup du prix. M. le Comte diſſimula le reſſentiment que lui donna contre moi ce diſcours.

Freſne Canaye (22) fut nommé ambaſſadeur à Veniſe, & Béthune, mon frere, à Rome, au grand mécontentement des autres miniſtres, ſur-tout de Villeroi & de Sillery, avec leſquels j'étois ſouvent expoſé à avoir des démêlés, dont le roi avoit la tête rompue. Ces deux meſſieurs avoient entrepris de me donner l'excluſion, du moins dans toutes les affaires étrangeres, dont ils prétendoient que la connoiſſance n'appartenoit qu'à eux. Celle des ambaſſades étant de cette eſpece, ils dirent à S. M. en ma préſence, qu'ils avoient à lui propoſer pour l'ambaſſade de Rome, des ſujets beaucoup plus capables que Béthune, » qui n'avoit, diſoient-» ils, aucune intelligence des affaires de » cette cour, & n'avoit encore rendu » aucun ſervice à l'état «. Mon frere avoit

(22) Philippe Canaye de Freſne; Philippe de Béthune, comte de Selles, & de Charoſt.

pourtant déjà été chargé de l'ambaſſade d'Ecoſſe, dont je puis dire qu'il s'étoit bien acquitté, & on ne pouvoit nier qu'il n'eût du moins les bonnes qualités qui, à mon ſens, ne ſont pas les moins eſſentielles pour cette fonction : la probité, la circonſpection & la ſageſſe. Ainſi ce diſcours étoit tout enſemble faux & mépriſant. Je le fis bien ſentir dans ma réponſe à ces meſſieurs, en leur montrant de quel prix étoient ſes ſervices rendus à l'état dans l'art militaire, qu'ils ſembloient ravaler ſi fort au-deſſous des autres.

Villeroi piqué à ſon tour de ce que je ne mettois pas les ſiens au premier rang, ſoutint ſa cauſe d'un air & d'un ton où il entroit beaucoup de chaleur. Il fallut que S. M. nous impoſât ſilence, en nous diſant qu'elle ſe ſentoit offenſée de ce qu'on tenoit de pareils diſcours en ſa préſence ; & que ſans entrer dans la diſcuſſion de nos ſervices, il nous devoit ſuffire qu'elle nous tînt tous trois pour bons ſerviteurs. Je demandai pardon au roi, de ce qu'après ſa défenſe j'oſois encore ajouter un mot pour fermer la bouche à des perſonnes que je voyois donner hautement la préférence à l'oiſiveté de la robe, & au repos du cabinet, ſur les tra-

vaux, les dangers & les dépenſes de la profeſſion militaire ; & je dis là-deſſus tout ce que je penſois. » Bien, bien, je » vous pardonne aux uns & aux autres, » & je prends vos paroles comme il faut, » reprit Henri en m'interrompant ; mais » à condition que vous éviterez dans la » ſuite ces picoteries, & que quand l'un » de vous deſirera que je favoriſe quel- » qu'un de ſes amis, les autres ne s'y » oppoſeront point ; mais s'en remettront » à mon choix. Je décide pour le préſent » en faveur du ſieur de Béthune, dont » j'eſtime la maiſon, l'eſprit, la ſageſſe » & même la capacité, l'ayant employé » dans pluſieurs affaires de paix & de » guerre, dont il s'eſt dignement acquitté«. Il promit à Villeroi qu'après le retour de mon frere il diſpoſeroit de l'ambaſſade de Rome à ſa recommandation. Il nous exhorta encore à demeurer unis ; après quoi il quitta la promenade, où ce démêlé l'avoit retenu plus de deux heures, & s'en alla dîner.

Je fis pluſieurs voyages cette année à Fontainebleau, pour prendre les ordres de S. M. ſur les affaires qui ne pouvoient lui être communiquées autrement ; & comme nous fûmes ſouvent & long-tems éloignés l'un de l'autre, je reçus un plus

grand nombre de lettres de ce prince que de coutume. Celle où il parle du maréchal (23) d'Ornano eſt ſinguliere. Ce maréchal lui avoit donné quelques ſujets de plaintes. » Je n'ai jamais vu, dit Henri, » tant d'ignorance & d'opiniâtreté en- » ſemble, mais je dis, très-dangereuſes ; » il a fait le Corſe à toute outrance. » Faites qu'il ne me donne pas ſujet de » le faire connoître pour ce qu'il eſt, » c'eſt-à-dire, indigne des honneurs qu'il » a reçus de moi ; ſa ſeule fidélité m'y » obligeoit, ſes déſobéiſſances me diſ- » penſeront bientôt d'uſer de ce terme : » il faut dire vrai, je ſuis fort rebuté de » lui ». Les états de Languedoc s'étant tenus cette année, ce prince m'écrivit qu'il falloit transférer le lieu de leur tenue, dans le bas Languedoc, » afin » dit-il, que mes ſerviteurs n'aillent pas, » pour la premiere fois, où étoient ceux » de la ligue «. Il m'ordonne, dans une autre, de faire venir des poulains de ſon Haras (24) de Meun, & dans une autre,

(23) Alphonſe d'Ornano, fils de San-Pietro de Baſtelica, colonel des Suiſſes.

(24) » Dès ſon jeune âge, dit Brantôme, » parlant de Henri II. (*Vies des hommes illuſtres, tom. 2, pag. 24.*) il avoit toujours fort aimé cet

de donner deux cens écus à Garnier ſon prédicateur d'Avent & de Carême. Le

» exercice de chevaux. Auſſi l'a-t-il continué, » & en avoit toujours une grande quantité en ſa » grande écurie, fut aux tournelles où étoit la » principale, à Mehun, à Saint Leger, à Orion, » chez M. le grand écuyer de Boiſſy, & la plûpart, » quaſi voire les meilleurs, étoient de ſes haras, » qui ſe plaiſoit à les bien faire entretenir. « Il ajoute que ce prince ayant un jour fait voir ſes chevaux au grand écuyer de l'empereur, celui-ci lui dit « que l'empereur ſon maître n'avoit point » d'écurie plus belle, il s'en falloit beaucoup, & » la loua en toute extrêmité, & ſur-tout dequoi » la plûpart de ſes chevaux étoient de ſon haras «. Par les malheurs des derniers règnes, le haras du roi étoit alors bien déchu de l'état où on l'avoit vu ſous Henri II. Meun, ou Mehun en Berry étoit le ſeul des endroits ci deſſus nommés, où l'on élevât des chevaux pour le roi, & cet établiſſement étoit fort peu de choſe, comme on le voit par les archives du ſecrétaire d'état de la maiſon du roi, qu'on conſerve aux petits Peres, à Paris, où Meun eſt nommé Main, apparemment pour le diſtinguer d'un autre Meun, ſur l'Indre, auſſi en Berry.

En 1604, le duc de Belle-garde, grand écuyer, fit transférer le haras du roi à Saint-Leger, forêt appartenante au roi, par Marc-Antoine de Bazy, capitaine du haras. Là il reçut en 1618, quelques accroiſſemens aſſez conſidérables, & de beaucoup plus conſidérables encore, environ l'année 1665, que feu M. Colbert, miniſtre d'état, en augmenta le terrein, y fit former des parcs, & raſſembler grand nombre d'étalons & de jumens, par Alain

reſte que je ſupprime ne renferme que des détails peu conſidérables, quoiqu'ils faſſent foi de la vigilance & de l'attention de ce prince.

Je vais comprendre dans un ſeul article, par lequel je finirai les mémoires de cette année, tout ce qui ſe paſſa au ſujet de la révolte du maréchal de Biron, dont on eut enfin les preuves les plus poſitives. Dès le tems que le roi étoit à Lyon, & qu'il y avoit déjà de violens ſoupçons contre ce maréchal, S. M. eut un entretien ſecret avec lui dans le cloître des cordeliers; & lui parut ſi bien informée de toutes ſes différentes démarches auprès du duc de Savoie, que Biron, ſoit qu'il crût en ce moment qu'après une pareille découverte il ne lui convenoit plus que de ſonger à réparer ſa faute, ſoit qu'il ne voulût que tromper le roi, lui avoua qu'il n'avoit pu en effet tenir contre les

---

de Garſault, qui en étoit capitaine. Il y a demeuré juſqu'en 1715, qu'il a commencé à s'établir en Normandie, ſous la conduite de François-Gédéon de Garſault, Louis de Lorraine, comte d'Armagnac, étant pour lors grand écuyer de France. Depuis ce dernier établiſſement, il prend de jour en jour une forme plus digne du haras du plus puiſſant monarque de l'Europe.

offres que lui avoit faites le duc de Savoie, jointes à la promeſſe de lui faire épouſer la princeſſe (25) ſa fille; qu'il lui en demanda pardon, & lui proteſta avec la plus apparente ſincérité, que de ſa vie il ne retomberoit dans un pareil délire.

Henri crut pouvoir compter ſur une promeſſe qui fut pourtant oubliée preſque dans l'inſtant même qu'elle fut faite. Biron reprit ſes premieres briſées, fit à ſon ordinaire différens voyages dans les provinces; careſſa tout ce qu'il trouva dans la nobleſſe de mécontens ou de mutins; ne les entretint d'un côté que des injuſtices qu'il recevoit du roi; de l'autre, que de ſon crédit & de ſes intelligences hors du royaume. Il renoua plus fortement que

(25) Le maréchal de Biron, en épouſant la troiſiéme des filles du duc de Savoie, devoit recevoir du roi d'Eſpagne & de ce duc, la Bourgogne, la Franche-Comté, & le Comté de Charolois en ſouveraineté; c'étoit une partie du grand projet de ces deux couronnes, qui conſiſtoit à démembrer de cette maniere le royaume de France, & à le partager entre les gouverneurs de ſes provinces. On peut en voir les preuves dans Vittorio Siri (*Mém. Rec. Vol. I, pag. 103, 127 & ſuiv.*) qui loue auſſi les ſervices que le comte de Béthune, frere de l'auteur, rendit en cette occaſion à Henri IV, pendant ſon ambaſſade à Rome.

jamais avec les Bouillon, d'Entragues, d'Auvergne & autres (26). Il força ſon naturel, juſqu'à paroître aux ſoldats l'homme le plus humain & le plus affable, lui qui étoit l'orgueil & la fierté même : & quant à la plus vile populace, comme aucun perſonnage ne coûte à faire à l'ambition, il l'attira à lui, en faiſant l'hypocrite & le dévot. Juſques-là pourtant on auroit pu encore douter s'il n'avoit point ſes deſſeins renfermés dans lui-même, & ſi ce qu'on voyoit de lui n'étoit point une ſuite de ce caractère qu'on remarque dans tant de perſonnes, qui pour montrer dans tous leurs diſcours un eſprit inquiet & ami des nouveautés, ſont pourtant quelquefois bien éloignés de ſe jetter tête baiſſée dans la révolte.

C'eſt à quoi s'en tint fort long-tems Henri ſur le compte du maréchal de Biron, quoiqu'il continuât de l'obſerver ſoigneuſement, & qu'il ne pût s'empêcher

(26) L'auteur ne dit rien dans tout ce récit ſur la conſpiration, la détention & le procès du maréchal de Biron, qui ne ſoit confirmé par les hiſtoires & mémoires de ce tems-là. Ils rapportent de lui ces paroles extravagantes : » Que le roi ne » m'offenſe point ; car je me ſais venger des rois » & des empereurs». *Matthieu, tom. 2, l. 2, p. 333.*

d'être ému des rapports qu'on lui fit de la conduite qu'avoit tenue Biron dans le dernier voyage qu'il avoit fait à Dijon, où il passa la fin de l'année précédente, & le commencement de celle-ci. Biron de son côté, qui avoit ses espions à la cour, apprenant l'impression que sa conduite faisoit prendre au roi, jugea à propos de m'écrire à ce sujet. Sa lettre est datée du 3 Janvier : elle ne roule que sur l'injustice qu'on lui fait auprès du roi, & que S. M. lui fait elle-même de le croire capable de desseins dont il n'a pas la moindre pensée. Il me demande mon secours pour lui aider à faire connoître son innocence. Il justifie son voyage en Bourgogne, par les affaires domestiques qui le lui rendoient indispensable, & assure qu'il sera de retour dans deux jours. Enfin, il me prie d'ajouter foi à tout ce que me dira de sa part Prevôt, l'un de ses agens ordinaires, & qu'il avoit jugé à propos de me députer. Les convictions de l'infidélité du maréchal de Biron ont suivi cette lettre de trop près, pour qu'on puisse la juger sincère: aussi, loin de le croire, je ne fis que m'en défier encore davantage.

Pendant le séjour que fit le roi à Calais, il reçut de nouveaux avis contre Biron, encore plus clairs & mieux circonstanciés;

parce qu'apparemment Biron qui ſe crut moins éclairé, ſe licentia auſſi davantage. Sur quoi Henri, au lieu de prendre le parti qu'il ne devoit pas tarder plus long-tems à prendre, ne pouvant encore regarder cet homme comme incurable, réſolut au contraire de n'omettre rien de tout ce qu'il crut capable de le guérir par la douceur, les bons traitemens & les diſtinctions ſi ſenſibles au cœur d'un honnête homme. Biron avoit demandé à S. M. une gratification de trente mille écus : le roi y trouva de la juſtice, & ne balança pas à la lui accorder : & parce qu'il ſurvint quelques difficultés qui devoient en retarder le payement, ce prince m'ordonna qu'on les levât de façon qu'on pût ſans délai ſatisfaire Biron, auquel je fis toucher à l'heure même une moitié de la ſomme en argent comptant, & lui aſſignai l'autre dans un an.

Biron crut être obligé de venir me remercier. Il me dit qu'il m'avoit plus d'obligation de cette ſomme qu'au roi. Il ſe plaignit devant moi de ce que ce prince le laiſſoit dans l'oubli, & même le mépriſoit depuis qu'il n'avoit plus beſoin de ſon épée : » cette épée, diſoit-il, qui » l'avoit mis ſur le trône «. Je n'avois gar. de me taire en cette accaſion. Je

fis voir avec une eſpece de reproche au maréchal, qu'il accuſoit Henri d'autant plus injuſtement, que ce prince, auquel ſeul il avoit l'obligation de ſa gratification, n'avoit pas dédaigné de ſe rendre encore ſolliciteur de ſon payement. Je pris occaſion de-là de parler encore plus librement à Biron. Je lui remontrai, que quand même il auroit des preuves du contraire, il devoit toujours ſe ſouvenir qu'il parloit de ſon maître, & d'un maître qui avoit de quoi s'attirer le reſpect de ſes ſujets, par ſes qualités perſonnelles, bien plus encore que par ſon rang; qu'il devoit être inſtruit qu'il n'y a rien à quoi les têtes couronnées ſe montrent plus ſenſibles, qu'à ce manque de reſpect pour leurs perſonnes, à la jalouſe affectation de rabaiſſer la gloire de leurs armes, & à l'ingratitude pour leurs bienfaits. Ces termes étoient, ce me ſemble, aſſez expreſſifs. J'allai encore plus loin, & ſi je ne dis pas poſitivement à Biron que je le regardois comme un ingrat & un traître, il ne tint qu'à lui de le conclure de tout mon diſcours. Je l'exhortai à prendre une autre émulation qui pût lui mériter de véritables louanges. J'appuyai ſur la différence qu'il y a entre ſe rendre cher à ſon prince & à ſa patrie, & chercher à

s'en faire craindre : perſonnage odieux, & preſque toujours funeſte à celui qui le joue. Je lui dis que s'il vouloit s'unir avec moi pour travailler de concert à la gloire de l'état & au bien public, nous pourrions lui & moi les faire en quelque ſorte dépendre de nous deux ; lui par ſes talens pour la guerre, moi, par la place que j'occupois dans la politique : en ſorte que nous gouterions le plaiſir qu'il ne ſe fît aucun bien, dont nous ne puſſions être, ou les auteurs, ou les inſtrumens. Je finis ma remontrance par vouloir l'engager à aller remercier S. M. de la gratification qu'il venoit d'en recevoir.

A tout cela, Biron, loin de paroître touché de repentir ou de tendreſſe, ne fit que répondre en exagérant ſon propre mérite ſi hors de propos, & d'une maniere ſi fanfaronne, que je compris clairement une choſe, dont je n'avois eu juſques-là qu'un ſimple ſoupçon ; c'eſt que la rudeſſe de ſon eſprit & l'inégalité de ſon humeur provenoient en partie d'une légere teinture de folie proprement dite : folie au reſte d'autant moins excuſable, que l'empêchant de raiſonner, elle ne l'empêchoit ni de mal parler, ni de mal agir. Ce qui m'en parut la preuve complette, c'eſt que devant me regarder,

après tout ce que je venois de lui dire ; du moins comme un homme, en préſence duquel il ne pouvoit trop s'obſerver, il eut l'imprudence de lâcher quelques mots ſur les deſſeins qui lui rouloient dans la tête : les mêmes ſans doute qu'il oſoit tenir publiquement. Je ne les relevai point : mais il s'apperçut lui-même de ſa bévue, & pour la réparer, il feignit d'acquieſcer à mes raiſons, & de goûter mes ſentimens. Dès ce moment je déſeſpérai ſi bien qu'on pût jamais ramener cet homme à ſon devoir, que je crus que le mien m'obligeoit à ne rien déguiſer au roi de ce que je le croyois capable de faire.

Le caractere de Henri a toujours été de ne pouvoir que difficilement ſe défier de perſonne. Il me répondit, qu'il connoiſſoit parfaitement Biron ; qu'il étoit bien capable d'avoir dit tout ce qu'on lui avoit rapporté ; mais que cet homme, qui par un effet de ſa fougue naturelle, cauſée par une bile noire, n'étoit jamais content, & s'élevoit au-deſſus de tout le monde, étoit pourtant le premier à monter à cheval le moment d'après, & à courir tous les hazards pour ceux-là même dont il venoit de dire tant de mal ; que cela méritoit bien quelqu'indulgence

pour un ſimple défaut d'indiſcrétion de langue ; qu'il étoit aſſuré que Biron ne ſe porteroit pas juſqu'aux derniers effets de la déſobéiſſance ; que ſi cela arrivoit, comme il avoit déjà montré dans les occaſions où il avoit ſauvé la vie à ce maréchal, & en dernier lieu à Fontaine Françoiſe, qu'il ne lui cédoit en rien du côté de l'intrépidité, il ſauroit bien lui faire voir encore qu'il ne le craignoit pas. Le roi ne changea donc rien à ſa conduite à l'égard de Biron, que pour le careſſer encore davantage, & pour le combler d'honneurs : ce qu'il regardoit comme le véritable reméde à ſon mal.

Il l'envoya ambaſſadeur vers la reine Eliſabeth, avec laquelle il eut une converſation ſinguliere (27). Il fut aſſez imprudent, non-ſeulement pour lui rappeller l'affaire du comte d'Eſſex, auquel cette princeſſe venoit de faire couper la tête, mais encore pour plaindre le comte, de ce que tant de bons ſervices ne lui avoient attiré qu'une fin ſi tragique ; & Eliſabeth eut la complaiſance de répondre à un diſcours ſi impertinent, en expoſant

(27) Le détail de cette ambaſſade ſe voit dans P. Matthieu. *Tom. 2, liv. 2, pag. 426 & ſuivantes.*

les raiſons qui juſtifioient l'action à laquelle elle s'étoit portée. Elle lui rapporta comment Eſſex s'étoit précipité follement dans des projets beaucoup au-deſſus de ſes forces, & comment après les preuves & même une pleine conviction de ſa révolte, pouvant encore par ſa ſoumiſſion obtenir ſon pardon, ni ſes amis, ni ſes parens n'avoient pu le réſoudre à demander ſa grace. Je ne ſais ſi la reine d'Angleterre voyoit dans l'ambaſſadeur François pluſieurs traits de reſſemblance avec le favori Anglois; les réflexions ſenſées ſur le caractere des têtes royales & ſur le devoir des ſujets, par leſquelles elle finit ſon récit, ſemblent le donner à entendre; mais Biron n'en tira aucun fruit.

De retour de Londres, le roi le nomma encore ambaſſadeur extraordinaire en Suiſſe, pour le renouvellement d'alliance des Cantons avec la France; toujours prévenu qu'un emploi qui emporteroit l'eſprit de Biron loin des armes & le mettroit en commerce avec un corps auſſi ſage & auſſi politique que le ſénat Helvétique, en arracheroit à la fin toute ſemence de mutinerie; mais malheureuſement il eſt des paſſions qui ne vieilliſſent jamais : ce ſont l'ambition, l'envie & l'avarice : & qui auroit bien ſondé le

cœur

cœur de Biron, l'auroit peut-être trouvé atteint de toutes les trois. Il fut à peine revenu de cette seconde ambassade, que comme s'il avoit cherché à se payer du tems perdu, il travailla plus fortement que jamais à réaliser toutes ses anciennes chimères; soit qu'il y fût entraîné par le duc de Bouillon & le comte d'Auvergne, qui avoient aussi leur parti formé; soit qu'il les entraînât lui-même dans le sien.

Pour se lier ensemble de façon qu'ils ne pussent plus après cela se manquer les uns aux autres, ces trois messieurs signerent une formule d'association, dont ils garderent chacun un original. Cette piéce singuliere a été produite au procès du maréchal de Biron. Ils s'y engagent réciproquement, foi & parole de gentilhomme & d'homme de bien, de demeurer unis pour leur commune conservation, *envers & contre tous, sans nul excepter*, (tous ces termes meritent d'être remarqués); de se garder le secret inviolablement sur ce qui pourra être révélé à l'un d'eux, & de brûler cet écrit en cas d'accident à quelqu'un des associés. Leurs desseins ne pouvoient réussir que par l'opération de l'Espagne & de la Savoye. Ils renouerent plus fortement

qu'auparavant leurs intelligences avec ces deux puiſſances; & pour les ſeconder de leur côté, ils alloient ramaſſant tout ce qu'ils pouvoient trouver de mutins dans la nobleſſe & parmi les gens de guerre. Pour entraîner dans la rebellion pluſieurs des villes les plus éloignées de Paris, principalement dans la Guyenne & le Poitou; ils ſe ſervirent de la mutinerie qu'y avoit excitée l'établiſſement du ſol pour livre, contre lequel je m'étois ſi fort élevé dans l'aſſemblée des notables, & qu'il n'avoit pas été en mon pouvoir de faire ſupprimer depuis: il avoit été ſeulement converti, parce qu'il étoit impoſſible de l'établir ſelon la premiere idée, en un ſubſide évalué à huit cent mille francs, dont une moitié avoit été fondue dans la taille; & l'autre dans les entrées des marchandiſes.

Biron & ſes aſſociés joignoient à ce motif celui de la gabelle, qu'ils perſuadoient à ces peuples qu'on étoit ſur le point d'impoſer chez eux, pour achever de les accabler. Des gens apoſtés qu'ils tenoient en grand nombre à leurs gages dans toutes ces provinces, les entretenoient dans des allarmes continuelles. Quel gouvernement pourra jamais ſe croire exempt de ces fléaux de la tran-

quillité publique, puiſque celui de Henri le Grand, ſi doux, ſi ſage & ſi populaire, ne l'a pas été ! Ne nous en prenons pourtant qu'à la malheureuſe influence, que répandent les guerres civiles ſur les mœurs des hommes. C'eſt leur poiſon qui engendre ces eſprits turbulens, que le repos fatigue, & pour qui la condition la plus heureuſe n'eſt qu'une eſpece de langueur. De-là cette manie qui les fait vivre ſans ceſſe hors d'eux-mêmes, ſe prendre à Dieu & aux hommes des tourmens qu'ils ſe donnent à eux-mêmes, & répandre leur fiel contre les princes, dont toute la puiſſance, qui eſt pour eux un ſupplice, ne ſuffiroit pas à ſatisfaire leur folle cupidité.

Henri ouvrit enfin les yeux ſur le caractere du maréchal de Biron, qu'il s'étoit flatté de bien connoître, & commença à croire qu'il ſeroit obligé d'en venir au plus violent remède pour arrêter la contagion. Les avis ſe multiplioient. Ils venoient de perſonnes non ſuſpectes. Ils ſe rapportoient tous. Quelques-uns parloient de l'acte d'aſſociation & en articuloient les termes, pour l'avoir vu. Le plus circonſtancié & le plus ſuivi de tous ceux qui furent envoyés au roi, fut celui

que lui donna Calvairac (28). Il contenoit outre les rumeurs publiques, que Biron & ſes adjoints avoient touché pluſieurs milliers de piſtoles, par les mains de perſonnes venues d'Eſpagne. Qu'ils attendoient de plus grandes ſommes encore & des ſecours d'hommes. Que le conſeil de Madrid y avoit mis pour condition, que les rebelles commenceroient par s'emparer de quelques bonnes places maritimes, ou frontieres d'Eſpagne; que conformément à cette clauſe, il y avoit déjà des entrepriſes formées ſur Blaye, Bayonne, Narbonne, Marſeille, & Toulon, & que le comte d'Auvergne ne faiſoit qu'attendre qu'elles s'exécutaſſent, pour faire éclater celle qu'il avoit faite perſonnellement ſur Saint-Flour (*g*).

Tous ces avis méritoient bien qu'on mît tout en uſage pour en approfondir le ſujet. Le roi vint exprès à l'arſenal, où il me trouva occupé à preſſer les travaux commencés, pour me communiquer ce qu'il venoit d'apprendre, & il m'en fit le détail, appuyé ſur le balcon de la

(28) Jean de Sudrie, Baron de Calvairac.
(*g*) Dans la haute Auvergne.

grande allée. Je le ſuivis à Fontainebleau, dont il prit enſuite le chemin : c'eſt-là que nous devions prendre les dernieres meſures au ſujet du maréchal de Biron. Il s'étoit long-tems ſervi pour les négociations étrangeres de (29) La-Fin, homme vif, ruſé, intriguant, que Bouillon & lui appelloient ſouvent leur parent. La-Fin avoit fait pluſieurs voyages vers le roi d'Eſpagne, le duc de Savoie & le comte de Fuentes : mais enſuite ſur quelque mécontentement que lui avoit donné Biron, il étoit retourné chez lui, où il demeuroit inutile. On crut pouvoir le gagner & le faire parler, & on ſe ſervit pour cela de ſon neveu le vicomte de

(29) Jacques de La-Fin étoit gentilhomme Bourguignon, de la maiſon de Beauvais la Nocle, » le plus pernicieux, dit Péréfixe, & le plus traître » qu'on eût ſu trouver en toute la France. Le roi » qui le connoiſſoit bien, dit plus d'une fois au » maréchal : Ne laiſſez point approcher cet homme » de vous, c'eſt une peſte, il vous perdra «. Il ſe porta à accuſer le maréchal de Biron, par jalouſie de ce que le Baron de Lux l'avoit ſupplanté auprès de ce maréchal, & par reſſentiment de ce que le comte de Fuentes, s'appercevant qu'il le trahiſſoit, avoit fait arrêter ſon ſecrétaire ; mais pour mieux perdre le maréchal de Biron, il feignit d'avoir toujours pour lui le même attachement qu'auparavant.

Chartres (30). Pendant que celui-ci travailloit à faire venir ſon oncle à Fontainebleau, je retournai à Paris préparer tout pour un voyage que S. M. jugea à propos de faire au plutôt dans tous les endroits où avoit paſſé Biron; c'eſt-à-dire, en Poitou, Guyenne, Limoſin, & ſur-tout du côté de Blois.

La-Fin ſe détermina enfin à venir à Fontainebleau révéler tout ce qu'il avoit ſu de la conſpiration de Biron. Le roi voulut qu'il s'arrêtât & fût logé à la Mivoie, afin qu'il ne fût vu que de ceux qu'on enverroit conférer avec lui. S. M. jugea dès le premier diſcours que tint La-Fin, que ma préſence y étoit néceſſaire, & m'écrivit ces deux mots. « Mon » ami, venez me trouver en diligence, » pour choſe qui intéreſſe mon ſervice, » votre honneur & le commun contente- » ment de nous deux : adieu, je vous » aime bien ». Je pris la poſte auſſi-tôt. En arrivant à Fontainebleau, je rencontrai S. M. au milieu de la grande avenue du château, qui alloit à la chaſſe, & je courus lui accoler la botte. « Il y a bien des » nouvelles, mon ami, me dit ce prince,

(30) Prégent de La-Fin, vidame de Chartres.

» en m'appuyant la tête contre ſon cœur : » tout eſt découvert ; le principal négo- » ciateur eſt venu me demander pardon » & confeſſer tout. Il y embarraſſe beau- » coup de gens & des plus grands & des » plus obligés à m'aimer ; mais c'eſt un » grand (31) menteur, & je ſuis réſolu » à ne rien croire de lui, que ſur de bonnes » preuves ; il y en met entr'autres, que » vous ne penſeriez jamais : or, devinez » qui. Deviner un homme qui ſoit traître ! » C'eſt, ſire, lui répondis-je, ce que je » ne ferai jamais ». Après m'avoir encore preſſé inutilement deux ou trois fois : » M. de Roſny en eſt, me dit-il, le con- » noiſſez vous ? Tous les autres n'en ſont- » ils pas plus que moi, lui répondis je en » ſoûriant ? Si cela eſt, votre majeſté ne » doit pas s'en mettre beaucoup en peine.

(31) On doit ſans doute regarder comme un de ces menſonges, l'accuſation d'avoir cherché à attenter à la vie du roi & à celle du dauphin, dont La-Fin chargea le maréchal de Biron, ſuivant la Chronologie Septénaire, puiſque ſes parens ſe ſervirent de la preuve du contraire, pour tâcher d'obtenir ſa grace ; ſire, nous avons du moins cet avantage, dit M. de la Force à Henri IV, en ſe jettant à ſes pieds, qu'il ne ſe trouve point qu'il ait entrepris ſur votre perſonne. *Vol. 9129. Manuſcrits de la Bibliotheque du roi.*

» Auſſi n'en ai-je rien cru, reprit ce » prince, & pour vous le montrer, j'ai » commandé à Belliévre & à Villeroi » de vous aller trouver, & de vous porter » toutes les accuſations, tant contre » vous, que contre tous les autres. J'ai » même dit à La-Fin, que je voulois » qu'il vous vît, & vous parlât librement. » Il a été au preſſoir; il eſt caché à la » Mi-voie, & ira vous trouver ſur le » chemin de Moret; mandez-lui l'heure » & l'endroit, & qu'il n'y ait perſonne » que vous deux «.

Je ne pouvois comprendre comment mon nom ſe trouvoit & avoit même été nommé dans cette méchante cabale; ſi cela partoit de quelqu'un des gens de Biron, qui s'imagina que j'étois ami de ſon maître, ou de Biron lui-même, & de ſes collégues, qui ſe croyoient cette imputation permiſe pour groſſir aux miniſtres d'Eſpagne le nombre de leurs partiſans, ou celui des mécontens du gouvernement. Deux lettres que j'avois écrites à ce maréchal, par zéle encore plus que par civilité, peuvent bien y avoir donné lieu; d'autant plus que faiſant alluſion à ce qui s'étoit dit entre Biron & moi dans la converſation dont j'ai rendu compte un peu plus haut, j'y

marquois ſans aucune affectation, qu'il ne tenoit qu'à lui de ſe rendre utile & très-recommandable dans le royaume par les moyens que je lui avois dit. J'y diſois encore à Biron : que moi qui étois toujours auprès du roi, je ne lui avois point entendu tenir les diſcours qu'il vouloit que S. M. eût tenus contre lui : que je ne lui conſeillois pas d'en parler ainſi dans le monde, parce qu'on ne manqueroit pas de croire & de dire qu'il ne feignoit du mécontentement contre S. M. que parce que ſa conſcience lui reprochoit beaucoup à lui-même ; voilà comment on peut avoir mal interprêté ce que je ne diſois que dans la vue de rendre Biron plus ſage.

Le ſentiment de Henri fut, comme il me le dit quelque tems après, que cette accuſation n'avoit été faite contre moi, ni par Biron, ni par aucun de ſes affidés, mais par La-Fin ſeul, à l'inſtigation de ceux qui croyoient par-là me faire perdre ma place. Quoiqu'il en ſoit, cette fauſſeté fit ſi peu d'impreſſion ſur l'eſprit du roi, que ce prince, qui venoit de me donner le gouvernement de la Baſtille, ayant cru que les proviſions n'en devoient point paroître ſous mon nom, mais ſeulement ſous celui de la Chevalerie, changea d'avis à l'occaſion de l'affaire de Biron, & les

fit expédier ſous le mien ; » ne voyant ; » diſoit-il, que moi qui le pûs bien ſervir, » s'il lui arrivoit d'avoir des oiſeaux en » cage «. L'ordre en fut donné à Villeroi, qui m'apporta ces proviſions peu de jours après, mais au commencement de l'année ſuivante.

J'entretins La-Fin aſſez long-tems (*h*) ſeul dans la forêt, enſuite je viſitai exactement avec Bellièvre & Villeroi, tous les papiers qui renfermoient quelques preuves contre le duc de Bouillon, le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne ; comme lettres, mémoires & autres piéces de cette nature. J'y vis quantité de noms mêlés avec ceux de ces trois meſſieurs ; mais comme ce peut être avec la même injuſtice que le mien, qui y étoit auſſi, je me garderai bien de leur donner, ſur un fondement auſſi léger, une place dans ces mémoires, qui pourroit les rendre plus juſtement ſuſpects aux eſprits défians, que les dépoſitions de La-Fin. Nous rejoignîmes tous trois S. M. après cet examen ; & le réſultat du conſeil tenu entre nous fut qu'on ne feroit rien éclater, pour ne pas prévenir Biron contre les moyens

(*i*) Matthieu, tom. 2, l. 3, p. 482 & ſuiv.

qu'on alloit commencer à mettre en uſage pour le faire venir à la cour, afin de l'arrêter plus ſûrement, & que S. M. entreprendroit cependant inceſſamment le voyage dont il vient d'être parlé. Nous verrons l'année ſuivante ce qui arriva de ces diſpoſitions.

Il y a dans celle-ci quelques remarques à faire ſur ce qui arriva en différentes cours de l'Europe. Celle de Londres fut troublée par la révolte qu'exciterent les Eſpagnols en Irlande. Eliſabeth envoya aſſiéger Quinzal, la plus forte place qu'occupoient les rebelles. Le comte de Tiron, leur chef, & dom Alonce del-Campo, celui des Eſpagnols en Irlande, accoururent avec les forces qu'ils purent ramaſſer, & fûrent taillés en piéces par mylord Perſy: Alonce y reſta priſonnier, & Quinzal ſe rendit.

On a parlé fort diverſement de la deſtination de la flotte qu'équipoit pendant ce tems là le roi d'Eſpagne, ſans pouvoir rien en dire de bien poſitif; parce qu'après avoir rôdé quelque tems dans la Méditerranée, elle fut aſſaillie de la tempête, & ne put faire mieux que d'entrer dans le port de Barcelone preſque ruinée. Elle étoit fort conſidérable, & le commandement en avoit été donné au prince

Doria : peut être regardoit-elle le Portugal, où le vrai ou faux dom Sébaſtien (32) continuoit à avoir grand nombre de Partiſans. Ses diſcours, des ſecrets qui ſembloient ne pouvoir avoir été connus que du vrai roi de Portugal qu'il révéla, certaines empreintes naturelles ſur le corps, qu'il fit voir, & quelques au-

(32) C'eſt quelque choſe d'aſſurément très-ſingulier, que cette reſſemblance ſi parfaite dans toutes les parties, les ſignes naturels & même les défectuoſités du corps, que la nature avoit mis, au rapport de tous les hiſtoriens, entre le vrai D. Sébaſtien, & cet homme, qu'on dit avoir été un particulier Calabrois. On n'eſt pas moins embarraſſé à deviner comment il avoit pu parvenir à connoître des circonſtances de la vie de ce roi de Portugal, ſi particulières & ſi ſecrettes, qu'elles jetteient tout le monde dans l'admiration. Les Portugais plus trompés encore par leur affection pour le ſang de leurs rois & par leur haine pour l'Eſpagne (ce dernier motif pourroit auſſi être appliqué à M. de Sully) que par les preuves qu'ils ont cru avoir, ont perſiſté à ſoutenir les droits de cet impoſteur. Le Septénaire lui eſt très-favorable, *année* 1601, *p.* 247. Voyez ce que nous en avons déjà dit plus haut. Les Eſpagnols ſe perſuaderent avoir ſi bien découvert la fourberie, lorſque Ferdinand, grand duc de Toſcane, l'eut remis entre les mains du viceroi de Naples, qu'ils ne craignirent point de l'expoſer à la riſée publique, monté ſur un âne : après quoi ils l'envoyerent aux Galéres. *Voyez P. Matthieu, tom. 2, liv. 3. pag. 451.*

tres rapports de cette eſpece avec dom Sébaſtien, dépoſoient à la vérité pour lui : mais pour l'avouer, aucun de ces témoignages ne paroît être ſans replique ; & le roi d'Eſpagne prit toujours le parti de ſe défaire ſecretement du prétendu prince ; ſans que la vérité ait été jamais connue, du moins que d'un très-petit nombre de perſonnes intéreſſées à ne pas la publier.

Il fut convoqué une Diette à Ratisbonne, dont l'objet étoit un accommodement propoſé entre les deux religions catholique & réformée. On s'en flattoit inutilement ; elle fut rompue dès la premiere queſtion qui y fut agitée ſur l'autorité de la Sainte Écriture (33) : & les eſprits s'y aigrirent ſi fort, qu'il fut impoſſible de les rapprocher. Les Catholiques romains ſoutenant que cette autorité

(33) Cette queſtion fut débattue publiquement pendant pluſieurs ſéances, entre les théologiens catholiques de Maximilien, duc de Baviere, & les proteſtans de Ludovic, comte Palatin de Neubourg, des électeurs de Saxe, de Brandebourg, &c. Les deux premiers de ces princes y aſſiſtoient en perſonne, & furent obligés de mettre fin à ce Colloque, dont chacune des parties, comme il arrive toujours, s'attribua enſuite l'avantage. *De Thou, Chronologie Septénaire, année* 1601.

tire toute ſa force de celle que lui donne le jugement de l'égliſe, afin d'augmenter encore, de la prérogative d'infaillibilité ſur ce point, tant d'autres droits dont ils font déjà jouir ſi gratuitement le pape ; & les proteſtans traitant cette doctrine de ridicule (34).

La guerre allumée en Tranſilvanie, continua au déſavantage des Vaivodes, Battory & Michel ; révoltés contre l'empereur ; ils furent défaits par Georges Baſte, & Clauſembourg fut pris. Le duc de Mercœur ne ſe ſignala pas moins à la tête des troupes impériales contre les Turcs (35). Il prit Albe-Royale en Hongrie, fortereſſe réputée imprenable, & enſuite en chaſſa les Turcs, qui y revinrent met-

(34) Ce ſera pourtant toujours aux yeux des perſonnes non-prévenues, l'un des faux dogmes de Calvin les plus inſoutenables, que cette attribution qu'on donne au ſens des ſaintes écritures, de ſuffire à ſe faire connoître de ſoi-même, ou ce qui eſt encore pis, de pouvoir être déterminé par l'eſprit particulier. C'eſt la principale ſource de cette monſtrueuſe confuſion de ſectes dont la prétendue réformée fut tout d'abord inondée.

(35) Le duc de Mercœur acquit par ſes grands exploits, la réputation d'un des premiers hommes de guerre de ſon tems. Voyez-le dans les hiſtoriens, ainſi que les autres faits dont il eſt parlé ici.

tre le siége (*i*), pendant que l'archiduc, plus malheureux, échoua devant Canise (*k*), & que les chevaliers de Malte prirent & détruisirent la ville de Passava dans la Morée.

Constantinople & l'intérieur du palais même du grand seigneur n'étoient pas moins agités par le mécontentement des Janissaires, qui vinrent étrangler, en présence de Mahomet III lui-même, sept mignons de son serrail, & le menacerent de le déposer. C'étoit dans la vérité un homme bien peu digne du trône, lâche, cruel, traître, avare, & enseveli dans la débauche.

(*i*) Ferdinand d'Autriche.
(*k*) Appellée Châteauneuf par les Chrétiens.

Fin du Livre douziéme.

LIVRE XIII.

MÉMOIRES de l'année 1602. Princes étrangers à Paris. Henri IV va à Blois. Sujet de ce voyage. Suite de la conspiration du maréchal de Biron. Conseil tenu à Blois à cette occasion. Dessein d'arrêter les ducs d'Epernon & de Bouillon. Le premier se justifie. Manège adroit du second. Brouillerie entre le roi & la reine. Conversation de Henri avec Rosny à ce sujet. Fruit du voyage de Henri dans les provinces. Il se détermine à faire arrêter Biron. Particularités sur la détention & celle du comte d'Auvergne; sur son procès. Son exécution. Quelle part eut Rosny dans toute cette affaire. Henri pardonne au baron de Lux, au comte d'Auvergne, qui le trahit de nouveau. Raisons qu'il eut d'en user ainsi avec le comte d'Auvergne. Le prince de Joinville est arrêté. Le roi lui pardonne aussi, & le retient en prison. Le duc de Bouillon se défend adroitement de venir à la cour. Soupçons que les courtisans jettent dans l'esprit de Henri contre Rosny. Conver-

ſation curieuſe entr'eux à cette occaſion. Affaire des avocats. Diſcours de Sigogne. Edits & réglemens ſur la monnoie, le commerce, la finance, &c. Mines découvertes en France. Edit contre le duel. Renouvellement de l'alliance avec les Suiſſes. Voyage de Henri à Calais. Suite des expéditions militaires entre les Eſpagnols & les Flamands. Autres affaires étrangeres.

L'AGITATION des eſprits, cauſée par tous les ſoulévemens domeſtiques qu'on vient de voir dans le dernier livre, n'empêcha point qu'on ne ſe livrât cet hiver aux plaiſirs & aux ſpectacles ordinaires. On travailla par ordre, & pour le divertiſſement de la reine, à la compoſition d'un ballet d'une grande magnificence. L'Arſenal étoit le lieu que le roi avoit choiſi pour la repréſentation de ces ſpectacles, à cauſe de la commodité de ſes appartemens ſpacieux, ſoit pour les acteurs, ſoit pour les ſpectateurs. Comme je me trouvois hors d'état de donner les ordres néceſſaires chez moi pour l'exécution de celui-ci, parce que dans le tems qu'il devoit ſe faire, la playe que j'avois reçue à la bouche pendant le ſiége de

Chartres, vint à ſe r'ouvrir, on avoit déja jetté les yeux ſur un autre endroit que l'Arſenal; mais le roi aima mieux qu'on attendît que je fuſſe guéri, ce qui retarda le ballet d'une huitaine.

Vers la mi-carême, le comte de Schombourg, grand maréchal de l'Empire, envoyé de la cour de Vienne, arriva à Paris, où il fit ſon entrée avec une ſuite de quarante ou cinquante chevaux. S. M. lui fit rendre tous les mêmes honneurs que le maréchal de (1) Bois-Dauphin avoit reçus à Vienne. Le prince, fils du marquis de Brandebourg, fit auſſi quelque ſéjour à Paris. Quoique ce ne ſoit pas la coutume de défrayer les perſonnes de ce rang, principalement comme le remarquoit S. M., lorſqu'elles ne ſuivent pas la cour, elle voulut qu'on eût tous les égards poſſibles pour ce prince, dont la maiſon, d'ailleurs des premieres de l'Allemagne, faiſoit profeſſion d'un attachement particulier à la France. Je reçus ordre du roi de lui faire chaque jour, de la part de S. M., des préſens de vins & de viandes des plus rares.

---

(1) Urbain de Laval, marquis de Sablé, mort en 1629.

Lorſque tout fut prêt pour le départ du roi, & que S. M. eût donné, dans les différens voyages qu'elle fit à Paris, les ordres néceſſaires, tant pour aſſurer la paix & la tranquillité dans cette ville & dans les provinces dont elle alloit s'éloigner, que pour ce qui concernoit celles où elle alloit paſſer, elle partit de Paris vers le vingt Mai, & vint à Fontainebleau, d'où elle s'achemina vers Blois. La reine fut de ce voyage, avec toute ſa maiſon. Je le fis auſſi, mais je ne partis que quelques jours après S. M., qui me fit ſavoir ſon arrivée à Blois, & le deſſein qu'elle avoit d'y ſéjourner huit ou dix jours. Ce tems étoit néceſſaire au roi pour une diette qui lui avoit été ordonnée par les médecins, afin de guérir une fluxion qui lui étoit tombée ſur la jambe, & qui avec le tems eût pu, comme il me le mandoit, mériter le nom de goutte. Blois étoit d'ailleurs la ville la plus propre à découvrir les ſecrets du maréchal de Biron. Henri avoit dans toute cette province des perſonnes de confiance, qui s'y employoient uniquement, & qui détachoient preſqu'à chaque moment des courriers chargés des nouvelles qu'ils venoient d'apprendre. On ſçut par eux que la cabale de Biron em-

braſſoit l'Anjou, le haut Poitou, la Saintonge, le Mirebalais, le Châtelleraudois, l'Angoumois, le Périgord, le Limouſin, la Marche & l'Auvergne; qu'elle s'étendoit même par toute la haute Guyenne & le haut Languedoc; qu'elle étoit appuyée par quatre ou cinq ſeigneurs de la cour, dont cependant on ne ſpécifioit pas les noms, pour ne rien avancer de douteux. Les liaiſons avec l'Eſpagne, les deſſeins pour la ſurpriſe des villes frontieres, & les raiſons dont on ſe ſervoit pour animer le peuple contre le gouvernement préſent (les mêmes que j'ai déjà rapportées plus haut) faiſoient encore partie de ces avis; & voici ce qu'on y ajoutoit de nouveau.

Les factieux, pour faire prendre ombrage au peuple, du voyage de S. M. à Blois, qui ſans doute ne les inquiétoit pas médiocrement, diſoient par-tout, que Henri ne l'avoit entrepris que pour faire faire une juſtice ſévere de ceux qui s'étoient révoltés contre Jambeville, d'Amours & les autres commiſſaires envoyés pour exiger le ſol pour livre ſur les rivieres & dans les paſſages, pour l'y établir lui-même, & de maniere que par une nouvelle réappréciation cet impôt ſe trouvât

tiplé; pour faire recevoir par-tout la gabelle, en s'emparant des marais ſalans, dont les propriétaires ne recevroient en dédommagement que de mauvaiſes rentes ſur l'hôtel-de-ville de Paris; enfin pour arrêter les murmures que devoient cauſer une double décime, qu'ils faiſoient croire que Henri avoit obtenu du pape la permiſſion de lever, & la rétractation des remiſes faites ſur les tailles de 1594, 1595 & 1596; j'en ai parlé, lors de mon voyage dans les généralités.

Voilà comment on peignoit preſque par tout le royaume, un prince ſi bon, avec les couleurs d'un tyran furieux & implacable. On avoit toujours des raiſons prêtes pour lui enlever la nobleſſe catholique. On en avoit de différentes pour mutiner les gentilshommes & les officiers proteſtans. On faiſoit entendre aux premiers, que ce tréſor & cette artillerie formidable, dont le roi faiſoit proviſion, n'avoit pour objet que d'anéantir leurs priviléges, & de les mettre en ſervitude. On perſuadoit aux ſeconds, que la perſécution étoit déjà ouverte contre eux; que le paiement de leurs garniſons, les fonds pour l'entretien de leurs villes, les penſions de leurs chefs, de leurs officiers & de leurs miniſtres, alloient être dès cette

année diminués d'un tiers, & la ſuivante de deux, après quoi il ſeroit d'autant moins difficile de leur ôter leurs places de ſûreté, que c'étoit déja un point arrêté dans le conſeil, de fermer aux réformés tout accès aux charges & aux emplois publics, en refuſant de leur en expédier les proviſions.

Si les preuves contre la perſonne des conjurés avoient été auſſi claires que l'étoient celles de leurs complots, le roi auroit pu dès ce moment laiſſer un libre cours à ſa juſtice, mais par rapport au duc de Bouillon & de la Trémouille, par exemple, la choſe n'en étoit pas encore aux mêmes termes qu'à l'égard du maréchal de Biron & du comte d'Auvergne; tout ſe réduiſoit à des ſoupçons contre eux, à la vérité très-violens; & pour ce qui regarde les autres ſeigneurs de la cour, dont les noms ſe trouvoient auſſi mêlés dans la liſte, au nombre de huit, on en pouvoit faire une troiſiéme claſſe, ſous le nom de gens dont la conduite équivoque demandoit à être éclaircie. Les duc de Bouillon & d'Epernon étoient du voyage de Blois; le roi imagina qu'il pourroit tirer d'eux-mêmes la conviction de leurs ſentimens; en obſervant attentivement pendant le récit qu'il leur feroit des nouvel-

les qu'il recevoit, leur maintien & l'air de leur visage. D'Epernon fut celui qu'il attaqua le premier. La vérité m'a obligé de parler si souvent au désavantage de ce duc, que c'est avec une véritable satisfaction que je me porte en cette occasion à faire voir son innocence, & à publier ses louanges.

D'Epernon entendant parler sourdement à la cour de brigues & de cabales, comprit aisément que comme on juge ordinairement du présent par le passé, son nom ne manqueroit pas d'avoir place parmi ceux qu'on disoit les ennemis de l'état. Cela lui fit prendre les précautions de renouveller à S. M., lorsqu'elle étoit encore à Fontainebleau, les assurances de sa fidélité. Il n'avoit point d'autre preuve à lui en donner, & le malheur est que Henri prévenu de longue-main contre d'Epernon, n'y ajoutoit pas beaucoup de foi. Il ne laissa pas de lui savoir gré de cette démarche, & parce que d'Epernon en lui parlant, m'avoit cité pour quelque chose, le roi, en me mandant à Paris ce qui venoit de se passer, me manda en même-tems que d'Epernon lui avoit paru dans le dessein de me rechercher, & m'ordonna de le prévenir en tout, afin que si le crime qu'on lui imputoit, n'étoit

encore qu'en deſſein, on n'eût point à ſe reprocher de l'avoir laiſſé ſe précipiter, lorſqu'il ne falloit peut être que de bons conſeils & de bons traitemens pour l'en empêcher.

Je fis ce que le roi m'ordonnoit, & dès ce moment je tins le duc d'Epernon dans mon eſprit pour ſuffiſamment diſculpé. Il parla à Blois au roi de la même maniere qu'à moi. Il ne nia point qu'il n'eût entendu parler de mouvemens & d'intrigues ſecrettes, mais il dit que ç'avoit toujours été d'une maniere ſi vague, & quelquefois même ſi contradictoire, qu'il ne lui étoit pas venu dans l'idée qu'on pût y ajoûter aucune créance; que ceux qu'on en diſoit les auteurs ou les fauteurs, ne lui en ayant jamais donné rien à connoître, ni à entrevoir, il avoit traité de fable un projet dans lequel il ne trouvoit d'ailleurs que de l'extravagance; les conjonctures préſentes en rendant l'exécution viſiblement impoſſible. Quel qu'il fût, il offrit au roi de demeurer près de ſa perſonne, pour lui ſervir de caution de lui-même, pendant ſix mois; & ſi ce tems ne ſuffiſoit pas, il lui jura qu'il ne le quitteroit point que ſes ſoupçons ne fuſſent entiérement diſſipés. Le roi n'eut rien à repliquer, & commença auſſi à trouver le duc d'Epernon

d'Epernon beaucoup moins coupable qu'il ne l'avoit penſé.

Il s'en fallut de beaucoup que le duc de Bouillon montrât dans ſes paroles la même ſincérité. A la premiere ouverture que lui fit S. M., il traita tout de calomnies inventées par des eſpions & des délateurs contre les grands du royaume, afin de ſe faire valoir, & de paroître du moins gagner l'argent qu'on leur donnoit pour exercer cet emploi. Il joignoit à ce reproche, qui attaquoit tacitement S. M. une application du paſſage du nouveau teſtament : qu'il eſt néceſſaire que les ſcandales arrivent, & que malheur à ceux qui les cauſent ; paſſage qui auroit été plus juſte contre Bouillon & ſes partiſans, en le prenant dans ſon ſens naturel. Bouillon ne s'en tint pas-là, il continua en diſant, qu'il étoit vrai qu'il avoit entendu dire que les Catholiques, auſſi-bien que les Proteſtans, ſe plaignoient qu'on les accabloit d'impôts, & que plus les richeſſes & le bonheur du roi alloient croiſſant, plus ils devenoient pauvres & miſérables ; qu'outre ces plaintes communes, il avoit oui dire en certain endroit aux Proteſtans, que leur ſort étoit d'être regardés tôt ou tard comme la peſte & l'excrément de l'état ; qu'ils y ſeroient haïs, perſécutés, proſcrits, eux

& leurs enfans ; qu'on les excluroit de tous les honneurs & de tous les emplois ; qu'enfin on ne ſe repoſeroit qu'après qu'on les auroit exterminés ; que tous ces bruits ne ſe répandoient & ne prenoient tant de force, que parce que les perſonnes les plus qualifiées du royaume n'étant point admiſes au conſeil, où ſe décidoient les affaires, ſoit à l'égard des différentes religions, ſoit à l'égard des impôts, elles ne pouvoient inſtruire le peuple du motif des réſolutions qui s'y prenoient, ni le peuple croire autre choſe, ſinon qu'on en vouloit en effet à ſa liberté.

Il n'eſt pas douteux que le duc de Bouillon, en parlant ainſi, cherchoit à inſinuer au roi, que tous les bruits de révolte n'avoient point d'autres fondemens que les cris du peuple gémiſſant ſous le fardeau des impôts & que ce feint mécontentement qu'il affectoit, lui ſervoit à dérober au roi la connoiſſance de ſes ſentimens ; mais tout ce qu'il y avoit d'aigre & de hardi dans ſes paroles, fait bien voir que ſa mauvaiſe humeur ne put lui laiſſer paſſer cette occaſion ſans décharger ſon fiel. Il ajoûta avec la même fineſſe & le même chagrin, qu'on avoit voulu lui perſuader à lui-même que S. M. avoit entrepris d'abolir les priviléges de ſa vicomté de

Turenne, & acheter les droits de la maiſon de la Mark ſur Sedan; mais qu'à cela auſſi bien qu'à tout le reſte, il s'étoit contenté de répondre, qu'il ſe tenoit aſſuré que le roi n'en feroit rien, à cauſe des obligations qu'il avoit eues de tout tems au corps des réformés. Il finit en proteſtant au roi, que ſuppoſé que tout ce qu'on lui avoit rapporté de révoltes & d'attentats dans le royaume, fût auſſi vrai qu'il le croyoit faux, pour lui il ne s'étoit écarté en rien de ſon devoir.

Le roi diſſimulant au duc de Bouillon ce qu'il penſoit du diſcours qu'il venoit de lui tenir, lui fit une propoſition, ſur l'idée de celle que le duc d'Epernon lui avoit faite à lui-même, par laquelle il s'attendoit bien à le jetter dans un grand embarras. Il dit au duc qu'il étoit content de cette aſſurance, & qu'il ne lui reſteroit plus aucune défiance, s'il avoit pour lui la même complaiſance qu'avoit eue d'Epernon de ne point s'éloigner de la cour, tant que cette affaire dureroit; qu'au reſte il ne le retiendroit pas près de ſa perſonne, ſans lui faire part de tous ſes deſſeins, & ſans l'appeller dans tous ſes conſeils, comme il avoit paru le ſouhaiter, afin qu'il vît par lui-même l'attention qu'il apportoit à ſoulager le peuple, & qu'il

pût rendre aux proteſtans comme aux catholiques, un témoignage authentique de la pureté de ſes intentions. Bouillon garda, en recevant ce coup, une préſence d'eſprit ſinguliere, il fit une exclamation de joie & d'admiration des ſentimens que S. M. lui témoignoit, il répondit ſur le fond de la propoſition, qu'il alloit ſe mettre en état d'y ſatisfaire, non-ſeulement pour ſix mois, mais pour toute ſa vie s'il étoit néceſſaire, en faiſant un voyage dans toutes ſes maiſons, afin que rien n'interrompît enſuite le long ſéjour qu'il comptoit faire à la cour C'eſt ainſi qu'en paroiſſant faire tout ce que ſouhaitoit S. M. il ſe réſerva pourtant de ne faire que ce qu'il voudroit lui-même, & qu'il ſut la prévenir adroitement ſur le départ ſubit auquel il ſe préparoit.

Henri comprit tout cela; c'eſt ce qui le fit réſoudre à aſſembler un conſeil ſecret pour délibérer ſur ce qu'il avoit à faire en cette conjoncture. Il n'y eut d'appellés à ce conſeil, que MM. le comte de Soiſſons, le chancelier, Villeroi, Maiſſe & moi. On y entendit, avant toutes choſes, (*l*) Deſcures, qui avoit

(*l*) Pierre Fougueuſe, ſieur Deſcures.

été envoyé convier le maréchal de Biron, de la part de S. M. de venir à la cour, & dont le rapport fut tel, qu'il n'y eut qu'une voix sur la détention de ce maréchal & du comte d'Auvergne, si-tôt qu'ils seroient arrivés. Le roi proposa ensuite, s'il ne seroit pas à propos d'en faire autant des ducs de Bouillon & d'Epernon, pendant qu'ils étoient à la cour. Presque tous les assistans furent encore de cet avis, & le plus distingué de la troupe ne le modifia que pour dire que Biron étoit le seul auquel il faudroit ensuite faire grace, parce que ne faisant rien de lui même, on le rameneroit aisément à la raison, lorsqu'on lui auroit ôté ceux dont la société le perdoit. Je remarque cet avis à cause de sa singularité.

Le mien fut totalement opposé. Je ne pus goûter qu'on arrêtât d'Epernon, ni même Bouillon. Si les soupçons tiennent lieu de preuves en ces matieres, il falloit donc aussi arrêter tous ceux que La-Fin avoit chargés, & moi-même tout le premier: c'est ainsi que je m'expliquai. Qu'on suppose après cela qu'ils soient trouvés innocens, on manque par cette action précipitée les vrais coupables, Biron & d'Auvergne, qu'il étoit impossible d'arrêter au même moment, & dont la fuite

ôtoit encore toute eſpérance de rien prouver contre les priſonniers. Le malheur eſt, que criminels ou innocens, on ne pouvoit plus après cela ſe diſpenſer de les traiter comme réellement coupables, dans la crainte des effets où le reſſentiment d'un outrage de ſi grand éclat étoit ſeul capable de les porter. Le roi ſe rendit à cette opinion, ſépara le conſeil, l'heure de dîner étant venue, & voulant m'entretenir ſeul ſur ce qui venoit d'être agité, il me dit de dîner en ſoldat, & de le venir retrouver avant que tout le monde ſe fût raſſemblé.

Etant deſcendu dans la cour, où j'étois attendu par cette foule qui s'attache aux perſonnes en place, je vis venir à moi le duc d'Epernon, qui me dit avec la même aſſurance que je lui avois remarquée, que des conſeils ſi longs & ſi ſecrets allarmoient une infinité de perſonnes, mais qu'il n'étoit pas de ce nombre, parce qu'il n'avoit rien à ſe reprocher. Je lui répondis qu'en ce cas il n'avoit en effet rien à craindre, le roi étant bien plus diſpoſé à pardonner à de véritables coupables, qui avoueroient leurs fautes, qu'à punir ſur un ſimple ſoupçon, ceux qui ne l'étoient pas. » Je vois, lui dis-je, » force gens qui s'éloignent de la cour,

» mais ceux qui ont la conſcience nette ne » le doivent pas faire. Je ſuis de ce nom- » bre, reprit d'Epernon, & je ne partirai » point de la cour tant que ces ombrages » dureront. Vous ne ſauriez mieux faire, » monſieur, lui répliquai-je, & je vous » promets que je ferai valoir dans l'occa- » ſion cette réſolution que vous prenez. «

En arrivant chez moi, je dis à mon maître d'hôtel qu'il retranchât tout un ſervice, & qu'il me ſervît ce qu'il avoit de prêt. Nicolas (2) arriva, comme je me mettois à table. » Lavez prompte- » ment, lui dis-je, ſans l'avertir des » ordres donnés à la cuiſine, & vous » mettez à table. « Il fut bien ſurpris, lorſqu'après avoir bu deux coups, & mangé un morceau à la hâte, il vit que je demandois le fruit, & en même tems

(2) Simon Nicolas étoit un ſecrétaire du roi, » Poéte, diſeur de bons mots, vieux pécheur, dit » le Journal de Henri IV, croyant en Dieu par » bénéfice d'inventaire, & qui n'en étoit que » mieux reçu dans les compagnies, ſelon l'humeur » corrompue de ce ſiécle miſérable. Il mourut » deux ans après, âgé de ſoixante-dix ans. Comme » on lui parloit de Dieu, de la mort & d'une vie » éternelle, il fit réponſe qu'il eût quitté volon- » tiers ſa part de Paradis pour cinquante ans de vie » de plus. « *Journal de Henri IV.*

le cheval ſur lequel je devois monter pour retourner au château. Cet ordre ne lui plût pas, car il n'aimoit pas moins la bonne chére que la plaiſanterie. » Pardieu, » Monſieur, me dit-il, je ne m'étonne » pas que vous paſſiez pour un des plus » habiles ſeigneurs de France, je ne con- » nois perſonne qui puiſſe boire trois » coups pendant votre dîner. Là, là, » monſieur Nicolas, lui répondis-je, » ne laiſſez pas d'achever de dîner, pour » moi j'ai une affaire qui m'appelle ail- » leurs «.

Je rapportai à S. M. les paroles que venoit de me dire le duc d'Epernon. Elle convint qu'il pouvoit bien ne s'être pas embarqué dans une affaire qu'il voyoit traiter par des perſonnes d'humeur & de religion ſi différentes, & où tant s'en faut qu'il y eût rien à gagner pour lui, il y riſquoit au contraire à ſe faire dépouiller de ſon bien & de ſes charges. D'Epernon avoit aſſez d'eſprit pour ſentir que le projet des ſéditieux n'avoit rien que de ruineux. » Ce n'eſt pas, ajoutoit le roi, » qu'en ſon cœur il ne fût peut-être bien » aiſe que quelqu'un me traversât, afin » que j'euſſe d'autant plus affaire de lui; » mais il ſait par ſa propre expérience, » combien de pareils deſſeins ſont ſujets à

» échouer. « S. M. me chargea de l'entretenir dans ces dispositions, & de faire encore un effort auprès des ducs de Bouillon & de la Trémouille, pour les arrêter à la cour, mais d'attendre pour cela qu'on fût arrivé à Poitiers, parce que jusqu'à ce tems là il pouvoit lui venir des avis qui le détermineroient. Je m'y employai de tout mon pouvoir & en présence de MM. de la Nouë, de Constant, d'Aubigny & de Préaux, mais tout ce que je pus leur dire fut inutile.

Il se traita à la cour, pendant le séjour que firent LL. MM. à Blois, d'une autre affaire fort différente de celle-ci, dont le récit me met dans quelqu'embarras, parce qu'elle fit un assez grand éclat pour ne devoir pas être passée sous silence, & que d'un autre côté il ne m'est pas permis de la révéler ici, dans la crainte que j'ai de trahir le secret que j'ai voué au roi & à la reine, qui ne s'en sont ouverts qu'à moi seul, & qu'elle regarde personnellement. Le tempérament dont je vais me servir, est de ne rien rapporter au-delà de ce qui transpira au dehors, & vint à la connoissance du courtisan.

Il se répandit donc un bruit que le roi & la reine avoient eu un différend ensemble, ce qui fut confirmé, parce qu'un

jour le roi m'envoya chercher par Armagnac de ſi grand matin, (a) qu'il étoit encore au lit auſſi-bien que la reine, & contre leur coutume, chacun dans leur appartement. On remarqua que j'avois fait pluſieurs allées & venues de l'un à l'autre, on ſut que je m'étois mis trois ou quatre fois à genoux devant le roi & la reine, comme ſi j'avois eu une grande grace à obtenir d'eux. Comme rien n'échappe en ces occaſions aux courtiſans curieux, ils tirerent chacun leurs conjectures de ce que parmi les noms du roi & de la reine, on avoit auſſi entendu prononcer ceux du duc & de la ducheſſe de Florence & de Mantouë, de Virgile Urſin, de Dom Joan, de Bellegarde, de Trainel, Vinti, Joannini, Conchini, la Léonor, Gondy, Catherine Selvage, avec celui de la marquiſe de Verneuil. D'autres perſonnes furent déſignées, diſoit-on encore, ſous le nom myſtérieux de couleur de tanné. On chercha à faire parler mon épouſe, parce qu'on découvrit que Conchini, qui avoit ſouvent à faire à elle, & qui lui rendoit publiquement le même reſpect qu'un ſerviteur à ſa maîtreſſe, (il l'ap-

(a) Premier valet de chambre du roi.

pelloit même ſouvent de ce nom) étoit venu la chercher pluſieurs fois de la part de la reine, avec laquelle, tantôt ſeule, tantôt la Léonor avec elle, elle étoit demeurée ſecrettement enfermée pluſieurs après-dînées entieres.

Mais ce qui fournit le plus de matiere aux diſcours, c'eſt que dans le tems que la conteſtation étoit le plus échauffée, La-Varenne vint m'avertir un matin que le roi m'attendoit dans la nouvelle gallerie qu'il avoit fait bâtir à Blois, au-deſſus de celles qui regnent le long des jardins d'en-bas, c'eſt celle où l'on voit la repréſentation ſinguliere d'une biche avec le bois d'un cerf. On prit garde que S. M. fit mettre en ſentinelle au bout de cette galerie, qui n'étoit pas encore fermée, deux Suiſſes qui ne ſavoient pas un mot de françois, & que pendant deux heures & plus que nous y demeurâmes, on nous vit parler avec beaucoup d'action. On pouvoit malgré la diſtance entendre quelques-unes de nos paroles, dont on ne tira aucune lumiere. Il n'en fut pas de même de celles-ci, qu'on entendit proférer à S. M. en ſortant & qu'on recueillit ſoigneuſement. » Il n'en faut plus parler, » je me conduirai en tout par vos con-» ſeils, afin qu'il ne me ſoit plus reproché

» que je fais toutes choſes de ma tête ;
» mais ſouvenez-vous que peut-être vous
» & moi nous en repentirons un jour :
» car il ne ſauroit pleuvoir ſur moi, qu'il
» ne dégoutte ſur vous. Je connois l'eſprit
» de ceux qui s'en mêlent, ils feront cauſe
» de beaucoup de mal. Je ne nie point
» que la douceur & l'indulgence ne ſoient
» fort louables ; mais vous ne nierez pas auſſi
» que l'excès n'en ſoit pernicieux «. On diſtingua auſſi ces paroles, que je répondis au roi, qu'à la vérité il y avoit de la prudence à prévoir & à prévenir les accidens fâcheux ; mais qu'il falloit auſſi ſe donner de garde de les avancer par des recherches trop curieuſes. C'eſt ſur ce fondement qu'on ſoupçonna que le roi avoit eu deſſein de ſe porter à quelque démarche violente contre certaines perſonnes de la maiſon & du conſeil de la reine. (3) Je ne puis en dire davantage.

(3) C'eſt dire la choſe aſſez clairement & les autres mémoires de ce tems-là ſe rapportant tous à cette idée, on ne ſauroit preſque douter que Henri IV n'eût pris la réſolution non-ſeulement de purger la cour de ces délateurs, qui enveniſmoient l'eſprit de la reine contre lui, mais encore de faire ſentir un peu fortement à cette princeſſe ſon indiſcrétion en ceſſant de la voir, & en l'obligeant de vivre loin de lui dans une de ſes maiſons,

De Blois le roi vint à Poitiers. Il se montra ensuite dans le Limosin & la Guienne; sa présence fut d'une si grande efficace, qu'il ne trouva nulle part d'opposition à ses volontés, pas même à l'établissement du sol pour livre (4). Il auroit pu après cela laisser subsister cet impôt, rien n'en auroit troublé la levée : mais content de la soumission de ses peuples, il prit ce moment pour le convertir d'abord en une menue subvention, & peu après pour le supprimer tout-à-fait. L'édit de révocation porte que S. M. ne s'y est déterminée uniquement qu'à cause de cette obéissance de ses sujets. Henri satisfait du succès de son voyage (5), reprit le chemin de Fon-

---

peut-être même en la renvoyant à Florence. On voit dans l'histoire de la mere & du fils, *tom. I*, *p. 9*, que ce prince la menaça de l'un & de l'autre. M. de Rosny trouvoit apparemment ce second parti un peu trop violent, comme en effet il l'étoit, vû les circonstances.

(4) Le Septénaire dit que M. de Rosny fut envoyé par S. M. pour ce sujet à la Rochelle, & que les Rochellois le chargerent de faire leurs représentations au roi pour la suppression de la pancarte ou tarif de cet impôt.

(5) » Durant ce voyage de Poitiers, dit le » Septénaire, qui dura près de deux mois, la » cour sembloit triste, le roi pensif, nul conseil

tainebleau, où arriva peu de tems après lui le maréchal de Biron.

La conſternation que le voyage de S. M. avoit répandue parmi ſes créatures, lui fit connoître que ſes affaires n'étoient pas à beaucoup près auſſi avancées qu'il s'en étoit flatté, & lui fit prendre ce parti, dans lequel pluſieurs autres motifs le confirmoient. Son traité avec l'Eſpagne & la Savoye n'étoit pas encore au point qu'il pût en eſpérer inceſſamment le ſecours d'hommes & d'argent qui lui étoit néceſſaire. Une réſiſtance trop marquée aux volontés du roi pouvoit donner de ſa trahiſon les ſoupçons qu'il ne s'imaginoit pas qu'on eût déja conçus. Il pouvoit même arriver, ainſi que lui repréſentoit le baron de Lux ſon ami & ſon confident, que ſur des refus réitérés de paroître devant le roi, S. M. prendroit le parti de venir droit à lui à main armée, comme à un rebelle; ce qui ſeroit le coup mortel pour ce maréchal, qui n'étoit en état ni de ſe défendre, ni de l'attendre enfermé dans une place, toutes les ſiennes étant

---

» ni d'affaires, aucunes de juſtice, ſinon à Blois «. Ce qui provenoit des chagrins publics & particuliers de Henri, dont il vient d'être fait mention.

dépourvues de tout, principalement d'artillerie.

C'eſt une précaution que j'avois priſe en préparant ce coup à Biron quelques mois auparavant. Je lui avois fait entendre que toutes les piéces de canon qui étoient dans les places de Bourgogne, devoient néceſſairement être refondues & toutes les poudres rebattues. L'attention avec laquelle on voyoit que je veillois à tout ce qui regardoit ma charge de grand-maître, ſuffiſoit ſeule pour faire paſſer cette propoſition; mais pour ne point donner d'ombrage au maréchal, j'avois été le premier à lui propoſer de réparer ce vuide, en lui faiſant fournir abondamment & en même tems de l'arſenal de Lyon, que je venois de remplir avec grand ſoin, tout ce qui lui étoit néceſſaire. Je conſentis que Biron envoyât des gens à lui juſqu'à Lyon, pour eſcorter les bateaux qui devoient être chargés des piéces que je lui envoyois, & qu'il ne fît partir les ſiennes que lorſque celles-ci arriveroient. Il ne ſavoit pas que j'avois mis ſi bon ordre par-tout, que les bateaux de Lyon qui remontoient la Saone fort lentement, furent arrêtés en chemin, juſqu'à que ceux qui venoient de Bourgogne fuſſent ſortis des terres de ſa dépendance. Lorſque je

vis les uns & les autres en ma disposition, ceux de Lyon n'allerent pas plus loin.

Biron ne s'apperçut de la tromperie que je lui avois faite que lorsqu'il ne fut plus tems d'y remédier. Il s'emporta d'une étrange maniere contre moi, & se vanta si publiquement qu'il viendroit me poignarder, que le roi m'écrivit de ne marcher que bien escorté. J'avois encore placé, comme sans dessein, les logemens de la cavalerie légere sur les passages du Loin; mais tout cela, que Biron ne prit peut-être que pour une envie de le chagriner, ne fut pas capable de lui faire ouvrir les yeux. De Lux & lui ne tirerent d'autre conséquence de l'impossibilité où ils étoient de se défendre, sinon qu'il falloit en imposer au roi, jusqu'à ce ce qu'ils y eussent pourvu par le moyen de l'étranger. Descures & Jeannin agissoient avec eux de maniere à leur inspirer cette sécurité. La-Fin, de son côté, avoit assuré très-positivement à Biron (6) que non-seulement il ne l'avoit pas trahi; mais que

(6) Le maréchal de Biron croyoit lui avoir vu jetter au feu le traité fait avec l'Espagne; mais La-Fin l'avoit trompé en ne brûlant, au lieu de ce traité, qu'un morceau de papier indifférent.

n'ayant cherché à entretenir le roi que pour le ſonder, il l'avoit trouvé fort loin de ſon but, ce qu'il lui confirma encore à Fontainebleau, où il dit en paſſant ces deux mots; Mon maître, courage, » & bon bec ». Le ſecret d'ailleurs avoit été ſi bien gardé de la part du conſeil, qu'on n'avoit à la cour aucune idée de ce qui ſe tramoit contre Biron, & que d'Epernon ſachant qu'il arrivoit à Fontainebleau, envoya au-devant de lui lui faire les offres de ſervice d'uſage entre les grands (7); en quoi il commettoit une grande

(7) Le duc d'Epernon ne s'eſt point défendu d'avoir rendu en cette occaſion au maréchal de Biron tous les bons offices qu'il pouvoit attendre d'un ami. » Lorſqu'il traita avec lui de cette affaire, » dit l'hiſtorien de ſa vie, il ne le fit point en » termes ambigus, comme les autres, mais fort » ſérieuſement. Il lui apprit la trahiſon de La-Fin, » & lui en donna toutes les preuves, & l'exhorta » à recourir à la bonté du roi. Voilà ce qui juſtifie » le duc d'Epernon. Dupleſſis-Boſſonniere, gentil- » homme d'honneur, & fort attaché au duc, qui » eſt celui qu'il envoya au-devant du maréchal, » étoit principalement chargé de le porter par » toutes ſortes de motifs à obtenir du roi le pardon » de ſa faute. Auſſi ne put-on jamais engager ce » gentilhomme, aſſuré de ſon innocence, & de » celle de ſon maître, à ſe retirer dans les pays » étrangers, après que le roi, qui n'avoit pas ignoré

imprudence, après ce qui s'étoit passé à Blois, comme il l'a avoué lui-même bien des fois depuis ce tems-là.

» cette démarche, eut fait arrêter le maréchal de » Biron ; en quoi il rendit un grand service au duc » d'Epernon, & lui donna ensuite un second con- » seil dont le duc se trouva fort bien ; c'est d'avouer » sincérement à S. M. cette démarche auprès du » maréchal, & de lui dire en même tems dans » quelle intention il l'avoit faite «. Le même historien mêle dans ce détail quelques traits qui découvrent le fond des sentimens du duc d'Epernon, & servent en même tems à faire connoître son caractere. » Le duc d'Epernon, dit il, & Biron » étant allés de compagnie au Louvre, pour faire » leur cour après-dîner ; S. M. avertie de leur » venue, se mit à la fenêtre pour voir au travers » de la vitre leur démarche & leur contenance. Un » ami du duc d'Epernon, qui étoit auprès du roi, » l'en fit avertir, afin qu'il composât ses actions..... » Il fit tout le contraire de ce qu'on lui vouloit » persuader ; & s'étant confirmé de plus en plus » dans les témoignages qu'il recevoit de sa bonne » conscience, rempli d'une juste & généreuse indi- » gnation de voir sa fidélité soupçonnée, il marcha » la tête droite & les yeux tournés vers la fenêtre » où il savoit que le roi étoit appuyé. Le roi le » remarqua & le fit remarquer à ceux qui étoient » près de lui.... S. M. fit ensuite une partie à la » paume. Le comte de Soissons étoit avec le roi » contre le duc d'Epernon & le maréchal. C'est à » cette partie que les historiens de ce tems-là ont » fait dire au duc un bon mot parlant au maréchal :

J'étois allé faire un tour à Moret lorſque Biron arriva à la cour. Le roi m'en donna avis par ce billet : »Mon ami, notre » homme eſt venu : il affecte beaucoup de » retenue & de ſageſſe; venez en dili- » gence, afin que nous aviſions à ce que » nous avons à faire. Adieu, je vous aime » bien ». Je revins auſſi-tôt de toute la vîteſſe de mon cheval, & je trouvai le roi qui ſe promenoit devant le pavillon où j'étois logé, avec Praſlin (8), qu'il quitta pour venir à moi. Il me prit par la main, & m'apprit, en continuant à ſe promener, qu'il avoit eſſayé inutilement, par toutes ſortes d'endroits, à arracher de Biron (9) l'aveu de ſa faute, quoiqu'il

---

» qu'il jouoit bien, mais qu'il faiſoit mal ſes par- » ties, &c «. *Hiſt. de la vie du duc d'Epernon, ann.* 1602, *pag.* 205 *& ſuiv.*

(8) Charles de Choiſeul, marquis de Praſlin, capitaine de la premiere compagnie des-gardes, mort maréchal de France en 1626.

(9) » Le roi, ennuyé de ſes rodomontades & » de ſon opiniâtreté, le quitta, lui diſant pour » dernieres paroles : Hé bien ! il faudra ap- » prendre la vérité d'ailleurs. Adieu, baron de » Biron. Ce mot fut comme un éclair avant-cou- » reur de la foudre qui l'alloit terraſſer, le roi le » dégradant par-là de tant d'éminentes dignités » dont il l'avoit honoré.... Le même jour, après

cachât ſi mal tout ce qu'il avoit dans l'eſprit, qu'on liſoit ſur ſon viſage. S. M. me découvrit enſuite ſes plus ſecrets ſentimens par rapport au maréchal. Elle avoit encore pour lui toute ſon ancienne tendreſſe, & ne le regardoit qu'avec compaſſion. Elle auroit fort ſouhaité qu'on eût pu lui enſeigner des moyens, ſans rien riſquer, de ne point le traiter en criminel d'état; c'eſt ce qui n'étoit pas facile, du caractere dont on connoiſſoit Biron. S'il étoit dangereux de le laiſſer échapper lorſqu'il témoignoit ne ſe repentir de rien, il ne l'étoit guères moins de le relâcher ſur

---

» ſouper, le comte de Soiſſons l'exhorta encore » de la part du roi de lui confeſſer la vérité, & » conclut ſa remontrance par cette ſentence du » Sage: Monſieur, ſachez que le courroux du roi » eſt le meſſager de la mort «. *Péréf. Ibid.* » Après » le dîner, dit le Septénaire, il vint trouver le roi » qui faiſoit un tour dans ſa grande ſalle, lequel lui » montrant ſa ſtatue en relief triomphant au-deſſus » de ſes victoires, lui dit: Hé bien, mon couſin, ſi le » roi d'Eſpagne m'avoit vu comme cela, qu'en diroit-» il? Il répondit au roi légérement: Sire, il ne vous » craindroit guères; ce qui fut noté de tous les » ſeigneurs préſens. Et lors le roi le regarda d'une » œillade rigoureuſe, dont il s'apperçut, & ſoudain » r'habillant ſon dire, il ajouta: j'entends, ſire, » en cette ſtatue que voilà, mais non pas en cette » perſonne «.

ſa bonne foi, après lui avoir témoigné qu'on avoit en main la preuve de ſa trahiſon.

Le roi revint encore une derniere fois au parti que ſa douceur naturelle lui avoit toujours dicté, de chercher à faire rentrer le maréchal de Biron en lui-même; & comme il n'avoit pu y réuſſir, il me chargea de l'entreprendre, & promit de m'avouer de tout ce que je pourrois dire à Biron pour l'entraîner aux pieds de S. M. pourvu cependant que je ne lui donnaſſe rien à connoître de ce qu'avoit dit La-Fin, afin de ne pas nuire au deſſein de l'arrêter, auquel il faudroit bien revenir s'il perſiſtoit dans ſon opiniâtreté. » S'il s'ouvre à vous, me dit » Henri, ſur la confiance que vous cher» cherez à lui inſpirer en ma bonne vo» lonté, aſſurez-le qu'il peut, ſans crainte, » me venir trouver & m'avouer tout. S'il » ne me déguiſe rien, Je vous donne ma » parole royale que je lui pardonne de » bon cœur ».

J'allai chercher le maréchal dans le château, où je le trouvai dans la chambre de S. M. s'entretenant avec La-Curée au chevet du lit. J'étois ſuivi d'un aſſez grand nombre de perſonnes. Il entendit qu'on me faiſoit place, & s'avança pour me ſa-

luer ; ce qu'il fit très-froidement. Je crus devoir commencer par chercher à lui faire oublier le reſſentiment que je ſçavois qu'il avoit contre moi. » Hé ! qu'eſt ceci, Mon» ſieur, lui dis-je, en l'embraſſant étroi» tement ? Vous me ſaluez en ſénateur, » contre votre ordinaire : ho ! il ne faut » pas ainſi faire le froid ; embraſſez-moi » encore une fois, & allons cauſer». Lorſque nous fumes aſſis au chevet du lit de S. M., & que perſonne ne put nous entendre. » Hé bien ! Monſieur, lui dis-je, » du ton que je crus le plus propre à le ga» gner, quel homme êtes vous ? Avez» vous ſalué le roi ? quel accueil vous a» t-il fait ? que lui avez-vous dit ? Vous » le connoiſſez, il eſt libre & franc, & veut » que l'on ſoit de même que lui. L'on m'a » dit que vous avez fait le réſervé avec » lui ; cela n'eſt point de ſaiſon, ni ſelon » ſon humeur & la vôtre. Je ſuis votre pa» rent, votre ſerviteur & votre ami ; » croyez mon conſeil, & vous vous en » trouverez bien. Dites-moi librement ce » que vous avez ſur le cœur, & ſoyez ſûr » que j'y apporterai remède ; ne craignez » point que je vous trompe ».

A tout cela Biron ſe contenta de répondre à la fin indifféremment : » J'ai fait » la révérence au roi avec tout le reſpect

» que je lui dois. Je lui ai répondu ſur
» tout ce qu'il m'a demandé ; mais ce n'a
» été que des propos communs & des queſ-
» tions générales ; auſſi n'avois-je rien da-
» vantage à lui dire. Ah ! monſieur, re-
» pris-je, ce n'eſt pas là comme il faut en
» uſer avec le roi. Vous connoiſſez la bonté
» de ſon cœur ; ouvrez-lui le vôtre, & lui
» dites tout, ou à moi, ſi vous l'aimez
» mieux, & je vous réponds qu'avant qu'il
» ſoit nuit, vous demeurerez content l'un
» de l'autre. Je n'ai rien à dire au roi, re-
» pliqua le maréchal, ni à vous de plus
» que j'ai fait ; mais ſi S. M. a quelque
» défiance ou quelque mécontentement
» de moi, que lui ou vous me le diſiez
» librement ſur quoi que ce puiſſe être,
» & j'y répondrai de même ». Ce qui fâ-
che le plus le roi, lui dis-je dans l'envie
que j'avois de le ſauver, » ce ſont vos froi-
» deurs ; car d'autres particularités, ajou-
» tai-je auſſi-tôt, il n'en fait point ; mais
» que votre conſcience vous juge vous-
» même, & conduiſez-vous de la même
» maniere que ſi vous ſaviez que nous fuſ-
» ſions informés de tout ce que vous avez
» fait, dit & penſé de plus ſecret ; car je
» vous jure ma foi que c'eſt le vrai moyen
» d'obtenir du roi tout ce que vous pouvez
» deſirer. Je ne vous donne point d'autre

» conſeil que celui que je prends ordinaire
» ment pour moi-même. S'il m'eſt arrivé de
» faire quelque peccadille, je m'en accuſe
» roi comme d'un grand péché, & c'eſt
» alors qu'il fait tout ce que je veux. Hé
» pardieu, pourſuivis-je avec vivacité, ſi
» vous me voulez croire, vous & moi nous
» gouvernerons la cour & les affaires. Je
» veux bien vous croire, répondit encore
» Biron avec la même nonchalance; mais
» je n'ai à confeſſer ni péché ni peccadil-
» le; je ſens ma conſcience fort nette de-
» puis ce que j'ai avoué au roi (10) à
» Lyon ». Je n'en avois peut-être déjà que trop dit; je ne pus pourtant m'empêcher de lui faire encore pluſieurs inſtances qu'il ne reçut pas mieux. Il ſe retira chez lui après cet entretien.

Le roi entra dans ce moment. Je lui redis, ſans rien oublier, tout ce que je venois de dire à Biron & tout ce qu'il m'avoit répondu. » Vous avez été un peu bien
» avant, me dit ce prince, & même aſſez
» pour le mettre en ſoupçon & faire qu'il
» s'en aille. Entrez dans cette galerie, «

(10) » Il avoit négligé, dit M. Péréfixe, d'en
» prendre abolition contre le conſeil que lui avoit
» donné le duc d'Epernon, qui étoit plus ſage &
» plus aviſé que lui «.

ajouta

ajouta S. M. après quelques momens de réflexion sur l'aveuglement & l'opiniâtreté avec lesquels le maréchal de Biron couroit à sa perte, » & m'y attendez. Je veux » parler à ma femme & à vous ensemble, » & qu'il n'y ait personne que nous trois ». Il revint en effet au bout de quelques instans avec la reine seule, & ayant fermé la porte de la galerie au vérou, il nous dit que l'obligation où il étoit comme roi & comme pere de veiller à la sûreté de l'état menacé de retomber peut-être dans sa premiere misere, ne lui laissant d'autre parti à prendre que d'arrêter le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne, il ne s'agissoit plus que de mettre en délibération la maniere dont on s'en assureroit, afin de ne pas manquer son coup (11). Le senti-

(11) Il auroit été manqué, si le maréchal de Biron avoit profité des avis qu'on lui donna. » Un » quidam lui porta une petite lettre comme il en- » troit chez le roi après souper, sous le nom de la » comtesse de Roussy sa sœur. Et comme il lui » demanda de ses nouvelles, voyant qu'il ne ré- » pondoit rien, il se douta que c'étoit autre chose, » & l'ayant ouverte, trouva qu'on l'avertissoit que » s'il ne se retiroit dans deux heures, il seroit » arrêté. Soudain il la montra à un des siens, » nommé de Carbonnieres, qui lui dit alors: » Adieu, monsieur, je voudrois avoir un coup de

ment de S. M. étoit qu'on attendît qu'ils fussent retirés chacun chez eux & couchés, & qu'alors on fit investir leurs appartemens par des gens armés. Je proposai qu'on les amusât l'un & l'autre dans le cabinet du roi bien avant dans la nuit, & qu'après que presque tous les autres courtisans en seroient sortis, lassés d'attendre l'heure du coucher de S. M., on les fît saisir lorsqu'ils se retireroient. » Je ne vois point » d'apparence à ce que vous dites, reprit » Henri, si je ne veux voir ma chambre » & mon cabinet remplis de sang; car ils » ne manqueront pas de mettre l'épée à la » main, & de se défendre; je ne veux point » si cela doit arriver, que ce soit en ma » présence, ni dans mon appartement, » mais dans le leur ». Je trouvois qu'il

---

» poignard dans le sein, & que vous fussiez en » Bourgogne. A quoi il répondit: si j'y étois, » & que j'en dusse avoir quatre, le roi m'ayant » mandé, j'y viendrois. Quoi fait, il entra en la » chambre du roi, où il joua à la prime avec la » reine. Ainsi qu'il y jouoit, on apperçut le sieur » de Mergé, gentilhomme de Bourgogne, qui lui » dit quelque chose à l'oreille, & ne l'entendant » point, le comte d'Auvergne vint aussi qui lui » donna de la main au côté par deux fois, & lui » dit: Il ne fait pas bon ici pour nous «. *Septén. Ibid.*

étoit ſur-tout à propos d'éviter en cette occaſion la rumeur & l'éclat: mais Henri s'en tint toujours à ſa premiere idée. » Allez-vous en chez vous ſouper, me dit-» il, en me congédiant; bottez-vous, & » faites botter tous vos gens ſur les neuf » heures; faites tenir prêts vos chevaux » & les leurs, & ſoyez-le vous-même à » partir au moment que je vous le man-» derai ».

Je me retirai dans mon pavillon, où après avoir donné mes ordres, conformément à ceux que je venois de recevoir de S. M., j'entrai dans mon cabinet, dont la commodité étoit que je pouvois voir delà tout ce qui ſe faiſoit autour de l'appartement de Biron, qui étoit dans le pavillon oppoſé au mien. Je liſois & me promenois alternativement, ſans ceſſer de faire attention de ce côté-là, où je m'attendois à chaque moment de voir commencer une attaque, & de recevoir de nouveaux ordres du roi ſur ce que j'avois à faire. Neuf heures ſonnerent, dix & même onze, enfin minuit, ſans que je viſſe aucun mouvement. Pour lors je ne doutai point que quelque contre-tems n'eût fait manquer le coup. « Je crains bien, dis-je en rentrant dans ma chambre, où tous mes domeſtiques, les uns en jouant ou

s'entretenant, les autres en dormant, attendoient la ſcène qui ſe préparoit, » je » crains bien que pour n'avoir pas bien » pris ſes meſures, on n'ait laiſſé échapper » des oiſeaux ſi aiſés à retenir, & qui ne » ſe rattrapperont pas facilement. Qu'on » aille brider mes chevaux & charger mon » bagage, pendant que je m'en vais dans » mon cabinet écrire un mot «.

J'y fus bien encore une demi-heure; après quoi j'entendis du bruit à la porte du pavillon du côté des grands jardins, & une voix qui cria : » Monſieur, le roi » vous demande «. Je mis la tête à la » fenêtre, & je reconnus La-Varenne, qui » continuoit en diſant : Monſieur, venez » promptement, le roi veut parler à » vous, & vous envoyer à Paris donner » ordre à tout, car MM. de Biron & » d'Auvergne ſont arrêtés priſonniers. » Et où ont-ils été pris, lui dis-je? (12)

(12) Vitry arrêta le maréchal de Biron en ſortant de l'antichambre du roi. » Monſieur, lui dit-» il, le roi m'a commandé de lui rendre compte » de votre perſonne : baillez votre épée. Tu te » railles, lui répondit Biron. Monſieur, répartit » Vitry, le roi me l'a commandé. Hé ! je te prie, » repliqua le maréchal, que je parle au roi. Non, » monſieur, reprit Vitry, le roi eſt retiré.....

» Dans le cabinet du roi, me répondit-il. » Dieu ſoit loué, repris-je, que le roi » ait ſuivi ce conſeil «. Je courus vers l'appartement de S. M qui me dit : » Nos » gens ſont pris : montez à cheval ; allez » leur préparer leur logis à la Baſtille. » Je les enverrai par bateau à la porte » de l'arſenal, qui eſt du côté de l'eau ; » faites-les y deſcendre, qu'il ne s'y » trouve perſonne, & les menez où il » faut, ſans bruit, au travers de vos » cours & de vos jardins. Lorſque vous » aurez tout diſpoſé de cette maniere à » l'arſenal, avant qu'ils arrivent, s'il ſe » peut, ce qu'ils feront peu de tems » après vous, allez au parlement & à l'hôtel-de-ville ; faites-leur entendre ce » qui s'eſt paſſé, dites-leur qu'ils en » ſauront les raiſons à mon arrivée, & » qu'ils les trouveront juſtes «. Tout cela

---

» Praſlin attendoit pendant ce tems-là le comte » d'Auvergne à la porte du château, & lui dit : » Monſieur, demeurez, vous êtes priſonnier du » roi. Moi, moi ! répondit le comte d'Auvergne » ſurpris : oui, vous, monſieur, lui répondit » Praſlin, de par le roi je vous arrête : rendez » l'épée. Tiens, prends-la, reprit d'Auvergne, » elle n'a jamais tué que des ſangliers : ſi tu » m'euſſes averti de ceci, il y a deux heures que » je ſerois couché & endormi «.

fut exécuté de point en point, & avec beaucoup de bonheur. Au moment que les priſonniers mettoient pied à terre à l'arſenal, ma femme accouchoit de celle de mes filles qui a porté le nom de mademoiſelle de Sully.

Je confiai la garde des deux priſonniers à des ſoldats de la garde du roi, joints aux miens. Par les poſtes que je leur fis occuper, on peut dire qu'ils ſe gardoient encore en quelque maniere les uns les autres. Je fis placer outre cela un corps-de-garde ſur le baſtion qui répond aux fenêtres de la chambre des priſonniers, & un ſecond ſur les terraſſes du donjon. De cette maniere il étoit impoſſible qu'ils ſe ſauvaſſent, à moins que les anges ne s'en mêlaſſent. Ce ſont les termes dans leſquels j'en écrivis au roi, dont les avis redoublés étoient ce qui me faiſoit prendre tant de précautions. Il me mandoit peu de jours après la détention des deux priſonniers, qu'il étoit inſtruit qu'il y avoit un deſſein formé pour les faire évader, & que je veillaſſe avec ſoin, parce que j'en répondrois. Je conſentis d'en répondre, me fiant à la fidélité de mes ſoldats, qu'il auroit fallu corrompre tous juſqu'au dernier. Une autre fois, le roi m'avertiſſoit que le complot

formé pour la délivrance de Biron & d'Auvergne étoit en même-tems contre ma perſonne. Un bateau plein de ſoldats devoit s'avancer pendant la nuit le long de la riviere, & aborder à l'eſcalier de la porte de derriere de mon appartement qui eſt ſur la riviere, la faire ſauter par le pétard, en faire autant de la ſeconde, monter dans ma chambre en même tems, pendant que je ſerois encore au lit, & m'enlever en Franche-Comté avec des relais diſpoſés de dix en dix lieues, afin de me traiter par repréſailles, ainſi que Biron le ſeroit lui-même. Ce dernier avis, quoique ſi bien circonſtancié, ne me parut pas moins frivole que les autres. Je remerciai pourtant S. M. de ce qu'en me le donnant elle avoit la bonté de m'ordonner de veiller avec le dernier ſoin à ma conſervation, & de m'aſſurer que ſi l'entrepriſe concertée contre moi venoit malheureuſement à s'exécuter, elle ne balanceroit pas à donner, pour me racheter, les deux priſonniers; & s'il en étoit beſoin, diſoit-elle, des choſes de bien plus grande valeur encore. Pour la ſatisfaire, je mis en faction à cette porte de derriere un autre petit corps-de-garde.

Le premier préſident, le préſident de

Blancmeſnil (13), & les deux conſeillers de Fleury & de Thurin furent nommés par le parlement pour interroger les accuſés, que je fis amener pour cet effet dans le petit pavillon du milieu de la grande allée de l'arſenal. Comme il fut néceſſaire qu'ils allaſſent enſuite ſubir l'interrogatoire en plein parlement, je fis préparer un bateau couvert, dans lequel ils furent menés & ramenés ſans être vus de perſonne. Toute l'hiſtoire de ce procès, & les particularités de l'événement que j'écris, ne ſont ignorées de perſonne. Le public eſt informé que le maréchal de Biron (14) ayant reconnu le lieutenant civil Miron au pied de l'échafaud, il l'avertit de ſe défier de La-Fin; qu'il dit adieu à Rumigny le pere, en le priant de faire ſes baiſe-mains à mademoiſelle de Rumigny, qui étoit, dit-il, tout le préſent qu'il avoit à lui faire, & pluſieurs autres traits de cette nature. Les empor-

(13) Achille de Harlay, premier préſident, Nicolas de Potier, ſieur de Blancmeſnil, préſident, Etienne de Fleury, doyen, Philibert de Thurin, conſeiller en la grand'chambre.

(14) Le détail des choſes qu'indique ici l'auteur, ſe trouve dans tous les hiſtoriens & dans pluſieurs autres écrits.

temens, les terreurs, la foibleſſe & le peu de courage que témoigna, à l'heure de l'exécution, cet (15) homme qui avoit

(15) Tous ces mouvemens allerent juſqu'à l'aliénation d'eſprit, & mirent bien en peine tous les aſſiſtans, l'exécuteur ſur-tout, qui n'oſoit montrer ſon épée, & qui cependant prit ſi bien ſon tems, en amuſant le maréchal, qu'il lui fit voler la tête d'un ſeul coup, porté ſi preſtement, qu'à peine le viton paſſer. Je ne puis m'empêcher de remarquer, à l'avantage des lettres, qu'autant que le maréchal de Biron le pere avoit de lecture & d'érudition, autant le fils en avoit peu. A peine ſavoit-il lire. Je prendrai dans la Chronologie Septénaire de quoi achever de faire connoître ſon caractere. L'auteur, après avoir remarqué qu'il avoit preſque toutes les qualités néceſſaires pour faire un grand homme de guerre, qu'il étoit brave, heureux, infatigable, ſobre, tempérant, &c. dit enſuite: » Il » étoit ſur-tout ami de la vanité & de la gloire; » même on l'a vu maintefois mépriſer le manger, » ſe contenter de peu de choſe, pour repaître ſa » fantaiſie de gloire & de vanité. Il étoit haſar- » deux en guerre, ambitieux outre meſure. Il » devint tellement préſomptueux, qu'il crut que » le roi ni la France ne ſe pouvoient paſſer de » lui. Il étoit auſſi devenu ſi médiſant, qu'il par- » loit mal de tous les princes .... On l'a vu ſou- » ventefois ſe mocquer de la meſſe & rire de ceux » de la religion prétendue réformée. Il ſe raconte » une infinité de traits de ſon peu de religion.... » Il ſe fioit fort au dire des aſtrologues & devi- » neurs «. L'auteur racoute enſuite l'aventure qui

acquis la réputation d'intrépide dans les plus grands dangers de la guerre, ont fourni matiere à mille converſations, & ne ſeront pas apparemment oubliés par les hiſtoriens. Pour moi je n'ai rien à apprendre de nouveau, excepté peut-être quelques faits qui me regardent perſonnellement.

---

lui arriva en allant conſulter, ſous un nom ſuppoſé, le vieux aſtrologue la Broſſe, le même dont M. de Sully parle ſi ſouvent dans ſes mémoires. » Ce bon-homme, dit-il, qui lors étoit dans une » petite guérite qui lui ſervoit d'étude, lui dit: » Hé bien, mon fils, je vous dirai que je vois » que celui-là de qui eſt cette géniture, parviendra » à de grands honneurs par ſon induſtrie & vail- » lance militaire, & pourroit parvenir à être roi; » mais il y a un *caput algol* qui l'en empêche. Et » qu'eſt-ce à dire, lui dit lors le baron de Biron? » Qu'eſt-ce à dire, dit la Broſſe? Mon enfant, » ne me le demandez pas. Non, dit le baron, il » faut que je le ſache. Après toutes ces alterca- » tions qui furent longues entr'eux, la Broſſe lui » dit finalement: mon enfant, c'eſt qu'il en fera- » tant, qu'il aura la tête tranchée. Sur laquelle » parole, le baron de Biron le commença à battre » cruellement, & l'ayant laiſſé demi-mort, deſ- » cendit de la guérite, emportant la clef de la » porte, &c «. Tout eſt plein de prétendues prédictions ſemblables à celle-ci, qui lui furent faites, & auxquelles je ne crois pas qu'aucun homme de bon ſens puiſſe s'arrêter.

Pendant qu'on inſtruiſoit le procès des deux criminels d'état, ils demanderent pluſieurs fois qu'on les fît parler à moi (16). Deux conſidérations m'empêcherent de leur donner cette ſatisfaction : la premiere, parce qu'inutilement j'aurois eſſayé les prieres & les ſollicitations en faveur

(16) » Il pria le ſieur de Baranton, lieutenant » de M. de Praſlin, d'aller de ſa part trouver » M. de Roſny, lui dire qu'il deſiroit le voir, » ſinon qu'il le ſupplioit d'intercéder pour ſa vie » envers le roi, & qu'il l'attendoit de lui ; qu'il » l'avoit toujours honoré & trouvé ſon ami, & » tel que s'il l'eût cru, il ne fût au lieu où il » étoit ; qu'il y en avoit de plus méchans que lui ; » mais qu'il étoit le plus malheureux ; qu'il conſen- » toit être mis entre quatre murailles, lié de chaînes. » Bref, les ſupplications qu'il faiſoit rapporter par » par le Sr. de Baranton, émûrent tellement M. » & madame de Roſny, le Sr. Zamet & autres, » qui étoient là, qu'ayant tous les larmes aux » yeux, nul ne pouvoit proférer une parole. » Enfin le ſieur de Roſny dit : Je ne puis le voir, » ni intercéder pour lui ; c'eſt trop tard : s'il m'eût » cru, il ne fût pas là ; il devoit dire à S. M. la » vérité dès ſon arrivée à Fontainebleau ; pour ne » l'avoir pas dite, il lui a ôté le moyen de lui » donner la vie, & à tous ſes amis de la demander » pour lui, &c «. *Chronologie Septénaire, année* 1602. Tout ce qui concerne cette affaire doit être lu dans l'hiſtorien Matthieu, *tom. 2, liv. 3, pag.* 482, 534, où ce qui regarde le duc de Sully, eſt rapporté conformément à nos mémoires.

de Biron, dont la mort importoit trop à la sûreté de l'état, & étoit trop irrévocablement résolue par S. M. pour qu'on pût demander sa grace; la seconde, qu'ayant été compris moi-même dans les dépositions de La-Fin, je ne voulus rien faire qui pût donner aux esprits malins ou foibles, un soupçon, même éloigné, que j'avois cherché à ménager les deux prisonniers, ou que j'eusse eu simplement besoin de leur parler. J'ai voulu au contraire qu'on pensât que s'il étoit vrai que j'eusse jamais eu la moindre liaison avec Biron; le refus que je fis de le voir, l'auroit déterminé à ne garder aucune mesure à l'égard d'un homme, que par plusieurs autres motifs, il devoit déja dans cette supposition regarder comme un traitre. Il respecta mon innocence; & s'il parla de moi, comme il fit plusieurs fois, ce ne fut que pour louer hautement les conseils que je lui avois donnés, & s'accuser de ne les avoir pas suivis.

Deffunctis, grand prévôt de l'Isle-de-France, recueillit sur un papier tous les discours ou mon nom avoit été prononcé par le maréchal de Biron: & me le donna quelques tems après, c'est par-là, que j'appris que Biron, en sortant de la chapelle, où il s'étoit confessé aux sieurs

Garnier & Maignan, docteurs de Sorbonne, demanda s'il n'y avoit-là perſonne à M. de Roſny, & que comme on lui eut répondu qu'Arnaud le jeune y étoit, il l'appella & lui dit: » Monſieur Arnaud, » je vous prie de baiſer les mains de ma » part à M. de Roſny, & de lui dire qu'il » perd aujourd'hui un des meileurs & des » plus affectionnés amis, parens & ſervi- » teurs qu'il eut. J'ai toujours fait beaucoup » d'état de ſon mérite & de ſon amitié ». » Ah! dit-il enſuite, en élevant ſa voix, & en répandant tant de larmes, qu'il étoit obligé de tenir ſon viſage couvert de ſon mouchoir, » ſi je l'euſſe cru, je ne ſeróis » pas ici. Je vous ſupplie de lui dire que » je lui recommande mes freres, particulie- » rement mon frere (17) Saint-Blancard, » qui eſt ſon neveu, & qu'il faſſe donner à » mon jeune frere une charge chez M. le » Dauphin. Qu'on leur diſe que ſi j'ai été » méchant, ils n'en ſoient pas moins gens » de bien, & qu'ils ſervent toujours fidé- » lement le roi; mais qu'ils ne viennent

(17) Jean de Gontaut, ſeigneur de Saint-Blancard, avoit épouſé mademoiſelle de Saint-Geniès, niéce de M. de Sully. Le maréchal de Biron n'avoit point d'autres freres vivans. L'auteur comprend ſans doute ſous ce nom ſes beaux-freres.

» pas ſitôt à la cour, de peur qu'on ne leur » faſſe quelque reproche à mon occaſion ». Biron dit une autre fois: « Ah! que c'eſt » un bon & fidéle ſerviteur du roi & de » l'état que M. de Roſny, & un ſage con- » ſeiller d'état; & que le roi fait ſagement » & prudemment de ſe ſervir de lui! car » tant que S. M. s'en ſervira, les affaires » de la France n'iront que bien; & ſi je » l'euſſe cru, les miennes iroient bien ». En toute autre occaſion je me garderois bien d'inſérer dans ces mémoires de pareils diſcours à ma louange; mais j'ai cru qu'il ne m'étoit pas permis d'altérer tant ſoit peu le ſens des paroles du maréchal. J'ignorois ces témoignages publics d'eſtime qu'il me rendoit, lorſque je me joignis à tous ſes parens (18) pour lui faire

(18) Meſſieurs de Saint-Blancard, de la Force, le comte de Rouſſi, de Châteauneuf, de Thémines, de Salignac & de Saint-Angel allerent trois jours après la détention du maréchal de Biron, ſe jetter aux pieds du roi, à Saint-Maur des Foſſés; mais ils ne purent obtenir que la grace dont l'auteur parle ici. Henri IV les conſola, en leur rapportant l'exemple du connétable de S. Paul, allié à la maiſon de Bourbon, décapité pour un ſemblable crime, & du prince de Condé, qui l'eût été, ſans la mort de François II, &c. *Mſſ. Biblioth. royal. vol.* 9129, dans lequel on voit auſſi un recueil de piéces ſur le procès du maréchal de Biron.

obtenir une grace, légere à la vérité, c'étoit de changer le lieu de l'exécution. En effet, au lieu de la place de Gréve que l'arrêt de mort portoit, le roi accorda que Biron fut décapité dans la cour de la Baſtille.

La cabale ſe trouva entiérement déconcertée par le coup qui lui enlevoit ſon chef. Lavardin, que S. M. avoit fait partir en même tems pour la Bourgogne; à la tête d'un corps de troupes, s'empara ſans coup férir de toutes les places qui tenoient pour le maréchal de Biron, & manda au roi par Sénecé, que cette province étoit ſoumiſe. Ce gouvernement fut donné à M. le Dauphin, auquel M. le Grand ſervit de lieutenant. Henri ne porta pas plus loin les effets de ſa juſtice, & excepté Fontenelles (19), qu'il crut devoir en-

(19) Guy Eder de Beaumanoir, Baron de Fontenelles, étoit gentilhomme Breton. Il fut convaincu d'avoir voulu livrer le fort de Douarnenès aux Eſpagnols, traîné ſur la claie, & rompu vif en place de Gréve. " Le roi, dit M. de „ Péréfixe, en conſidération de ſa maiſon qui eſt „ fort illuſtre, accorda aux parens, que dans „ l'arrêt il ne ſeroit point appellé de ſon nom „ propre; mais l'hiſtoire ne l'a pu taire „. M. de Thou, *liv.* 128, en parle comme d'un brigand, qui avoit été employé en Bretagne par la Ligue.

core faire ſervir d'exemple, quoiqu'il ne parût pas à bien des gens être l'un des principaux coupables, il pardonna à tous les autres. Le nombre des complices étoit fort grand; & en examinant bien, quantité de perſonnes des plus conſidérables de la (20) cour s'y ſeroient trouvées impliquées aſſez avant. Je fortifiai de tout mon pouvoir le penchant que le roi marquoit avoir vers la douceur. Je prévins ceux que je ſavois bien avoir eu quelque part aux conſeils de Biron; & je ſus ſi bien leur perſuader qu'il ne leur reſtoit d'autre parti à prendre que d'aller ſe jetter aux pieds du roi, qu'il n'y en eut preſque point qui ne priſſent ce parti. Le ſecret que je leur ai promis demande que leur nom ne paroiſſe point ici. Loin d'avoir eu ſujet de ſe repentir d'une démarche qui n'eût pour témoins que le roi & moi; ils durent bientôt s'appercevoir que S. M., non-ſeulement n'en gardoit aucun reſſentiment, mais encore qu'elle parut les en aimer plus tendrement. Hébert fut auſſi arrêté: c'étoit le ſecrétaire du parti, & celui qu'on

(20) Selon Siri, il y eut quelque choſe de plus que de ſimples ſoupçons contre le connétable de Montmorency, & même contre M. le duc de Montpenſier. *Mém. ſecond, volume* 1. *p.* 103.

ſavoit avoir fait pluſieurs voyages à Milan & par toute l'Italie, au nom du maréchal de Biron. Je fus chargé d'interroger Hébert en préſence du comte d'Auvergne, & de recevoir ſes dépoſitions, le roi lui ayant promis ſa grace, à condition qu'il déclareroit avec ſincérité toutes les choſes dont il avoit connoiſſance. La principale, & qui donnoit une plus forte conviction de la perfidie de l'Eſpagne, étoit celle qui regardoit l'envoi de Roncas & d'Alphonſe Cazal, ſoit enſemble, ſoit ſéparément, pour apporter ou faire toucher à différentes fois des ſommes d'argent conſidérables au maréchal de Biron. Pour convaincre Hébert que S. M. ne cherchoit point à le ſurprendre, je commençai par mettre aux mains du comte d'Auvergne la lettre d'abolition ſignée du roi.

Le baron de Lux eut auſſi part à l'amniſtie. Il ſe trouva extrêmement embarraſſé, lorſqu'il eut appris l'empriſonnement de ſon ami, parce qu'il voyoit preſque un péril égal pour lui à vouloir ſortir du royaume, & à y demeurer. Il étoit dans cette perpléxité, lorſqu'il vit arriver la Plume, par lequel S. M. lui commanda de venir la trouver, en l'aſſurant de ſon pardon, s'il le méritoit par ſon obéiſ-

ſance & ſon repentir. De Lux encore plus allarmé qu'auparavant, parce qu'il ſentoit tout ce qu'il avoit à ſe reprocher, répondit pourtant qu'il étoit prêt à faire ce que S. M. exigeoit de lui, pourvu qu'elle l'aſſurât qu'il ne ſeroit pas expoſé à la honte d'aucun interrogatoire ni confrontation; qu'il ſeroit maintenu dans ſa charge (21); & qu'il lui ſeroit permis de ſe retirer de la cour après ſa dépoſition. Il craignoit qu'on ne le retînt, ſous prétexte qu'elle n'auroit pas été complette ou ſincere. Au défaut de lettre de S. M. de Lux parut être content d'une aſſurance de ma main, qu'il ne lui ſeroit fait aucun mal.

Le roi ayant accordé au baron tout ce qu'il ſouhaitoit, il vint à Paris. Il rencontra S. M. qui alloit à la chaſſe; & ſe jettant à ſes pieds; il voulut commencer un grand diſcours. » Allez-vous-en voir M. de Roſny, lui dit Henri, en l'arrêtant court, parce qu'il n'avoit pas de tems à lui donner, » & puis je parlerai à vous ». Cet ordre, le ton dont de Lux crut s'appercevoir qu'il étoit donné, & le lieu où on l'envoyoit commencerent à l'inquiéter, de maniere qu'il fut tenté de prendre la

(21) Il étoit gouverneur du château de Dijon & de la ville de Beaune.

fuite. Il vint pourtant à l'Arſenal, mais ſi effrayé, qu'au lieu d'écouter ce que je lui diſois, il portoit ſans ceſſe les yeux de tous côtés. Sa peur augmenta encore lorſqu'il vit les gardes de S. M. entrer en défilant dans la cour de l'Arſenal. Le roi les y avoit envoyés, parce qu'il comptoit repaſſer par-là au retour de la chaſſe. » Hé! » Monſieur, me dit de Luz, qui pour cette fois ſe crut perdu, » je ſuis venu ſur la pa» role du roi & la vôtre, ne me la vou» driez-vous pas tenir? Pourquoi dites» vous cela, Monſieur, lui demandai-je? » Oh! Monſieur, me répondit-il, les gar» des que je vois ainſi entrer à la file me » font juger que ce n'eſt pas le roi qui » vient, & qu'ils ne peuvent être envoyés » que pour moi ». Il me ſupplia, ſans me donner le tems de le détromper, qu'avant de le reſſerer, on le fît parler au roi, & promit très-ſincérement, je crois, de ne lui rien cacher. «. Je vois bien depuis long» tems, lui dis-je, que vous avez l'eſprit fort » agité; mais n'ayez point peur; je n'ai nul » ordre de vous arrêter; parlez librement au » roi; jurez-lui fidélité, & la lui gardez, » & ne craignez rien. Si le duc de Biron » en avoit voulu faire autant, il ſeroit plein » de vie ». On vint nous avertir en ce moment que le roi étoit au Louvre, &

qu'il me demandoit. La chaſſe l'avoit mené ſi avant dans la nuit, qu'au lieu de venir à l'Arſenal, il avoit cru devoir s'en retourner droit au Louvre; ce qui calma les frayeurs du Baron de Lux.

Il entretint le lendemain S. M. plus de quatre heures. Il ne donna pas lieu qu'on l'accusât de mauvaiſe diſcrétion; il chargea au contraire une quantité ſi prodigieuſe de perſonnes, que Henri étant bien aiſe de pouvoir trouver dans des accuſations ſi générales un prétexte pour n'en rien croire, & ſe tranquiliſer, n'en traita pas moins favorablement tous ces accuſés, qui étoient pour la plûpart ſans ceſſe à ſes côtés. Ce n'eſt pas qu'il ne put y en avoir beaucoup parmi eux, qui euſſent eu connoiſſance des mauvais deſſeins du maréchal de Biron. L'eſpérance de demeurer inconnus dans la foule, les détermina, malgré les avances & les promeſſes que je fis à tout le monde, à ne point s'accuſer eux-mêmes. Il n'en fut pas de même de M. le connétable. Il avoit avec le duc de Biron je ne ſais qu'elle liaiſon, que la prudence n'avoit aſſurément point formée. Comme j'étois perſuadé qu'elle ne s'étendoit pas plus loin que leurs perſonnes, je crus devoir juſtifier les ſentimens du connétable à S. M. qui ne pou-

voit s'empêcher de le regarder de mauvais œil, malgré les assurances que celui-ci lui avoit données de sa fidélité ; & je puis dire que je ne contribuai pas peu à le faire rentrer dans les bonnes graces du roi. Quoiqu'il en soit, ce prince n'eut pas sujet de se repentir de l'indulgence dont il usa envers les uns & les autres (22), si l'on excepte le comte d'Auvergne, auquel il est tems de revenir.

La qualité du crime qui lui étoit commun avec le duc de Biron, & l'égalité de preuves fournies contre eux, leur préparoient selon toutes les apparences un

(22) Il n'est pas certain que Henri IV n'ait point eu lieu de se repentir de cette indulgence. Sur le fait de l'assassinat de ce prince, il est resté bien des doutes dont l'éclaircissement devient de plus en plus difficile à faire ; mais en supposant, ce qui est très-vraisemblable, que le coup qui enleva Henri IV, ne partit en aucune maniere de la conspiration dont il est fait mention ici, on peut toujours croire que peut-être il ne seroit point arrivé, si elle avoit été poursuivie avec plus d'attention & de sévérité. En ce cas, il faudroit convenir que Henri IV & M. de Rosny furent trompés par leur trop de facilité, & que le prince en fut la victime. Ce que l'auteur dit quatre lignes plus haut, de ceux qui se cacherent hardiment dans la foule, montre assez que l'esprit de révolte ne s'éteignit pas par la mort de son chef.

châtiment égal ; cependant leur ſort fut bien différent. Non-ſeulement le roi fit grace au comte de la vie, ce qu'il lui fit dire par le connétable, mais encore il lui adoucit beaucoup le ſéjour de ſa priſon. Il lui permit de s'accommoder avec le lieutenant de la Baſtille pour ſa table ; il le déchargea de la dépenſe que faiſoient les officiers & les ſoldats prépoſés à ſa garde, & les réduiſit enſuite à cinq, en y comprenant l'Exempt. Ce fut moi qui lui repréſentai qu'un plus grand nombre étoit en effet inutile. Il n'y eut que la permiſſion de ſe promener ſur les terraſſes, qu'il ne put obtenir d'abord. Je dis d'abord, car dans la ſuite on lui permit tout, juſqu'à ce qu'au bout de quelques mois on l'élargit entiérement (23). On l'accoutuma ſi peu à être traité en criminel, que quand on lui rapporta que le roi lui laiſſoit la vie, il dit qu'il n'en faiſoit aucun cas, ſi on n'y joignoit la liberté.

Ceux qui applaudiſſent également à toute sles actions des rois, bonnes ou mauvaiſes, ne manqueront pas de raiſons

(23) Au commencement d'Octobre. » Ce ne fut » pas, dit le Septénaire, ſans avoir bien purgé ſa » conſcience entre les mains de MM. le chan» celier, de Sillery & de Roſny «.

pour juſtifier cette différence de conduite de Henri entre deux hommes également coupables, & diront, comme on le diſoit alors à la cour, que les ſervices que d'Auvergne pouvoit rendre dans la ſuite à S. M. en l'inſtruiſant de tout ce qui ſe trameroit dans le parti Eſpagnol contre la France, méritoient bien que le roi l'épargnât pour ſon propre intérêt. Pour moi, je ſuis trop ſincére pour ne pas convenir ici que ce prince n'a aucune louange de clémence à eſpérer de cette action, & que ſa paſſion pour la marquiſe de Verneuil, ſœur du comte d'Auvergne, fut le ſeul motif auquel celui-ci eut obligation de ſe voir ſi bien traité. Je me contentai alors de le penſer; & je fus deux ans ſans ouvrir la bouche ſur ce ſujet en parlant au roi, perſuadé que mes raiſons n'auroient rien pu alors contre les prieres & les larmes d'une maîtreſſe, & que la choſe faite, il ne ſert de rien de rappeller les fautes. Ce ne fut qu'après que le comte d'Auvergne eut obligé ſon bienfaiteur par de nouvelles ingratitudes à reprendre contre lui les mêmes meſures, que j'en touchai quelque choſe à S. M. encore m'y força-t-elle elle-même.

Un jour donc que la converſation rouloit entre nous deux ſur ce chapitre,

Henri, après m'avoir regardé quelque tems ſans me rien dire, me dit enfin qu'il avoit toujours été fort ſurpris que je ne lui euſſe jamais demandé les raiſons qui l'avoient porté à conſerver le comte d'Auvergne. Je lui répondis que j'avois cru devoir m'en tenir à mes propres conjectures ſur ces motifs ; que j'en trouvois deux principaux; mais que je n'avois eu garde de m'en expliquer à S. M. parce que je ne l'aurois peut-être pu faire ſans m'expoſer à lui déplaire. Henri reprit auſſitôt avec ſa vivacité ordinaire, qu'il devinoit bien celui de ſes motifs qui regardoit la marquiſe de Verneuil, & qu'il m'aſſuroit que ce motif ſeul n'auroit pas été ſuffiſant pour lui faire faire grace au moins de la priſon perpétuelle à d'Auvergne ; mais qu'il ignoroit abſolument le ſecond, à qui j'attribuois ſa délivrance ; & il me preſſa de le lui dire, juſqu'à me l'ordonner pluſieurs fois & très-expreſſément. Je lui avouai que j'avois penſé que S. M. n'avoit garde de flétrir du dernier ſupplice un homme qui ſeroit toujours malgré lui l'oncle de ſes enfans, ſuppoſé qu'il en eût de madame de Verneuil. Henri me jura qu'il n'avoit pas porté ſa penſée juſques-là, quoique cette conſidération, s'il l'avoit faite, eût été très-puiſſante ſur

ſon

ſon eſprit ; & il voulut que je devinaſſe à mon tour la véritable raiſon qui lui avoit fait mettre d'Auvergne hors de priſon. Il me répéta encore que les prieres de ſa maîtreſſe, celles du connétable avec ſes trois filles, & de Ventadour, qui s'étoient jettés à ſes pieds, n'y avoient pas eu autant de part que je l'imaginois, toutes ces perſonnes s'étant contentées de lui demander la vie du coupable : il me déclara enfin après tout ce jeu, qu'il s'y étoit porté principalement par les grandes promeſſes que lui avoit faites d'Auvergne, & l'air de ſincérité dont il les avoit accompagnées. Sur quoi il me fit le récit de ce qui s'étoit paſſé entre lui & d'Auvergne, lorſque celui-ci avoit demandé en grace qu'on le fît parler à S. M. Il me dit que le comte, après une infinité d'aſſurances de ſon repentir, & de proteſtations de ſa fidélité pour l'avenir, avoit promis, avec les ſermens les plus forts, que ſi S. M. vouloit bien lui rendre la liberté, il lui révéleroit tout ce qui ſe paſſoit de plus ſecret dans le conſeil d'Eſpagne ; qu'il n'étoit beſoin pour cela, que de paroître reprendre avec cette cour ſes premiers erremens ; qu'il ſauroit bien la tromper, & lui faire prendre pour vrai ce qui de ſa part ne ſeroit que feint ; mais qu'il étoit

néceſſaire, pour que ſa feinte ne lui attirât pas en Eſpagne le châtiment d'un traître, que S. M. ne parlât à aucun de ſes miniſtres de ce qu'il lui diſoit alors, & qu'elle ne prît point d'ombrage elle-même de ſes voyages en Eſpagne, ni des paquets qu'il en recevroit.

Le roi ajouta, après ce récit, qu'il avoit eu de la peine à en croire d'Auvergne, & même à s'imaginer qu'il voulût s'abaiſſer juſqu'à faire le métier d'eſpion & de traître ; mais qu'après que le comte l'eut raſſuré ſur tout cela, quoiqu'il l'en haït encore davantage, il s'étoit enfin déterminé à attendre l'effet de ſes promeſſes, & à s'en ſervir pour tirer l'éclairciſſement des démarches de l'Eſpagne, qu'on ne pouvoit avoir d'ailleurs ; que dans cette penſée, il avoit promis à d'Auvergne le ſecret, & tous les autres points qu'il lui avoit demandés.

Ce que je pus conclure de tout ce que me venoit de faire entendre le roi, eſt qu'il fut en toutes manieres trompé par le comte d'Auvergne ; ou plutôt, je le répéte, abuſé par ſa propre foibleſſe pour ſa maîtreſſe : c'eſt cela ſeul qui lui faſcina les yeux ſur d'Auvergne, & qui, après lui avoir déjà fait accorder la grace de la vie pour le coupable, lui arracha encore celle

de la liberté ſur un fondement ſi frivole, qu'il ne feroit pas d'honneur à la prudence de Henri, ſi l'on s'en rapportoit à ce qu'il m'en dit. Ce n'eſt pas qu'on ne puiſſe mettre en queſtion ſi le comte d'Auvergne avoit alors envie de tenir ſa parole, & s'il ne redevint traître à ſon prince que parce qu'il ſe laiſſa ſéduire une ſeconde fois.

On ne ſauroit nier d'ailleurs qu'il ne fût fin, adroit, pénétrant, inventif & naturellement éloquent, qualités très-propres au perſonnage qu'il ſuppoſoit devoir jouer. Mais pour ne rien dire ici de ſon ambition, de ſon penchant à la débauche, de ſes autres paſſions, il avoit dans le cœur un fond ſi naturel de méchanceté & de perfidie, qu'il étoit aiſé de voir qu'il reviendroit à ſon premier caractère. Il y revint avec tant d'adreſſe, que le roi ne s'apperçut point quand il lui échappa, ſuppoſé qu'il ne lui ait pas échappé dès le premier moment. Il entretenoit ſouvent S. M. du roi d'Eſpagne, & lui en diſoit bien du mal, pour mieux jouer ſon rôle; mais ce qu'il en diſoit, ſe réduiſoit au fond à des choſes de nulle conſéquence, pendant qu'il inſtruiſoit bien plus ſolidement le conſeil d'Eſpagne

de tout ce qu'il voyoit ſe paſſer dans celui de France. Il nous obligera encore à parler de lui dans la ſuite.

Le prince de Joinville (24), ſur lequel Henri étendit auſſi ſes bontés, étoit un jeune homme d'un autre caractère. Il n'y a jamais rien eu de ſi léger, ni de ſi évaporé. Il ſe trouva engagé en mauvaiſe compagnie, où, pour être à la mode, & ſe donner l'air d'un homme d'importance, il falloit paroître avoir des correſpondances hors du royaume : c'en fut aſſez pour le gâter. Sur les avis qui furent donnés à S. M. qu'il faiſoit ſa brigue en Eſpagne, par le comte de Chamnite, gouverneur de Franche-Comté pour le roi d'Eſpagne, & l'un de ſes miniſtres, le roi le fit arrêter. Lorſqu'il ſe vit pris, il dit comme tous les autres, qu'il étoit prêt à tout déclarer, pourvu que ce fût au roi en perſonne, & moi préſent. J'étois parti la veille pour aller viſiter ma nouvelle acquiſition de Sully, & pour y faire tracer des bâtimens qui le rendiſſent plus logeable qu'il n'étoit alors. Je venois d'y

(24) Claude de Lorraine, quatriéme fils de Henri, duc de Guiſe de Chevreuſe, depuis duc en 1657, & mort tué à Blois.

arriver ; & je m'étois mis à ſouper, parce qu'il étoit nuit, lorſque j'entendis le cornet du poſtillon de S. M. Je me doutai auſſitôt que mon ſéjour à Sully n'alloit pas être long. Le billet qui me fut rendu de S. M. ne contenoit qu'un ſimple ordre de me rendre auprès d'elle, ſans autre explication. Je jugeai que l'affaire étoit importante & preſſée ; de maniere que je partis le lendemain, de ſi grand matin, que je ne vis Sully qu'aux flambeaux. Lorſque je ſus de quoi il étoit queſtion, je crus devoir intercéder pour un jeune homme ſans expérience, & qui ne péchoit que par étourderie. Joinville amené devant nous deux, avoua tout ce qu'on voulut. Le roi le connut bientôt pour ce qu'il étoit ; & le traitant comme il méritoit, il envoya chercher la ducheſſe de Guiſe ſa mere & le duc de Guiſe ſon frere, auxquels il dit dans ſon cabinet : « Voilà l'enfant prodigue en perſonne ; » il s'eſt mis dans la tête des folies ; je » le traite en enfant, & je lui pardonne » pour l'amour de vous & de M. de Roſny, » qui m'en a prié à jointes mains ; mais » c'eſt à condition que vous le chapitrerez » bien tous trois, & que vous, mon neveu, » dit-il en ſe tournant vers le duc de Guiſe, « vous en répondrez à l'avenir. Je

» vous le donne en garde, afin de le » rendre ſage, s'il y a moyen ».

Ce changement n'étoit pas facile à opérer dans un eſprit vif, indocile, & qui avoit déjà pris ſon pli. On le laiſſa quelques mois en priſon, où il ſe mutina, tempêta, & promit par ennui de ſe bien comporter, ſi on le tiroit de-là. Le roi y conſentit, & lui fit dire qu'il allât demeurer dans le château de Dampierre. Joinville ne ſe trouva guères mieux là que dans ſa priſon. Il fit repréſenter au roi qu'il ne pouvoit demeurer dans un château qui n'étoit point meublé. Le roi ſavoit le contraire, malheureuſement pour lui, parce que la chaſſe l'ayant aſſez ſouvent mené de ce côté-là, & à Chevreuſe, qui en eſt proche, le concierge de ces maiſons étoit venu lui offrir des appartemens & des lits. Il ſe ſouvint même d'avoir couché à Chevreuſe, où il ſe trouva neuf ou dix lits de maître, & que madame de Guiſe lui avoit dit que Dampierre n'étoit pas moins bien meublé que Chevreuſe. Cela l'aigrit contre Joinville, juſqu'à m'attirer un reproche de l'intérêt que je prenois à toute cette maiſon, & un ordre de ne m'en plus mêler à l'avenir. Loin de révoquer la ſentence, S. M. y ajouta qu'elle vouloit qu'on en-

tendît de nouveau le priſonnier avant de l'élargir. Le jeune homme retombé dans ſa premiere peur, aſſura qu'il alloit faire une ſeconde confeſſion encore plus exacte que la premiere ; mais comme il craignoit, diſoit-il, que S. M. ne fût en colère contre lui, il pria encore que ce fût à moi à qui on le fît parler.

Le duc de Bouillon n'avoit eu garde de revenir de ſes terres, comme il l'avoit promis au roi. Ce prince jugea à propos de lui écrire, après qu'il eut fait arrêter le duc de Biron, afin de voir ſi Bouillon ne donneroit point en cette occaſion quelques preuves de ſes liaiſons avec le priſonnier. Il lui mandoit que le maréchal de Biron avoit été convaincu de conſpirer contre l'état, & qu'il lui en feroit voir les preuves, & lui en apprendroit les particularités la premiere fois qu'il viendroit à la cour : ce qu'il ſe contentoit de lui inſinuer de cette maniere, ſans y joindre d'ordre. Le duc de Bouillon connut d'abord le but de cette lettre, & y répondit en faiſant partir à l'heure même un gentilhomme chargé de féliciter S M. du péril qu'elle diſoit avoir évité, & d'une lettre pour moi. Il eut grand ſoin de n'y donner aucune priſe ſur lui, ſoit qu'il fût déjà prévenu ſur l'empriſonnement de ſon

aſſocié, ou qu'il fût prendre promptement & habilement ſon parti. Il me mandoit que jamais ſurpriſe n'avoit été égale à la ſienne, lorſqu'il avoit appris que l'état & la perſonne du roi avoient été en péril; que ſa fidélité & ſon attention à ſe porter partout où ſon devoir l'appelleroit, convaincroient S. M. de plus en plus, qu'elle n'auroit jamais rien de ſemblable à craindre de ſa part; qu'il attendoit les ordres du roi & mes bons conſeils pour les ſuivre. C'eſt ſur ce ton qu'étoit écrite la lettre toute entiere. Il n'avoit pu cependant s'empêcher de gliſſer un mot en faveur du coupable, mais d'une maniere ſi générale, qu'elle ne pouvoit lui préjudicier: c'eſt qu'en témoignant qu'il ſouhaitoit que cet événement ne troublât point le repos de S. M. il ajoutoit ces mots: » & qu'il n'altérât pas la douceur » de ſon naturel «.

Lorſque je montrai cette lettre au roi, il crut qu'on pouvoit s'en ſervir pour engager Bouillon à venir le trouver. Il n'avoit oſé ſe ſervir de ſon autorité pour le lui commander; parce que, ſur ſon refus, il ſe trouvoit comme forcé d'aller tirer raiſon de ſa déſobéiſſance par les armes, ce que S. M. ne vouloit, ni ne devoit faire. Il me dit donc que puiſque Bouillon

me demandoit conſeil ſur ce qu'il avoit à faire dans cette conjoncture, je lui répondiſſe qu'il étoit vrai qu'on avoit fait entendre au roi qu'il n'avoit pas ignoré les menées du duc de Biron ; mais que cela lui devoit faire prendre encore plus fortement le parti de venir trouver S. M. ſoit pour lui faire connoître ſon innocence, ſoit pour obtenir le pardon de ſa faute, en la lui avouant ; que je l'aſſurois, que je lui donnois même ma parole, & s'il le falloit, me rendois caution qu'il ſeroit reçu du prince à bras ouverts, bien loin qu'il eût rien à en appréhender. Comme Henri, en me parlant de la ſorte, n'ignoroit pas ma délicateſſe ſur ces ſortes de paroles qu'il me faiſoit porter, il me prévint de lui-même, & me dit qu'il me donnoit ſa parole royale que le duc de Bouillon ſeroit traité de la même maniere que je lui demanderois ; & non content de cette promeſſe verbale, Henri m'en donna une par écrit » en ces termes : Je promets à M. de » Roſny, que ſi M. de Bouillon vient » me trouver ſur les lettres qu'il lui aura » écrites de ſa main, & ſur les aſſurances » qu'il lui donnera & les promeſſes qu'il » lui fera, je les obſerverai toutes ſans y » manquer, ou lui permettrai de ſe retirer

» librement où bon. lui ſemblera, ſans » qu'en venant ni retournant, il lui ſoit » fait aucun déplaiſir ni empêchement; » de quoi je donne ma foi & ma parole » royale audit ſieur de Roſny. Fait à » Paris, ce 24 Juin 1602«.

J'écrivis au duc de Bouillon; & ſans lui donner connoiſſance de l'engagement que S. M. venoit de prendre avec moi par rapport à lui, je le preſſois dans les termes & par les motifs les plus forts, de venir ſe fixer auprès de la perſonne du roi. Bouillon reçut cette lettre à-peu-près dans le même tems que la réponſe verbale, que le roi lui fit faire par ſon député; & il prit occaſion de ce que ce prince ne le preſſoit plus lui-même de venir, de me répondre que les conſeils que je lui donnois ne s'accordant pas avec les ordres de S. M. il n'avoit pu les ſuivre, quelque envie qu'il en eût, & qu'il s'étoit contenté d'envoyer, comme S. M. le ſouhaitoit, une perſonne au rapport de laquelle on pouvoit ajouter foi comme au ſien même. Cette perſonne étoit un gentilhomme nommé Rignac, qui vint en effet à la cour, au même tems que la replique de Bouillon à ma réponſe; & qu'il fallut défrayer, comme ſi ſon voyage eût été fort important, parce qu'il paroiſſoit être venu ſur l'ordre

de S. M. Pour le duc de Bouillon, au lieu de venir, il s'éloigna encore, & s'en alla à Caſtres.

Je ne m'étonne pas que mes raiſons n'aient eu en cette occaſion aucun pouvoir ſur ſon eſprit, moi qu'il regardoit comme ſon ennemi mortel ; c'eſt ainſi qu'il s'en expliquoit publiquement, & le roi le ſavoit bien, pour me l'avoir mandé lui même dans une lettre du 28 Décembre de cette année. Je ne ſuis pas plus ſurpris de la conduite que Bouillon tenoit en tout cela avec S. M. Dès qu'il eut pu s'appercevoir, ce qui n'étoit pas bien difficile, qu'elle prenoit le parti de diſſimuler avec lui, il comprit qu'il lui étoit aiſé de jouer le roi & ſon conſeil ſans aucun riſque. Il ne s'agiſſoit que de (25) répondre toujours à l'extérieur par beaucoup de ſoumiſſion, ſans jamais rien faire de ce qu'on n'oſoit lui preſcrire formelle-

(25) Les lettres du duc de Bouillon au roi ſont rapportées dans le troiſiéme tome des Mémoires d'état de Villeroi, *pag.* 158 *& ſuiv.* Voyez auſſi les raiſons dont ſe ſert l'hiſtorien de ſa vie, pour le juſtifier ſur l'accuſation d'avoir trempé dans la conſpiration du maréchal de Biron, ſur ſon refus de venir trouver le roi, ſur ſa fuite à Caſtres, &c. *liv.* 5, *pag.* 222 *& ſuiv.*

ment. Il ſe trouva bien de ce manége, & s'en ſervit long-tems. Il n'y avoit rien de ſi modeſte, ni de ſi ſoumis que la lettre qu'il écrivoit ſur ce ſujet à du Maurier, & qui des mains de S. M. paſſa dans les miennes, pour être communiquée au chancelier & au duc d'Epernon, avec leſquels je traitois par ordre du roi cette affaire très-méthodiquement. Le roi s'y employoit lui-même tout entier, & voulut bien entretenir ſur le ſujet du duc de Bouillon, Conſtant & Saint-Aubin toute une après-dînée, mais auſſi inutilement.

Un jeu plus ſingulier encore, eſt celui que jouerent en cette rencontre le roi d'Eſpagne & le duc de Savoie. Toutes les puiſſances amies de Henri, ſur-tout l'Angleterre & l'Ecoſſe, dont les ambaſſadeurs étoient encore à Paris, faiſant faire à S. M. des complimens ſur le bonheur avec lequel elle avoit étouffé une auſſi dangereuſe conſpiration, Philippe & Charles-Emmanuel ſe montrerent des plus empreſſés. Je ne ſais pas par quel motif, ſi ce n'eſt celui de la crainte, ils purent avoir recours à un manége auſſi groſſier. Henri fut plus ſincere avec eux. Il leur déclara qu'il étoit bien informé de la part qu'ils avoient eue dans tout ce complot, dont ils imputerent tout le tort au

comte de Fuentes auſſi hardiment que s'il leur avoit été poſſible de faire croire que cet Eſpagnol eût pu agir avec le maréchal de Biron & les autres conjurés, de ſon propre mouvement.

Le roi étant venu à l'Arſenal quelques jours après l'exécution du maréchal de Biron, j'eus avec ce prince un entretien qui mérite bien d'être rapporté. » Vous » voyez, me dit ce prince, en commençant par les réflexions qu'il lui étoit ordinaire de faire ſur l'ingratitude de meſſieurs de Biron, d'Auvergne, de Bouillon, & de trois autres des plus diſtingués de la cour, auxquels il avoit pardonné, & qu'il nomma; » vous voyez que ceux à qui j'ai fait » le plus de faveurs, ſont ceux-là même » dont l'ambition, le caprice & la cupi» dité m'ont fait le plus ſouffrir «. Sur quoi il me fit obſerver que ces ſix perſonnes avoient reçu de lui, à différentes fois, des ſommes plus conſidérables que les cinq rois ſes prédéceſſeurs, en exceptant ſeulement Henri III, accuſés d'être ſi prodigues, n'en avoient donné à leurs favoris. Henri ajouta, que pour fermer la bouche à ceux qui relevoient à tous propos les ſervices de ces ſix meſſieurs, il falloit que je lui fiſſe un mémoire des gratifications qu'il leur avoit accordées,

depuis qu'ils le ſervoient ; car il ne prétendoit y comprendre que ce qui étoit de pure libéralité, & non point ce que ſon ſecours & ſa protection leur avoient mérité de biens en différentes occaſions : telle eſt, par exemple, la principauté de Sedan, ſur laquelle Bouillon lui avoit la double obligation de la lui avoir procurée, & enſuite aſſurée, comme on l'a vu ci devant, dans un pas aſſez embarraſſant.

Le roi, qui n'avoit commencé ce propos, que pour le faire tomber ſur mon propre chapitre, me dit qu'il n'avoit pas prétendu par ce diſcours, qui pouvoit avoir quelque rapport à la ſituation préſente de ma fortune, me faire une leçon, parce qu'il ſavoit que j'étois aſſez fidéle pour n'en avoir pas beſoin ; cependant, qu'après avoir fait de mûres réflexions ſur la maniere dont il devoit ſe comporter avec moi, pour ne point s'expoſer à voir affoiblir la confiance qu'il avoit en moi, il croyoit devoir prendre deux précautions à mon égard, dans les bienfaits que méritoient mes ſervices & ma maiſon ; ainſi le diſoit ce prince, l'un à l'égard des autres, & l'autre par rapport à moi-même ; la premiere, que ces bienfaits ne fuſſent ni ſi prompts, ni ſi exceſſifs, qu'ils me rendiſſent l'objet de la haine publique, toujours diſpoſée à éclater

contre les premiers miniſtres ; & la ſeconde, que ces biens & ces honneurs fuſſent de nature, que ſi quelque jour, par le motif de la religion ou autrement, je devenois capable de m'écarter de mon devoir, ils ne me miſſent pas en état d'embarraſſer mon bienfaiteur même, ou de nuire après ſa mort à ſon ſucceſſeur, & de mettre l'état en danger. » En un mot, me dit ce prince, après m'avoir prévenu, que comme il alloit me parler ſans détour, il vouloit que lui diſſe auſſi librement ma penſée, » je veux m'ôter à moi-même » juſqu'au moindre ſoupçon contre vous, » afin que rien n'altere mon amitié pour » vous. J'eſſuie tous les jours tant d'infi- » délités auxquelles je ne m'attendois » point, que je ſens que malgré moi elles » me rendent défiant. Ne vous attendez » donc pas que je vous rende maître de » grandes villes & de fortes places, qui, » avec votre crédit & votre capacité, » vous miſſent en état de vous paſſer de » moi, & de troubler un jour la tran- » quillité du royaume, quand bon vous » ſembleroit. Je ne veux point faire pour » vous plus que ne doit faire pour un » ſerviteur, quelque fidéle qu'il ſoit, un » roi qui a ſoin de ſon honneur, de ſa » réputation, & du bien de ſes peuples «.

Henri ajouta encore, avant que j'euſſe eu le tems de lui répondre, qu'en attendant les occaſions d'ajouter ce qui manquoit encore à ma fortune, il joignoit dès ce moment à mes gages & à mes penſions, qui ne ſuffiſoient qu'aux dépenſes de ma table & de ma maiſon, un extraordinaire de cinquante ou ſoixante mille livres tous les ans, afin que les uniſſant à mon propre revenu, je puſſent en acquérir encore quelques terres, les bâtir, les meubler & les embellir, & de plus, établir avantageuſement mes enfans, ſur leſquels S. M. me dit avec beaucoup de bonté, qu'elle ſe réſervoit encore à me donner des marques de ſa bienveillance & de ſa libéralité. » J'ai d'autant moins » de regret à tout cela pourſuivit-elle, » que je ſais bien que vous ne dépenſerez » pas follement ces ſommes en feſtins, » en chiens, chevaux, oiſeaux & maî» treſſes «.

Pendant ce diſcours aſſez long de Henri, je m'étois ſenti agité de pluſieurs penſées différentes, qui me l'avoient fait écouter ſans rien dire. Les réflexions que je fis, me laiſſerent plus touché encore de ſa franchiſe & de ſa confiance, que mécontent d'une délicateſſe, que mille autres en ma place auroient peut-être trouvée

exceſſive. Je répondis enfin, ce prince m'ayant encore ordonné de le faire avec toute la ſincérité dont j'étois capable, que quoique j'euſſe dès ce moment une entiere certitude que ni lui, ni ſes ſucceſſeurs, ni l'état n'auroient jamais rien à craindre de ma part de tout ce que ſa ſageſſe lui avoit fait enviſager, je trouvois cependant moi-même qu'elle n'alloit pas trop loin; l'une des principales maximes du gouvernement, étant, ſelon moi, que le prince ne doit pas ſe livrer trop aveuglément à une ſeule perſonne, quelques ſervices qu'il en ait reçus; parce qu'il eſt preſque impoſſible que perſonne réponde jamais de ſes diſpoſitions pour l'avenir. Qu'ainſi au lieu de me plaindre, je ne trouvois lieu dans tout ce que S. M. venoit de me dire, qu'à admirer ſa prudence, & à la remercier de ce que ſes récompenſes, quelques bornes qu'elle y mît, ſurpaſſeroient toujours de beaucoup mon attente & mes ſervices.

Comme je ne pouvois douter que les inſinuations malignes des courtiſans jaloux de ma faveur, n'euſſent eu quelque part aux craintes que le roi venoit de témoigner à mon égard, je pris ce moment pour une explication ſur cet article, à laquelle je prévis dès ce moment qu'il

ſeroit néceſſaire de revenir plus d'une fois. Je priai S. M. qu'elle me permît de lui repréſenter qu'elle ne pouvoit, ſans injuſtice, ajouter foi aux rapports empoiſonnés des délateurs, ſans avoir bien avéré mon tort auparavant, & ſans m'avoir entendu moi-même. Je l'aſſurai qu'elle me trouveroit d'une ſincérité à les avouer, qui méritoit ſeule qu'elle en usât ainſi avec moi, & qu'elle verroit que ce que mes ennemis me ſuppoſoient de vues criminelles, ſe réduiſoit au plus à un tort, dont je ne faiſois aucune difficulté de convenir en ce moment, & pour lequel j'avouois avoir beſoin de ſon indulgence; c'eſt lorſque dans l'impatience de l'obſtacle, ou du retardement que je voyois apporter à quelque diſpoſition que je jugeois néceſſaire, il m'échappoit quelque parole d'aigreur & de plainte contre la trop grande facilité du roi, dont mes envieux ne manquoient pas de tirer avantage contre moi, quoique la pureté de mes intentions fut facile à appercevoir dans l'action même qui ſervoit de fondement à la calomnie.

Ce que je diſois en ce tems-là au roi, je le dis aujourd'hui à mes lecteurs, & non point par un air de modeſtie affectée, qui me tienne lieu de juſtification. Je ſens

que je n'en ai réellement aucun beſoin; mais parce que quelque irréprochable qu'ait été ma conduite, j'ai pourtant été obligé plus d'une fois de me juſtifier auprès du prince que j'ai ſervi. Si cet aveu n'empêche pas qu'on ne me rende toute la juſtice qui m'eſt due, il ne fera pas non plus juger moins favorablement de Henri, pour peu qu'on faſſe attention aux conjonctures & aux maximes du tems où nous avons vécu l'un & l'autre. En tout tems il n'y a rien dont il ſoit ſi difficile de ſe défendre, que d'une calomnie travaillée de main de courtiſan. Quel effet ne devoit-elle pas produire dans l'eſprit d'un prince qui ſe rappelloit mille exemples de trahiſon, d'infidélité & de déſobéiſſance, & preſque pas un de véritable attachement ? Pour connoître le fond des ſentimens de Henri le Grand pour moi, je puis dire qu'il ne faut pas le conſidérer dans ces momens où le ſouvenir de tant d'ingratitudes, réveillé par d'adroites impoſtures, ouvroit ſon cœur comme malgré lui, au ſoupçon & à la défiance; mais lorſque revenu de l'impreſſion que lui cauſoient ces complots, dans leſquels on cherchoit à m'embarraſſer, il me donnoit les marques les moins équivoques de ſa tendreſſe. Au reſte, qu'on juge comme on voudra de

ces petites disgraces que j'ai eu à essuyer pendant le cours de ce qu'on appellera ma gloire & mes prospérités, & que tout autre auroit peut-être supprimées, pour se faire honneur d'avoir tourné à son gré tous les penchans de son maître ; pour ne rien déguiser ni supprimer sur ce sujet, il me suffit de la vérité & de l'instruction : l'une est mon guide, & l'autre mon objet.

Le duc de Luxembourg ayant eu cette année un procès au parlement, les avocats qui avoient plaidé sa cause, furent assez hardis pour exiger quinze cens écus. Il en porta ses plaintes au roi, qui enjoignit au parlement de donner un arrêt, par lequel le salaire des avocats fût réduit & taxé, eux obligés de donner quittance de l'argent qu'ils recevroient, & un récépissé de toutes les piéces qu'on leur auroit mises aux mains, afin qu'on pût les contraindre à rendre celles qu'ils gardoient ordinairement jusqu'à ce qu'ils fussent satisfaits. Il avoit toujours paru si nécessaire de mettre un frein à la cupidité de ces messieurs, que les Etats avoient déjà ordonné la même chose, sans qu'on y eût eu aucun égard. Le parlement accorda l'arrêt qu'on lui demandoit, (*b*) mais

(*b*) Ordonnance de Blois, art. 162.

les avocats, au lieu de s'y ſoumettre, allerent au nombre de trois ou quatre cens, remettre leurs chaperons au greffe, ce qui fut ſuivi d'une ceſſation d'audiences. Il ſe fit un murmure preſque général dans Paris, ſur-tout de la part des pédans & des badauts, deux miſérables eſpéces dont cette ville abonde, & qui ſe croyant plus ſages que le roi, le parlement, l'aſſemblées des pairs & les états décidoient contr'eux en faveur des avocats (26). Ceux-ci trouverent bientôt des partiſans juſqu'à la cour, qui ſurent ſi bien groſſir un mal très-peu conſidérable en ſoi, & d'un reméde très-facile, que le roi, étourdi de leurs clameurs, commença à s'allarmer ſur les conſéquences.

Pendant que cette affaire étoit encore en branle, un jour que S. M. s'en entretenoit dans ſon cabinet avec les courtiſans, & qu'elle rapportoit toutes les inſ-

(26) P. Matthieu, en rapportant cet incident, *tom. 2, liv. 3, pag.* 478, ſemble auſſi prendre le parti des avocats; ce qui n'empêche pas que tous les bons eſprits ne ſoient du ſentiment du duc de Sully. Il propoſera dans la ſuite de ces Mémoires, des moyens de diminuer conſidérablement le nombre des procès; & c'eſt à cela en effet qu'on doit d'abord s'appliquer pour remédier aux abus dont ils ſe plaint.

tances qui lui avoient été faites en faveur des avocats, » Pardieu! ſire, je ne m'en » étonne pas, dit Sigogne en élevant ſa » voix, & de l'air d'un homme piqué, » ces gens-là montrent bien qu'ils ne » ſavent à quoi s'occuper, puiſqu'ils ſe » tourmentent tant l'eſprit d'une choſe ſi » frivole. Vous diriez, à les entendre » criailler, que l'état ſeroit perdu, ſi on » n'y voyoit plus ces clabaudeurs; comme » ſi le royaume ſous Charlemagne & tant » de grands rois, pendant le regne deſ- » quels on n'entendoit parler ni d'avocats, » ni de procureurs, n'avoit pas été auſſi » floriſſant qu'il peut l'être aujourd'hui, » que nous ſommes mangés de cette ver- » mine «. Sigogne apporta enſuite pour preuve, que l'établiſſement des avocats n'eſt pas fort ancien en France, le protocole de la chancellerie, dont la premiere lettre eſt intitulée, *Lettre de grace à plaidoyer par procureur.* Et comme il vit qu'on l'écoutoit avec plaiſir, il ajouta que cet art s'étoit établi à la ruine de la nobleſſe & du peuple, & au dépériſſement du trafic & du labourage. » Il n'y a, dit-il, » ni artiſan, ni paſteur, ni laboureur, ni » même ſimple manœuvrier qui ne ſoit » plus utile que cette fourmiliere de gens » qui s'enrichiſſent de nos folies & des

» rafinemens qu'ils ont inventés pour » étouffer la vérité & renverſer le bon » droit & la raiſon «. Si nous ſommes ſi aveugles, continua-t-il avec une vivacité tout-à-fait plaiſante, » que nous ne vou- » lions, & ſi malheureux que nous ne » puiſſions nous en paſſer tout-à-fait, il » n'y a qu'à leur ordonner de ſe remettre » dans huit jours tout au plus tard, à » continuer leurs fonctions, aux condi- » tions portées par la cour, ſous peine » d'être obligés de retourner reprendre » la boutique ou la charrue qu'ils ont » quittées, ou de s'en aller ſervir l'état » en Flandre un mouſquet ſur l'épaule, » & je vous réponds qu'on les verra bien- » tôt courir pour reprendre ces magni- » fiques chaperons, comme vermine » vers un tas de froment «.

Il n'y avoit perſonne dans la compagnie qui pût s'empêcher de rire de la ſaillie de Sigogne. Le roi s'en divertit le premier, & convint que ces raiſons étoient bonnes; mais ſoit qu'il ſe fût laiſſé aller aux ſollicitations (27), ou

(27) Le tempérament que firent apporter dans cette affaire les gens du roi, qui ſous-main favoriſoient les avocats, fut que le roi renvoyât de nouvelles lettres au parlement, par leſquelles il étoit

ébranler par la crainte de joindre encore ce nouveau trouble à ceux qui agitoient déjà l'intérieur du royaume, ou, comme il s'en expliqua, qu'il se réservât à faire quelque jour sur cette matiere un réglement général, dans lequel non-seulement les avocats, mais encore les procureurs, & tout le corps même de la justice, fussent compris, il consentit que pour cette fois l'arrêt demeurât sans effet; & c'est ainsi que se termina cette risible affaire, sur laquelle je renvoie pour les réflexions, au propre discours de Sigogne; aussi-bien demeura-t-on persuadé dans le monde, que c'étoit moi qui l'avois fait parler (28).

---

enjoint aux avocats de reprendre & continuer leurs fonctions, à condition pourtant d'obéir aux arrêts du parlement & à l'ordonnance des états; mais comme ces lettres leur permettoient en même-tems de faire les remontrances qu'ils croiront justes par rapport à l'exercice de leurs charges, & qu'on leur assura en particulier, qu'en attendant ils pouvoient agir comme auparavant, ils n'eurent aucune peine à s'y soumettre. *De Thou, l.* 128. *Sept. année* 1602.

(28) Le Journal de Henri IV rapporte une petite histoire, qui trouvera sa place ici. Henri chassant du côté de Grosbois, se déroba de sa compagnie, comme il faisoit souvent, & vint seul à Creteil, qui est une lieue par-delà le pont de Charenton, sur l'heure de midi, & affamé comme

Ce

Ce ſujet amene à propos le grand procès intenté cette année par le tiers-état de Dauphiné contre le clergé & la nobleſſe, ſur la maniere dont les impôts ſont aſſis & répartis dans cette province. Je fus nommé pour en connoître avec treize autres commiſſaires choiſis parmi les perſonnes les plus diſtinguées du royaume ; mais il ſe paſſa ſix ans avant qu'il pût être vuidé, l'animoſité des parties étant ſi grande, qu'on fut obligé

---

un chaſſeur. Il entra dans l'hôtellerie, & demanda à l'hôteſſe ſi elle avoit quelque choſe à lui donner à dîner. Elle répondit que non, & qu'il étoit venu trop tard. Elle ne le prenoit que pour un ſimple gentilhomme. Henri lui demanda pour qui donc étoit une broche de rôti qu'il voyoit au feu. L'hôteſſe lui dit que c'étoit pour des meſſieurs qui étoient en haut, & qu'elle croyoit être des procureurs. Le roi les envoya prier fort civilement de lui céder un morceau de ce rôt pour de l'argent, ou de lui donner place au bout de leur table, en payant ſon écot ; ce qu'ils refuſerent. Henri IV envoya chercher ſecrettement Vitry & huit ou dix autres de ſa troupe, auxquels il dit de prendre ces procureurs, de les mener à Grosbois, & de les bien fouetter, pour leur apprendre à être une autre fois plus civils avec les gentilshommes. « Ce que ledit » ſieur de Vitry exécuta fort bien, & prompte» ment, dit l'auteur, nonobſtant toutes les rai» ſons, prieres, ſupplications, remontrances & » contredits de meſſieurs les procureurs «.

de renvoyer une ſeconde fois informer ſur les lieux. Je fis une plus prompte juſtice du nommé Jouſſeaume, receveur général des finances, qui avoit fait banqueroute & emporté les deniers royaux. Je le fis ſaiſir à Milan où il s'étoit retiré, & attacher à une potence. Toute action capable d'entraîner avec ſoi la ruine d'une infinité de familles, ne peut être pourſuivie trop ſévérement. Le roi prit encore l'intérêt de ſes finances dans l'affaire des receveurs & des tréſoriers généraux de Bourgogne. On leur avoit donné quelques aſſignations pour le paiement des garniſons & ouvrages de fortifications, qu'ils n'avoient point acquittées par négligence ou malverſation. S. M. envoya, ſuivant mon conſeil, un commiſſaire honnête homme, qui commença par interdire ces employés, fit lui-même la charge de tréſorier, & commit quelqu'un à la recette générale. Tous les frais qui furent faits dans cette occaſion, furent pris ſur les gages de ces receveurs & tréſoriers, » afin, dit Henri, que je ne paie » pas la peine de la faute qu'ils font contre » mon ſervice & leur devoir «.

Je trouvai un reméde plus court & moins violent que les châtimens & les confiſcations, pour empêcher le tranſport

des eſpéces d'or & d'argent hors du royaume ; ce fut de les hauſſer (29). Ne

(29) L'écu d'or au ſoleil, qui valoit ſoixante ſols tournois, fut mis à ſoixante-cinq ; l'écu d'or nommé l'écu piſtolet, de cinquante-huit ſols, à ſoixante-deux, & ainſi des autres eſpéces d'or. Le franc d'argent de 20 ſols, hauſſa d'un ſol quatre deniers, & le reſte à proportion. C'eſt au mois de Septembre que fut portée cette double ordonnance du ſurhauſſement des monnoies & du rétabliſſement du compte par livres. Car le compte par écus n'avoit lieu que depuis 25 ans, c'eſt-à-dire, depuis l'ordonnance de 1577, qui avoit aboli le compte par livres. Matthieu approuve fort ces deux opérations du duc de Sully, *tom. 2, liv. 3, p.* 540. Le Blanc prétend au contraire, *p.* 351, 372, *& ſuiv.* qu'en dérogeant dans tous ſes points à cette fameuſe ordonnance de 1577, quelques fortes raiſons qu'on ait cru avoir, on fit un très-grand mal, ſoit dans la monnoie, parce que les eſpèces d'or & d'argent hauſſerent enſuite autant en ſept années ſeules, qu'elles avoient fait pendant les 75 années précédentes ; ſoit dans le commerce, parce que les marchandiſes & denrées renchérirent à proportion. Le ſentiment de ce dernier me paroît appuyé ſur de meilleures raiſons. Le compte par écus avoit été établi en faveur de ceux qui avoient leur revenu en argent, de ceux qui le faiſoient valoir par la voie de conſtitution & autrement, de ceux qui vendoient à terme des effets, &c. L'ordonnance de 1577 aſſuroit les biens de ce nombre conſidérable de citoyens : & d'ailleurs ſi l'on avoit vu du déſordre dans les monnoies, elle n'en étoit,

pouvant y avoir d'autre cauſe de cet abus, que la trop grande diſproportion entre la

---

ni pouvoit être la cauſe, mais uniquement l'état violent où les guerres civiles avoient réduit ce royaume.

Le duc de Sully imagina les deux opérations dont il eſt ici queſtion, pour arrêter ces déſordres, qui étoient, ſelon lui, la trop grande abondance des eſpèces étrangeres qui prenoient la place des nôtres dans le commerce; en ſecond lieu, le ſurhauſſement des denrées; enfin le tranſport des eſpèces d'or & d'argent chez nos voiſins. Il eſt également facile de lui faire voir que ſes plaintes, à tous ces égards, ne portent ſur rien, non plus que le remède qu'il veut y apporter. Nous avons déjà montré plus haut, en quel ſens c'eſt un bien que cette quantité de monnoie étrangere qui abonde dans notre commerce; & ſi on pouvoit l'appeller un mal, l'augmentation de la valeur numéraire des eſpèces à laquelle il a recours, étoit plus propre à l'augmenter qu'à le faire ceſſer.

Pour ce qui eſt de l'enchériſſement des denrées, la même augmentation ne pouvoit qu'y donner lieu encore davantage, & la raiſon pour y obvier, qu'il tire de la ſtipulation par livres, paroîtra à tout le monde très-inſuffiſante & même frivole. D'ailleurs il me ſemble que l'enchériſſement des denrées ſuit comme un effet néceſſaire de la multiplication qui s'eſt faite en Europe des métaux d'or & d'argent depuis la découverte de l'Amérique. Pour que cela ne fût pas, il faudroit que nous nous interdiſſions tout commerce, non-ſeulement avec l'Eſpagne, dont les mines nous four-

valeur de nos eſpéces d'or & d'argent, & celle de nos voiſins ; j'établis en même

---

niſſent ces métaux, mais encore avec tous nos voiſins, chez leſquels ils circulent, auſſi-bien que chez nous. L'état où l'on ſe conduiroit ſuivant ce principe, feroit avec tous les autres états de l'Europe la même figure que faiſoit la république de Sparte avec les autres républiques de la Gréce. La ſeule attention qu'on doit avoir (& elle eſt d'une extrême conſéquence,) eſt que toutes les marchandiſes & denrées, & généralement tout ce qui fait partie du commerce, hauſſe en même tems & dans la même proportion. Si l'on enchérit le produit des manufactures, ſans enchérir le bled, par exemple, l'agriculture eſt négligée. Si l'on ne proportionne pas à l'un & à l'autre le ſalaire des journaliers, ils ne peuvent plus ſe nourrir & payer les impôts.

Quant au tranſport des eſpèces hors du royaume, qui paroît avoir été le principal objet du duc de Sully, il eſt vrai que l'augmentation de leur valeur numéraire pouvoit en quelque ſorte le prévenir en anéantiſſant ou diminuant le profit des Billoneurs ; & il y a apparence que ce fut cette ſeule raiſon qui le détermina. Les lumieres bornées de ſon ſiécle ſur les finances, & plus encore ſur le commerce, ne lui permirent point d'enviſager qu'il détruiſoit un abus léger par un beaucoup plus grand, ni de remonter juſqu'à la ſource du mal. Il auroit ſenti qu'il eſt tout naturel que l'avantage du commerce, & conſéquemment la plus grande quantité d'or & d'argent, demeure à la nation qui aura mis toutes les autres dans la plus grande dé-

tems dans le royaume le compte par livres, qui auparavant s'y faiſoit par écus.

---

pendance de ſes richeſſes, ſoit naturelles, ſoit acquiſes, & que tant que la balance du commerce ſera en faveur de quelqu'un de nos voiſins, cette défenſe de tranſporter les matieres d'or & d'argent n'eſt ni juſte ni pratiquable. Aujourd'hui que nous commençons à voir un peu plus clair ſur cette matiere, il n'y a plus perſonne qui ne convienne que toutes ces opérations & toute cette façon de penſer ne frappoient gueres droit au but.

Quoique l'exigence des cas, qui eſt infinie, ne permette ni de tout prévenir, ni de tout aſſujettir à une ſeule régle, on peut dire cependant qu'il y a ſur l'article de la monnoie & du commerce, deux maximes générales & très-ſimples, qu'on doit regarder comme invariables : c'eſt d'éviter avec le plus grand ſoin de toucher aux monnoies, & de travailler ſans relâche à rendre le François le plus laborieux, le plus induſtrieux & le plus économe qu'il eſt poſſible.

Les fréquentes variations dans les monnoies portent des plaies mortelles au commerce intérieur & étranger, par l'extinction de la confiance, le reſſerrement des bourſes, les embarras & le déſavantage du change, le renverſement des fortunes, &c. Tout cela eſt palpable & connu. On peut y ajouter que le roi, qui paroît être le ſeul qui gagne à ces opérations, à bien examiner la choſe, y perd toujours conſidérablement plus qu'il n'y gagne. Outre que l'inſolvabilité de ſes ſujets eſt un mal qu'il partage toujours avec eux, & même dont il ſe ſent plus long-tems qu'eux : toutes

Quelqu'un trouvera peut-être cette idée trop ſubtile ; l'une & l'autre maniere de

---

ſes dépenſes augmentent avec la monnoie, pour ne plus diminuer, lors même que ces eſpéces diminuent.

L'autre principe a encore moins beſoin de preuve. Il ſemble que la nature a réſervé à la France l'empire du commerce par l'avantage de ſa ſituation, & par l'excellence de ſon terroir, qui met une grande partie de ſes voiſins dans la néceſſité d'avoir recours à elle pour toutes les choſes qui ſont les premiers & eſſentiels beſoins de la vie. Il ne s'agit plus pour elle que de partager du moins également avec eux le commerce de toutes celles qui ne ſont que de ſimple commodité, ou que le luxe a introduites en Europe. Si la conſommation de celles-ci abſorbe au-delà du produit des premieres, mal à propos nous plaindrions-nous de notre état : car prétendre empêcher le tranſport de nos matieres d'or & d'argent chez l'étranger, lorſque c'eſt nous qui redevons à cet étranger, c'eſt vouloir faire ceſſer l'effet ſans ôter la cauſe ; mais appliquer les François au commerce qui ſe fait par la mer, aux manufactures, aux arts, l'empêcher autant qu'il ſe peut de trop dépenſer aux choſes qui viennent de l'étranger, & qui ne ſont que ſuperflues, & d'un autre côté augmenter ſes richeſſes propres, en animant la culture de ſes terres : voilà ce qu'on appelle tirer parti du commerce.

Outre le Blanc & Matthieu, conſultez ſur le ſujet de cette note, de Thou, *liv.* 129, le Grain, *liv.* 8, Péréfixe, & autres écrivains de ce tems-là : mais ſeulement pour y chercher l'hiſtorique de ces

compter devant revenir au même. Je n'en juge pas ainſi, ſur l'expérience que

---

opérations de finances & de commerce : car dans la vérité, les raiſonnemens de ces écrivains ſur toute cette matiere ne ſont gueres ſatisfaiſans. On pourroit dire d'eux ce que diſoit le duc de Sully du parlement de Paris. » Ce ſont des maîtres ès arts » qui tous n'y entendent rien. *Mém. pour l'Hiſt. de France.*

Comme M. de Sully ne revient plus à traiter les affaires de la monnoie, j'y ſuppléerai par les mêmes mémoires, *tom.* 2, *pag.* 275 *& ſuiv.* quoique cet écrivain paroiſſe ne pas même entendre l'état de la queſtion, & qu'il parle peu avantageuſement du roi & de ſon miniſtre. „ En ce tems, dit-il (& il parle de tous les mouvemens qui ſe firent à ce ſujet en 1609), „ fut mis ſur le tapis du conſeil, „ & propoſé un nouvel édit des monnoies, leſ- „ quelles on vouloit décrier & changer, c'eſt-à- „ dire, les affoiblir, & par même moyen ruiner „ le peuple. Chacun en murmuroit; le roi ſeul „ pour avoir ſon compte, en rioit & ſe moc- „ quoit de tout le monde, même de ſes officiers, „ & de leurs remontrances, comme il fit du pre- „ mier préſident des monnoies (Guillaume le „ Clerc,) lequel s'étant troublé en ſa harangue, „ ayant été deux fois interrompu par S. M.; le roi „ ſe prenant à rire le fit demeurer au beau milieu „ de ſa harangue : ce que S. M. voyant, lui dit, „ continuez M. le préſident : car ce que je ris n'eſt „ pas que je me moque de vous, mais c'eſt que „ mon couſin le comte de Soiſſons, qui eſt près de „ moi, me diſoit qu'il ſentoit l'épaule de mouton,

je crois avoir faite, que l'habitude de nommer un écu, faute d'une dénomi-

„ Laquelle rechaige lui ôta tout-à-fait la parole. „ Et le roi ſe prenant à rire s'en alla & le laiſſa „ là. Un Périgourdin, lequel étoit un des prin- „ cipaux qui avoit donné au roi l'invention de cet „ édit, en preſſoit fort l'exécution. Le roi qui „ connoiſſoit bien l'iniquité de l'édit, ſe voyant „ continuellement occupé de ce ruſtre de partiſan, „ lui demanda enfin de quel pays il étoit : je ſuis „ de Périgord, répondit ce vilain. Ventreſain- „ gris, répartit ſa majeſté, je m'en ſuis toujours „ douté : car en ce pays-là ce ſont tous fauxmon- „ noyeurs.... Le ſamedi 5 Septembre, la cour „ aſſemblée ſur l'édit des monnoies, le rejetta „ tout à-fait : *Nec debemus, nec poſſumus*, con- „ clurent-ils tous d'une même voix. MM. des „ Monnoies y furent mandés, entre leſquels un „ de la religion, nommé Bizeul, triompha de „ parler, & opina fort librement ; dont il fut „ grandement loué. M. le premier préſident dit, „ *Non in parabolis iſte locutus eſt nobis*... Eſt „ à noter qu'auſſi-tôt que meſſieurs de la monnoie „ furent entrés dans la chambre, le premier pré- „ ſident leur dit, ſeyez-vous, & vous couvrez, „ puis vous parlerez... Le mardi 8, ſur le ſoir, „ M. de Sully alla voir le premier préſident, pour „ le prier d'induire la cour à paſſer les édits ; ſur „ quoi il le trouva inflexible. Et comme le pré- „ ſident lui en remontroit l'injuſtice, M. de Sully „ lui répondit : le roi ne doit eſtimer injuſte ce qui „ accommode ſes affaires... Le mardi 15 Septem- „ bre, le roi envoya ſes lettres patentes à la cour

nation plus propre aux petits détails, porte insensiblement toutes les parties du commerce dans les ventes & dans les achats, au-delà de leur vraie valeur.

Le commerce se trouva encore intéressé dans la nouvelle que le roi reçut de plusieurs endroits du royaume, que ceux qui avoient été prépolés pour y chercher des Miniéres d'or & d'argent, en avoient trouvé de fort abondantes (30). Le bruit

---

„ pour prolonger encore le parlement de huit „ jours, pendant lequel tems il leur étoit enjoint „ de vaquer à la vérification des édits, deux des- „ quels étoient comme révoqués, & des autres on „ espéroit qu'ils iroient à vau-l'eau, &c ".

(30) Le Septénaire nomme ainsi les endroits où furent trouvées ces mines de toutes espéces. „ Es „ Monts-Pyrenées, des mines de talc & de cuivre, „ avec quelques mines d'or & d'argent; aux mon- „ tagnes de Foix, des mines de geais & de pierres „ précieuses: jusqu'aux escarboucles, rarement. „ Es terres de Gévaudan & ès Sévennes, mines de „ plomb & d'étain; en celles de Carcassonne, „ mines d'argent; en celles d'Auvergne, mines de „ fer; en Lyonnois près le village Saint-Martin, „ celles d'or & d'argent; en Normandie, d'argent „ & fort bon étain; à Annonay en Vivarais, „ mines de plomb; en la Brie & Picardie, mines „ de marcassites d'or & d'argent ". Quelques-unes de ces mines, mais sur-tout celles d'or & d'argent, sont d'un travail si pénible & en même tems si infructueux, que M. de Thou avoit raison de dissuader dès ce tems-là de s'y attacher, *liv.* 129.

en fut répandu à la cour avec tant d'apparences de certitude, que chacun se figurant la direction de ce nouveau travail, comme une source de richesses immenses, il n'y eut presque personne qui n'employât tout son crédit pour se la faire accorder. Monsieur Le Grand en obtint la surintendance, & Béringhen le contrôle général; ce qui fit dire à la Regnardiere, bouffon aussi mordant que plaisant, qu'il ne pouvoit être fait un choix plus heureux pour la direction des mines, que celui d'un homme qui étoit lui-même un composé de mines. La culture de la soie, sur laquelle j'aurai plus d'occasion de parler l'année suivante; peut trouver son commencement en France dans cette année: il y eut même un édit porté pour la plantation des Mûriers.

De tous ces différens édits, aucun ne fit tant de bruit que celui qui fut donné contre les duels. (31). S. M. s'y porta

(31) Cet édit où le duel est déclaré crime de lèze-majesté, fut rendu à Blois au mois de Juin. Il est très-sévere. C'est cet édit qui a attribué le premier au connétable & aux maréchaux de France le pouvoir de défendre les voies de fait, & d'ordonner sur la réparation de l'injure, ce que le parlement restreignit en le vérifiant, aux seules

juſqu'à ordonner la peine de mort contre les coupables, en quoi elle ne ſuivit pas mon avis. J'ai aſſez donné à connoître ce que je penſe de ce cruel & barbare abus, pour n'être pas accuſé d'avoir cherché à le tolérer : c'eſt que je prévoyois au contraire que l'excès de ſévérité dans les moyens, ſeroit cela même d'où naîtroit le principal obſtacle à l'exécution. Lorſqu'il s'agit de manifeſter la volonté du ſouverain à ſes ſujets, je trouve qu'il n'y a rien de ſi important que de bien examiner ſi la choſe défendue eſt de nature que le riſque de la vie ſoit capable d'arrrêter la déſobéiſſance, parce qu'autrement je crois que les moyens extrêmes ſont alors bien au deſſous de la ſimple perte de l'honneur, ou même d'une amende pécuniaire un peu forte. Si on fait une ſérieuſe attention au duel, on trouvera qu'il eſt de cette nature, parce que ne regardant pour l'ordinaire que des perſonnes de qualité, ſouvent même de la premiere diſtinction; dont les ſollicitations ſont d'autant plus

---

entrepriſes réputées intéreſſer le point d'honneur, & en excepta tous autres crimes, délits, voies de fait, &c. M. de Sully reviendra dans ces mémoires à traiter plus au long la matiere du duel.

vives & plus efficaces, que la peine dont on eſt menacé eſt grande & infamante, il eſt indubitable qu'il s'accordera beaucoup d'abolitions, dont l'exemple & l'eſpérance ſuffiſent de reſte pour encourager à déſobéir aux loix. Souvent les peines qui font le plus d'impreſſion, ſont celles pour leſquelles on n'oſe ou l'on ne peut demander grace.

Outre les ambaſſades dont j'ai parlé au commencement de cette année, le roi en reçut une très-ſolemnelle des treize cantons Suiſſes. Quarante-deux députés de cette nation vinrent à Paris pour le renouvellement d'alliance (32), qui avoit été le ſujet du voyage du maréchal de Biron dans ces cantons. Je fus nommé avec Sillery, de Vic & Caumartin pour traiter avec eux, ce que je ne fis pas aſſidument, à cauſe de mes occupations. Je me contentois d'être exactement informé par Sillery de ce qui ſe paſſoit dans leurs aſſemblées. La ſeule difficulté que je fis naître, fut que ſur les trois millions qu'on leur ac-

(32) Voyez toutes les cérémonies d'entrée, d'audience, de preſtation de ſerment, &c. qui furent obſervées en cette occaſion dans *le Septénaire. Année 1602, Matthieu, tom. 2, liv. 3 pag. 471, &c.*

corda, outre les quarante mille écus, à quoi fut portée leur penſion ordinaire, j'aurois du moins ſouhaité qu'on défalquât quelques ſommes acquittées à leur décharge pendant la campagne de Savoye, & dans quelques autres occaſions. Du reſte faire grande chere à ces meſſieurs-là & boire largement avec eux, a été de tout tems une des parties eſſentielles de leur réception. Le roi leur fit préſent de chaînes & de médailles d'or. Il renvoya de même comblé de préſens le Camérier du Pape : qui vint viſiter le roi de la part de S. S. Il donna ſon conſentement à l'alliance que la république de Veniſe fit avec les ligues des Griſons contre l'Eſpagne.

Les armemens & autres préparatifs conſidérables qu'on voyoit faire à cette couronne pour l'année ſuivante, tenoient toujours le conſeil de France extrêmement attentif, & furent cauſe que Henri, dont le principe a toujours été que la ſeule puiſſance militaire rend un état floriſſant, non ſeulement rejetta la propoſition que je lui fis de réformer une partie de ſes troupes, & ſur-tout de diminuer les compagnies de ſes gardes de douze ou quinze cens hommes, mais encore qu'il prît la réſolution de faire une nouvelle levée de

ſix mille Suiſſes, que j'obtins à grande peine qu'on différât juſqu'au mois de Septembre. Il veilla plus exactement qu'auparavant au payement de ſes gens de guerre, & j eus obligation à M. le connétable d'avoir ſollicité fortement pour celui de ma compagnie de Gendarmes. Enfin il ſe détermina encore à faire le voyage de Calais; c'eſt le plus conſidérable de tous ceux que S. M. fit cette année, après celui qu'elle avoit fait dans les Provinces.

Henri prit ſa route par (33) Verneuil ſur la fin du mois d'Août, laiſſant la reine ſon épouſe dans le même état que l'année précédente, lorſqu'il fit le même voyage, c'eſt à-dire, fort avancée dans ſa groſſeſſe, puiſqu'elle accoucha de madame ſa fille aînée dans le mois de Novembre (34). Auſſi ne me recommanda-t-il rien tant que de me rendre aſſidu auprès d'elle pour lui faire goûter ce voyage, & lui pro-

(33) Vernenil près de Senlis, château qu'il avoit donné à mademoiſelle d'Entragues, ſa maîtreſſe, & d'où elle prit le nom de marquiſe de Verneuil.

(34) Eliſabeth de France, née le 22 Novembre 1602, & mariée à Philippe IV, roi d'Eſpagne, en 1615.

curer tous les divertiſſemens propres à la déſennuyer pendant les premiers jours de ſon abſence. Il ne m'écrivit point pendant ſa route, ſans s'informer de l'état de la ſanté de cette princeſſe, & de la maniere dont elle paſſoit le tems. On peut dire qu'il n'oublioit rien du côté des égards & de la circonſpection de ce qui étoit capable de lui faire oublier les ſujets de chagrin qu'elle recevoit de ſes galanteries; je crois que la légitimation du fils que ce prince avoit eu de la marquiſe de (35) Verneuil, qui fut faite en ce tems-là, ne fut pas un des moins ſenſibles à la reine. Henri fut obligé de s'arrêter à Monceaux, ayant gagné la fiévre à ſe refroidir en ſe promenant la nuit, & à voir travailler ſes maçons. Le reméde dont il ſe ſervit pour s'en guérir, fut d'aller à la chaſſe le lendemain. Lorſque je lui eus mandé à Boulogne que les choſes étoient de la part de la reine dans la ſituation où il les ſouhaitoit, il m'écrivit de l'aller trouver en cette ville avec le préſident Jeannin, dont il comptoit avoir beſoin.

(35) Henri de Bourbon, duc de Verneuil: il fut d'abord évêque de Metz, & ſe maria enſuite à Charlotte Séguier.

C'eſt de cet endroit que S. M. fut témoin d'une partie des événemens & des exploits de la campagne entre les Eſpagnols & les Flamands, ſans vouloir déſarmer, quelqu'aſſurance que lui fît donner le roi d'Eſpagne, juſqu'à ce qu'il eût vu quelle face prendroient les affaires des Pays-Bas. Elles y continuerent ſur le même pied que l'année précédente. Le ſiége d'Oſtende fut pourſuivi avec plus de vigueur du côté des aſſiégés que des aſſiégeans. Le Prince Maurice de Naſſau après être demeuré quelque tems à Berg, incertain de ce qu'il devoit entreprendre, alla le dix-neuf Septembre inveſtir Grave, devant laquelle il ſe retrancha, ne doutant point qu'il ne dût être troublé dans ce ſiége. En effet l'amirante d'Arragon, en l'abſence de l'archiduc Albert, qui étoit demeuré malade à Bruxelles, eſſaya, par le moyen d'un pont qu'il jetta ſur la riviere, d'emporter un des quartiers des aſſiégans, & de ſecourir la place, à quoi il ne réuſſit pas; il eut même le chagrin de voir pluſieurs de ſes compagnies Eſpagnoles ſe mutiner & s'emparer d'Hoëſtrate & de Dèle après s'être ſéparées du gros de ſon armée. Il s'y prit ſi mal pour les ramener, qu'il les porta à rechercher le prince d'Orange. Celui-ci leur donna pour

retraite la ville de Grave, qu'il avoit prise, & que ces Espagnols lui rendirent, lorsqu'à force de ravages & de violences sur les terres de l'archiduc, ils l'eurent comme forcé de traiter avec eux, & de les recevoir à des conditions tout-à-fait étranges (36).

L'envie d'avancer la guerre faisoit cependant résoudre dans le conseil d'Espagne à faire de nouveaux efforts. Une escadre de douze grandes galeres & Pataches, équipée en Sicile avec beaucoup de soin, & chargée du nombre de soldats & de toutes les provisions nécessaires, partit à cet effet des ports d'Espagne, pour venir croiser dans la Manche. Le commandement fut donné à Frédéric Spinola, cousin du marquis de ce nom, qui conduisoit le siége d'Ostende. Il se flattoit de se rendre le maître de la mer & de porter le dernier coup aux Flamands. Vaine espérance ! Des douze bâtimens, il en périt deux avant qu'ils eussent seulement quitté les côtes d'Espagne. Les dix autres rencontrerent ensuite une escadre Hollan-

(36) Voyez dans les historiens les particularités de toutes ces expéditions, qui ne sont marquées ici qu'en abrégé.

doiſe, qui les prit ou coula à fond preſque tous. Le dernier qui échappa, & dans lequel étoit Spinola lui-même, vint échouer à la vûe de Calais, ſi maltraité du canon & ſi délabré, que les forçats qui le remarquoient s'étant révoltés & enfuis, le général ſe vit obligé d'aborder ſeul & avec beaucoup de peine à Calais, d'où il alla à Bruxelles ſe plaindre à l'archiduc de la mer & des vents.

L'Eſpagne ſe racquitta de ces infortunes, en faiſant ſaiſir par le comte de Fuentes le marquiſat de Final. Cette uſurpation ne pouvoit être colorée par aucun prétexte, ce petit état, qui eſt ſur la côte de Gênes, étant inconteſtablement fief de l'Empire. Cependant lorſque l'empereur pour conſerver, du moins en apparence, le droit de l'empire, offrit d'envoyer des commiſſaires ſur les lieux, pour diſcuter cette affaire, ſon offre fut rejettée avec mépris par le roi d'Eſpagne. (37). Il uſa de la même violence à l'égard de Piombino, auſſi fief de l'Empire, qui lui donnoit un Port à ſa bienſéance. Il avoit ſans doute de pareilles

(37) Le marquis de Final obtint ſeulement, à force de ſe plaindre, une penſion ſa vie durant.

vûes ſur Embden, lorſqu'il entreprit de ſoutenir, contre les bourgeois, (38) le ſeigneur de cette ville, quoiqu'il s'avouât Proteſtant; mais il ne réuſſit pas; ceux d'Embden ſe maintinrent en liberté, malgré l'un & l'autre, & ſe joignirent aux états.

Le duc de Savoie n'eut pas un meilleur ſuccès dans l'entrepriſe qu'il fit faire par (39) d'Albigny ſur la ville de Genève. Cette expédition finit très-malheureuſement pour les aggreſſeurs. Quoiqu'ils ſe fuſſent ouvert un paſſage dans la ville par eſcalade, & qu'ils y fuſſent même déjà entrés au nombre de plus de deux cens, après avoir égorgé la ſentinelle, qu'ils obligerent de leur dire le mot du guet, ce qui leur ſervit encore à ſe défaire de la ronde; enfin qu'ils euſſent paſſé ſur le ventre au premier corps de garde, ce qui ſembloit devoir les mettre en poſſeſſion de la ville : les bourgeois tirant de nouvelles forces de l'extrêmité où ils ſe

(38) Il s'appelloit le comte d'Oſte-Friſe. Voyez l'origine de ces troubles dans la Chronologie Septénaire, *année* 1598, & leur fin, *année* 1602.

(39) Charles de Simiane d'Albigny. *De Thou; liv. 129. Sept. an. 1602. Matthieu, ibid. 544.*

voyoient, les aſſaillirent avec tant de furie, qu'ils les rechaſſerent, & leur firent abandonner la ville. Une partie de ces *S*avoyards ſe précipita par-deſſus les murs, pour échapper à ces ennemis; pluſieurs autres furent pris par les vainqueurs, qui les pendirent ſans miſéricorde. L'Eſpagne trempa bien avant dans ce noir deſſein, qui fut ſuivi de la paix entre le duc de Savoye & la république de Genève (40).

La révolte de Battori contre l'empereur fit continuer la guerre en Hongrie. Le duc de (41) Nevers y paſſa, croyant

(40) Le traité en fut paſſé l'année ſuivante à Rumilly, par la médiation des cantons Suiſſes. *Siri, ibid. pag.* 200.

(41) Charles de Gonzague, duc de Mantoue, de Nevers, de Clèves & de Rhéthel, mort en 1637. Voyez comment la Chronologie Septénaire rapporte une action dont M. de Sully parle avec une eſpéce mépris, » le duc de Nevers penſant par ſon exemple » rehauſſer le courage à ceux qui s'en retiroient » pour le péril, & y amener les autres, alla droit » à la breche, traverſant d'un même pas le nombre » des morts, que celui des bleſſés & des fuyards; » mais il y reçut une grande arquebuſade, tirée » parmi une extrême quantité d'une des épaules de » ladite breche, qui l'atteint juſtement au côté » gauche, pénétrant dans le thorax, près du cœur » & du poumon; mais ſi divinement conduite, » que ne lui rompant ni offenſant aucune partie

aller ſuccéder à la place & à la réputation du duc de Mercœur; mais s'étant attaché

» noble, lui laiſſa pour jamais autant de gloire que » de miracle de ſa conſervation «.

Ecoutons auſſi cet écrivain ſur la mort du duc de Mercœur: » deſirant, dit-il, revenir en France, » ſe préparer à une plus grande expédition contre » les turcs, il paſſa de Vienne à Prague, là où il » prit congé de l'empereur; mais étant à Nurem- » berg, il fut ſaiſi d'une fièvre peſtilente, jettant » le pourpre . . . Il n'eut pas plutôt vu le S. Sacre- » ment, que tout languiſſant & foible de corps, » mais fort & ferme d'eſprit, *ayant plus de foi que* » *de vie*, la deviſe du duc de Mercœur étoit, *plus* » *fidei quàm vitæ*, il ſe jetta hors de ſon lit, & ſe » proſternant en terre, il adora ſon Sauveur plein » de larmes, de paroles dévotes, & de mouvemens » religieux «. Tout ce que cet auteur ajoute ſur les actions, les diſcours & les ſentimens du duc de Mercœur, juſqu'au moment de ſa mort, eſt tout-à-fait touchant, & ſuffit pour faire un grand éloge. » L'oraiſon funèbre fut prononcée dans l'égliſe » Notre-Dame de Paris, par meſſire François de » Salles, coadjuteur & élu évêque de Genève. Les » Turcs eſtimoient que les affaires des chrétiens » ne ſuccédoient heureuſement que là où ce prince » étoit «. Après l'éloge de ſa maiſon, l'hiſtorien paſſe à celui de ſes vertus. » Il étoit des plus » tempérans en ſon vivre, attendu qu'il ne man- » geoit que comme par force, & ne buvoit preſque » que de l'eau; il ne l'étoit pas moins aux autres » voluptés temporelles. Sobre en la poſſeſſion des » grandeurs & faveurs immenſes, dont le ciel

au ſiége de Bude, après celui de Peſt pris par les chrétiens, les turcs, qui de leur côté s'étoient mis enfin en poſſeſſion d'Albe-royale, y accoururent avec de ſi grandes forces, qu'ils firent lever ce ſiége. Le duc de Nevers ſe retira bleſſé. On a beaucoup loué un trait de Georges Baſte, général des Impériaux. (*d*) Les révoltés du parti

---

» l'avoit comblé, & n'en abuſa jamais. Il donnoit » un accès également facile & gracieux aux petits » & aux grands. Il étoit ſobre en ſes récréations.... » Les aſſemblées inutiles lui étoient en extrême » mépris. Tellement que le tems qui lui reſtoit » pour ſon plaiſir, il l'employoit partie à la lec- » ture des bons livres. Il avoit une exacte connoiſ- » ſance & pratique des mathématiques. Il avoit » auſſi l'uſage de l'éloquence, & la grace de bien » exprimer ſes belles conceptions, non-ſeulement » en la langue Françoiſe, mais même en l'Alle- » mande, Italienne & Eſpagnole, eſquelles il » étoit plus que médiocrement diſert, & néan- » moins il n'employa jamais ſon bien dire qu'à la » perſuaſion des choſes utiles, louables & ver- » tueuſes ». La deſcription que cet écrivain fait enſuite de ſa maniere de vivre par rapport aux devoirs de ſa religion & de ſa condition, de ſa piété, de ſa prudence & de ſes autres vertus, forme un tableau qui pourroit ſervir de modele à tous les grands en retranchant de la vie du duc de Mercœur, ce qu'un peu trop d'ambition & de zèle de religion mal entendu lui fit entreprendre contre ſon ſouverain. Matthieu, *ibid.* 456, en parle de même.

(*d*) Autrement Niſſa, place forte en Tranſilvanie.

de Battori ayant emporté Biſtrith, Baſte reprit cette place par une capitulation qui fut violée pendant ſon abſence par quelques ſoldats Allemands ; ce qu'il n'eut pas ſitôt appris à ſon retour, qu'il fit pendre tous ces ſoldats, & paya de ſes deniers aux habitans le dommage qui leur avoit été fait. Cette action toucha ſi fort les révoltés, qu'ils ſe ſoumirent tous à l'empereur, ſans demander d'autre caution que la parole de Baſte.

Fin du Livre treizième.

LIVRE XIV.

MÉMOIRES de l'année 1603. Troubles à Metz. Henri y va, & en chaſſe les Sobolles. Autres affaires traitées pendant ce voyage. Mémoires contre le cardinal d'Oſſat. Examen des ſentimens & de la conduite de ce cardinal. Suite des affaires des Pays-Bas. Brigues du duc de Bouillon, & nouvelle mutineries des Calviniſtes. Mort d'Eliſabeth. Jacques I, roi de la Grande Bretagne. Retour de Henri, ſes converſations avec Roſny ſur la mort d'Eliſabeth: il ſe détermine à l'envoyer ambaſſadeur à Londres. Délibération dans le conſeil, & intrigues à la cour ſur cette ambaſſade. Maladie du roi. Inſtructions publiques & particulieres données à Roſny. Il part avec une ſuite nombreuſe. Caractère du jeune Servin. Roſny s'embarque à Calais. Inſulte qui lui eſt faite par le vice-amiral Anglois: maniere dont il eſt reçu à Douvres, à Cantorbery, &c. Il eſt reçu dans Londres avec les plus grands honneurs. Sa Sévérité dans l'affaire de

Combaut. Etat des affaires politiques de la Grande-Bretagne : caractère des Anglois, du roi Jacques, de la reine, &c. Factions différentes en cette cour. Conférence de Rosny avec les conseillers Anglois, avec les députés des Etats-Généraux, avec le résident de Venise, &c. Il obtient sa premiere audience : sa peine de ne pouvoir y paroître en habit de deuil.

LA ville de Metz étoit agitée depuis quelque tems de dissentions intestines, qui éclaterent au commencement de cette année. Le duc d'Epernon, qui en étoit gouverneur, & de tout le pays Messin, y avoit établi pour ses lieutenans, Sobole (1) & son frere. Ceux-ci userent si mal de leur autorité, qu'ils se firent bientôt haïr de toute la bourgeoisie. La différence des religions se joignant à cette aversion, il se fit un cri général, tant de la part des bourgeois, que des habitans de la campagne, qui obligea d'Epernon à se transporter sur les lieux, pour connoître des griefs des uns & des autres, & tâcher de les con-

(1) Raimond de Comminge, sieur de Sobole, & son frere, gentilshommes Gascons.

cilier. Sobole se plaignoit de ce que la ville lui refusoit les provisions de bouche nécessaires aux gens de guerre, & la ville rejettoit à son tour ce tort sur Sobole. Il étoit encore question d'un certain provençal, prisonnier à Vitry, à quoi l'aigreur, & l'envie de se venger, avoient joint une infinité d'autres sujets moins considérables, qui avoient amené la chose au point qu'on commençoit à appréhender une révolte.

Le duc d'Epernon comprit aisément que la justice n'étoit pas du côté des (2) Soboles, du moins quant au premier grief, qui étoit le principal, & qu'ils n'occasionnoient cette querelle que pour avoir un prétexte d'ouvrir les magasins de la citadelle, auxquels il n'est permis de toucher que dans les cas de la guerre ou d'un siége, & pour s'en rendre les maîtres. Il eût bien voulu pacifier toutes choses, sans être obligé de chasser ses deux créatures. Il comprit même que ce coup d'autorité étoit au dessus de ses forces ; les deux freres se

(2) Sobole accusoit la ville de Metz d'intelligence avec le comte de Mansfeld, pour se donner au roi d'Espagne. La fausseté de cette accusation fut découverte. *Vie du duc d'Epernon, pag. 217.*

trouvant à la tête d'un parti capable de réſiſter au gouverneur auſſi-bien qu'aux bourgeois.

Les choſes étoient en cet état lorſque la nouvelle en fut apportée au roi, qui me fit ſavoir qu'il viendroit en communiquer avec moi à l'arſénal, où il me demanda à ſouper pour lui & pour ſix autres perſonnes, dont il ſe feroit accompagner. Il me mena ſeul dans les grandes halles aux canons & aux armes, proche la baſtille, où après avoir commencé, comme d'ordinaire, par l'état des affaires quant aux ſéditieux du royaume, il m'entretint ſur les nouvelles qu'il venoit de recevoir de Metz. Henri prit ſans peine la réſolution de ſe tranſporter juſques-là, ſur la réflexion que ſi Metz, qui eſt une ville aſſez fraîchement démembrée de l'Empire, venoit malheureuſement à ſe ſéparer de la France dans la conjoncture préſente, on ſeroit aſſez embarraſſé à ſe la faire rendre. La politique lui conſeilloit encore ce voyage par pluſieurs autres motifs, outre celui d'ôter au duc d'Epernon une citadelle dont il pouvoit abuſer, & un pays conſidérable, où il s'étoit comporté ſous le regne de Henri III, moins en gouverneur qu'en prince ſouverain. Si quelque jour ſes grands deſſeins venoient à s'exécuter,

il falloit trouver toutes les facilités poſſibles dans le gouverneur de ce pays important par ſa ſituation; ce qu'il ne ſe promettoit pas du duc d'Epernon. Il pouvoit de plus ſe préſenter quelqu'occaſion favorable de joindre la Lorraine à la France, qui demandoit que S. M. prît par elle-même connoiſſance de cet état, & qu'elle eût un homme de confiance dans celui de ces gouvernemens qui le confine. Enfin ce voyage lui ſerviroit à connoître une partie des princes d'Allemagne, à les ſonder au ſujet de la maiſon d'Autriche, pour voir s'il pouvoit en attendre quelque choſe dans une conjoncture avantageuſe, & même à ſe les attacher, en les réconciliant entr'eux ſur pluſieurs différends qu'il n'ignoroit pas.

Il fut convenu entre nous que S. M. ſe mettroit en marche ſans perdre de tems, afin que ſe faiſant voir à Metz avec toute ſa cour (car nous arrêtâmes que la reine même ſeroit du voyage), dans un tems où les deux factions n'avoient point encore pu ſe porter juſqu'à prendre un parti contraire au roi, de part & d'autre, on ne ſongeât qu'à juſtifier ſa conduite & à ſe ſoumettre. Le roi ne voulut pas même attendre que les hoquetons de ſes gardes, que l'on faiſoit habiller de neuf, ſuſ-

ſent prêts. Je demeurai à Paris pour la correſpondance. Villeroy fut celui de ſes ſecrétaires d'état dont S. M. ſe fit accompagner; & ſans plus de délai, elle partit à la fin de Février, malgré l'incommodité de la ſaiſon, qui rendoit les chemins bien mauvais pour faire voyager des dames, prenant ſa route par la Ferté-ſur-Jouarre, Dormans-ſur-Marne, Epernai, Chalons-ſur-Marne & Clermont. La cour arriva à Verdun, d'où elle vint quatre ou cinq jours après à Metz, par Freſne en Verdunois.

L'arrivée de Henri impoſa ſilence à tout le monde, & on ne parla que de ſoumiſſion. Ce n'eſt pas que Sobole, qui connut que cette affaire ne finiroit que par ſon expulſion, n'eût aſſez d'ambition & de réſolution pour entreprendre de ſe maintenir dans la citadelle, malgré S. M. Il s'en ouvrit à ſes amis particuliers; mais les plus prudens lui repréſenterent tous qu'il ſe perdroit ſans reſſource par ce deſſein. De ſorte que ſouſcrivant à l'arrêt de ſon banniſſement, il remit la citadelle ſans aucunes conditions, & ſortit de Metz & de tout le pays Meſſin. Le roi nomma en ſa place (3) Mon-

(3) François de la Grange, ſeigneur de Montigny, Sery, &c. Il fut premier maître d'hôtel de

tigny pour ſon lieutenant dans la province, & d'Arquien, ſon frere, pour ſervir de Lieutenant au gouverneur dans la ville de Metz & dans le château. Montigny ſe défit pour cela de ſon gouvernement de Paris, dont il toucha pourtant encore les appointemens cette année. L'ancienne garniſon fut remplacée par une autre, compoſée dans le régiment même des Gardes. Le bruit courut que d'Epernon n'avoit pas vu de trop bon œil tous ces changemens, ce qui n'eſt pas difficile à croire, les deux lieutenans ne lui ayant aucune obligation de leur élévation : mais il n'eut rien à répondre, parce que lui-même ayant, par néceſſité, demandé le premier qu'on chaſſât les Soboles, il paroiſſoit qu'il ne s'étoit rien fait que de ſon conſentement.

J'ai pris tout ce détail dans les lettres

Henri III, gouverneur de Berry, Blois, &c. chevalier du Saint-Eſprit, meſtre de camp général de la cavalerie légere, gouverneur de Paris, enſuite de Metz, pays Meſſin, Toul & Verdun, enfin maréchal de France, & mourut en 1617. Son frere eſt Antoine, ſeigneur d'Arquien, commandant de la citadelle de Metz, gouverneur de Calais, Sancerre, &c. Il eſt appellé mal à propos par quelques-uns, Jean-Jacques d'Arquien, & d'Arcy par le P. Daniel. Jean-Jacques d'Arquien étoit neveu du maréchal de Montigny.

que S. M. me fit l'honneur de m'écrire. Elle s'y étendoit bien davantage ſur la maniere dont elle avoit été reçue à Metz, & ſur cette ville elle-même, trois fois plus grande qu'Orléans, belle & bien ſituée; mais dont elle trouvoit que le château ne valoit rien. Elle me mandoit encore qu'elle me ſouhaitoit dans ce pays, pour me faire viſiter toute la frontiere; & qu'avant ſix jours elle auroit mis les choſes en état de pouvoir quitter Metz. Le roi n'y mit en effet gueres plus de tems, & il ne fut retenu que par une indiſpoſition qui l'obligea de prendre une médecine, dont il ſe trouva très-bien, quoiqu'elle fût ſuivie d'un accès de fiévre, que ce prince attribua au rhume. Madame ſa ſœur, ducheſſe de Bar, vint l'y trouver le ſeize Mars, & le duc de Deux-Ponts y arriva trois jours après avec ſa femme & ſes enfans. Le reſte du tems que S. M. ſéjourna dans cette province, fut employé à conclure le mariage de mademoiſelle de Rohan avec le jeune duc de (4) Deux Ponts; à accommoder le différend entre le cardinal de Lorraine

(4) Jean II, duc de Deux-Ponts, branche de la maiſon de Baviere, épouſa Catherine, fille de Henri, duc de Rohan.

& le prince de (5) Brandebourg, au ſujet de l'évêché de Straſbourg; ce qui ſe fit en partageant également entr'eux le revenu de cet évêché, ſans égard à leurs titres & à leurs prétentions; à pacifier cette ville & quelques autres, & à rendre ſervice à tous les princes qui l'en requirent. Le nom de Henri en devint ſi reſpectable dans cette contrée, que pluſieurs ſouverains d'Allemagne réſolurent de le venir ſaluer, lui offrirent leurs ſervices, & lui demanderent ſa protection: ce qu'ils ne purent faire que depuis, & par ambaſſadeurs; le tems qu'il leur falloit pour ſe mettre en équipage étant trop long pour celui que S. M. avoit deſtiné de paſſer à Metz. Il n'y eut que le Cardinal de Lorraine, le duc de Deux-Ponts, le marquis de Brandebourg & de Poméranie, le Land-grave de Heſſe, & trois ou quatre autres des plus voiſins du Rhin, qui y vinrent en perſonne.

(5) Jean Mandreſcheidt, évêque catholique de Strasbourg, étant mort en 1594, le cardinal Charles de Lorraine obtint cet évêché du pape; & les proteſtans firent élire de leur côté Jean-George, frere de l'électeur de Brandebourg, d'où s'enſuivit une guerre qui dura juſqu'en cette année. Voyez les hiſtoriens. Mém. de Baſſompierre, *tom. I.* Septénaire, &c.

Les Jéſuites, qui depuis leur banniſſement n'avoient point ceſſé de mettre tout en uſage pour ſe faire rétablir en France, ne ſe montrerent pas les moins empreſſés à faire leur cour à ce prince. Ils firent agir fortement leurs peres de Verdun (6), ſecondés de la Varenne, qui s'en déclaroit le protecteur, afin qu'un jour ils puſſent être les ſiens, & payer ſon zèle par l'élévation de ſes enfans, pour leſquels il convoitoit déja les plus brillantes & plus

(6) Les peres Ignace Armand, provincial, Châteiller, Broſſard & la Tour, conduits par la Varenne, vinrent le Mercredi-Saint ſe jetter aux pieds du roi, pour le ſupplier de leur accorder leur rétabliſſement en France. Henri IV ne voulut pas ſouffrir que le provincial, qui portoit la parole pour tout l'ordre, lui parla à genoux. Lorſqu'il eut achevé, ce prince leur répondit que pour lui il ne vouloit aucun mal aux jéſuites. Il leur demanda par écrit ce qu'ils venoient de lui dire, & les fit demeurer tout le jour auprès de lui. Ils revinrent le lundi de Pâques, & le roi leur promit de les rétablir : il dit même au pere provincial de venir le trouver à Paris, & d'amener avec lui le pere Cotton : » Je vous veux avoir, ajouta ce prince, vous » eſtime utiles au public & à mon état ». Il les congédia après les avoir embraſſés tous quatre. *De Thou, liv.* 129. *Chronol. Septén. année* 1603. *Mſſ. Biblioth. Royale, vol.* 9129, *&c. Matthieu, tom.* 2, *liv.* 3, *pag.* 556.

éminentes dignités dans l'égliſe. D'Oſſat, pour être éloigné de France, n'en travailloit pas non plus avec moins de vivacité ni de ſuccès en leur faveur. L'Ambition d'être l'arbitre des affaires de l'Europe a ſouvent fait que cet homme s'eſt ingéré de traiter des choſes abſolument étrangeres à ſa commiſſion. Les difficultés qu'on a vu qui furent faites à Rome au ſujet du mariage de madame, ſœur de S. M. en ſont une preuve; ſes ſollicitations pour les Jéſuites en ſont une ſeconde; c'eſt que le rétabliſſement de cette ſociété étoit regardé de lui, auſſi-bien que de Villeroi, de Jeannin & des autres créatures de la cour Romaine en France, comme la partie peut-être la plus eſſentielle du ſyſtême politique, qu'ils s'efforçoient d'y faire prévaloir ſur celui qu'ils voyoient qu'on ſuivoit dans le conſeil.

D'Oſſat, en faiſant imprimer ſes (7)

(7) Pour prouver ſes accuſations contre le cardinal d'Oſſat, l'auteur cite quatorze lettres tirées du recueil imprimé de ces lettres en 1627, huit au roi, & ſix à M. de Villeroi; & de ces ſix dernieres il s'attache principalement à deux, dont il donne même un extrait. Il y a quelques fautes dans ces citations, qu'on peut mettre ſur le compte de l'impreſſion: mais la vérité oblige d'avouer qu'il

Lettres, qui font foi que je ne lui impute rien à tous ces égards, paroît même ne

---

y a ici quelque chose à objecter au prétendu auteur de ce mémoire de Rome, de plus grief que des fautes d'impression, & que quoique l'extrait de ces lettres soit conforme aux paroles du texte, cependant on peut dire qu'il n'en est pas plus fidele; puisqu'on y remarque une affectation visible à supprimer les explications & les correctifs, qui adouciſſent, & quelquefois même sauvent tout-à-fait le mauvais sens qu'on veut y faire trouver. Je crois qu'il est nécessaire de faire ici de courtes remarques sur chacune de ces lettres, tant pour suppléer à une discussion plus satyrique qu'historique, que j'ai cru devoir supprimer, que pour rendre justice à qui il appartient, & achever de faire connoître les véritables sentimens d'un homme réputé parmi nous très-grand négociateur, & très-habile politique.

La premiere des huit lettres au roi (& cependant l'auteur n'en compte que sept), est du 19 Février 1600. Elle ne renferme que quelques plaintes du pape, dont le cardinal d'Ossat rend compte à S. M.; de ce qu'elle a fait M. de la Trimouille, qui est un protestant, duc & pair, & de ce qu'elle a envie de le faire ensuite amiral, comme on le lui a fait entendre. D'Ossat en tout ceci ne met rien du sien, & s'attache même à justifier Henri. La seconde du 25 Avril: c'est encore le pape qui insiste sur la publication du concile de Trente, & sur le retour des jésuites en France, & qui se plaint en même tems de quelques abus dans l'église Gallicane: à quoi cette éminence

s'être pas embaraſſé que le public connût ſes véritables ſentimens : mais s'il eſt inex-

---

ne répond rien autre choſe, ſinon que S. M. travaille ſincérement à ſatisfaire S. S. La troiſiéme du 22 Mai, la quatriéme, du 17 Juin, & la cinquiéme du 30 du même mois, roulent ſur l'affaire de la diſpenſe de monſieur & de madame de Bar. Il y entretient le roi des difficultés que ſouffre cette affaire à Rome : il y joint ſon ſentiment, qui dans la vérité n'eſt pas favorable à l'intention de S. M. mais qui n'empêche pas qu'il ne ſe prépare à la ſeconder par toutes les raiſons qu'il peut imaginer, & ſur-tout qu'il ne ſe montre extrêmement ſenſible à la honte qui rejailliroit ſur la maiſon de France, ſi, comme M. le duc de Bar le diſoit quelquefois, on ſe déterminoit à la cour de Lorraine à renvoyer la princeſſe en France. Nous avons marqué ci-devant que M. d'Oſſat auroit fort ſouhaité la converſion de cette princeſſe. La ſixiéme du 26 Novembre 1601, ne rend ce prélat coupable de rien, ſinon, tout au plus, d'expoſer, peut-être, avec trop de complaiſance à Henri, le deſſein qu'avoit formé S. S. de tranſporter après la mort d'Eliſabeth, la couronne d'Angleterre dans la maiſon de Parme. La ſeptiéme du 22 Décembre de la même année : c'eſt peut-être auſſi avec un peu trop de zèle que d'Oſſat y ſoutient certains droits du pape à l'occaſion des élections. Son ſentiment, qui paroîtra ſingulier en France, m'oblige à rapporter quelques-uns des termes dont il ſe ſert. » Si les papes, » dit-il, ont entrepris ſur les libertés de l'égliſe, » les rois, ſire, (je ne le dis qu'à vous, & en » cela même je montre quelle opinion j'ai de votre

cusable d'avoir presque toujours marché par un chemin contraire à celui que lui

» générosité & bonté), n'en ont pas fait moins » sur leurs royaumes & sur leurs églises mêmes; & » s'il falloit remettre les choses comme elles étoient » au commencement, ainsi qu'on voudroit remettre » par-delà le pape aux élections, les rois y per- » droient encore plus que les papes «.

La premiere des six lettres adressées à M. de Villeroi, est du 23 Juillet 1601. Ce qui a fait peine à l'auteur dans cette Lettre, c'est que d'Ossat y soutient avec assez de feu qu'on ne doit pas souffrir les protestans dans les villes Italiennes cédées au roi par le traité de Savoie. La deuxiéme du 13 Septembre, est faussement datée. Si c'est celle du 3 Septembre dont l'auteur a voulu parler, il a d'autant plus de tort, que les Espagnols y sont fort maltraités; mais il y a apparence que c'est celle du 17 de ce même mois, parce qu'il y est encore parlé de la religion prétendue réformée & des villes de Savoie. La troisiéme du 16 Décembre 1602, sur l'affaire de madame la duchesse de Bar, a cela de favorable à d'Ossat, qu'il y déclare les soupçons qu'il y a que le duc de Lorraine peut avoir en cela de mauvaises intentions. Je dis la même chose de la quatriéme du 30 Décembre, où cette éminence paroît persuadée que l'Espagne ne semble entrer avec le pape si avant dans l'affaire de la succession à la couronne d'Angleterre, que pour couvrir ses propres desseins du manteau de la religion. Quant à la cinquiéme du 7, ou plutôt du 27 Janvier 1603, qui est l'une des deux que l'auteur s'attache à censurer particuliérement, parce qu'elle marque, en

marquoit la reconnoiſſance qu'il devoit au prince, ſon maître & ſon bienfaiteur, il

---

termes pourtant aſſez généraux, les abus du gouvernement de France : il a doublement tort de nous cacher que d'Oſſat ajoute en même tems que la ſageſſe de Henri en avoit déjà corrigé une partie, parce que ces paroles renferment la véritable penſée & l'explication des ſentimens de ce cardinal, & auſſi une louange qu'il pouvoit faire rejaillir ſur M. de Roſny. La ſixiéme du 10 Février, nous eſt indiquée comme la plus véhémente. En effet c'eſt dans celle-là qu'il s'explique le plus librement ſur les maux dont l'intérieur du royaume eſt travaillé ; ſur l'injuſtice de la guerre qu'on entretient en Flandre contre l'Eſpagne, & ſur l'avantage d'unir d'intérêt & de politique les deux royaumes de France & d'Eſpagne, par le mariage du dauphin avec l'Infante. Cependant en raſſemblant tous ces traits ſous un coup d'œil peu favorable, comme a fait l'auteur, l'équité demandoit qu'il avertît que d'Oſſat expoſe dans cette lettre le pour & le contre des deux ſentimens ; qu'il y dit que l'envie que les Eſpagnols témoignent avoir de notre alliance, n'eſt, comme il en perſuadé, que pour avoir le tems de faire leurs affaires, & d'endormir le roi par un traité, pour pouvoir après le mieux ſurprendre ; qu'il invective peut-être avec autant de force contre la rapacité, l'ambition, l'arrogance & la perfidie du conſeil de Madrid. Ce n'étoit point dans le tems qu'il balance ainſi les raiſons de part & d'autre, qu'il falloit montrer ce prélat ; mais lorſque réſumant lui-même tout ce qu'il a dit dans cette lettre qui eſt fort longue, il parle enfin

a encore de plus grands reproches à eſſuyer ſur la mauvaiſe impreſſion qu'on

---

en ſon nom. Et voici comme il le fait. » J'eſtime » en ſomme, dit-il, qu'il faut détromper S. S. » en ce qu'il croit à tort de nous garder de notre » côté ſincérement & de bonne foi la paix faite » & jurée avec le roi d'Eſpagne & les archiducs, » pourvu qu'ils la gardent auſſi de leur côté, com- » me il s'y offre par la bouche de S. S.; étreindre » encore cette paix par toutes ſortes de liens hono- » rables & profitables, ſans toutefois s'y fier plus » que de raiſon, ni en être moins vigilans & pour- » voyans; mais au reſte laiſſer le roi d'Eſpagne & » les archiducs comme ils ſont avec les autres, non » par aucune mauvaiſe affection ni intention, mais » pour notre propre conſervation, & pour ne » donner moyen à qui en a montré la volonté, de » tourner toutes ſes forces contre la France; & » pendant que les autres feront la guerre entr'eux, » employer la paix & le repos que Dieu nous a » donné, à bien faire & à redreſſer dans le royaume » les bonnes choſes, & en extirper les mauvaiſes «.

Cette diſcuſſion me confirme encore dans l'opinion que j'ai expoſée plus haut des ſentimens du cardinal d'Oſſat ſur les Eſpagnols. Joignez aux lettres citées ce qu'il en dit *pages* 51, 504, 540, 692, 705, *&c.* Sur la publication du concile de Trente, 217, 256, 354, 396, 400, 443, 466, 613, 615, & beaucoup d'autres endroits. Sur les jéſuites, 69, 287, 302, 303, 309, 351 *& ſuiv.* 613 *& ſuiv.*

Quand même le cardinal d'Oſſat eût penſé comme le prétend ſon adverſaire, il n'eſt point dans le

voit qu'il a cherché à donner par toutes ſes paroles & ſes écrits, du roi & de ſes miniſtres ; lorſqu'éloigné du centre des affaires, il ne pouvoit rien en connoître que par le canal de gens dont le témoignage devoit être ſuſpect à un homme d'eſprit. On voit bien que cet article tend en partie à faire ma propre apologie contre d'Oſſat. Ce cardinal écrivit en ce tems-là une lettre à Villeroi, dans laquelle il n'héſite point à attribuer la révolte du maréchal de Biron & le mécontentement des autres ſeigneurs François, au peu de ſatisfaction que la nobleſſe recevoit de Henri,

---

caractere d'un négociateur auſſi ſage & auſſi réſervé qu'on convient qu'il l'étoit, de faire éclater hautement des ſentimens ſi reprochables. Sa prudence paroît dans ſes lettres, entr'autres occaſions, lorſque contre ſon propre avis ſans doute il défend devant le pape l'édit de Nantes, *pages* 391, 393, 400 ; qu'il approuve la priſon du maréchal de Biron, 705 ; & qu'il prend le parti de la reine Eliſabeth, 243.

Au reſte ce qui acheve de prouver que cette éminence n'en vent point à M. de Roſny perſonnellement, comme on voudroit l'inſinuer, c'eſt que jamais ſon nom n'eſt prononcé en mauvaiſe part. Il en eſt fait mention *pages* 377 ; 440, 723. Ce dernier endroit eſt le ſeul où il ſe plaigne, mais avec toute la modération poſſible, de ce qu'il ſuſpend le paiement de ſa penſion.

& à l'oppreſſion ſous laquelle ſon conſeil faiſoit gémir le peuple. Pour ne rien faire à demi, cet homme, qui ſe piquoit d'un fin diſcernement dans les affaires, donne en même tems le conſeil au roi, en priant Villeroi de montrer ſa lettre à S. M. de remettre ſa confiance & ſon autorité dans d'autres mains. Peut-être que ſi on approfondiſſoit la choſe, on trouveveroit qu'il y a ici plus que de l'erreur & de la ſurpriſe dans le fait de d'Oſſat. Un homme auſſi bien informé de tout qu'il l'étoit par Villeroi, pouvoit-il ignorer que ce qu'il repréſente comme une conſpiration générale de toutes les parties de l'état, ſe réduiſoit à un petit nombre de têtes gâtées par l'ambition & la licence des derniers tems? Que tout le reſte de la nobleſſe Françoiſe faiſoit hautement ſa gloire & ſon bonheur de ſon attachement à ſon prince. Que le clergé de ſon côté ne s'en louoit pas moins, & n'avoit pas en effet moins ſujet de s'en louer, puiſqu'il venoit de recevoir une gratification conſidérable; qu'enfin le peuple, outre le ſol pour livre que S. M. avoit ſupprimé, venoit pareillement d'être ſoulagé de deux millions ſur la taille.

Je n'ignorois aucune de ces tracaſſeries de d'Oſſat, ni des plaintes qu'il faiſoit

perſonnellement de moi dans ſes lettres, de ce que ſes penſions n'étoient pas toujours exactement payées. Villeroi ſe chargea de me recommander ce paiement, & s'en acquitta en m'exaltant à ſon ordinaire les talens & les ſervices de cette éminence. Quelques jours après cette recommandation je fus abordé par un banquier, qui me propoſa d'acquitter certaines penſions faites par le roi à Rome, entr'autres celles de d'Oſſat; ce qu'il fit avec ce ton d'impoliteſſe & même de bruſquerie, que la cabale de mes adverſaires affectoit de prendre avec moi. Il y a certaines places capables par elles ſeules d'attirer la conſidération & les égards ſur ceux qui les occupent. Je ne fus pas fâché que le banquier le ſentît: il fut renvoyé aſſez froidement. D'Oſſat ſe vit obligé de m'écrire lui-même quatre mois après. Sa lettre me vint avec une de celles de mon frere, ambaſſadeur en cette cour, & aſſurément elle ne méritoit pas d'être mieux traitée que l'avoit été le banquier, par la maniere dont d'Oſſat s'y expliquoit. Je crus pourtant devoir paſſer ſur le ſtyle; & je travaillois à expédier l'aſſignation, lorſque j'appris, à n'en pouvoir douter, juſqu'à quel point étoient offenſans pour moi les diſcours que d'Oſſat tenoit publique-

ment. Je l'avoue, je retirai dans le moment l'ordonnance, qui étoit fort bonne, & je lui en ſubſtituai une autre d'un paiement plus douteux, & depuis je pris le parti de n'en plus expédier du tout, que ſur le commandement exprès du roi. C'eſt ce que j'écrivis à Villeroi à Metz en lui envoyant une apoſtille des paroles & des lettres de d'Oſſat qui me regardoient; & dans ma juſte indignation je donnai à ce cardinal, en parlant à ſon ami, les qualifications d'ingrat, d'impudent qu'il méritoit, ſi tout cela étoit véritablement de lui. Si c'étoit une fauſſe imputation, je mandois à Villeroi que j'aurois égard aux prieres qu'il me faiſoit pour d'Oſſat. Il fut plus touché de la menace que je lui faiſois en même tems de faire connoître à S. M. l'inſolence de ſon agent. Il me conjura de n'en rien faire, & j'y conſentis, me contentant pour toute vengeance de rendre les brigues de d'Oſſat à Rome inutiles; celles en faveur des Jéſuites ne le furent que cette annnée ſeulement, puiſque l'année ſuivante ils furent rétablis.

Je toucherai cet article en ſon tems; & celui de d'Oſſat s'y trouvera encore une fois mêlé, à l'occaſion d'un mémoire qui me fut adreſſé de Rome contre lui. Ce qui

me reſte à en dire pour le préſent, regarde la coadjutorerie de Bayeux & l'abbaye de Coulon : ſi pourtant la choſe mérite qu'on entre dans un grand détail. Il ſuffit de dire que d'Oſſat ayant obtenu d'être fait coadjuteur de Bayeux, & ayant traité de ſon abbaye de Coulon avec les Maintenons, par un accord qui, ce me ſemble, n'étoit pas très-favorable à ceux-ci, S. M. me donna cette abbaye, après avoir retiré la parole qu'elle avoit donnée aux Maintenons, qui n'y perdirent rien, puiſqu'ils en obtinrent l'équivalent ſur l'évêché d'Evreux. Villeroi ſollicita fort S. M. pour d'Oſſat, & voulut m'intéreſſer pour ſon ami : Maintenon au contraire ne le vit qu'à regret obtenir cette faveur.

Le nonce du pape me fit une autre plainte, en l'abſence du roi, ſur le voyage que S. M. venoit d'entreprendre. S. S. ne s'y intéreſſoit que parce que l'Eſpagne, la Savoye & leurs partiſans, joignant l'idée qu'ils ſe formoient du ſujet de ce voyage, avec celles qu'ils avoient conçues des armemens & des tréſors de S. M. que la renommée avoit fort groſſis, faiſoient paſſer leurs allarmes juſqu'au S. P. Henri à qui je mandai l'inquiétude du nonce, m'écrivit de le raſſurer, ſans m'embarraſſer de tirer l'Eſpagne & la Savoye de leur opinion.

Nous traitâmes de la même maniere par lettres, S. M. & moi, pluſieurs différentes affaires, & entr'autres celles de Flandre. On compta que juſqu'au dernier Février de cette année les Eſpagnols avoient perdu dix-huit mille hommes, & tiré plus de deux cent cinquante mille coups de canon devant Oſtende, dont le ſiége étoit néanmoins ſi peu avancé, qu'ayant voulu donner dans le mois d'Avril un aſſaut général, ils furent repouſſés avec une grande perte. L'archiduc jugea dès-lors que malgré tous ſes efforts, il n'y auroit que le tems, & le manque d'hommes & de munitions, tant de guerre que de bouche, qui lui livreroient cette place. Après Grave, Naſſau de ſon côté aſſiégea Rhinberg: de-là il alla inveſtir Bolduc, ſans avoir fait aſſez de réflexion que cette entrepriſe paſſoit ſes forces; Bolduc ne pouvant, comme je l'ai déjà remarqué, être pris avec ſi peu de troupes; auſſi penſa-t-il y perdre ſa réputation & toute ſon armée; mais il eut en revanche le plaiſir de chaſſer les Eſpagnols du château de Vactindonck. Ils en étoient déjà pour ainſi dire les maîtres. La garniſon de cette place, trop foible pour leur réſiſter, ne ſongeant plus qu'à ſe retirer, avoit abondonné à leur diſcrétion la ville & le château, lorſqu'elle fut

jointe par quelques troupes Hollandoiſes, qui paſſoient par-là pour aller joindre l'armée du prince Maurice; & tout enſemble ils attaquerent les Eſpagnols & les délogerent du château (*a*).

Il eſt aiſé de comprendre que toute cette guerre ne ſe faiſoit pas de la part des Provinces-Unies, ſans de grands frais d'hommes & d'argent, auxquels il étoit beſoin que la France continuât à contribuer. Le ſiége d'Oſtende leur avoit coûté ſeul cent mille coups de canon & ſept mille hommes. Pour l'intérêt des deux puiſſances, S. M. tenoit dans ces provinces Buzenval (*b*), qui étoit alors ſur le point de revenir en France, & les Etats avoient pour agent auprès du roi un nommé (8) Aërſens. Aër-

(*a*) *De Thou & Septénaire, année* 1603.

(*b*) Paul Choart de Buzenval.

(8) François Aërſens, réſident, & enſuite ambaſſadeur des états d'Hollande en France. Les mémoires de ce tems-là le repréſentent comme un homme d'un eſprit extrêmement ſubtil, habile, & même dangereux. Le cardinal de Richelieu parle de lui, d'Oxenſtiern, chancelier de Suède, & de Guiſcardi, chancelier de Montferrat, comme des trois ſeuls politiques qu'il eût connus en Europe. » C'étoit l'opinion commune de ce tems-là, dit » Amelot de la Houſſaye, que Henri IV couchoit » avec la femme d'Aërſens, & que le mari en

ſens vint me repréſenter que ſes compatriotes alloient ſe voir hors d'état de pouvoir ſe remettre en campagne, ſi S. M. ne leur permettoit de recruter de François les compagnies Françoiſes qu'ils avoient à leur ſervice. Le roi me répondit de Châlons-ſur-Marne qu'il y conſentoit, à condition que pour ne pas paroître rompre ouvertement avec l'Eſpagne, ce ſeroit Aërſens qui ſe chargeroit lui-même de faire ſes recrues le plus ſecrettement qu'il pourroit, & non les officiers qui l'auroient fait avec trop d'éclat; ce qui avoit déjà attiré des reproches au roi de la part du roi d'Eſpagne; que la choſe ſe fît fort promptement; que les ſoldats engagés, dont il voulut ſavoir le nombre, défilaſſent à petit bruit juſqu'au lieu où ſe devoit faire leur embarquement, au nombre de ſix par bande au plus, ſans autres armes que leurs épées, ni d'argent que ce qu'il leur en falloit pour les conduire juſques-là; qu'on préférât pour l'embarquement Dieppe à Calais; cette der-

» demeuroit content, à cauſe du grand profit qu'il » en tiroit. Ce commerce fut le commencement de » ſa fortune. Il laiſſa cent mille livres de rente » à ſon Fils, appellé de Sommerdik.

niere

niere ville étant trop remplie d'étrangers, & qu'on en donna avis au commandeur de Chaſtes, qui en étoit gouverneur, & au vice-amiral de Vic, qui devoit concourir dans ce deſſein, & pour leſquels il m'adreſſoit une lettre à cachet volant. Il y eut quelques changemens apportés à ces ordres. Aërſens ne put ſuffire ſeul à cette levée; & parce que je ne crus pas devoir m'en charger, les officiers la firent, mais avec tout le ſecret poſſible. S. M. ſongea qu'il ne ſeroit pas mauvais de faire paſſer en Flandre la garniſon qu'elle faiſoit ſortir de Metz, & jetta les yeux pour la conduire, ſur Béthune mon couſin, de peur qu'elle ne prît parti avec les archiducs. A l'égard de la penſion, dont Aërſens m'importunoit beaucoup, Henri remit à en réſoudre à ſon retour.

Le duc de Bouillon (*c*) mit auſſi ſes propres affaires ſur le tapis pendant le ſéjour de S. M. à Metz. Il étoit alors retiré en Allemagne chez l'électeur Palatin, dont il étoit allié par l'électrice. Il engagea cet électeur à entreprendre ſa juſtification, ou à tromper de nouveau Henri par une lettre que S. M. m'envoya auſſi-tôt, en m'en demandant mon avis. La teneur de

(*c*) *Hiſtoire de Henri, duc de Bouillon, liv.* 5.

cette lettre, où l'électeur Palatin avoit assez mal-à-propos affecté de traiter avec le roi de France, comme avec son égal, étoit que le duc de Bouillon étoit au désespoir que sa fidélité fût soupçonnée de S. M. & qu'il l'avoit convaincu, lui électeur, de son innocence, par des preuves qui lui paroissoient sans replique. Pour justifier le duc de ce que le roi lui ayant mandé de venir s'expliquer avec lui, & ensuite fait savoir par la Trimouille de s'arrêter du moins à Sedan, Bouillon n'avoit fait ni l'un ni l'autre; le Palatin alléguoit, quant au premier grief, la qualité de ses accusateurs, auxquels le duc n'avoit pu, avec prudence, s'abandonner; & pour le second, il disoit que le gentilhomme chargé de la lettre de S. M. avoit trouvé Bouillon à Genève, d'où il avoit eu très-sincérement intention de venir l'attendre à Sedan; mais qu'ayant cru devoir prendre sa route par l'Allemagne, pour éviter les pays de la dépendance de l'Espagne & de la Lorraine, & aussi pour saluer l'électeur son parent & l'électrice, qu'il n'avoit point encore vue, ce trajet lui avoit fait manquer l'occasion de recevoir S. M. à Sedan. La lettre finissoit par de nouvelles assurances de l'attachement du duc, dont l'électeur ap-

portoit en preuve la parenté qui étoit entre eux deux.

Henri répondit à cette lettre plus poliment que l'électeur ne devoit s'y attendre, & promit, comme il avoit toujours fait, de rendre ſes bonnes graces au duc de Bouillon ; mais à des conditions que Bouillon ſe ſentoit trop coupable pour accepter. En effet, dans le même tems qu'il faiſoit faire à S. M. ces nouvelles proteſtations, elle reçut à Metz un avis d'Heidelberg, qu'elle m'envoya, qu'un nommé du Pleſſis-Bellay, frere du gouverneur du jeune Châtillon, avoit été dépêché par le duc de la Trimouille vers le duc de Bouillon, avec des mémoires tout-à-fait intéreſſans pour S. M. ; que ce courier, qui étoit parti de Longjumeau, avoit ordre de paſſer par Sedan, ſans ſe donner à connoître à perſonne, pas même à Du-Maurier ; qu'il devoit au retour repaſſer par Sedan & enſuite par Paris, portant la réponſe de ſa dépêche à la Trimouille, qu'il devoit trouver à Comblat. S. M. n'entroit dans tout ce détail que parce qu'elle auroit ſouhaité (ce qui pourtant ne put s'exécuter) que j'euſſe fait, de concert avec Rapin (*d*), arrêter

(*d*) Nicolas Rapin, prévôt de la Connétablie.

ce courier, non avant qu'il fût arrivé à Paris, mais dans le chemin de Paris à Thouars, après qu'il ſe ſeroit chargé dans cette ville, de lettres qui donneroient les derniers éclairciſſemens ſur la nature de ſa commiſſion.

Ce n'eſt pas que S. M. eût encore beſoin de preuves contre le duc de Bouillon : on peut aſſurer, ſans crainte de porter un jugement téméraire, que ce qu'il paroiſſoit y avoir de ſoumis dans la démarche qu'il venoit de faire par l'électeur Palatin, n'avoit pour but que deux choſes ; d'inſpirer au roi de la ſécurité ſur ſa perſonne, & de continuer à en tirer l'argent qu'il en avoit reçu pendant fort long-tems pour l'entretien de ſes places. Il renouvella cette demande par Saint Germain, auquel Henri en fut fort mauvais gré. S. M. m'enjoignit expreſſément d'être ſourd à toutes les inſtances qui pourroient m'être faites à ce ſujet de la part de Bouillon, ſans lui témoigner que je ſuſſe rien de ce que je viens de rapporter. Je n'avois pas beſoin d'ordre ſur tout cela ; il me ſuffiſoit des découvertes que je venois tout fraîchement de faire des nouvelles mutineries que Bouillon & la Trimouille avoient excitées dans les provinces parmi les proteſtans, & du réſultat de l'entretien que

j'avois eu à l'Arſenal avec Henri avant ſon départ pour Metz, dont je n'ai touché, en ſon tems, que ce qui concerne ce voyage.

Ce que j'ai à y ajouter ici, c'eſt qu'après bien des réflexions ſur l'eſprit de la cabale, qui perçoit d'un trait mortel le cœur de Henri, je réuſſis à la fin à le tranquilliſer, en lui faiſant voir qu'elle ſe diſſiperoit après de vains efforts, quelque terrible que fût l'appareil avec lequel elle ſe montroit alors. C'eſt que ſous quelque idée de légéreté & d'inconſidération qu'on ſe plaiſe à nous repréſenter le peuple, j'ai éprouvé que ſouvent il embraſſe à la vérité certaines vues, vers leſquelles il ſe porte avec chaleur, ou plutôt avec fureur; mais que ces vues ont pourtant toujours pour objet un intérêt commun & d'une certaine généralité, jamais un intérêt purement particulier, comme peuvent être les reſſentimens & les paſſions d'un ſeul homme, ou d'un petit nombre de perſonnes. Je hazarde même de dire que ſur ce point, le juge le moins faillible eſt la voix de ce peuple même. Selon cette maxime, le parti ſéditieux n'étoit véritablement à craindre que par les mauvaiſes impreſſions qu'il répandoit dans les provinces contre le roi & contre le gouver-

nement, & par les craintes d'oppreſſion & de ſervitude qu'il y faiſoit naître; & comme ces impreſſions & ces craintes s'affoibliſſoient tous les jours par les effets qu'on voyoit du contraire, & n'avoient pas même paſſé juſques dans les principaux gouvernemens & dans les grandes villes, on ne devoit s'attendre à avoir en tête tout au plus qu'une vile canaille, & des places ſi peu conſidérables, qu'elle ne pouvoient tenir quinze jours devant une armée royale.

Les premieres nouvelles de la maladie de la reine d'Angleterre trouverent encore le roi à Metz. Elles lui furent envoyées par le comte de Beaumont (9), notre ambaſſadeur à la cour de Londres, & elles lui firent précipiter ſon départ. Sur les inſtances de madame ſa ſœur, il vint de Metz à Nancy, où elle lui avoit fait préparer un magnifique ballet. Il s'y arrêta quelques jours, fort inquiet des nouvelles qu'il attendoit ſur la ſanté d'Eliſabeth, & qui furent celles de la mort (10)

(9) Chriſtophe de Harlai, gouverneur d'Orléans, mort en 1615.

(10) Eliſabeth mourut le 4 Avril, âgée d'un peu moins moins de ſoixante-dix ans. Le bruit public de ce tems-là, & l'opinion commune des hiſtoriens, ſont que la cauſe de ſa mort vint d'un

de cette grande reine : perte irréparable pour l'Europe & pour Henri en particulier, qui ne pouvoit ſe flatter de trouver dans le ſucceſſeur d'Eliſabeth les mêmes diſpoſitions favorables pour tous ſes deſſeins, que dans cette princeſſe, *l'ennemi*

---

fonds de triſteſſe & de mélancolie ſecrette, qu'elle ne put ſurmonter, & qu'on attribue aux remords qu'elle ſentit, & aux reproches qu'elle ſe fit d'avoir fait mourir le comte d'Eſſex, celui de ſes favoris qu'elle paroiſſoit avoir le plus aimé. C'eſt l'opinion de P. Matthieu, *tom.* 2, *l.* 3, *p.* 570. M. de Thou & quelques autres ne parlent point de ce prétendu déſeſpoir, & diſent au contraire qu'elle mourut comme Auguſte, ſans douleur, ſans crainte, & par le ſeul épuiſement de la nature. Sa haine contre notre religion, & la cruauté avec laquelle elle fit mourir la reine Marie, ſa couſine germaine, ont terni la gloire de ſon regne, ce qui ne m'empêcheroit pas de ſouſcrire à l'éloge que de Thou lui donne, lorſqu'il termine le dénombrement de ſes grandes qualités, par dire qu'elle avoit celles d'un roi, & d'un très-grand roi. Elle parloit en latin, en grec, en françois, italien & eſpagnol. Elle avoit de grandes connoiſſances dans les mathématiques, l'hiſtoire, la politique, &c. Voyez, outre les hiſtoires particulieres de la vie de cette princeſſe, de Thou, Péréfixe, le journal de Henri IV, le Septénaire, *année* 1603, les mémoires d'état, de Villeroy, *tom.* 3, *pag.* 209, & autres hiſtoriens François.

Nancy, il revint par Toul, Vitry, Rheims, Villers-Cotterêts & Saint-Germain-en-Laye, à Fontainebleau, ce voyage ayant duré quelques jours moins de deux mois.

J'avois reçu ordre par une seconde lettre, qui vint aussi-tôt après la premiere, d'aller à la rencontre de S. M. à quinze ou vingt lieues de Paris. Le bruit s'étoit répandu qu'Elisabeth n'avoit pas eu si-tôt les yeux fermés, que les Espagnols avoient commencé à mettre tout en usage pour gagner le nouveau roi d'Angleterre. On verra dans la suite que ce bruit n'étoit que trop bien fondé. Henri avoit là-dessus mille choses à me dire, qui lui faisoient souhaiter de pouvoir s'entretenir librement avec moi. Je le joignis dans la maison de Monglat, où il n'avoit presque personne avec lui dont il me parut fort content. Il m'embrassa étroitement trois fois, me dit deux mots en public sur la réussite de son voyage, & s'informa plus soigneusement de ses bâtimens (11) de Saint-Germain & de Paris. On travailloit alors à transporter

(11) C'est Henri IV qui a fait bâtir le château neuf de Saint-Germain, étendu ses jardins jusqu'au bord de la Seine, & construit ses belles terrasses.

des terres pour la conſtruction de ſa grande galerie du Louvre, de l'Arſenal & des travaux que j'y faiſois continuer ; toutes choſes ſur leſquelles avoient roulé en partie les lettres que j'avois reçues de lui. Il m'avoit encore averti de faire travailler à la ſalle du Louvre, qu'on appelle des Antiques.

Après que je lui eus répondu ſur tous ces articles, en peu de mots, & de maniere à le ſatisfaire, il me prit par la main, & me mena dans le jardin, à la porte duquel il ordonna que ſe tinſſent des archers de ſa garde. L'ambaſſade en Angleterre fut le ſeul ſujet de notre entretien S. M. s'étoit d'abord déclarée devant les courtiſans ſur le deſſein de cette ambaſſade, ſans nommer la perſonne qu'elle avoit envie d'en charger. Cette propoſition avoit excité les murmures des partiſans du pape & de l'Eſpagne, & fait dire que Henri ſembloit ne s'attacher qu'à l'alliance des princes d'une religion contraire à la ſienne ; mais ç'avoit été encore pis, lorſque malgré ces cris, le roi avoit déclaré que c'étoit moi dont il prétendoit ſe ſervir en cette occaſion. Toute cette cabale, qui ne m'avoit pas donné ſujet de la regarder autrement que comme mon ennemie déclarée, repréſenta hautement à S. M. que

c'étoit compromettre l'état que d'envoyer un huguenot traiter des intérêts de l'état avec un prince de même religion, & ſurtout en lui donnant un plein pouvoir. Voyant qu'ils ne pouvoient faire révoquer ma nomination, ils ſe réduiſirent à faire enſorte que ma commiſſion ne s'étendît pas plus loin qu'à des condoléances ſur la mort de la feue reine, & à des complimens pour le nouveau roi, tout au plus à une inſpection de l'état des affaires de la Grande-Bretagne, ſans aucun pouvoir de parler & d'agir quant à ce point.

Après m'avoir appris ces menées de cour, que j'ignorois, le roi m'aſſura de nouveau qu'elles ne lui faiſoient changer d'avis ni ſur l'ambaſſade, ni ſur mon choix, ni enfin ſur l'objet particulier qu'il avoit eu d'abord en vue; ce qu'il appuya de la réflexion judicieuſe, qu'une ambaſſade qu'on borneroit à une commiſſion de pur cérémonial, étoit une démarche à-peu-près inutile, & que s'il y avoit quelque eſpérance de voir marcher un jour le nouveau roi d'Angleterre ſur les traces d'Eliſabeth, quant aux engagemens politiques formés par cette princeſſe, il n'y avoit preſque pas de doute que la choſe ne dépendît de la maniere dont on préviendroit, dans l'abord, ce prince contre la

maiſon d'Autriche, & en faveur de l'alliance avec la France & ſes anciens partiſans; mais il ne me nia point enſuite que cette affaire lui paroiſſoit ſi remplie de difficultés à tous égards, qu'à moins d'être maniée avec une extrême dextérité, ſoit dans le conſeil de France, ſoit à la cour d'Angleterre, il vaudroit peut-être mieux n'y avoir point penſé du tout; qu'il s'agiſſoit en premier lieu de ſi bien faire illuſion aux ennemis que j'avois dans la cour & dans le conſeil, qu'ils ne ſoupçonnaſſent rien dans ma commiſſion au delà de ce qui me ſeroit déclaré en leur préſence, & de leur conſentement même. S. M. rapporta à ce ſujet le bon mot de La-Riviere, qu'elle avoit aſſez ſouvent à la bouche, que le royaume de France eſt ſemblable à une boutique de droguiſte, où l'on trouve également les remedes les plus ſalutaires & les poiſons les plus ſubtils, & que c'eſt au roi à tirer parti des uns & des autres, comme fait un habile artiſte, en les mixtionnant à propos; qu'il s'agiſſoit de plus d'uſer dans les propoſitions que je pourrois faire aux miniſtres d'Angleterre, de tout le ménagement néceſſaire pour ne pas expoſer le ſouverain du premier royaume de l'Europe, à la honte d'avoir fait des avances mépriſées, & peut-

être à la néceſſité de les venger ; ce qui étoit encore infiniment plus difficile, par rapport aux propoſitions plus ſecrettes dont j'aurois enſuite à m'ouvrir à S. M. B. afin de ne pas avancer par imprudence ſon engagement avec l'Eſpagne, peut-être juſques-là incertain, ou du moins très-éloigné. Sa Majeſté crut avoir ſatisfait à tout, autant qu'il étoit poſſible, en imaginant de me faire recevoir en plein conſeil & par écrit, des inſtructions générales & de ſimple civilité ſur le ſujet de mon ambaſſade, que je pourrois produire en Angleterre, comme en France ; mais qui ne m'empêchero t pourtant pas de ſeconder les intentions particulieres de S. M. toutes les fois que l'occaſion s'en préſenteroit, auprès du roi d'Angleterre, pourvu que je le fiſſe comme de moi-même, & ſans donner à connoître à ce prince que j'y fuſſe autoriſé par le roi mon maître.

Ce que je venois d'entendre de la bouche de S. M. me parut d'une ſi grande importance, que je lui demandai quatre jours pour lui rendre ma réponſe, & je vins faire mes réflexions à Paris, dont je pris le chemin en poſte, pendant que Henri prenoit le ſien par Jully. Je gagnai aiſément ſur moi de me conformer aux volontés du roi ſur tout ce qu'il m'avoit

fait entendre, excepté que je crus devoir prendre la précaution de me faire avouer par S. M. ſur toutes ces propoſitions, qu'il m'étoit enjoint de faire au roi d'Angleterre, comme de moi-même, ſans quoi je trouvai que je courois de trop grands riſques. Pour me faire écouter favorablement de S. M. B. je devois commencer par m'attirer ſa confiance ; ma religion étoit mon meilleur titre pour l'obtenir ; mais je ſentois qu'il m'en coûteroit pour cela de franchir les bornes de la circonſpection, dont j'uſois en France ſur cet article, par reſpect pour la religion du prince. J'étois sûr que tout ce qui m'échapperoit de paroles un peu libres à cet égard, ne ſeroit pas moins ſoigneuſement relevé par les ennemis que j'aurois en cette cour, qu'il eût pu l'être en France. J'avois raiſon de craindre que ces paroles ne fuſſent enſuite rapportées de maniere à m'en faire un crime auprès de S. M. qui avoit, comme les meilleurs princes, ſes momens de défiance & de mauvaiſe humeur. Il ne faut quelquefois qu'un ſeul de ces momens pour perdre le miniſtre le mieux ſoutenu. Je l'avois penſé éprouver à mes dépens.

Toutes ces conſidérations me confirmerent dans la penſée de ne point partir ſans un écrit ſigné de S. M. & connu ſeule-

ment de nous deux, par lequel je puſſe, dans l'extrême beſoin, juſtifier que quelle que fût ma conduite à la cour de Londres, & de quelques termes que je me fuſſe ſervi en parlant au roi d'Angleterre, je n'avois rien fait que pour le bien des affaires, & par ordre exprès de S. M. C'eſt ainſi que je déclarai à Henri, lorſqu'au bout de quatre jour il vint lui-même prendre ma réponſe à l'Arſenal; & ſans autrement envelopper la propoſition, que de dire que je portois la crainte à l'excès dans les choſes qui pouvoient me menacer du malheur de ſa diſgrace.

Nous étions ſeuls en ce moment. Henri, après s'être promené quelques momens dans la grande allée, au milieu des ouvriers dont il louoit le travail, m'avoit appellé, & conduit, ſelon ſa coutume, juſqu'au bout de cette allée qui ſe termine en forme de balcon, d'où l'on découvre Paris. Ma propoſition le fit réver quelques inſtans: il convint cependant qu'elle étoit raiſonnable; & quelques jours après il vint lui-même m'apporter l'écrit que je lui demandois, & me le remit, après m'en avoir fait la lecture. Il étoit aſſez fort pour porter ce prince à ne pas m'obliger de le rendre public. Il m'y étoit permis de me montrer zélé avec

le roi d'Angleterre & ſes miniſtres, pour la religion réformée, au point de leur aſſurer que je la préférois à ma patrie & à mon roi, & qu'elle ne m'attachoit pas moins au roi d'Angleterre qu'au mien propre. Après cela étoient détaillées les propoſitions que je pouvois faire à ce prince. Ce ſont les mêmes qu'on a vues que je fis à la reine Eliſabeth à Douvres, & que je ne mets point ici, parce qu'elles ſeront mieux dans l'endroit où je parlerai des grands deſſeins de Henri. Il m'y étoit marqué que je prierois S. M. B. de ne rien révéler en France de ce que je lui diſois, ſi elle ne l'approuvoit pas, parce que je le lui diſois ſans aveu; & encore que je feindrois au roi d'Angleterre de remettre à propoſer au roi mon maître le projet fait entre nous, (en ſuppoſant qu'il le goûteroit) juſqu'à ce que j'euſſe vu s'il ſeroit auſſi favorablement reçu des couronnes du Nord & des Etats-Généraux des Provinces Unies, que de S. M. B.

Telle étoit ma lettre de créance. Je trouvai pour le moment que c'étoit beaucoup obtenir, comme ſans doute S. M. trouva que de ſon côté c'étoit beaucoup accorder; cependant il eſt vrai que ni l'un ni l'autre nous n'en faiſions pas encore aſſez: il falloit prévoir le cas d'un entier

consentement du roi d'Angleterre aux intentions de S. M, & se disposer à profiter d'un moment qui peut ensuite ne se retrouver plus; en un mot, je devois emporter avec moi un blanc signé du roi, pour un traité. La crainte de la faction que nous avions à combattre dans le conseil nous en ôta la pensée.

Pour les instructions générales dont j'ai parlé, le roi remit à les dresser à Fontainebleau, dont il prit le chemin, suivi de toute sa cour, & devant l'être trois jours après par-tout son conseil. Il fut contre-mandé, à cause d'une violente maladie qui saisit ce prince, si-tôt qu'il fut arrivé à Fontainebleau, environ le 20 Mai (12). Ce fut une rétention d'urine si douloureuse, que ses médecins désespérerent d'abord de sa vie. Le roi, fortement

(12) » Le roi, dit le maréchal de Bassompierre, » eut une rétention d'urine la veille de la Pente-» côte, qui le mit en peine; mais il en fut bientôt » délivré. Les médecins s'étant assemblés (ce sont » les paroles qu'on lit dans le journal de l'Etoile,) » leur conclusion fut en ces termes : *Abstineat à quavis muliere, etiam reginâ; sin minus, periculum est, ne ante tres menses elapsos, vitam suam morte commutet.* » Henri IV n'observa gueres » cette ordonnance, & ne s'en trouva pas plus » mal «.

perſuadé lui-même que ſa derniere heure n'étoit pas éloignée, & réſolu de partager le peu d'inſtans qu'il croyoit avoir à vivre encore, entre le ſoin de ſon ame & celui de ſon état, ſe tourna avec ferveur vers Dieu, & dicta cette lettre, qui me fut envoyée en toute diligence à Paris, où j'étois demeuré pour faire les préparatifs de mon voyage, & où je ne m'attendois à rien moins qu'à un meſſage ſi triſte. » Mon ami, je me ſens ſi mal, » qu'il y a apparence que Dieu veut » diſpoſer de moi. Or, étant obligé, » après le ſoin de mon ſalut, de penſer » aux arrangemens néceſſaires pour aſ- » ſurer ma ſucceſſion à mes enfans, & » les faire régner heureuſement, à l'avan- » tage de ma femme, de mon état, de » mes bons ſerviteurs & de mes pau- » vres peuples, que j'aime comme mes » chers enfans, je deſire conférer avec vous » ſur toutes ces choſes; venez donc me » trouver en diligence, ſans en rien dire » à perſonne: faites ſeulement ſemblant » de venir au prêche à Ablon, & y ayant » ſecrettement fait trouver des chevaux » de poſte, rendez-vous ici dès au- » jourd'hui «.

Je partis précipitamment, ſaiſi du plus vif chagrin. En entrant dans la chambre

du roi, je le trouvai dans ſon lit; la reine, aſſiſe à ſon chevet, tenoit une des mains de ce prince entre les deux ſiennes. Il me tendit l'autre, & me dit: » Venez » m'embraſſer, mon ami; je ſuis mer- » veilleuſement aiſe de votre venue. C'eſt » une choſe ſinguliere, comment, deux » heures après que je vous ai écrit, j'ai » commencé à être un peu ſoulagé de mes » grandes douleurs; elles s'en vont peu à » peu, ayant déjà uriné trois fois, & la » derniere preſqu'à plein canal, & ſans » forte douleur. Voilà, dit-il enſuite, en » ſe tournant vers la reine, celui de mes » ſerviteurs qui a le plus de ſoin & d'in- » telligence des affaires du dedans de mon » royaume, & qui vous eût le mieux ſervi » & mes enfans auſſi, ſi je vous euſſe man- » qué. Je ſais bien qu'il eſt d'une humeur » un peu auſtere, & quelquefois un peu trop » libre pour un eſprit fait comme le vôtre, » & que force gens lui euſſent rendu ſur » cela de mauvais offices auprès de mes » enfans & de vous, afin de l'en éloigner; » mais ſi jamais cette occaſion ſe pré- » ſente, & que vous vous ſerviez de tels » & tels (il s'approcha de ſon oreille & » les lui nomma); que vous croyiez abſo- » lument leurs conſeils, au lieu de ſuivre » ceux de cet homme-là, vous ruinerez

» les affaires de l'état, & peut-être même
» le royaume, mes enfans & vous-même.
» Je l'avois mandé exprès, afin d'aviſer
» avec vous & lui aux moyens de prévenir
» ces malheurs; mais, graces à Dieu, je
» vois qu'il ne ſera point encore beſoin
» cette fois de mes précautions «.

On dépêcha le lendemain couriers ſur couriers, pour diſſiper les bruits fâcheux qui s'étoient déjà répandus par-tout. Je ne repartis moi même pour Paris, qu'après que j'eus vu uriner le roi. Il le voulut ainſi, & il le fit deux fois avec tant de facilité, que je compris que tout le danger étoit paſſé. Trois jours après, c'eſt-à-dire, le 24 Mai, je reçus une autre lettre de ce prince, par laquelle il me mandoit qu'il s'étoit ſi bien trouvé de la ſaignée que la Riviere lui avoit fait faire du bras gauche, la veille, qu'après avoir repoſé toute la nuit, il ſe ſentoit à chaque moment aller de mieux en mieux. Il me remercie de l'intérêt que j'avois paru prendre à ſon état, & des conſeils que j'avois pris la liberté de lui donner en cette occaſion, de modérer ſon ardeur pour la chaſſe, & il me promet de les ſuivre. Il étoit déjà en état d'entrer dans les détails dont ſes lettres étoient ordinairement pleines. Il me mande dans celle-ci

d'envoyer deux cens écus pour chacun des malades des écrouelles, que ſa maladie avoit empêché qu'il ne touchât, & qu'il n'avoit pourtant pas voulu qu'on renvoyât. Il m'y remercie encore des portraits des nouveaux roi & reine d'Angleterre, que je lui avois envoyés. Les médecins de S. M. s'unirent tous en cette occaſion pour lui faire les mêmes repréſentations que je lui avois faites ſur le tort que le trop grand exercice de la chaſſe cauſoit à ſa ſanté. Il les crut, & s'en trouva bien. Il reçu auſſi du ſoulagement des eaux de Pougues, qu'on lui fit prendre cette année, pendant laquelle la petite princeſſe ſa fille fut auſſi aſſez malade pour qu'on crût qu'elle en mourroit. Le roi l'alla voir ſouvent, & le dauphin ſon fils.

Avec la lettre de S. M. dont je viens de parler, j'en reçus une beaucoup plus grande, que Villeroy m'écrivoit par ſon ordre ſur les affaires d'Angleterre. Il me faiſoit ſavoir que S. M. venoit de mander ſa convaleſcence au comte de Beaumont; afin qu'il en informât le roi d'Angleterre, que j'étois attendu de S. M. B. qui avoit attribué mon retardement à l'indiſpoſition du roi, & à ce que le Baron du Tour n'avoit point encore notifié en forme au roi, la mort d'Eliſabeth, & l'avénement

de (13) Jacques V (c'eſt le nom du nouveau roi) à la couronne d'Angleterre. Ce baron Du Tour étoit celui que Jacques avoit député à cet effet vers S. M. T. C. Il avoit dû partir de Londres le lendemain du jour que ce prince y fit ſon entrée;

---

(13) Henri Stuart, baron de Branley, duc de Rothway, &c. épouſa Marie Stuart, veuve de François II, lorſqu'elle ſe fut retirée en Ecoſſe; par ce mariage il devint roi d'Ecoſſe. Il fut étranglé dans ſon lit en 1567. Jacques Stuart, d'abord roi d'Ecoſſe, & enſuite d'Angleterre, eſt ſon fils. Il mourut en 1625. M. de Roſny écrivit à cette occaſion la lettre ſuivante de compliment à l'archevêque de Glaſcow, dont l'original eſt dans le cabinet de M. le duc de Sully.

A M. l'ambaſſadeur d'Ecoſſe.

MONSIEUR,

L'intérêt que vous avez au bonheur des affaires du roi d'Ecoſſe, avec le deſir que j'ai de vous rendre ſervice m'a fait vous écrire, pour vous prier de voir par la lettre que j'ai préſentement reçue du gouverneur de Dieppe, comme la reine d'Angleterre eſt décédée, & le roi d'Ecoſſe reçu & reconnu au royaume, & que toutes choſes y ſont paiſibles, dont je me réjouis avec vous, étant choſe qui nous eſt à tous fort utile, & ſouhaitée des gens de bien.

MONSIEUR,

Votre très-humble couſin & ſerviteur,

Signé, ROSNY.

c'eſt-à-dire, le 18 Mai. Il arriva peu de jours après à Fontainebleau, où il s'acquitta de ſa commiſſion. Villeroi me mandoit encore, que mon départ pour l'Angleterre ne pouvant plus pour ces raiſons être reculé, le roi m'appelloit près de lui, pour en ſavoir le jour de ſa bouche; mais il changea d'avis ſur ce point, & vint lui-même à Paris, parce qu'il trouva les ſablons de Fontainebleau trop incommodes pour un convaleſcent. La chaleur étoit fort grande, & avoit commencé cette année de bonne heure.

Deux jours après que S. M. fut arrivée à Paris, elle fit aſſembler, pour le ſujet de mon départ, le chancelier de Belliévre, Villeroi, Maiſſe & Sillery, afin que je reçuſſe mes inſtructions publiques en leur préſence. En entrant dans le cabinet du roi, où ſe tenoit ce conſeil, je dis à S. M. que je venois de voir M. le comte de Soiſſons dans la chambre, & qu'il me paroiſſoit convenable qu'il fût auſſi introduit, pour y être le témoin de ma députation. Henri me répondit qu'il ignoroit que le comte fût là, & qu'il ſe ſerviroit de ce que je venois de dire pour nous remettre bien enſemble; car ſes reſſentimens duroient toujours. En effet, M. le comte me rencontrant deux jours après,

comme j'entrois chez le roi, me dit qu'il avoit ſu de bon lieu que je lui avois rendu un office qu'il n'attendoit pas de moi; qu'il m'en remercioit; qu'il oublioit le paſſé, & vouloit être mon ami à l'avenir. Il ne perſiſta pas long-tems dans ces ſentimens.

L'objet de l'inſtruction publique étoit toujours une alliance étroite de la France avec l'Angleterre contre l'Eſpagne, quoiqu'euſſent pû faire les partiſans de cette couronne en France. Tout ce qu'elle avoit de différent de l'inſtruction ſecrette que je tenois du roi, c'eſt que dans celle-là, S. M. cachoit le véritable motif de cette alliance. Je ne la tranſcrirai point ici. On y entre dans un trop grand détail. En voici ſeulement le précis. Entretenir le roi d'Angleterre de tous les procédés injuſtes & violens de l'Eſpagne, afin de lui donner de l'averſion pour cette couronne; repréſenter tout ce qu'elle avoit fait pour brouiller l'Europe; ſes uſurpations nouvelles en Italie; ſes menées en Angleterre, par le moyen des Jéſuites; ſes brigues en Irlande & en Ecoſſe, ſoutenues des droits que le pape prétend avoir ſur ces royaumes; ſes vues ſur Strasbourg, en forçant le cardinal de Lorraine à conſentir que le pape en donnât la coadjutorerie au beau-

beau-frere du roi catholique ; enfin toutes ſes démarches pour parvenir à la Monarchie univerſelle, qui n'étoient que trop bien avérées.

Sur ces repréſentations, le roi d'Angleterre ne pouvoit prendre qu'une des réſolutions ſuivantes : de la paix avec l'Eſpagne, d'une guerre déclarée, ou d'une guerre couverte avec cette couronne. Dans le premier cas, faire ſentir à ce prince que la paix mettroit l'Eſpagne en état de s'aſſurer les Pays-Bas, après quoi elle ne manqueroit point de tourner ſes armes contre l'un ou l'autre des deux rois ; mais en premier lieu contre celui d'Angleterre, que le pape haïſſoit depuis long-tems ; détromper ce prince du bruit que l'Eſpagne faiſoit courir, qu'elle ne cherchoit point à s'emparer des Pays-Bas, mais à en fonder un royaume particulier, tel qu'avoit été celui de Bourgogne, qu'elle donneroit à l'archiduc ; pour derniere reſſource, ſe retrancher à demander qu'on fît du moins acheter cher cette paix à l'Eſpagne, ou qu'elle en eût obligation aux deux rois ; ſur-tout qu'elle abandonnât Oſtende. Dans le cas d'une guerre ouverte, découvrir à quelle intention le roi d'Angleterre prenoit ce parti ; chercher à l'éluder, & faire toujours com-

mencer par ſecourir puiſſamment les états.

Enfin dans le cas d'une guerre ſecrette, qui étoit le parti dans lequel je devois confirmer ou amener ce prince, lui faire enviſager que la prudence demandoit qu'il commençât par s'affermir ſur le thrône, & l'aſſurer à ſes deſcendans, & par mettre l'Europe dans ſon parti, afin qu'un jour l'Eſpagne ſe vît attaquée de maniere à ne pouvoir réſiſter; qu'il falloit ſe contenter juſqu'à ce tems de tenir cette puiſſance en échec, & de lui faire uſer ſes forces contre la Flandre ſans fruit; qu'on pouvoit cependant convenir dès-à-préſent des conditions de l'union, la cimenter par un double mariage des enfans des deux rois, qui ne ſeroit déclaré que lorſque ces deux monarques mettroient la main à l'exécution de leurs deſſeins; régler ſur toutes choſes la nature des ſecours qu'on donneroit proviſionnellement aux états; empêcher le conſeil d'Angleterre de demander les trois cent mille livres que cette couronne avoit prêtées aux Provinces-Unies, de peur de jetter celle-ci entre les bras de l'Eſpagne; au contraire, porter ſa S. M. B. à faire de nouveaux frais, de moitié avec S. M. T. C. en faveur de ces peuples, & à les aſſiſter des mêmes vaiſſeaux qu'avoit fait la reine Eliſabeth;

obtenir que les quatre cent cinquante mille livres que cette reine avoit prêtées à la France, ſeroient appliquées aux beſoins de la Flandre ; qu'il en fût ajouté trois cent mille autres de la part de l'Angleterre, pour faire en tout un fond de quinze cent mille livres avec ſept cens cinquante mille livres que Henri s'obligeoit d'y joindre, pour les néceſſités préſentes des Etats-Généraux ; ſe retrancher, en cas de refus ſur ces articles, à décharger les Etats de leurs trois cent mille livres de dettes envers l'Angleterre, la France conſentant à en demeurer obligée ; faire en ſorte que le roi d'Angleterre ne ſe fît point livrer par les Hollandois leurs places maritimes, pour caution de ces ſecours, & le fonder ſur ce qu'il prétendoit faire de celles qu'il avoit déjà en Zélande ; communiquer & agir ſur ce plan avec Barnevelt & les députés des Etats à Londres ; ſe les attacher ; les entretenir de bonnes eſpérances ; leur faire ſentir qu'on prenoit leurs intérêts dans le conſeil britannique, ſans donner d'ombrage à celui-ci, & profiter des lumieres qu'ils pouvoient avoir acquiſes ſur le roi & la nouvelle cour.

C'étoient-là les points principaux de l'inſtruction. Il y en avoit encore quelques

autres qui ne regardoient pas le même ſujet, ou ne le regardoient qu'indirectement. Tel étoit celui des pirateries des Anglois. J'étois chargé de porter mes plaintes de ce que depuis la paix de Vervins, ils avoient pris ſur la France plus d'un million; & d'eſſayer de faire caſſer le traité ſur le commerce fait par Charles IX en 1572 entre les deux couronnes, comme déſavantageux à la France, qui n'avoit pas les mêmes priviléges & immunités en Angleterre, que les Anglois en France. L'étroite union d'Eliſabeth & de Henri avoit fait que ſous le règne de cette princeſſe tout avoit été égal de part & d'autre, & ce traité regardé comme nul, quoiqu'il n'eût pas été annullé formellement, mais je devois uſer d'une grande diſcrétion ſur cet article, & même le ſupprimer tout-à-fait, ſi je voyois qu'en le traitant je couruſſe riſque de donner au nouveau roi un ſoupçon dont Eliſabeth elle-même n'avoit pas été exempte, que le roi de France ne cherchoit qu'à embarquer l'Angleterre dans une guerre avec l'Eſpagne, dont il ſauroit enſuite ſe retirer lui-même adroitement. Si ce que le baron Du - Tour avoit mandé en France, que S. M. B. étoit réſolue à ſecourir Oſtende, ſe trouvoit fondé, je pouvois m'épargner une partie de ces précautions.

La maniere dont je devois traiter avec les ambaſſadeurs du roi d'Eſpagne & des archiducs, l'attention que je devois apporter aux affaires d'Irlande & d'Ecoſſe, & la juſtification de Beaumont, contre lequel on avoit prévenu le roi Jacques, & que j'étois chargé de faire jouir auprès de ce prince, des mêmes droits dont jouiſſoit ſon agent en France, étoient les autres articles de l'inſtruction. Un dernier regardoit le duc de Bouillon, ſur lequel il m'étoit ordonné de garder le ſilence, à moins que le roi d'Angleterre ne m'en parlât, engagé à le faire par l'électeur Palatin. Je devois alors faire connoître Bouillon pour tel qu'il étoit, & n'engager à rien le roi de France à ſon ſujet. On voit que ma négociation étoit d'un objet aſſez étendu, puiſqu'il s'agiſſoit de connoître les diſpoſitions, non-ſeulement du roi & du peuple d'Angleterre au ſujet de l'Eſpagne & de la Flandre, mais encore des rois du Nord. Pour bien dire, l'état politique de toute l'Europe étoit intéreſſé dans la démarche que j'allois faire & dans l'iſſue qu'elle devoit avoir.

Cette inſtruction (14), dans laquelle

(14) L'original de cette inſtruction, ſigné de la propre main de Henri IV, exiſte encore aujour-

S. M. joignit à toutes mes autres qualités le titre de marquis, m'ayant été lue hautement, me fut remiſe en préſence de M. le comte de Soiſſons, de Sillery & de Jeannin, ſignée de S. M. & de Villeroi. Henri y joignoit ſix lettres; une de S. M. au roi d'Angleterre, outre une ſeconde au même prince, contre-ſignée pour la forme, deux ſemblables du roi pour la reine d'Angleterre, & deux de la reine de France au roi & à la reine d'Angleterre. S M. me donna un chiffre connu du conſeil; mais elle m'en donna ſecrettement un ſecond, dont elle ſeule & moi avions la clef. Lorſque j'allai prendre congé de ce prince, il me donna ſa main à baiſer, & m'embraſſa en me ſouhaitant un heureux voyage, & me répétant qu'il ſe repoſoit ſur moi, & qu'il attendoit un ſuccès favorable.

Je pris au commencement de Juin, le chemin de Calais, où je devois m'embarquer, ayant avec moi une ſuite de plus de

---

d'hui, ainſi qu'une autre piéce, dont le titre, écrit de la main de M. de Roſny, porte: *Mémoire par moi fait & baillé à M. de Villeroy, ſuivant ce qu'il a deſiré, afin de lui aider à dreſſer mon inſtruction.* Cette piéce n'eſt en effet qu'une récapitulation de tous les points qui ſont l'objet de ſon ambaſſade à Londres. *Cabinet de M. le duc de Sully.*

deux cens gentilshommes, ou ſoi-diſant tels, dont une partie étoit en effet de la premiere diſtinction. Le vieux Servin vint me préſenter ſon fils, en me diſant qu'il me ſupplioit d'eſſayer à en faire un honnête homme; mais qu'il ne pouvoit s'en flatter, non faute d'eſprit & d'étoffe dans le jeune homme, mais à cauſe de ſon inclination naturelle pour toutes ſortes de vices. Il avoit raiſon. Ce qu'il venoit de me dire m'ayant donné la curioſité de connoître à fond le jeune Servin, je vis tout enſemble un miracle & un monſtre. Je ne puis donner d'autre nom à l'aſſemblage des plus rares talens avec les plus vicieux. Figurez-vous un eſprit ſi vif, qu'il n'ignoroit preſque rien de ce qu'on peut ſavoir, une compréhenſion ſi prompte, qu'il ſaiſiſſoit tout dès la premiere fois, & une mémoire ſi prodigieuſe, qu'il n'oublioit jamais rien. Il poſſédoit toutes les parties de la Philoſophie, les Mathématiques, particuliérement les Fortifications & le Deſſin, & juſqu'à la Théologie, qu'il ſavoit ſi bien, qu'il étoit, quand il vouloit, excellent prédicateur & habile controverſiſte pour & contre la religion réformée indifféremment. Il avoit appris non-ſeulement le grec, l'hébreu, & toutes les langues qu'on appelle ſavantes, mais

encore tous les différens jargons. Il en prenoit ſi naturellement la prononciation & les accens, que cela joint à une parfaite imitation, ſoit du geſte, ſoit des différentes manieres tant des peuples de l'Europe, que des provinces de la France, auroit pu le faire regarder comme étant de tout pays. Il avoit appliqué cette diſpoſition à contrefaire toute ſorte de perſonnes, & s'en acquittoit ſinguliérement; auſſi étoit-il le plus parfait farceur & le meilleur comédien qu'on pût voir. Il faiſoit bien des vers. Il jouoit de preſque tous les inſtrumens, ſavoit la muſique à fond, & chantoit auſſi agréablement que méthodiquement. Il diſoit la Meſſe; car il vouloit tout faire, auſſi bien que connoître tout. Son corps étoit parfaitement bien aſſorti à ſon eſprit. Il étoit adroit, ſouple, léger & propre à tous les exercices. Il montoit paſſablement à cheval, & on l'admiroit dans la danſe, la lutte & le ſaut. Il n'y a point de jeux de récréation qu'il ne ſut, & il s'aidoit de preſque tous les métiers méchaniques. Tournez la médaille : il étoit menteur, double, traître, cruel, lâche, pipeur, ivrogne & gourmand, brélandier, débauché en tout genre, blaſphémateur, athée, en un mot, on y trouvoit tous

les vices contraires à la nature, à l'honneur, à la religion & à la ſociété; & il s'eſt montré tel juſqu'à la fin, qu'il eſt mort à la fleur de ſon âge, en plein bordel, corrompu par la débauche, & tenant encore le verre en main, jurant & reniant Dieu.

Depuis le moment de mon départ, juſqu'à celui de mon retour, j'écrivis réglément à S. M. & lui rendis un compte exact de tout ce qui m'arrivoit. Mes lettres étoient de trois ſortes. Je me ſervois du caractère ordinaire pour les choſes indifférentes; de mon chiffre général, pour celles qui ne devoient être connues que du conſeil; de mon chiffre ſecret, dans ce que j'adreſſois au roi lui-même, & pour n'être vu que de lui ſeul. Ce prince auroit ſouhaité que j'euſſe écrit de cette ſorte la plus grande partie de mes lettres, quoique la difficulté de les déchiffrer lui parût ſi grande, qu'il en donna enfin la clef à Loménie, qu'il encourageoit de tems en tems à s'y rendre verſé; mais j'en ſentois encore davantage toute la difficulté, lorſque j'avois à entrer dans des détails qui me faiſoient paſſer de beaucoup la longueur ordinaire des lettres. Je ne laiſſai pas de me conformer autant que je pus, à l'intention de S. M. ſur-

tout depuis l'aventure de la dépêche perdue. Pour informer exactement le public ſur mon voyage de Londres, & ſur ma négociation auprès du roi Jacques, il ne m'en coûtera que de tourner en récit toutes ces lettres que j'ai conſervées.

Je ſéjournai tout le 14 à Calais, attendant Saint-Luc (*e*) & quelques autres qui me faiſoient l'honneur de m'accompagner. Je trouvai les vaiſſeaux du vice-amiral (15) de France prêts à me recevoir, & les vices-amiraux Anglois & Hollandois vinrent en même tems me prier de m'embarquer dans les leurs Le bruit qui couroit à Calais, de la bonne intelligence des Anglois avec les Eſpagnols, fondé apparemment ſur ce qui s'étoit paſſé à l'embarquement du comte d'Aremberg, ambaſſadeur des archiducs, & les plaintes que je voyois faire à de Vic, des entrepriſes des écumeurs de mer Anglois ſur la côte de France, me firent réſoudre d'abord à refuſer leurs offres; mais ne voyant rien dans les lettres que je reçus

(*e*) Thimoléon d'Epinay de S. Luc.

(15) Dominique de Vic, ſeigneur d'Ermenonville gouverneur de Saint-Denis, de Calais & d'Amiens, vice-amiral de France. Il mourut en 1610.

de Beaumont à Calais, de tout ce qu'on vouloit me faire croire contre la nouvelle cour de Londres, je changeai d'avis, & j'acceptai les deux grandes ramberges que le vice-amiral Anglois m'avoit amenées pour ne pas commencer par donner un ſujet de mécontentement à ceux-ci.

Je m'embarquai donc le 15 Juin à ſix heures du matin. Je trouvois dans les Anglois qui me ſervoient, un reſpect qui me paroiſſoit dégénérer en baſſeſſe. Cette idée ne dura pas long tems. Au moment même qu'ils me prioient de leur commander comme s'ils avoient été François, de Vic, qui ne cherchoit qu'une occaſion de témoigner aux Anglois le reſſentiment qu'il conſervoit de toutes les violences de leurs pirates, s'étant avancé, portant à ſon grand mât le pavillon de France, je vis tous ces Anglois ſi polis, entrer en fureur d'une offenſe, qui, ſelon eux, regardoit également le roi d'Angleterre & celui de France, dont je tenois la place. Ce que je trouvai encore plus bruſque, c'eſt que ſans daigner me conſulter, cinquante canons furent dans l'inſtant pointés contre le vaiſſeau de Vic (16).

(16) M. de Thou, & la Chronologie Septénaire, dont le témoignage a beaucoup de force, ſur-tout

J'eus beaucoup de peine à me faire écouter ; & ce ne fut qu'à force de leur repréſenter que de Vic n'agiſſoit ainſi que pour

---

lorſqu'ils convinrent enſemble, aſſurent que le capitaine Anglois du vaiſſeau où étoit M. de Roſny, fit tirer en effet ſur le vaiſſeau françois du vice-amiral. Comme je ſoupçonne nos mémoires d'avoir un peu adouci ce fait, pour l'honneur de la nation, ou peut-être par vanité, je vais le rapporter, comme on le voit détaillé dans le Septénaire. » De Vic, vice-amiral de France, peu après qu'il » eut mouillé l'ancre à la rade de Douvres, où il » venoit de débarquer une partie de la ſuite de » M. de Roſny, fit auſſi-tôt voile pour revenir à » Calais, & paſſant près la Ramberge, pour ce que » M. de Roſny étoit encore dedans, fit lever le pavil- » lon, & le ſalua d'un coup de canon, & tout auſſi- » tôt le pavillon fut relevé. Le capitaine Anglois, » qui étoit dans la Ramberge, voyant le pavillon » de France levé, commanda aux ſiens de tirer ſur » le vice-amiral de France, jurant Dieu en An- » glois, qu'il ne ſouffriroit aucun pavillon en la » mer Océane, que celui d'Angleterre. Un coup » de canon fut incontinent tiré contre le vaiſſeau « où étoit ledit ſieur De-Vic, qui en demanda » l'occaſion ; après l'avoir ſu, il ſe prépara à ſe » défendre. M. de Roſny s'en plaignit au capitaine » Anglois, & ſe tint offenſé de ce qu'il avoit fait » tirer ce coup de canon ; mais il parloit à un » homme ſans diſcrétion, qui ne lui répondit que » de furie & de colere. Il fallut qu'il cédât lors « au plus fort, & fit ſigne au vice-amiral de France » d'abaiſſer ſon pavillon ; ce qu'il fit. Le ſieur De-Vic

me faire plus d'honneur, & auſſi pour me donner une plus grande marque de déférence, en abaiſſant ſon pavillon à mon premier commandement. C'eſt le biais

---

» en ayant demandé raiſon, l'amiral d'Angleterre, » lui dit que le roi d'Angleterre, ſon maître, n'a- » vouoit point ce que le capitaine avoit fait par » préſomption, le pria d'excuſer ſon indiſcrétion, » &c. & que cela n'adviendroit plus. Cette réponſe » appaiſa l'aigreur de ce rencontre «. *Chron. Sept. & De Thou, an.* 1603. Le cardinal de Richelieu, dans ſon teſtament politique, ſe ſert de cet exemple, pour prouver à Louis XIII l'obligation où il eſt d'avoir une puiſſante marine. » Les coups de canon, » dit-il, perçant le vaiſſeau, percerent le cœur » aux bons François. Si les paroles du roi Jacques » furent plus civiles, elles n'eurent pourtant pas » autre effet que d'obliger le duc à tirer ſatisfaction » de ſa prudence, feignant être guéri, lorſque ſon » mal étoit plus cuiſant, & que ſa plaie étoit incu- » rable. Il fallut que le roi votre pere usât de » diſſimulation en cette occaſion; mais avec cette » réſolution, une autre fois, de ſoutenir le droit » de ſa couronne, par la force que le tems lui » donneroit le moyen d'acquérir ſur la mer «. 2. *part. ch.* 9. *ſect.* Pour ce qui regarde le fait qui eſt auſſi rapporté dans ce teſtament: il y eſt altéré dans preſque toutes ſes circonſtances. Je remarque auſſi que M. de Sully, apparemment pour ne pas paroître avoir été auſſi griévement offenſé, paſſe très-légérement dans ſes mémoires, ſur l'endroit où il parle de la ſatisfaction qu'il pria le roi d'Angleterre de lui faire donner.

que je crus devoir prendre. Je gagnai ſur eux qu'ils fiſſent leur décharge à coups perdus. Je fis un ſignal à de Vic, qu'il entendit parfaitement bien. Il abaiſſa ſon pavillon, mais en jurant, à ce qu'il me fut rapporté depuis, de s'en venger ſur les Anglois, lorſqu'il les rencontreroit une autre fois. Je doute fort qu'il s'en fût tiré de celle ci à ſon avantage; quoiqu'il en ſoit, la querelle fut éteinte par ce moyen, & notre paſſage s'acheva tranquillement.

J'arrivai à Douvres ſur les trois heures après midi. Beaumont m'y attendoit avec le ſieur de Lucnau, qui exerçoit en Angleterre la même fonction que Gondy en France. C'eſt cette partie de la réception des ambaſſadeurs, qui ne conſiſte qu'à leur faire trouver des logemens, des vivres, des chevaux ou des chariots, & autres choſes de cette nature. Le maire de Douvres vint auſſi me faire compliment, & le peuple faiſoit tant d'acclamations, qu'il ne s'étoit jamais, diſoit-on, paſſé rien de ſemblable pour aucun ambaſſadeur; mais je ne m'y laiſſai plus tromper, après l'échantillon que je venois de recevoir de la politeſſe angloiſe, dont j'eus une ſeconde preuve avant même que de ſortir de Douvres.

Le gouverneur de cette ville m'envoya ſon neveu me prier de venir voir le château, ne pouvant venir lui-même me voir, à cauſe de la goutte qui le retenoit au lit. Cette invitation fut ſuivie d'une ſeconde, qui me donna bonne opinion de celui qui me la faiſoit. J'aurois cru mettre le tort du manque de civilité de mon côté, ſi après cela j'étois parti de Douvres ſans avoir ſalué ce gouverneur. J'y menai le lendemain tout mon monde. Je connus bientôt qu'on ne nous avoit appellés ſi honnêtement, que pour profiter de la rançon qu'on exige de ceux qui ont la curioſité de voir le château de Douvres. On l'exigea de chacun des gens de ma ſuite avec aſſez de rudeſſe, ce qui fut ſuivi de la cérémonie de faire quitter l'épée à tous, excepté à moi. Préſentés au gouverneur, dont le nom eſt Thomas Wimes, qui nous reçut aſſis dans ſa chaiſe, nous le vîmes faire une ſi laide grimace, d'abord que quelqu'un voulut attacher ſeulement les yeux ſur les tours & ſur les murailles du château, que je me retirai dans le moment, ſans vouloir en voir davantage, prenant pour prétexte la peur de l'incommoder. J'avois exhorté mon eſcorte à ſe bien ſouvenir des règles de la politeſſe françoiſe, quelque

choſe qu'on pût faire ou dire; & il me parut que cet avertiſſement n'avoit pas été hors de ſaiſon.

Lorſqu'il fut queſtion de prendre la route de Londres, Lucnau ne parut plus cet homme poli & plein d'attention, qui un moment auparavant avoit demandé la liſte de ceux qui m'eſcortoient, afin, diſoit-il, de leur diſtribuer des chevaux & des chariots. Il m'obligea à croire qu'il n'avoit par-là cherché qu'à ſurprendre cette liſte, pour l'envoyer à Londres, puiſqu'il laiſſa tous mes gens ſe pourvoir de chevaux, comme ils purent, & à leurs frais; & ce peuple ſi doux les loua ſi chérement, & en même-tems avec tant d'arrogance, qu'il ſembloit encore qu'on nous fît grace. Aucun de nos François ne fit ſemblant de s'appercevoir de l'incivilité de ces procédés: pour moi j'entrai dans le carroſſe du comte de Beaumont.

J'eus plus lieu d'être ſatisfait de la nobleſſe des environs de Cantorbery. Elle accourut ſur mon paſſage, & pour me faire tous les honneurs imaginables, elle feignit d'en avoir reçu l'ordre du roi d'Angleterre. Cantorbery eſt une petite ville extrêmement peuplée & ſi polie, que je n'ai reçu nulle part un traitement ſi diſ-

tingué. Les uns venoient m'embraſſer la botte, les autres baiſer les mains, d'autres me préſentoient des fleurs; ce qu'il faut attribuer, non aux Anglois de cette ville, ils conſervent par-tout leur caractère d'averſion pour les François, mais aux Vallons & aux Flamands, qui s'étant réfugiés de tout tems en cette ville, pour le ſujet de la religion, l'ont à la fin preſque toute changée, & en compoſent aujourd'hui les deux tiers. Je viſitai l'égliſe de Cantorbery, & j'y aſſiſtai au ſervice. Cette égliſe eſt très-belle, & j'y entendis une excellente muſique. Les chanoines me careſſerent encore bien davantage, lorſqu'ils ſurent que j'étois de leur religion. L'un d'eux ſe montra aſſez affectionné à la France, pour me faire donner un avis qui fut enſuite confirmé par Aërſens à Henri lui-même. Ce chanoine avoit connu particuliérement Arnaud, pere de celui que j'avois avec moi pour un de mes ſecrétaires. Il vint trouver celui-ci, lorſqu'il eut appris que c'étoit le fils de ſon ami, & lui dit qu'il avoit ſu du ſecrétaire du comte d'Aremberg (17), am-

(17) Jean de Ligne, prince de Barbançon, comte d'Aremberg.

baſſadeur de l'archiduc, qui venoit de paſſer il n'y avoit que peu de jours par Cantorbery, que ſon maître devoit repréſenter au roi d'Angleterre, pour l'engager dans une ligue avec l'Eſpagne, que Henri avoit de grands deſſeins contre l'Angleterre, qui devoient éclore avant deux ans, & offrir en même-tems à S. M. B. de puiſſans ſecours du roi d'Eſpagne, pour prévenir ces deſſeins, en s'emparant de certaines provinces de France, qu'il diſoit lui appartenir à bien plus juſte titre.

Milord Sidney vint me complimenter en cet endroit de la part du roi d'Angleterre, & me faire mille offres obligeantes. Comme je ſus que celui qui avoit été chargé du même office pour le comte d'Aremberg, étoit milord Howard, fort au-deſſus de Sidney pour la condition, puiſqu'il étoit neveu du duc de Norfolk, oncle du grand-chambellan, membre du conſeil privé, je craignis d'abord dans cette députation quelque mépris du roi d'Angleterre ; mais conſidérant enſuite que celui qui avoit reçu l'ambaſſadeur d'Eſpagne même, étoit encore de moindre condition que Sidney, je conclus que tout cela pouvoit bien être un effet du hazard, ne ſe pouvant rien ajouter d'ailleurs aux marques d'honneur que Sidney

me rendit & me fit rendre par la nobleſſe. Je ne laiſſai pas de m'en ouvrir à Beaumont, en lui recommandant de tirer cette explication ſi adroitement, qu'il ne donnât pas ſujet d'appercevoir de la méſintelligence là où perſonne n'en avoit vu. Beaumont s'adreſſa à Sidney même, & ſut ſi bien le tourner, qu'il fut le premier à écrire à la cour de Londres, qu'on devoit envoyer au-devant de moi un comte, & du conſeil privé; ce qui fut exécuté. Le comte de Southampton, l'un des miniſtres & des confidens de Jacques, vint me trouver à Graveſend, au nom du roi, avec une nombreuſe eſcorte de nobleſſe. Nous paſſâmes par Rocheſter pour venir en cette ville. Nous trouvâmes une grande différence pour l'accueil, entre Rocheſter & Cantorbery. Les bourgeois de cette ville effaçoient les marques que les fourriers du roi d'Angleterre avoient faites à leurs maiſons pour nous y loger.

J'entrai dans Graveſend dans les barges du roi. Ce ſont des bateaux couverts, très-propres & très-ornés, & je remontai de cette ſorte la Tamiſe juſqu'à Londres, où en arrivant, la tour ſeule nous ſalua de plus de trois mille coups de canon, ſans compter les décharges de pluſieurs petites piéces de vaiſſeau, ni la mouſque-

terie du Mole & de la place, qui eſt devant cette tour. Je n'ai guères vu de plus beau feu. Je pris terre au pied de la tour, où quantité de carroſſes, dont Southampton & Sidney faiſoient les honneurs, m'attendoient pour me mener avec toute ma ſuite à l'hôtel du comte de Beaumont que j'avois choiſi pour ce jour-là. L'affluence du peuple étoit ſi grande, qu'à peine nous pûmes nous ouvrir un paſſage.

J'eus dès ce ſoir-là même occaſion de connoître les deux Anglois qu'on m'avoit adreſſés. Arrivé chez Beaumont, milord Southampton me prit à part; & après m'avoir dit que le roi qui étoit à Vindſord, château à vingt milles de Londres, lui avoit ordonné d'aller l'y trouver ce jour-là, quelque tard qu'il fût, pour l'informer de mon arrivée, & lui en rapporter les particularités, il me demanda avec empreſſement, & après m'avoir fait valoir ſon zèle, que je le chargeaſſe de quelques paroles particulieres pour S. M. ſans doute dans l'intention de s'en faire honneur. Après lui milord Sidney vint me faire la même requête, en me repréſentant fort affectueuſement, que l'honneur qu'il avoit eu de m'être député le premier, & l'attachement dont il faiſoit profeſſion pour S. M. T. C. méritoient que je réſervaſſe

pour lui du moins quelques-unes des bonnes paroles dont j'étois chargé, &, ajouta-t-il, que je ne m'ouvriſſe pas entiérement à Southampton. Je vis bien qu'il y avoit entr'eux de la jalouſie à qui porteroit la premiere parole au roi. Je les remerciai tous deux très-poliment, & je donnai la préférence à Sidney; c'eſt-à-dire, que le premier n'eut que de fauſſes, & celui-ci que de générales confidences, dont je ne me ſouciois pas, & que j'étois même bien aiſe qui devinſſent publiques.

Ils en uſerent tous les deux comme ils jugerent à propos. Pour moi, je ſoupai & couchai ce ſoir chez Beaumont, & j'y dinai encore le lendemain, parce que ſi peu de tems ne ſuffiſoit pas pour me trouver & me préparer un logement, en attendant celui qu'on me deſtinoit au palais d'Arondel, l'un des plus beaux & des plus commodes de Londres, par le grand nombre de ſes appartemens de plein pied, & qu'on faiſoit accommoder à cet effet. Cela mit dans un grand embarras tout mon cortége, qui ne pouvoit loger chez Beaumont. On chercha des maiſons dans tout le quartier. La difficulté étoit d'en trouver; tous les bourgeois ſe défendant de recevoir nos François, à cauſe du traitement qu'ils ſe ſouvenoient

d'avoir reçu assez récemment des gens du maréchal de Biron. La plus grande partie pensa passer la nuit dans la rue.

Il faut convenir que si tout ce que j'entendis sur ce sujet dans tout ce quartier, étoit vrai, Biron n'avoit pas mal travaillé à justifier l'animosité de la nation Angloise contre la nôtre, par les excès auxquels il avoit souffert que toute sa maison se portât. Je ne veux rien dire à demi, principalement lorsque ce que je dis peut être utile pour la correction de nos mœurs. Nos jeunes François ne se sont pas encore défaits de cet air étourdi & évaporé, de ces manières libres & même effrontées, dont on nous a fait de tout tems le reproche. Le malheur est qu'ils ne sont pas plus capables de circonspection chez les étrangers que chez eux, où ils sont accoutumés à passer leur vie dans les brelans & les autres lieux de débauche, & à n'y garder aucune mesure.

Je me répondis bien à moi-même, que si ma conduite ne lavoit pas la France de ce reproche, du moins je ne l'encourrois pas dans ceux sur lesquels j'avois autorité, & je résolus d'exercer cette autorité d'une maniere à contenir toute ma maison dans une police sévere. J'en fis publiquement la déclaration, & comme les leçons sur ce

ſujet ſont preſque toujours inutiles, j'y joignis l'exemple dans une occaſion qui ſe préſenta preſque dans le moment, & que je vais rapporter.

Ayant été logé le lendemain dans une belle maiſon, qui répondoit à une grande place, autour de laquelle furent diſtribués les logemens de tous ceux de ma ſuite, quelques-uns s'en allerent faire la débauche chez des femmes publiques. Ils y trouverent quelques Anglois avec leſquels ils prirent querelle, ſe battirent, & laiſſerent un Anglois tué ſur la place. Le peuple déjà aſſez mal diſpoſé, & encore excité par la famille du mort, qui étoit un bon bourgeois, s'attroupa, & commença à menacer hautement de venir faire main-baſſe ſur tous les François, juſques chez eux. La choſe parut bien-tôt des plus ſérieuſes, parce qu'en un moment ce peloton ſe groſſit juſqu'au nombre de plus de trois mille : ce qui fit réſoudre nos François à venir chercher un aſyle dans la maiſon de l'ambaſſadeur. Je n'y pris pas garde d'abord, il commençoit à être nuit, & je jouois à la prime avec le marquis d'Oraiſon, Saint Luc & Blérancourt; mais en les voyant arriver par pelotons de trois ou quatre enſemble, & avec beaucoup d'émotion, je jugeai à la fin qu'il y

avoit quelque choſe d'extraordinaire ; & ayant queſtionné du Terrail & Gadancourt, je ſus le ſujet de cette rumeur.

L'honneur de la nation, le mien, l'intérêt de ma négociation, furent les premiers objets vers leſquels mon eſprit ſe porta, avec un vif ſentiment de chagrin que mon entrée dans Londres fût marquée par un début ſi fâcheux. Je ſuis perſuadé que tout ce qui parut en ce moment dans mon extérieur, exprimoit fidélement ce qui ſe paſſoit dans mon cœur. Je me levai de ma place, guidé par mon premier mouvement ; je pris un flambeau ſur la table, & ordonnant à tous ceux qui étoient dans l'appartement, de ſe ranger le long des murs (ils étoient bien une centaine) je comptai que le meurtrier n'échapperoit pas à mes recherches. En effet je le connus aiſément à ſon agitation & à ſa peur. Il voulut nier au commencement ; mais je le mis bien-tôt au point de tout avouer, C'étoit un jeune homme, fils unique du ſieur de Combaut, grand-audiencier de la chancellerie, très riche, & de plus parent de Beaumont, qui entra dans le moment même, & me pria de le lui remettre entre les mains, afin d'eſſayer à le ſauver. » Je ne » m'étonne pas, répondis-je à Beaumont » avec autant d'autorité que d'indignation, » s'il

» s'il y a du mal-entendu entre vous » & les Anglois, puiſque vous êtes » capable de préférer votre intérêt & » celui de vos parens à celui du roi & du » public. Je ne veux pas que le ſervice » de mon maître & de tant de gentils- » hommes de bonne maiſon, ſouffre pour » un petit damoiſeau bourgeois ſans cer- » velle. « Je déclarai tout net à Beaumont, que dans quelque moment Combaut alloit avoir la tête coupée. » Comment ! » Monſieur, s'écria Beaumont, faire tran- » cher la tête à un de mes parens, qui » a deux cens mille écus ! un fils unique. » C'eſt bien mal le récompenſer de la » peine qu'il a priſe, & de la dépenſe » où il s'eſt mis pour vous accompagner. » Je n'ai que faire de pareille compagnie, « lui dis-je encore auſſi abſolument, & pour couper court, j'ordonnai à Beaumont de ſortir de mon appartement, parce que je ne voulois pas qu'il aſſiſtât au conſeil que j'allois aſſembler dans le moment même, pour y porter un arrêt de mort contre Combaut.

Je n'y appellai que les plus vieux & les plus ſages, & la choſe ayant été conclue en un inſtant, j'envoyai Arnaud en informer le maire de Londres, & le prier de faire tenir prêts le lendemain ſix archers,

pour conduire le coupable au lieu de l'exécution, & d'y faire trouver le miniſtre de la juſtice. Le maire me fit réponſe, qu'il avoit commencé par arrêter la populace mutinée, comptant bien que je lui ferois raiſon, & qu'il alloit partir pour venir me la demander, quand il avoit reçu la lettre & la ſentence. Il m'exhortoit à la modérer, ſoit que ma ſévérité l'eût déſarmé, ou, comme il y a toute apparence, qu'il ſe fût déjà laiſſé gagner par les préſens de la famille du criminel. Je renvoyai dire à ce magiſtrat, que je ne révoquerois pas un arrêt, qu'aucune autorité ſupérieure & aucun reſpect humain n'avoit pu ni m'obliger, ni m'empêcher de porter, & qui juſtifioit au roi mon maître, & à toute la nation Angloiſe, que j'avois fait tout ce qui étoit de mon devoir en cette occaſion; que je ne pouvois plus rien dans cette affaire, que de m'en décharger en l'en chargeant lui-même, & lui abandonnant le priſonnier, pour le punir comme il croiroit le devoir faire ſuivant les règles de la juſtice Angloiſe, & je le lui envoyai effectivement; ce qui fit de cette procédure une affaire particuliere entre le maire & Combaut, ou plutôt Beaumont, qui acheva aiſément de gagner le magiſtrat, & d'en obtenir

l'élargiſſement de ſon parent, ſans qu'on pût m'accuſer de lui avoit prêté la main. Je m'apperçus au contraire que les François, auſſi-bien que les Anglois, demeurerent perſuadés qu'entre mes mains cette affaire ne ſe ſeroit pas paſſée ſi doucement. Ce qui produiſit deux effets tout différens, les uns commencerent à m'en aimer, & les autres à m'en craindre davantage.

C'étoit déjà un obſtacle de moins au ſuccès de ma négociation, & il en reſtoit aſſez d'autres, tant de la part de la nation en général, que de celle du roi, & des autres particuliers différemment intéreſſés à la traverſer. Il eſt certain que les Anglois nous haïſſent, & d'une haine ſi forte & ſi générale, qu'on ſeroit tenté de la mettre au nombre des diſpoſitions naturelles de ce peuple. Elle eſt plus véritablement l'effet de leur orgueil & de leur préſomption; puiſqu'il n'y a point de peuple en Europe, plus hautain, plus dédaigneux, plus enivré de l'idée de ſon excellence. Si on les en croit, l'eſprit & la raiſon ne ſe trouvent que chez eux; ils adorent toutes leurs opinions, & mépriſent celles de toutes les nations, & il ne leur vient jamais en penſée, ni d'écouter les autres, ni de ſe défier d'eux-mêmes. Au reſte, ils ſe font, par ce caractère, bien plus de tort à eux-

mêmes qu'à nous. Ils ſont par-là à la merci de tous leurs caprices. Environnés de la mer, on diroit qu'ils en ont contracté toute l'inſtabilité; tout change chez eux, au gré de leurs diſpoſitions actuelles, & la ſeule différence entr'eux & les peuples de l'Europe, qui paſſent pour les plus changeans, c'eſt que chez eux, le changement n'eſt point un effet de légéreté, mais d'une vanité qui ſe reproduit ſans ceſſe ſous mille formes. Eſclaves par amour propre de toutes leurs fantaiſies, ce qu'ils croient avoir très-ſenſément arrangé, ou très-conſtamment réſolu, ſe trouve anéanti, ſans qu'ils en ſachent ni puiſſent apporter de raiſon. Auſſi ſont-ils ſi peu d'accord avec eux-mêmes, que vous ne les prendriez pas pour les mêmes perſonnes, & qu'ils paroiſſent quelquefois ſurpris de ſe retrouver toujours dans l'irréſolution. Examinez ce qui s'appelle chez eux maximes d'état, vous n'y trouverez que les loix de l'orgueil même, adoptées par arrogance, ou par pareſſe.

Sur ce portrait, il ſemblera d'abord qu'il ne doit pas être extrêmement difficile à un ambaſſadeur de leur inſpirer de nouvelles réſolutions, & cela eſt vrai, mais ſeulement pour le moment préſent; paſſé ce moment ils ne ſe ſouviennent plus de

ce que vous leur avez le plus fortement persuadé, ensorte qu'il faudroit qu'un roi de France eût continuellement auprès d'eux une personne d'esprit & d'autorité, qu'il s'en fît écouter comme malgré eux, & les forçât, pour ainsi dire, à être raisonnables; encore resteroit-il toujours dans ce cas à combattre leur orgueil, qui leur inspire de se croire infiniment supérieurs à tous les peuples de l'Europe (18).

Ainsi la France ne doit pas plus compter sur les Anglois, que sur ses autres voisins, & la vraie bonne politique qu'elle a à suivre, pour le dire ici en passant, est de se mettre au-dedans d'elle-même en état non-seulement de n'avoir besoin de personne, mais encore de contraindre

(18) J'aurois souhaité de tout mon cœur pouvoir supprimer tout ce qu'il y a dans ce tableau, & dans toute cette relation de peu avantageux à une nation, qui ne s'est pas rendue moins respectable par ses vertus, qu'estimable par ses talens. Tout ce qu'on peut dire, pour mettre la vérité d'accord avec la bonne foi de l'auteur, c'est qu'il a peint les Anglois tels qu'ils lui ont paru être en ce tems-là. C'est un des plus heureux effets de la culture des arts, & du progrès des sciences, d'avoir dissipé ces préjugés & ces partialités, qu'ont produites la haine & la jalousie. Voyez ce que nous avons dit sur ce sujet, dans la préface de cet ouvrage.

toute l'Europe à ſentir le beſoin qu'elle a d'elle ; ce qui n'eſt difficile, après tout, que pour les miniſtres, qui n'imaginent point d'autre moyen pour arriver à ce point, que la force & la guerre. Loin de cela, que le ſouverain ſe montre ami du repos, déſintéreſſé dans ce qui le regarde, plein d'équité à l'égard des autres, il eſt aſſuré de tenir ſes voiſins dans cette dépendance qui eſt ſeule durable, parce qu'elle gagne les cœurs, au lieu d'aſſujettir les perſonnes (19).

Je vais plus loin, & je ſoutiens que la paix eſt le grand & commun intérêt de l'Europe. Ses petits princes doivent être continuellement occupés à y maintenir les plus puiſſans, par les moyens les plus

(19) Il n'eſt pas ſurprenant d'entendre raiſonner de cette maniere aujourd'hui qu'on a pris des idées plus ſaines ſur la politique & la guerre, & que la France eſt parvenue à un ſi haut degré de gloire, que les conquêtes ne peuvent y ajouter rien, on fort peu de choſe ; mais quelle opinion ne doit-on pas avoir des vues & de la pénétration de M. de Sully, lorſqu'on le voit établir des principes ſi peu propres en apparence à l'état de miſere & d'épuiſement dans lequel étoit alors ce royaume, ou du moins d'où il ne faiſoit que ſortir ? c'eſt par des maximes ſi vraies, ſi ſolides & ſi ſages, que les mémoires de Sully ſont devenus la ſource, où ont puiſé tout ce que nous avons eu depuis d'habiles miniſtres. *Voyez la préface.*

doux ; & les plus puiſſans, à y forcer les petits, s'il eſt néceſſaire, en prenant le parti des foibles & des opprimés ; c'eſt le ſeul uſage qu'ils doivent faire de leur ſupériorité. J'admire combien l'Europe, pour être compoſée de peuples ſi civiliſés, ſe conduit encore par des principes ſauvages & bornés. A quoi voyons-nous que ſe réduit la profonde politique dont elle ſe pique, ſinon à ſe déchirer elle-même ſans ceſſe ? De toutes parts elle revient à la guerre, elle ne connoît aucun autre moyen & n'imagine aucun autre dénouement. C'eſt la reſſource unique du moindre ſouverain, comme du plus grand potentat. La ſeule différence entr'eux, eſt que celui-là la fait à plus petit bruit, & en ſecond ; & celui-ci, avec grand appareil, & ſouvent ſeul, pour faire montre de ſa grandeur, ce qui eſt aſſurément la plus inſigne mépriſe. Eh ! pourquoi faut-il que nous nous ſoyons impoſés la néceſſité de paſſer toujours par la guerre, pour arriver à la paix ? Car enfin la paix eſt le but de quelque guerre que ce ſoit, & c'eſt la preuve toute naturelle qu'on n'a recours à la guerre, que faute d'un meilleur expédient. Cependant nous confondons ſi bien cette vérité, qu'il ſemble, tout au contraire, que nous ne

faiſons la paix que pour avoir la guerre. Mais retournons à nos Anglois.

On pouvoit compter à la cour de Londres quatre ſortes de perſonnes, qui compoſoient autant de factions différentes, & de cela ſeul on peut déjà conclure, ce qui eſt vrai, que tout y étoit plein de ſoupçons, de défiance & de jalouſie, de mécontens ſecrets, & même publics. Je puis aſſurer, au reſte, que je ne vais rien dire, dont je ne croie avoir eu une pleine connoiſſance, ſoit par moi-même, ſoit par les diſcours des partiſans de la France, de ceux qui ſe diſoient l'être, des mécontens, enfin par toutes ſortes d'autres moyens. La premiere de ces factions étoit la factions Ecoſſoiſe, qui rouloit ſur le comte de Mare, milord Montjoye, le chevalier Aſquins, Kenlos, & autres gentilshommes de la chambre, ou, comme on les appelloit, de la Couche. Ils tenoient pour la France, & ils pouvoient attirer à ce parti le roi qui paroiſſoit d'humeur à ſe laiſſer entiérement gouverner. Quelques-uns d'eux étoient aſſez bons hommes de guerre, mais ils n'avoient aucun uſage des affaires de cabinet. Je n'ai point mis le comte de Lenox de ce nombre, parce que quoiqu'il fût auſſi porté d'inclination pour la France, il avoit pourtant parmi

les Ecoſſois un parti ſéparé de celui du comte de Mare, & même qui lui étoit oppoſé, non pas à la vérité quant à la politique, mais quant à l'avantage d'avoir l'oreille du maître, & ils ſe haïſſoient fort. Ainſi la faction Ecoſſoiſe ſe ſubdiviſoit en deux.

La ſeconde, tout-à-fait contraire à celle-ci, étoit la faction Eſpagnole, tous les Howards y entroient; ayant à leur tête l'amiral de ce nom, le grand-chambellan, le grand-écuyer, les Humes, & autres moins diſtingués. La troiſiéme étoit compoſée d'un nombre de vieux Anglois, qui mettant la France & l'Eſpagne au même niveau, ou également jaloux de ces deux nations, ne s'attachoit ni à l'une ni à l'autre, & ſongeoient à rendre la Flandre indépendante d'elles, en reſſuſcitant l'ancien royaume de Bourgogne. Les principaux mobiles de cette faction étoient le chancelier, le grand-tréſorier, & le ſecrétaire d'état Cécil; du moins autant qu'on le pouvoit conjecturer d'un homme qui étoit tout myſtère: car il ſe ſéparoit des uns & des autres, ou il ſe réuniſſoit à eux, ſelon qu'il le jugeoit à propos pour l'intérêt de ſes affaires particulieres. Il avoit eu la principale part dans l'ancien gouvernement; & il

prétendoit avec la même ſubtilité parvenir à gouverner le nouveau. Son expérience, auſſi bien que ſon adreſſe, le faiſoient déjà regarder du roi & de la reine, comme un homme néceſſaire. Enfin on en formoit une quatriéme, de ceux qu'on voyoit ſe mêler des affaires, ſans aucune liaiſon avec tous ceux qui viennent d'être nommés, ſans même aucun accord fixe entr'eux, ſinon qu'ils ne ſe ſépareroient point, & qu'ils ne s'uniroient avec perſonne. Gens ſéditieux, de caractère purement Anglois, & prêts à tout entreprendre en faveur des nouveautés, fût-ce contre le roi même. Ils avoient à leur tête les comtes de Northumberland, de Southampton, de Cumberland, milords Cobham, Raleik, Greffin & autres.

Il n'y avoit encore de bien clair dans toutes ces factions, que la jalouſie & la haine mutuelle des unes envers les autres, & il étoit impoſſible de deviner laquelle prendroit le deſſus dans la ſuite, & auroit le prince pour elle. A en juger par les apparences, ſa faveur ne pouvoit être diſputée qu'entre des gens de plume, & les favoris de la chambre; les premiers, parce qu'étant fins & intelligens, ils s'y prennent ordinairement mieux que les autres, pour s'attacher leur maître; les

ſeconds, parce qu'ils avoient l'avantage de la familiarité, & d'être admis aux parties de plaiſir. Mais l'humeur & les inclinations du roi n'étoient elles-mêmes pas encore aſſez bien connues, & ſon avénement à une couronne telle que l'Angleterre, pouvoit d'ailleurs y apporter trop de changemens, pour qu'on pût s'aſſurer d'avoir deviné juſte.

Tout ce qui étoit à craindre pour moi, étoit que de tous les ſentimens qu'on cherchoit à faire prendre à Jacques, le plus difficile ne fût celui qui l'attacheroit à la France. Il avoit penſé juſques-là comme faiſoient les puiſſances du Nord, qui diviſoient en trois la maiſon d'Autriche, celle d'Eſpagne, celle d'Allemagne, & celle de Bourgogne. Ils déteſtoient la premiere comme trop puiſſante & trop entreprenante. Ils mépriſoient la ſeconde, & s'en ſeroient pourtant bien accommodés, en la déſuniſſant d'avec le pape, l'Eſpagne & les jéſuites. Pour la troiſiéme, qui n'étoit pour eux qu'en idée, elle étoit ſi fort de leur goût, qu'ils n'auroient rien épargné pour la rétablir, pourvu qu'ils l'euſſent auſſi ſéparée d'intérêt d'avec l'Eſpagne & l'Allemagne, ou du moins que ces puiſſances euſſent renoncé à rien prétendre les unes ſur les autres.

Jacques I n'étoit pas enſuite ſi bien prévenu à beaucoup près en faveur de Henri, que l'avoit été Eliſabeth. On lui avoit rapporté qu'il l'appelloit par dériſion, *capitaine ès arts, & clerc aux armes.* Il étoit aſſez difficile qu'il ne donnât pas dans les commencemens quelqu'accès dans ſon eſprit à ces anciennes prétentions de l'Angleterre ſur la France, dont on n'avoit pas manqué de l'entretenir fort ſérieuſement. A mon égard, on avoit fait entendre à ce prince, que mon frere & moi nous avions tenu des diſcours peu reſpectueux ſur ſa perſonne. Ajoutons, pour faire connoître plus particuliérement ce prince, qu'il étoit droit & conſciencieux, qu'il avoit de l'éloquence, & même de l'érudition, moins pourtant que de pénétration, & de diſpoſition à être ſavant. Il aimoit à entendre parler des affaires d'état, & qu'on l'entretînt de grandes entrepriſes, qu'il peſoit lui-même avec un eſprit de méthode & de ſyſtême, mais qu'il étoit bien éloigné de pouſſer plus avant : car il haïſſoit naturellement la guerre, & encore plus à la faire ; étoit indolent dans ſes actions, excepté lorſqu'il étoit à la chaſſe, & inappliqué dans les affaires, tous indices d'un eſprit doux & timide, & qui ne peut guères manquer de

ſe laiſſer gouverner. Il étoit facile de le conclure de la conduite qu'il avoit tenue à l'égard de la reine ſon épouſe. (20)

Cette princeſſe n'avoit dans ſon caractère aucun trait de rapport avec ſon mari. Elle étoit d'un naturel hardi & entreprenant. Elle aimoit l'éclat & la pompe, le tumulte & la brigue. Elle étoit entrée fort avant dans toutes les factions civiles, non-ſeulement en Ecoſſe, au ſujet des Catholiques qu'elle ſoutenoit, qu'elle avoit même recherchés, mais encore en Angleterre, où les mécontens, qui n'étoient pas en petit nombre, n'étoient pas fâchés de s'appuyer d'une princeſſe deſtinée à devenir leur reine. On ſait que les femmes, qui ne ſont que des inſtrumens aſſez foibles dans les affaires ſolides, jouent ſouvent un rôle dangereux dans les brouilleries. Le roi ne pouvoit l'ignorer, mais il avoit le foible de ne pouvoir jamais lui réſiſter, ni la contredire en face; pendant qu'elle ne faiſoit aucune difficulté de témoigner publiquement de ſon côté, qu'elle n'étoit pas toujours d'accord avec lui. Il vint à Londres long-

(20) Anne, fille de Frédéric II, roi de Dannemarck, reine d'Ecoſſe, & enſuite de la Grande-Bretagne, morte en 1619.

tems avant elle. Elle étoit encore en Ecoſſe, lorſque j'arrivai dans cette ville, & l'intention de Jacques auroit été qu'elle n'y fût point venue ſi-tôt ; perſuadé qu'il étoit, que ſa préſence ne pouvoit qu'empirer les affaires. Il le lui envoya ſignifier, & d'un air d'autorité, qui ne coûte rien à prendre contre les abſens ; mais dont elle ne s'émut pas beaucoup.

Au lieu d'obéir, la reine ſe diſpoſa à quitter l'Ecoſſe, après s'être donné, de ſon propre mouvement, & contre la volonté du roi, un grand-chambellan de ſa maiſon. Les comtes d'Ortenay & de Liſcois, deux Ecoſſois, l'accompagnoient par honneur. Elle faiſoit apporter avec elle le corps de l'enfant mâle dont elle étoit accouchée en Ecoſſe, parce qu'on avoit voulu perſuader au public que ſa mort n'étoit que ſuppoſée, & elle amenoit le prince ſon aîné, qu'elle affectoit en public de gouverner abſolument, & auquel on diſoit qu'elle n'inſpiroit que des ſentimens Eſpagnols : car on ne doutoit point que ſon inclination ne ſe déclarât entiérement de ce côté. Il eſt vrai pourtant que le jeune prince ne lui donnoit aucun lieu de ſe louer de ſa déférence, il haïſſoit naturellement l'Eſpagne, & affectionnoit la France, augure d'autant plus heureux,

qu'il paroiſſoit par le mélange d'ambition, d'élévation & de généroſité, qu'on remarquoit déjà en lui, tout propre à devenir quelque jour un de ces princes, qui font beaucoup parler d'eux. Il connoiſſoit de réputation le roi de France, & ſe propoſoit de le prendre pour ſon modele, ce qui étoit un ſupplice pour ſa mere, qui avoit réſolu, dit-on, de lui faire perdre l'air François, en le faiſant tranſporter & nourrir en Eſpagne.

Voilà quel étoit l'état de la cour de Londres, lorſque j'y commençai ma négociation. Le caractère du reſte des principales perſonnes qui y eurent part, ſe découvrira dans la ſuite, autant qu'il en eſt beſoin, pour ces mémoires. J'ajoute ſeulement, qu'outre le comte d'Aremberg pour la part des archiducs, & le prince Henri de Naſſau, avec les autres députés des Etats-Généraux, que j'y trouvai arrivés avant moi, on y attendoit inceſſamment l'ambaſſadeur de S. M. C. & les envoyés de Suéde & de Dannemarck. Ces derniers y arriverent un jour après moi. Il y en avoit encore quelques autres, mais qui n'y figurerent pas aſſez pour être nommés ici; il ſemble que tous les princes de la chrétienté regardoient comme un coup de partie, de s'aſſurer de l'Angleterre.

Les premiers que je vis furent ceux de l'électeur Palatin, qui ayant déjà fait leur compliment au nouveau roi, & étant prêts à retourner chez eux, vinrent prendre congé de moi, presqu'aussi-tôt après mon arrivée. Il n'y eut rien de particulier entre nous. Quelque tems après qu'ils furent sortis, Cécil envoya son premier commis savoir de Beaumont, à quelle heure commode il pourroit me trouver chez moi, il vint l'après-midi. Tant que nous eûmes des témoins, il ne me parla que de l'affection du roi d'Angleterre pour le roi de France, du desir qu'il avoit de lui en donner des marques, & autres choses sur le même ton, qui ne doivent être prises que pour compliment. Je feignis pourtant de les regarder comme très-sérieuses, lorsqu'il fut dans ma chambre seul avec Beaumont, afin d'avoir une occasion naturelle de lui représenter tout l'avantage qui résulteroit, pour les deux couronnes, de l'union des deux rois, & de faire valoir leurs services & leurs engagemens déjà contractés.

Ce début général devant me servir du moins à asseoir quelque jugement sur les dispositions de celui qui me parloit, sa réponse me fit voir qu'elles ne m'étoient pas favorables. Cécil me fit un long dis-

cours, dont le but étoit de me prouver que ſon maître ne devoit ſe mêler en rien des affaires de ſes voiſins, mais laiſſer la Hollande s'expliquer comme elle le trouveroit bon, de ſes demêlés avec l'Eſpagne. Il parla d'Oſtende, comme d'une ville peu digne de tous les ſoins qu'on apportoit pour la conſerver, & du commerce des Indes, comme d'un avantage dont la politique demandoit qu'on dépouillât les Pays-Bas. Je combattis ſon ſentiment; il me parut ſatisfait de mes raiſons, mais fort peu diſpoſé à les appuyer auprès du roi ſon maître. Il m'apprit, en changeant de propos, que S. M. B. étoit partie de Grenwich, afin d'éviter les ſollicitations, que le comte d'Aremberg n'auroit pas manqué de faire, pour obtenir une audience avant la mienne; ce que S. M. n'auroit pu lui refuſer, étant arrivé avant moi, & qu'elle étoit pourtant bien aiſe de ne lui point accorder. Cécil joignit à cette faveur, qu'il me fit beaucoup valoir, celle de m'offrir mon audience, qui n'étoit pas d'un moindre prix, la coutume obligeant les ambaſſadeurs à la faire demander au roi. Il ne tint pas à lui que je ne regardaſſe auſſi comme une grace ſinguliere, la députation qu'on m'avoit faite d'un homme tel que lui, je remerciai autant

de fois M. le député, & le priai de ſe charger d'en témoigner ma gratitude au roi.

Au travers de tout ce que fit ce ſecrétaire, pour me faire entendre que perſonne, après le roi, ne pouvoit autant que lui, & même qu'il préſidoit aux conſeils de ce prince, je crus voir le contraire. Je devinai encore, que craignant que quelqu'un de ſes concurrens ne lui ravit les emplois brillans, il avoit ſollicité, & peut-être très-inſtamment, auprès de ſon maître, celui de traiter avec moi, dont il parloit comme s'il ſe fût dégradé en l'exerçant. La-Fontaine & les députés des Etats-Généraux, qui entrerent comme Cécil ſortoit, porterent ſur ſa manœuvre, le même jugement que moi, & elle ne nous parut pas un mauvais préſage, non plus que la remarque qu'ils avoient faite, que depuis que Jacques avoit appris mon départ de France pour Londres, il avoit commencé à les traiter plus favorablement. Avant cela, il n'avoit voulu ni parler, ni voir le prince de Naſſau. Il avoit même donné publiquement aux Etats, l'épithète de révoltés & de ſéditieux. Ils voulurent enſuite me perſuader à leur tour, que le roi de France ne devoit pas ſe borner à inſpirer au roi d'Angle-

terre des ſentimens modérés pour eux ; mais ſe porter ouvertement pour leur défenſeur. Il y avoit bien des choſes à dire là-deſſus, il étoit tard, les tables étoient ſervies : je les congédiai, avec une aſſurance générale qu'ils ſeroient ſatisfaits.

Je leur rendis une réponſe plus poſitive le 21, que Barneveld (21) me vint voir au palais d'Arondel, dont je venois de prendre poſſeſſion. Barneveld commença, comme ſes collégues, à m'exagérer la miſere à laquelle étoient réduites les Provinces-Unies, les dépenſes qu'elles avoient faites depuis la paix de Vervins, leurs dettes, leur épuiſement. Il aſſura que les Etats ne pouvoient plus ni retenir Oſtende, ni réſiſter aux Eſpagnols, ſi le roi de France ne faiſoit avancer ſans délai une armée puiſſante, qui entrât par terre en Flandre, ſoit par la frontiere de Picardie, ou par les terres appartenantes à l'archiduc, parce qu'il n'y avoit que ce ſeul moyen de chaſſer les Eſpagnols de vive force de devant Oſtende ; l'expérience ayant appris, diſoient-ils, qu'il étoit facile aux Eſpagnols

(21) Jean d'Olden de Barneveld, ſieur de Tempel.

de défaire l'un après l'autre tous ces petits ſecours qu'on leur envoyoit par mer, à meſure qu'ils faiſoient leur deſcente. Il conclut, après toutes ces plaintes, comme avoient fait ſes collégues, que Henri devoit ſe déclarer leur protecteur, en faiſant une ligue offenſive & défenſive avec eux.

Je répondis nettement à Barneveld, qu'il falloit qu'ils renonçaſſent à cette eſpérance, Henri n'étant nullement d'humeur à s'attirer par complaiſance pour eux, toutes les forces de l'Eſpagne, ni à ſoutenir ſeul le fardeau d'une guerre dont il ne devoit recueillir aucun fruit; ce qui étoit indubitable dans la ſuppoſition que le roi d'Angleterre ne voulut entrer dans cette affaire pour rien. Je lui dis que par cette raiſon je ne pouvois, ce qui étoit vrai, ni prendre de réſolution, ni leur rien dire de poſitif, juſqu'à ce que j'euſſe du moins preſſenti les diſpoſitions de ce prince à leur égard. Je lui demandai ce qu'il en avoit pu découvrir, lui qui ſéjournant à Londres depuis plus long-tems, pouvoit mieux connoître la perſonne du roi. Il me répéta, que ce prince, entraîné dans le commencement à l'avis de la paix par ſes conſeillers & par ſon propre penchant, leur avoit long-tems ôté toute eſpérance; mais qu'ayant appa-

remment fait réflexion que cette paix coûteroit bien cher à l'Angleterre s'il falloit que par ſon inaction les Flamands retournaſſent ſous la domination eſpagnole, ou qu'ils ne puſſent s'en délivrer qu'en acceptant celle de la France, leur protectrice, & ayant peut-être ſenti ce que l'Angleterre avoit à craindre elle-même d'une puiſſance qui s'attachoit ſans droit ni raiſon, à tout ce qui étoit à ſa bienſéance, lorſque d'ailleurs tous autres objets manquoient à ſa convoitiſe, ces conſidérations avoient paru le jetter dans une incertitude, d'où il n'étoit pas encore ſorti ſans doute, puiſqu'il n'avoit pu leur dire autre choſe, ſinon qu'il ne ſe ſépareroit pas de la France; que bien loin de cela, il ne faiſoit qu'attendre l'arrivée de l'ambaſſadeur François, pour s'unir plus étroitement avec Henri, & former les nœuds d'un double mariage dans leurs familles.

Ce que me diſoit Barneveld auroit pu diſſiper une partie de mes craintes, ſi le roi d'Angleterre avoit été un de ces princes ſur leſquels on peut compter; mais je ne pouvois voir de ſa part en tout cela, que de la diſſimulation, ou du moins de l'irréſolution, lorſque ceux de ces miniſtres que je devois croire le plus au fait

des affaires ſecrettes de ſon cabinet ; n'avoient point d'autre diſcours à me tenir, ſinon qu'on cherchoit en vain à leur faire craindre l'Eſpagne, la ſituation ſeule de leur iſle les mettant à couvert contre les entrepriſes de quelque prince étranger que ce fût. Il eût même été de la derniere imprudence aux Etats & à Barneveld d'en juger autrement, & d'attendre à prendre les meſures pour prévenir leur dernier malheur, que Jacques ſe fût déterminé. Je croyois les Etats trop fins politiques, pour avoir fait cette bévue. M'attachant à cette idée, que je communiquai à Barneveld, je le conjurai par tout l'intérêt de ſa patrie, de ne me rien déguiſer des réſolutions les plus ſecrettes qu'on y avoit priſes, dans la ſuppoſition que l'Angleterre les abandonnât; ou même, ce qui n'étoit que trop poſſible, qu'elle cherchât à augmenter leur embarras, en prenant ce tems pour demander les places d'ôtages offertes à Eliſabeth.

Barneveld ſe ſentant preſſé, & me regardant comme le confident d'un prince qui étoit le ſeul véritable ami de ſa patrie, ne balança plus à m'avouer tout; & après s'être ſeulement fait un mérite auprès de moi de ce ſecret important, il m'apprit que le conſeil des Provinces Unies avoit

réſolu d'éluder, à quelque prix que ce fût, la remiſe des places d'ôtage; que les termes de leur traité avec Eliſabeth leur en fourniroit des moyens, par le tems qu'il faudroit mettre à en examiner la teneur; que s'ils ſe trouvoient trop preſſés par les Anglois ou les Eſpagnols, ils chercheroient à faire remettre ſur le tapis le traité de Brunſvich & Vandrelep, offrant de mettre Oſtende en ſequeſtre, juſqu'à ce que ce traité eût été amené à ſa fin; que pendant cet intervalle, il ſe préſenteroit peut-être quelque conjoncture favorable, & qu'ils y gagneroient du moins d'arrêter pour le tems préſent, le puiſſant ſecours préparé en Eſpagne contre Oſtende.

Pour l'intelligence de ce qui vient d'être dit des traités avec Eliſabeth & avec l'Eſpagne, il faut ſavoir que la feue reine d'Angleterre (*f*) avoit demandé aux Etats certaines villes pour lui ſervir de caution des ſommes qu'elle leur avoit prêtées, avec cette clauſe gracieuſe pour ceux-ci, qu'ils ne les lui remettroient entre les mains, qu'au cas qu'ils fiſſent ſans elle leur accommodement avec l'Eſpagne; & pour

(*f*) Fleſſingue & La-Brille.

ce qui regarde l'autre traité, il fut propoſé dans le fort des hoſtilités entre l'Eſpagne & les Provinces-Unies, de remettre les pays conteſtés ſous la puiſſance de la maiſon d'Autriche, non de celle qui regne en Eſpagne, mais de celle qui tient l'empire d'Allemagne. Ce traité qui fut entamé par le duc de Brunſvich, & continué par le comte de Vandrelep, n'eut aucun effet, ſoit qu'il tînt aux Etats ou à l'Eſpagne, ou aſſez vraiſemblablement à tous les deux. Les premiers demanderent que dans ce traité fuſſent compriſes les provinces & les villes dont l'Eſpagne étoit demeurée ou rentrée en poſſeſſion en Flandre; parce que, dirent-ils, ils riſquoient trop à demeurer ſi voiſins de l'Eſpagne, qui à la faveur d'une fauſſe paix, ſe reſaiſiroit aiſément de ce qu'elle ſembloit abandonner, & celle-là ne voyant qu'à regret démembrer un ſi beau fleuron de ſa couronne.

L'après-midi de ce jour, je fus viſité par le réſident de Veniſe, qui étoit le ſecrétaire de cette république. Il me parla avec la même ouverture que Barneveld, parce que ſon état étoit dans le même cas de plainte & de jalouſie contre l'Eſpagne, & de liaiſon avec la France. Il me confirma encore tout ce que je penſois

ſois de l'eſprit d'irréſolution de Jacques. Il me dit que ce prince, qui faiſoit ſonner ſi haut & ſi ſouvent ce grand mot de politique de l'Europe, ne s'embarraſſoit de rien moins dans le fond, & que toute la diſſimulation dont on lui faiſoit un mérite, n'avoit jamais conſiſté qu'à donner des eſpérances à tout le monde, & jamais d'effets à perſonne; qu'il ne changeroit pas de maxime, lui à qui on avoit ſouvent entendu dire qu'il n'y avoit que ce manége adroit, qui lui eût fait parer les dangers qu'il avoit courus, étant roi d'Ecoſſe; qu'il en feroit même encore plus d'uſage qu'auparavant, dans un commencement de regne, & à la tête d'un grand royaume, dont il ne connoiſſoit encore ni les peuples, ni les affaires, ni les voiſins: toutes circonſtances favorables à ſon principe.

Ces réflexions du Vénitien étoient ſenées. Il m'inſtruiſit enſuite de la conduite lu duc de Bouillon avec le nouveau roi; u'il l'avoit fait ſolliciter par les envoyés e l'électeur palatin, de parler pour lui; ais que Jacques leur avoit répondu, en oupant court ſur cette propoſition; qu'il e convenoit point à un grand prince de entremettre pour un ſujet rebelle. Je ne is ce que penſa après cela Bouillon d'une

idée, que lui, la-Trimouille, d'Entragues & Dupleſſis avoient trouvée fort heureuſe; c'étoit de faire le roi d'Angleterre protecteur du parti calviniſte en France, & l'électeur Palatin, ſon lieutenant. Bouillon avoit pour agent à Londres un Anglois nommé Wilem, qui avoit paſſé à ſon ſervice, après avoir quitté celui de S. M. dont il étoit ſonneur de cor, & l'un des valets de ſa chambre, connu ſous le nom François de Le Blanc. Celui de d'Entragues étoit un nommé Du-Panni; il hantoit fort chez Beaumont, & ſa principale correſpondance étoit avec le duc de Lenox & ſon frere. C'eſt Henri qui me donna tous ces avis dans ſes lettres; & après les recherches que j'en fis par ſon ordre, il ne s'y trouva rien que de très vrai. Certainement d'Entragues gagnoit à négocier ainſi par ſecond. Il auroit été bien-tôt connu à Londres pour ce qu'il étoit; c'eſt-à-dire, pour un homme de beaucoup de paroles, & de peu d'eſprit. Le certificat que je lui rendis là-deſſus en toute occaſion, n'avança pas ſes affaires.

Le comte d'Aremberg m'envoya auſſi faire viſite ce même jour, s'excuſant de n'y pas venir lui-même, ſur ce que la coutume ne vouloit pas qu'on en fît aucune, avant que d'avoir reçu la premiere

audience du roi. Elle ſe paſſa toute en courtoiſie, en aſſurances de ſervices, de paix & d'amitié, auxquelles il ne manquoit que la ſincérité.

Le roi d'Angleterre, qui m'avoit déjà fait ſavoir qu'il me donneroit audience le vingt-deux, qui étoit un dimanche, envoya un gentilhomme me le confirmer, me dire que je ne m'ennuyaſſe point, & ſavoir de ſa part, comment j'étois logé, & ſi rien ne me manquoit. A cette faveur fut joint le préſent d'une moitié de cerf, qui étoit le premier, à ce que me fit dire ce prince, qu'il eût pris en ſa vie, quoique grand chaſſeur, n'y en ayant point en Ecoſſe. Il prit de-là occaſion de me faire un compliment pour Henri, en diſant qu'il attribuoit ſa bonne fortune à l'arrivée d'un homme qui venoit de la part d'un prince, regardé comme le roi des Veneurs. Je fis réponſe que cette conformité d'inclinations entre LL. MM. m'étoit un garant de l'union de leurs perſonnes, à moins que la jalouſie de la chaſſe n'y mît obſtacle; qu'en ce cas, je prenois la liberté de m'offrir pour arbitre entre LL. MM. étant ſi déſintéreſſé & ſi froid ſur cet article, que quand le roi mon maître partoit pour une partie de chaſſe, bien loin de penſer comme le roi d'An-

gleterre, que ma préſence pût porter bonheur, il me renvoyoit ordinairement me mêler d'autres affaires dans mon cabinet, où il diſoit que j'étois plus heureux. Quoiqu'il n'y eût rien de ſérieux dans ces paroles, je ne fus pas fâché qu'elles puſſent ſervir à me donner quelque crédit auprès de S. M. B. Je tournai encore à deſſein mon compliment, de maniere à ſatisfaire l'amour propre de Jacques, qui ſe ſentoit extrêmement flatté, comme je le ſavois bien, de toute comparaiſon avec le roi de France. J'envoyai la moitié de mon préſent au comte d'Aremberg, en lui rendant ſa civilité.

Un des ordres que j'avois donnés pour la diſpoſition de la cérémonie de mon audience, étoit de faire prendre l'habillement de deuil à toute ma ſuite, pour ſatisfaire à la premiere partie de ma commiſſion, qui conſiſtoit à complimenter le roi ſur la mort d'Eliſabeth, quoique j'euſſe appris dès Calais, que perſonne, ni ambaſſadeur, ni étranger, ni même Anglois, ne s'étoit préſenté devant le nouveau roi en noir, & que Beaumont m'eut encore repréſenté depuis, que certainement mon deſſein ſeroit vu de mauvais œil dans une cour où il ſembloit qu'on eût ſi fort affecté de mettre en oubli cette grande reine,

qu'on n'y faiſoit jamais mention d'elle, & qu'on évitoit même de prononcer ſon nom.

J'aurois bien voulu pouvoir me cacher la néceſſité où j'étois de paroître dans un habillement qui ſembloit faire un reproche au roi & à toute l'Angleterre ; mais mes ordres là-deſſus étoient poſitifs, & d'ailleurs très-juſtes ; c'eſt ce qui fit que je n'eus aucun égard à la priere que me fit Beaumont, d'attendre à faire cette dépenſe, qu'il en eût écrit au chevalier Aſquins & à quelques autres qui étoient le plus au fait du cérémonial de la cour ; ce qu'il ne laiſſa pas de faire. Il ne reçut aucune réponſe le jeudi, le vendredi, ni même le ſamedi de tout le jour, & je perſiſtai dans ma réſolution, malgré les raiſons qu'il ne ceſſoit point de m'apporter. Le ſamedi au ſoir, veille du propre jour de l'audience, & ſi tard que je me couchois, Beaumont vint me dire qu'Aſquins lui avoit mandé que tous les courtiſans regardoient mon action, comme un affront que je voulois leur faire, & que le roi m'en ſauroit ſi mauvais gré, qu'il n'en falloit pas davantage pour faire échouer ma négociation dès le commencement. Cet avis ſe rapportant à ceux de milord Sidney, du vicomte de Saraot, de La Fontaine &

des députés des Etats, il me fut impoſſible d'en douter. De peur d'un plus grand mal, je fis changer d'habillement à toute ma maiſon, qui s'en fournit d'autres par tout où elle put. Lucnau étant venu m'avertir le lendemain matin, que je ſerois préſenté au roi, ſur les trois heures après midi, je connus, à la joie qu'il témoigna du nouvel ordre que j'avois donné, qu'il avoit été indiſpenſable de vaincre ma répugnance. Elle me fit pourtant preſqu'autant d'honneur dans le public, que ſi je l'avois pouſſée juſqu'au bout, parce qu'on n'ignora pas que je n'avois cédé qu'à la ſeule néceſſité.

Fin du quatriéme Volume.

TABLE DES MATIERES

Du quatriéme Volume.

A

Aersens, (François) ambaſſadeur des Provinces-Unies en France, les ſert bien auprès de Henri IV, 335, N. 8. *Voyez* Richelieu. (le cardinal de) Henri IV.

Albe-Royale en Hongrie, ſa priſe, 206, repriſe par les Turcs, 311.

Albert, archiduc, inveſtit Oſtende, 145, N. 8, envoie le comte de Solre, ambaſſadeur, à Henri IV, à Calais, 152; eſt malade à Bruxelles, 305.

Albigny (Charles de Simiane d') ſurprend Geneve, 308, N. 39. en eſt chaſſé, 309. Voyez *Geneve*.

Aldobrandin, (cardinal) neveu & Légat de Clément VIII, vient traiter de la paix. Réception que lui fait Sully, & ſage avis qu'il lui donne, 101, 102. Conférence qu'il a à Lyon avec les commiſſaires nommés par Henri IV, 106. Il les rompt au ſujet de la démolition du Fort de Ste Catherine, 109, 110; reprend le traité avec Sully, & le conclut, 115, N. 32.

Alincourt (Charles de Neuville, Marquis d')

eſt renvoyé à Rome pour le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, 62.
Allymes (René de Lucinge des) cherche à corrompre Sully par des préſens, 38.
Amours, (Nicolas d') commiſſaire pour la levée du ſol pour livre ſur les rivieres, 212.
Angel (N. de Saint) contribue à la priſe de la ville de Bourg, 64.
Anne-Marie-Mauricette, reine de France; ſa naiſſance, 174, N. 19.
Angleterre & *Anglois*. Leurs pirateries ſur les vaiſſeaux françois, 364. Inſulte que leur vice-amiral fait à Sully, 371; N. 16. Haine qu'ils portent aux François, 387.
Anne de Danemarck, reine d'Angleterre, ſon caractere & ſa conduite, 396, 397. N. 20. Elle vient à Londres, malgré la défenſe de ſon mari, 397, 398.
Aremberg, (Jean de Ligne, comte d') ambaſſadeur de l'Archiduc au roi Jacques; cabale dans Londres, 377, N. 17. envoie faire viſite à Sully, 410.
Armagnac, valet de chambre de Henri IV, 226.
Arnaud le jeune, ſecrétaire du duc de Sully. Avis qui lui eſt donné par un chanoine de Cantorbéry ſur les brigues de l'Eſpagne à Londres, 377.
Arquien (Antoine, ſeigneur d') eſt fait lieutenant de roi dans Metz, 218, N. 3.
Arragon (l'amiral d') ne peut ſecourir Grave, 305.
Arſenal de Paris. Ballet & ſpectacles qui s'y font, 209.
Arſenal, le duc de Sully en retablit les travaux, 31; il y reçoit le roi & la reine, 120.

Artillerie, la grande Maîtriſe en eſt accordée à Sully, 30 & *ſuiv.* Elle eſt déclarée grande charge de la Couronne, *ibid.* N. 13. Etat & formules que donne Sully ſur cette partie, 127.

Aſquins, (chevalier d') de la faction écoſſoiſſe à la cour de Londres, 392, 413.

Aubigny, (d') gentilhomme, 225.

Autriche, (Ferdinand, archiduc d') échoue devant Caniſe, 207.

Autriche, (Rodolphe d') empereur. Voyez *Rodolphe.*

Auvergne, (Charles de Valois, comte d') il traverſe les amours de Henri IV & de Madame d'Entragues, ſa ſœur, 17 N. 6. Ses intelligences avec l'Eſpagne, 147. Formule d'aſſociation entre lui, Bouillon & Biron, 193. 195; cherche à ſe ſaiſir de Saint-Flour, 196. Conſeil pris à Blois de l'arrêter, 241. Il eſt arrêté, 244, N. 11, 12. a grace de la vie, & eſt enfermé, 262, N. 23, puis eſt élargi, 262. Motifs de cette grace, 264, D'Auvergne trahit de nouveau le roi, 266 Son caractere, 267.

B

BARGES, bateaux, 379.

Barneveld, (Jean Olden de) principal député des Provinces-Unies au roi Jacques; premier entretien qu'il a avec Sully, ambaſſadeur de France à Londres; confidences qu'il lui fait, & meſures qu'ils prennent enſemble, 403 & *ſuiv.* N. 21.

Barreau. Suppreſſion de ſes officiers, 141.

Baſte, (George) général des troupes impériales en tranſilvanie, y défait les vaivodes Battory & Michel, 206. Beau trait de ce général, 311.

Batimens. Voyez *Edifices*.

Battory, vaivode de Tranſilvanie, eſt défait, 206, ſe révolte contre l'Empereur, 309.

Beaumont, (Chriſtophe de Harlai, comte de) ambaſſadeur de France à Londres, donne avis de la mort d'Eliſabeth, 342, N. 9. Service qu'il rend dans l'ambaſſade de Sully, 378, 379. La grace de Combeaut lui eſt refuſée, 385. Il diſſuade Sully de ſe préſenter en habit de deuil à l'audience du roi d'Angleterre, 412, 413.

Bellegarde, (Roger de S. Larry, duc de) grand écuyer de France; on lui refuſe l'honneur d'épouſer Marie de Médicis pour le roi, 62. Il ſe trouve au château de Mont-Melian, 93. Sa familiarité avec Henri IV, 141, 226. Il eſt fait lieutenant pour M le dauphin en Bourgogne, 255, obtient la ſurintendance des mines, 299.

Bellièvre, (Pomponne de) l'un des commiſſaires pour l'affaire du mariage du roi, 23, & dans celle du Marquiſat de Saluces, 37; reçoit les dépoſitions de La-Fin contre le maréchal de Biron, 200. Conſeil à Henri IV d'arrêter les chefs du parti des ſéditieux, 220, 276; aſſiſte au conſeil où Sully reçoit ſes inſtructions pour ſon ambaſſade à Londres, 359.

Belly, chancelier de Savoie, commiſſaire dans l'affaire du Marquiſat de Saluces, 37.

Béringhen, (Pierre de) eſt fait contrôleur général des mines, 299.

Bethune, (Philippe de) comte de Selles, frere

du duc de Sully, envoyé ambaſſadeur à Rome, 178, 22.

Biron, (Charles de Gontaut, maréchal de) ſes brigues en Guyenne, 11, l'un des commiſſaires dans l'affaire du Marquiſat de Saluces, 37. Il prend la ville de Bourg malgré lui, 63 *& ſuiv.* Il cherche à faire périr Sully dans des embuſcades, 69; donne de méchans conſeils à Henri, 97; inſtruit le duc de Savoie de tout ce qui ſe paſſe au conſeil & à l'armée, 100, 101; tache de faire tuer Sully devant le Fort Ste Catherine, 103, 104. Avoue au roi ſes brigues en Eſpagne & en Savoye, 147, 148, en demande pardon à ſa majeſté; conditions de ſon traité avec le duc de Savoye, 183, 184, N 25, & les reprend de nouveau, 184, 186. Il écrit à Sully, 185, 187; ſes paroles extravagantes, 186, N. 26. Il eſt envoyé en Angleterre, 191, & en Suiſſe, 192. Diſcours imprudens qu'il tient à la reine Eliſabeth; ſon caractere, 191, 192. Il ſe lie par une aſſociation criminelle avec Bouillon & d'Entragues; reprend plus fortement ſes brigues avec l'Eſpagne & la Savoye, ſouleve le peuple, entreprend ſur les principales villes de France, ſe ſert pour cela de La-Fin, 192, 194. Il vient à Fontainebleau, 230; réſiſte à tous les conſeils de Sully, 238, 240. Il eſt arrêté, & comment, 244, 245. Particularités ſur ſon arrivée à Fontainebleau, ſur ſon entretien avec le roi, & ſur ſa détention, 241, N. 11. On lui fait ſon procès, & il a la tête tranchée, 247 *& ſuiv.* Particularités à ce ſujet, & ſur ſes erreurs, 248, N. 14. Son caractere & ſa famille, 249, N. 15, 16. Diſ-

cours qu'il tint à Arnaud le jeune, Secrétaire de Sully ; de quelle maniere il parla de Sully, 253. Sollicitations de ſes parens en ſa faveur, 254, 255, N. 18. Voyez *Rumigni*.

Blanc, (François le) agent du duc de Bouillon à Londres, 410.

Blancmenil, (Nicolas Potier, ſieur de) préſident au parlement de Paris, inſtruit le procès du maréchal de Biron, 248, N. 13.

Blérancourt, gentilhomme, 383.

Blois, motifs du voyage qu'y fait Henri IV, 11. Le conſeil y délibere d'arrêter les chefs du parti ſéditieux, 220. Voyez *Séditieux*, *Bouillon*, *Auvergne*, *&c.*

Boëſſe, officier de l'armée du roi. Sa fermeté fait prendre la ville de Bourg, 65.

Bois-Dauphin, (Urbain de Laval de) ambaſſadeur à Vienne, 220, N. 1.

Boneuil, l'un des courtiſans familiers avec Henri IV, 141.

Born, lieutenant d'Artillerie, 29.

Bouillon (Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, duc de) cabale avec les ſeigneurs du royaume, 112, & avec l'Eſpagne, 193. Aſſociation entre lui, le maréchal de Biron & le comte d'Auvergne, *ibid.* Son entretien avec le roi, 217 & *ſuiv.* Il élude adroitement la propoſition que lui fait Henri IV de demeurer à la cour, 219, 220. On agite dans le conſeil ſa détention, 220. Sa lettre à Sully, 220; réponſe à celle de Sully, 174. Sa lettre à Du-Maurier, 275, 276, N. 25. Il engage inutilement l'électeur palatin à ſolliciter Henri IV en ſa faveur, 337, 338, cherche à gagner le roi d'Angleterre, 409.

Bourbon, (Henri de) duc de Verneuil. Voyez *Verneuil*.
Bourg-en-Breſſe, force de ſon château, 111, 112.
Bourgogne, (maiſon de) Les princes du Nord ſouhaitent de la rétablir, 395.
Bouvens, gouverneur de Bourg-en-Breſſe, ne peut en empêcher la ſurpriſe, quoiqu'averti, 64.
Brandebourg, (Jean-Georges de) différend entre lui & le cardinal de Lorraine pour l'évêché de Strasbourg, terminé, 321, N. 5.
Brandis, gouverneur de Montmélian, en rend le château à Henri IV, par capitulation, 95, ſon épouſe y a beaucoup de part, *ibid.*
Bréauté (Charles de) ſe bat en duel de vingt François contre vingt Flamands, 122, N. 37.
Breſſe priſe par Henri IV, 63 *& ſuiv.* cédée en entier au roi par le duc de Savoie, 115, réunie à la Bourgogne, 119.
Bretons, (chevalier de) agent & commiſſaire du duc de Savoie dans l'affaire du marquiſat de Saluces, 8, 37.
Broſſard, (le pere) Jéſuite, 322, N. 6.
Broſſe, (la) aſtrologue. Sa réponſe à Biron, qui étoit venu le conſulter, 249, 250. N. 15.
Brunſvich. (duc de Lunebourg) Traité entamé par lui entre l'Eſpagne & l'Angleterre, 408.
Bude. Les Turcs en font lever le ſiége, 311. Voyez *Nevers*. (duc de)
Buzenval, (Paul Choart de) ambaſſadeur de France en Hollande, communique à Henri IV les deſſeins du prince Maurice, 142, 143, 335.

C

Calvairac Jean de Sudriere, baron de) avertit Henri IV des complots de la cabale séditieuse, 196, N. 28.
Calvinistes de France veulent faire du roi d'Angleterre leur protecteur, 410.
Campo (Dom Alonce del) défait par les troupes d'Elisabeth en Irlande, 203.
Canaye de Frêne, (Philippe) ambassadeur à Rome, 178, N. 22.
Cantorbery. Réception que fait la noblesse de cette ville à Sully, 376. Avis que lui donne un chanoine, 377.
Castenet, sa fermeté fait prendre Bourg en Bresse, malgré le maréchal de Biron, 64, 65.
Catalagironne, (Bonnaventure de) patriarche de Constantinople, ne peut faire ôter à Sully la commission dans l'affaire du marquisat de Saluces, 42.
Catherine, (Fort de Ste.) en Savoye, attaqué & pris par le duc de Sully, 103. Démoli à la priere de la République de Genêve, 106.
Catholiques (les) murmurent de l'ambassade de Sully à Londres, 346.
Caumartin, (Louis le Févre de) garde des sceaux, nommé pour traiter avec les ambassadeurs Suisses, 301, N. 32.
Caumont. (Jacques Nompar de) Voyez *Force*. (la)
Cazal, (Alphonse) 257,
Cécil, (Guillaume) secrétaire d'Elisabeth. Son caractere, son ambition, ses artifices, 393.

Chambert

Chambert ou *Chambarret*, (N. de) contribue à la priſe de Bourg, 64.
Chambery, Henri IV prend cette ville & y donne des fêtes, 66, 67.
Chambre de Juſtice en 1061, appellée Chambre Royale, 133, 135, N. 5, 6, ſans fruit, 140, 141.
Chamnite, (comte de) gouverneur de Franche Comté, 268.
Chartres. (Prégent de la Fin, vicomte de) On ſe ſert de lui pour faire parler la Fin ſon oncle, 197, N. 30.
Chaſtes, (commandeur de) gouverneur de Dieppe, 337.
Chaſteauneuf ou *Paſſava*, pris & détruit par les Chevaliers de Malthe, 207.
Chaſtelier, (le pere) Jéſuite, 312, N. 6.
Chaſtillon-Coligny, (Henri de) petit-fils de l'amiral, tué au ſiége d'Oſtende. Ses grandes qualités, 165, 166, N. 13.
Chevalerie (la) prête ſon nom à Sully pour le gouvernement de la Baſtille, 201.
Choart. Voyez *Buzenval*.
Choiſeul. Voyez *Praſlin*.
Clauſembourg pris, 92. Voyez *Baſle*.
Clément VIII ſe démet du compromis pour le Marquiſat de Saluces, 7, 8. Il accorde la diſſolution du mariage de Henri IV, en faveur du mariage de ce prince avec Marie de Médicis, 62. Déférence de Henri pour lui dans le traité de Savoie, 118. Cauſe du trouble en Angleterre en y établiſſant un archiprêtre.
Cobham, (milord) 156, de la faction des mécontens à Londres, 394.
Coeme, (Jeanne de) épouſe de M. le prince

de Conti, 177, N. 21. Voyez *Montaffié.*
Cœur, (Barthelemi) ambaſſadeur de la Porte en France, 149, N. 10.
Combaut. Voyez *Sully.*
Commerce. Abus corrigés dans cette partie, 128, N. 2, 3. Traité de commerce entre IV & Eliſabeth, déſavantageux à la France, 364.
Comminges. Voyez *Sobolle.*
Conchini vient en France à la ſuite de Marie de Médicis, 119, 141, 226.
Conſtans pris par Henri IV., 70.
Conſtant, gentilhomme, 225, 276.
Conſtantinople ſe révolte, 207.
Converſations entre Eliſabeth & Sully ſur les moyens d'abaiſſer la maiſon d'Autriche, 157 *& ſuiv.* entre Henri IV & Sully, ſur les graces que ce prince veut lui faire, 277 *& ſuiv.* ſur la mort d'Eliſabeth & l'ambaſſade de ce miniſtre à Londres, 346, 350.
Coquet, maître d'hôtel de Henri IV, 143.
Cotton, (Pierre) Jéſuite, 322, N. 6.
Coulon (abbaye de) donnée à Sully, 333.
Créqui (Charles de) prend la ville de Montmélian, 63 *& ſuiv.* Soutient l'opinion de Sully dans le Conſeil, 71, eſt mis gouverneur dans Montmélian, 100.
Cumberland, (comte de) de la faction des mécontens à Londres, 394.

D

DAUPHINÉ, Places cédées à Henri IV par le traité de Lyon, 116, 117. Procès du

tiers-état contre le clergé & la nobleſſe du Dauphiné, 289.
Deſſunctis, grand prévôt de l'hôtel, 252.
Deſſin, ambaſſadeur de Veniſe en France, 151.
Denier dix & douze abolis. Denier ſeize établi. 128, 129.
Deſcures ſert utilement dans l'affaire de la détention du maréchal de Biron, 220, 232.
Deſſein. Politique ou grand deſſein de Henri IV. Ce prince s'en entretient par lettre avec Eliſabeth, 158 & *ſuiv.* Cinq points principaux de ce deſſein, 163.
Deux Ponts (Jean II, duc de) vient voir Henri IV à Metz, & y épouſe Catherine de Rohan, 320. N. 4.
Diéte de Ratisbonne. Voyez *Ratisbonne*.
Diſſolution des mariages de Henri IV & de Marguerite de Valois, 12 & *ſuiv.* N. 4.
Douvres. Sujet du voyage d'Eliſabeth en cette ville. 153. Comment Sully y eſt reçu, 374, 375.
Duels. Edit de Henri IV contre le duel, 299, N. 31.

E

Ecossois. Faction Ecoſſoiſe amie de la France à la cour de Jacques, 392.
Edifices faits ou réparés, 345, N. 11.
Edmond, agent d'Eliſabeth en France, vient à Calais complimenter Henri IV, 153.
Elbeuf (Claude de Lorraine, duc d') ſuit Henri IV à la campagne de ſavoie, 105.
Eliſabeth, Reine d'Angleterre, vient à Douvres, 152. Motifs ſecrets & particuliers de ce voyage, lettres que Henri IV & elle s'é-

crivent. Entretien d'elle & de Sully, &c. 154, 155, N. 12. Voyez *Deſſein politique*. Elle défait les rébelles en Irlande, 203. Sa mort, ſon éloge, 341, 342, N. 10. Traité de commerce fait par elle avec Charles IX, 364.

Eliſabeth de France, reine d'Eſpagne, ſa naiſſance, 303, N. 34.

Emden. L'Eſpagne tâche enfin d'envahir cette place, 308.

Entragues. (François de Balzac d') Ses intrigues à la cour du roi Jacques, 410.

Entragues. (Mlle d') Voyez *Verneuil*. (Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, marquiſe de)

Epernon. (Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d') Lettre que lui écrit Henri ſur la diſpute de Du-Perron & de Dupléſſis Mornai, 51. Il s'oppoſe à tous les conſeils de Sully dans la campagne de Savoie, 71, 79, 105. Sa juſtification, bon conſeils qu'il ſuit, 233, 234, N. 7. Il eſt obligé d'ôter le gouvernement de Metz aux Soboles, 314, 315, N. 1, 2.

Eſpagne & *Eſpagnols* continue la guerre contre les Provinces-Unies, 143 *& ſuiv*. N. 8. Voy. *Henri IV*. Inſulte qu'elle fait à l'ambaſſadeur de Henri IV; 147, 148, N. 9. Appui qu'elle donne aux ſéditieux de France, 196, & aux révoltés en Irlande, 203. Forces navales qu'elle arme, 203, 204. Suite de ſa guerre avec les Flamands, 305. Une eſcadre Eſpagnole eſt battue 305, 306. Brigues des Eſpagnols en Angleterre après la mort d'Eliſabeth, 243, 244. Ils recherchent le roi Jacques, 378. Faction Eſpagnole à Londres, 393. Voyez *Jacques*.

Eſpèces d'or & d'argent. Voyez *Monnoie.*
Eſtrées (Jean d') ſe démet de ſa charge de grand maître de l'Artillerie, 30.
Etoffes d'or & de ſoie. Défenſe d'en porter dans le royaume, 130, N. 4. Cette Manufacture ne réuſſit point à Tours, 26. 28; réflexions ſur ce ſujet, 28, N. 11.
Etrennes données & reçue à la Cour de France par le duc Savoie, 37, 38.
Evencher. (comte de) 156.
Europe. Réflexions ſur les abus qui y regnent par rapport à la guerre, & ſur ſa véritable politique, 390 *& ſuiv.*

F

FEUGERES, attaché à Sully, 92.
Fin. (Jacques de la) Son caractere, 197, 198, N. 29, 30. trahit Biron; ſes interrogatoires & dépoſitions où il implique Sully, 198, 199, N. 31. Il continue à tromper Biron, 232, N. 6.
Finances & Financiers, 125, 126. Offices des finances ſupprimés, 141, 142. Les financiers malfaiteurs, pourſuivis, 290.
Flandres, Pays-Bas & Provinces-Unies. Expéditions pendant la guerre, recommencées par l'archiduc Albert, 143, 145. Suite de la guerre des Flamands, 305, 306. Députés des États à Londres mal reçus par Jacques, entretien de Sully avec ces députés, 402 403. 403. Voyez *Barneveld, Fontaine.* (la)
Fleury, (Etienne de) conſeiller au parlement, inſtruit le procès du maréchal de Biron, 248, N. 13.

Fontaine, (la) député des Provinces-Unies à Londres, 402, 413. Voyez *Barneveld*.
Force, (Jacques Nompar de Caumont, duc de la) maréchal de France, demande au roi la grace du maréchal de Biron, 254, N. 18.
Forget (préſident) fait le contrat d'acquiſition de Monceaux pour la reine, 174.
France. (la) Politique que la France doit ſuivre avec la nation Angloiſe, 389, 390, N. 19.
Frontenac, officier calviniſte, 141.
Fuentes. (comte de) Ses intelligences avec le maréchal de Biron, 277. Il s'empare du marquiſat de Final, 307.

G

GABELLE. Calomnie contre Henri IV, de de vouloir l'établir par tout le royaume, 212, 213.
Galles. (Prince de) Son caractere & ſes inclinations, 398.
Garnier, prédicateur du roi. Gratification qu'il en reçoit, 182. Il aſſiſte Biron à la mort, 252.
Genève. Entrepriſe ſur cette ville manquée par le duc de Savoie, & ſuivie d'un traité de paix par la médiation des Suiſſes, 308, 309, N. 40.
Glaſco ou *Glaſcow*, (Jacques de Béthune, archevêque de) 358, N. 13.
Gondy, partiſan, 141, 374.
Gouvernement. Henri IV & Sully s'y appliquent après la paix de Savoie, 124 & *ſuiv*. Maximes & conſidérations ſur le gouverne-

ment, 134, 135, 281, 338, 340, N. 7, 19.
Grand-Seigneur (le) envoie un ambaſſadeur à Henri IV, 149, N. 10. Titres magnifiques qu'il lui donne par ſon ambaſſadeur, 150, N. 11.
Graves pris, 305.
Graveſend. Réception qu'on y fait à Sully, 379.
Greſſin, (milord) 156.
Griſons. Voyez *Henri IV*.
Guiſtardi, chancelier de Montferrat. Voyez *Richelieu*. (le cardinal de)
Guiſe, (Catherine de Cléves, ducheſſe de) obtient de Henri IV la grace du prince de Joinville, 269.

H

HARAS du roi. Particularités ſur leurs divers établiſſemens, 181, N. 24.
Harlay, (Achille de) premier préſident, inſtruit le procès de Biron, 248, N. 13.
Harlay, (Chriſtophe de) gouverneur d'Orléans, 342, N. 9.
Hebert, (Charles) agent du maréchal de Biron, obtient ſa grace du roi, 256.
HENRI IV, roi de France. On arrête un Italien qui cherchoit à le poignarder, 24, 25, N. 8. Il donne la grande maîtriſe de l'Artillerie à Sully, 29. Réception qu'il fait au duc de Savoie, 33, 36, N. 13, 14. Préſens réciproques de ces deux Princes, 36, 37, N. 15. Il appuie Sully contre les commiſſaires, & évite les piéges du duc de Savoie dans l'affaire du Marquiſat de Saluces, 41, 43. Il aſſiſte à la diſpute de l'Evêque d'E-

vreux & de Mornay, 50, 51. Lettre qu'il écrit à ce ſujet au duc d'Epernon, 51, 52. Son départ pour l'expédition de Savoie, où il mene la marquiſe de Verneuil, 52, 54, N. 23. Il eſt arrêté par les ruſes du duc de Savoie, 59, 60; prend Chamberry, &c. 61, 67. Epouſe par procureur la princeſſe de Toſcane, 62. Se démet ſur Sully du détail de la guerre de Savoie 71; vient au ſiége de Charbonnieres, 78, 82; au ſiége de Mont-Mélian, & s'y expoſe imprudemment, 92, 94. Son accueil aux députés de Genêve; Il arrive à Lyon. Cérémonie & particularités de ſon mariage avec Marie de Médi is, 106, 107, N. 31. Ce qu'il dit aux commiſſaires pour la paix qui le ſervoient mal, 109. Embarras que lui cauſent les intelligences des courtiſans avec le duc de Savoie, 111, 113. Il conclut un traité avantageux, & revient à Paris; où il emmêne la reine, 115, 117, N. 32, 33. Sa déférence pour le pape dans le traité de Savoie, 118. Corrige les abus dans la monoie & le commerce, &c. 124, 130; défend l'uſage des étoffes d'or & d'argent, l'entrée de ces étoffes en France, & le tranſport des eſpéces d'or & d'argent hors du royaume, 130, 131. Simplicité de ſes habits; ce qu'il dit là-deſſus, 129, 130, N, 3, 4. Il établit une chambre de juſtice, 133, 134, N. 5. dont il retire peu d'avantages, 140, 141. Voyage qu'il fait à Orléans, 142. Il eſt informé des menées du prince d'Orange; parti qu'il prend, 141, 143. Motifs du voyage qu'il fait à Calais, 145, 150. Ses ſujets de plaintes contre l'Eſpagne, 146, 147. Inſulte faite à Madrid à

ſon ambaſſadeur, dont le pape lui fait donner ſatisfaction, 147, 148, N. 9. Voyez *Grand Seigneur.* (le) Il reçoit une ambaſſade des Vénitiens, 150. Sa réponſe à l'ambaſſadeur d'Eſpagne, 152. Lettres réciproques de lui & d'Eliſabeth; raiſons qui les empêchent de s'aboucher, 152, 153. Calomnies contre eux à ce ſujet, 154, N. 12. Henri IV envoie Sully à Douvres conférer avec Eliſabeth, 155; Sa joie à la naiſſance du dauphin, 167, 168. Sa recommandation à la ſage-femme de la reine, avant l'accouchement, 167. N. 14. Ce qu'il dit à la reine, lors de l'acouchement, 168, N. 16. Il donne à la reine Monceaux, 173. Il fait part à Sully de la naiſſance du Dauphin, 168, N. 16. Fait tirer ſon horoſcope par la Riviere, 170, 171.; le fait nourrir à Saint Germain, 172. Il ſe fait reſtituer les iſles de Pomegue, &c. par le Grand Duc, 174, 175, N. 20. Nomme le comte de Béthune ambaſſadeur à Rome, malgré Villeroi & Sillery, 178, 179. Son eſtime pour la maiſon de Béthune, 180. Lettre de ce prince à Sully ſur Ornano & ſur le haras de Mehun, 181, N. 23, 24. Il cherche à ramener l'eſprit de Biron, 183, 187 lui donne une gratification conſidérable, 187. Avis qui lui ſont donnés ſur ſa conſpiration, 195. Lettres qu'il écrit, & entretien qu'il a avec Sully ſur les dépoſitions de la Fin, 196, 200, N. 31. Divertiſſemens de ce prince à l'Arſenal, 209. Attaque de goutte qu'il reſſent, 210, 211. Il va à Blois, & y déconcerte les deſſeins de Biron, 211. Voyez *Séditieux.* Calomnies contre Henri IV, 212. Il tient un

grand conseil sur le projet d'arrêter Bouillon, d'Auvergne & Biron, 213, 215; est dissuadé de faire aussi arrêter d'Epernon, 221 Il prend une résolution violente contre la reine & les Italiens de sa maison, dont Sully le dissuade, 225, 227, N. 3. Il se montre en Poitou, Limosin & Guienne, 229. Son entretien avec Biron, 235, 236, N. 9. Il engage Sully d'entreprendre à faire rentrer le maréchal de Biron en lui-même, 237. Son entretien avec Sully & la reine, 240, 242. Il fait arrêter Biron & d'Auvergne; particularités sur cette détention, 244, 245, N. 12. Il fait faire le procès à Biron, 247. Parole de lui aux parens de ce maréchal, 254, N. 18; fait exécuter le baron de Fontenelles, & fait grace à tous les autres conjurés, 255, 256, à Hebert & au comte d'Auvergne; motif de cette clémence, 261, 262, N. 22, au prince de Joinville, qu'il fait enfermer, 268, 270, N. 24. Il cherche inutilement à attirer Bouillon à la cour, 271, 274. Reproche qu'il fait à l'Espagne, au sujet de la conspiration de Biron, 276, 277. Conversation entre lui & Sully, 277, sur les bornes qu'il veut mettre à ses bienfaits pour lui, 278, 280. Affaire des avocats qu'il termine par la douceur, 284, 287, N. 27. Aventure où il fait fouetter des procureurs, 288, 289, N. 28. Son édit contre le duel, 299, N. 31. Il renvoie le camérier du Pape, qu'il avoit comblé de présens; consent à l'alliance de la République de Venise avec les ligues des *Grisons*, 302. Son voyage à Calais, 303. Il donne le château de Verneuil à mademoiselle d'Entragues, 303. Fait légitimer le fils de la marquise

de Verneuil, tombe malade à Monceaux, 304, N. 35, va à Metz, en chaſſe les Soboles, 316; 317, y a une indiſpoſition; y raccommode pluſieurs princes d'Allemagne qui viennent l'y voir, 320, 321, N. 4, 5; y reçoit favorablement les Jéſuites, & leur promet de les établir, 322, 323, N. 6; donne à Sully l'Abbaye de Coulon, 333; raſſure le pape ſur ſes armemens, 333; continue à appuyer ſous main les Flamands contre l'Eſpagne, 334. Anecdote ſur le commerce du roi avec la femme d'*Aerſens*, 335, N. 8. Sa réponſe à l'électeur Palatin, qui lui écrit en faveur de Bouillon, 339, 340. Son regret de la mort d'Eliſabeth, 342, 343, N. 10. Entretien à ce ſujet avec Sully, qu'il ſe détermine à envoyer à Londres, 343 *& ſuiv.* Bâtimens faits par ce prince, 345, N. 11. Inſtruction publique & ſecrette qu'il donne à Sully; importance de cette ambaſſade, 346, 350. Sa grande maladie à Fontainebleau; extrême confiance qu'il témoigne à Sully; ſa guériſon, 353, 357, N. 12. Conſeils qu'il donne à la reine, ſe croyant prêt à mourir, 355, 356. Il aſſemble un conſeil où Sully reçoit ſes inſtructions, 359, 360. Ses lettres au roi & à la reine d'Angleterre, 366. Lettres réciproques du roi & de Sully pendant ſon ſéjour à Londres, 369, 371.

Heſſe (Guillaume, landgrave de) vient voir Henri IV à Metz, 321.

Hongrie. Sa guerre avec l'Empereur Rodolphe, 206. Suite de cette guerre, 309, 312, N. 41.

Howard, (milord) amiral d'Angleterre, reçoit le comte d'Aremberg, 373.

Humes, (milord) de la faction Eſpagnole à Londres, 298.

J

JACOB de la Rochette, agent commiſſaire du duc de Savoie, dans l'affaire de Saluces, 37.

Jacques Stuart, roi d'Ecoſſe, puis d'Angleterre, 357, 358, N. 13. On le prévient contre le comte de Beaumont, 365, contre Henri IV & Sully, 396. Son caractere & ſa conduite, 396, 397. Il envoie complimenter Sully, auquel il fait en même temps un préſent, 410, l'oblige à retrancher l'habilement de deuil, 412, 413.

Janniſſaires ſe révoltent contre Mahomet III, 207.

Jeannin, (Réné) préſident au parlement de Dijon, eſt un des commiſſaires pour le traité de Lyon; il y favoriſe le duc de Savoye, 106, 107; ſert inutilement dans la conjuration de Biron, 232; ſuit le roi à Calais, 304; ſolliçite en faveur des Jéſuites, 423. Il aſſiſte au conſeil où Sully reçoit ſes inſtructions pour ſon ambaſſade à Londres, 365, 366.

Jéſuites. Ils parlent fort peu avantageuſement de la converſion du roi dans leurs lettres à Rome, 52. Leurs efforts pour ſe rétablir en France, 322.

If (Iſle & château d') uſurpés & rendus à Henri IV, par le grand duc de Toſcane, 174, 175, N. 20.

Ignace Armand, provincial des Jeſuites. Ca-

reſſes & promeſſes qu'il reçoit de Henri IV à Metz, 322, N. 6.
Joinville (Claude de Lorraine, prince de) cabale avec l'Eſpagne, 147, eſt arrêté, & obtient ſa grace à la priere de Sully. Son caractere, 267, 268, N. 24.
Jouſſeaume, receveur général des finances, arrêté à Milan & pendu, 290.
Irlande. Les rebelles ſont ſoutenus par l'Eſpagne, ſont ſoumis, 203.
Iſles. (Affaires des) Voyez *If*, *Pomégue*.
Jubile Séculaire, 121, N. 36. Le roi & la reine vont le gagner à Orléans, 142.

K

KENLOS, de la faction écoſſoiſe à Londres, 392.

L

LANGLOIS, agent de Marguerite pour la diſſolution de ſon mariage, 14.
Laurens, (André du) Médecin de Henri IV, 73, N. 28.
Lénox, (comte de) de la faction Ecoſſoiſe à Londres, 392, 410.
Léonor, (la) 226.
Leſdiguieres eſt fait maréchal de France & gouverneur de Piémont, 112, 113.
Leſine, attaché à Sully, 92.
Ligne, (Jean de) comte d'Aremberg. Voyez *Aremberg*.
Ligues Griſes. Voyez *Griſons*.
Liſcois, (comte de) attaché à la reine d'Angleterre, 398.

Londres. Magnifique réception qui y eſt faite à Sully, 379. La haine des bourgeois de cette ville contre les François éclate dans l'affaire de Combaut, 382 & *ſuiv.* Factions qui y regnent, 492 & *ſuiv.*

Lorraine, (Charles cardinal de) évêque de Strasbourg. La guerre & le procès entre lui & le prince de Baviere, ſur cet évêché, terminés, 321, N. 5.

Lorraine, (Claude de) prince de Joinville, Voyez *Joinville.*

Loſtange, (Louis-François de) ſon conſeil fait prendre la ville de Bourg, 64.

Louvre, la grande galerie eſt commencée, 346.

Lunau, maître des cérémonies à Londres. Mécontentement qu'il donne à Sully, 374, 276.

Lullin, (le marquis de) agent & commiſſaire du duc de Savoie, dans l'affaire du marquiſat de Saluces, 8, 39.

Lux. (Edme de Malain, baron de) conſeille à Biron de venir à la cour, 230, 233, obtient ſon pardon, après avoir tout avoué à Henri IV & à Sully, 258, 260.

Luxembourg, (Henri de) duc de Pinei; procès qu'il a au parlement, 284.

Lyon. Ses chanoines refuſent au duc de Savoie les droits de chanoines d'honneur, 34, 35.

M

MADAME, Catherine de Bourbon, ducheſſe de Bar, vient voir le roi à Metz, 320, & le reçoit à Nanci, 342.

Mahomet III. Son caractere, 207.

Maignan, docteur de Sorbonne, assiste Biron sur l'échafaud, 253.

Maintenon (Louis d'Angennes de) accord avec d'Ossat pour l'Abbaye de Coulon, 332.

Maire de Londres. Comment il se conduit dans l'affaire de Combaut, 386, 387.

Maisse (André Hurault de) se trouve au conseil où Sully reçoit ses instructions pour son ambassade à Londres, 359.

Malthe, (chevaliers de) prennent & détruisent Passava dans la Morée, 206.

Manufactures d'étoffes d'or & d'argent ne réussissent pas d'abord à Tours, 27; réflexions à ce sujet, 28, N. 11.

Mare, (comte de) de la faction Ecossoise à Londres, 393.

Marguerite de Valois, reine de France; affaire de la dissolution de son mariage reprise & consommée. Louange sur son procédé, 14, 15, N. 3, 4.

Marie de Médicis, reine de France, va gagner le Jubilé à Orléans, 162, devient grosse & accouche du dauphin; particularités sur cette naissance, 167, 168, N. 15, 15, 16. Elle suit le roi à Blois, 211, accouche de madame Elisabeth de France, 303, est du voyage du roi à Metz, 317.

Marseille. Le parti de Biron cherche à s'emparer de cette ville, 196.

Maurier. (Benjamin Aubery du) Lettre qu'il reçoit de Bouillon, 276, 339.

Médicis, (Ferdinand de) grand duc de Toscane. Mariage de sa fille avec Henri IV proposé & arrêté, 22, 23; rend à Henri IV les Isles d'If, &c. 174, 175, N. 29.

Médicis, (don Juan, bâtard de) oncle de la reine, le ſuit à Paris, 119.

Médicis. (Marie de) On propoſe de la marier à Henri IV, 22, 23; elle eſt épouſée au nom du roi, 62; elle arrive à Lyon où s'accomplit ſon mariage, 106, N. 31; elle va à Fontainebleau, enſuite à Paris; Italiens de ſa ſuite, 118, 119, N. 44; elle va dîner à l'Arſenal, 120.

Meiſſe, l'un des commiſſaires dans l'affaire du Marquiſat de Saluces, 37.

Mercœur (Philippe Emmanuel de Lorraine, duc de) va ſervir l'empereur en Hongrie, 25; prend Albe-Royale ſur les Turcs, 206, N. 35. Particularités ſur ſa mort &, ſon éloge, 309; N. 41.

Metz. Diſſenſions dont cette ville eſt agitée, 314 *& ſuiv.* N. 1. 2.

Michel, vaivode de Tranſilvanie, défait, 206.

Mignon, (Nicole) cherche à empoiſonner Henri IV, ſa punition, 45.

Mines d'or & d'argent, &c. découvertes en France, 298, N. 30.

Miolens, ville priſe, 67.

Miron, (François) lieutenant civil, & intendant de Paris, 248.

Monceaux donné à la reine, 173, 304.

Monnoie. Abbus corrigés & réglemens, 128, N. 2. Monnoies étrangeres défendues, 129, N. 3. Défenſes d'en tranſporter hors du royaume, 130, 131. Monnoie hauſſée & comptes par livre rétablis, 291, 292. Principes & réflexions ſur ces opérations, 291 *& ſuiv.* N. 29. Edits ſur la monnoie & troubles qu'ils cauſerent, 298 *& ſuiv.*

Montaffié, (maiſon de) en Piémont, 177, N. 21.
Montaffié (Louis, comte de) marie ſa fille au comte de Soiſſons, 177, N. 22.
Montaffié, (Anne de) épouſe le comte de Soiſſons, 177, N. 21
Monteſpan ſuit Henri IV à la campagne de Savoie, 104.
Montigny, (François la Grange, ſeigneur de) fait gouverneur de Metz & du Pays-Meſſin, 318, 319, N. 3.
Montmélian, ville priſe, 63 *& ſuiv.*
Montmorency, connétable de France, eſt ſoupçonné de complicité avec Biron, 256, N. 20, eſt rétabli dans les bonnes graces du roi, 260, 261. Lui & ſa famille intercédent pour le comte d'Auvergne, 264.
Montpenſier (Henri de Bourbon, duc de) eſt nommé commiſſaire dans l'affaire de Saluces, 37, & pour la paix de Savoie. Il y ſert mal le roi, 106 *& ſuiv.* Commande les troupes, 117, eſt ſoupçonné de complicité avec Biron, 256, N. 20.
Morand, traitant, 40.
Morette, (le comte de) commiſſaire de Savoie, dans l'affaire de Saluces, 37.
Mornay, (Philippe) ſeigneur du Pleſſis. Livre qu'il publie; récit de ce qui ſe paſſe dans la diſpute avec Duperron, occaſionnée par ce livre, 46, N. 20, 49, 50. Ses brigues à Londres, 410.
Murier. Edit qui ordonne d'en planter dans le Royaume, 194, 259.

N

Narbonne. Les ſéditieux cherchent à s'en emparer, 196.
Naſſau, (Henri de) ambaſſadeur des Provinces-Unies à Londres, 399 *& ſuiv.*
Neri (madame de) engage Deſtrées à traiter avec Sully de la grande Maîtriſe de l'Artillerie, 30.
Nevers (Charles de Gonzague, duc de) eſt bleſſé au ſiége de Bude; ſon éloge, 309, N. 41.
Nicolas. (Simon) Traits de ſon humeur plaiſante & libertine, 223, N. 2.
Nobleſſe. Conſidérations ſur le peu d'égard qu'on a pour elle, ſur ſes mœurs corrompues, 135, 136, N. 7.
Northumberland, (comte de) de la faction des mécontens à Londres, 394.
Noue, (François de la) 225.

O

Offices de finance & du barreau ſupprimés, 141.
Ondevous, agent du duc de Bouillon, 112.
Oraiſon, (marquis de) de la ſuite de Sully à Londres, 383.
Orange, (Maurice de Naſſau, prince d') gagne la bataille de Nieuport contre l'archiduc Albert, & en leve le ſiége, 121, N. 35; veut porter la guerre aux environs de Dunkerque, 143, prend Rimberg, 145, & manque Bolduc, 146, 334, prend Grave; ſes

autres expéditions, 306. Il chaſſe les Eſpagnols de Vactindonk, 334, 335.
Ornano, (Alphonſe d') maréchal de France; mécontentement qu'il donne au roi, 181, N. 23.
Oſſat, (Arnaud d') cardinal. Suite de ſa négociation pour la diſſolution du mariage de Henri IV, 15. Traité qu'il fait avec le grand duc de Toſcane, pour la reſtitution des Iſles, &c. blâmé, 174, 175, N. 20 Accuſations contre lui, 324 & *ſuiv.* Examen de ces accuſations, 323, N, 7. Mortifications qu'il reçoit de Sully, 330, 332. Il eſt fait coadjuteur de Bayeux, 333.
Oſtende, eſt aſſiégée, 145, N. 8, 164, 165, N. 13. Suite de ce ſiége, 305, 306, très-coûteux, 335.

P

Palatin. (électeur) Précis de ſa lettre à Henri IV en faveur du duc de Bouillon, 337, 338. Il continue à ſoutenir Bouillon, & cherche en vain à le faire appuyer par le roi Jacques, 409.
Panny, (du) agent de d'Entragues à Londres, 410.
Paris. Réception que cette ville fait à la reine, 119, N. 34. M. le dauphin eſt porté à découvert au travers de Paris, 173. Préſent que la ville a fait à la reine au ſujet de cette naiſſance, 174. Ouvrages publics qu'y fait conſtruire Henri IV, 345.
Paſſage (du) donne avis au roi des deſſeins du duc de Savoie, 33.
Paſquier apporte à Henri IV des lettres de Villeroy, 143.

Pêche (du) traite avec Deſtrées de la grande maîtriſe de l'Artillerie, 30.
Pembrok, (comte de) 156.
Perron. (Jacques Medavy, cardinal du) ſa diſpute avec Dupleſſis Mornay : lettres réciproques de lui & de Sully, & autres particularités à ce ſujet, 46 & *ſuiv*. N. 20. Il ſert mal le roi au traité de Lyon, 106.
Perſe (ſophi de) envoie un ambaſſadeur à l'Empereur, 149.
Perſy (milord) défait les rebelles d'Irlande, 203.
Peſt pris par les Chrétiens ſur les Turcs, 311.
Philippe III, roi d'Eſpagne, ſoutient les rebelles en Irlande, 203; ſe défait ſécrettement du prétendu D. Sébaſtien, 204, N. 32; s'empare ſans aucun droit de Final, de Piombino. 307, 308, N. 37, & tâche en vain de ſe ſaiſir d'Embden, 308; paroît favoriſer le duc de Savoie dans ſon entrepriſe ſur Genève, 308, 309.
Piombino, uſurpé ſur l'empereur par l'Eſpagne, 307.
Pleſſis. (du) Voyez *Mornay*. (Philippe)
Pleſſis-Bellay, (du) agent du duc de Bouillon, 339.
Plume, (la) envoyé par Henri IV vers le baron Lux, 257.
Politique de l'Angleterre & de l'Europe, 389, 390, N. 18, 19.
Pomégue (Iſle & château de) uſurpé par le grand duc de Toſcane, & rendu à la France, 175, 176, N. 20.
Pougues (eaux de) priſes avec ſuccès par Henri IV, 357.
Praſlin, (Charles de Choiſeul, marquis de)

capitaine des gardes, 235, N. 8, arrête le comte d'Auvergne, 245, N. 12.
Préaux, (Hector de) officier calviniſte, 225.
Proteſtans. Leurs chefs travaillent à faire déclarer le roi d'Angleterre protecteur du parti Calviniſte en France, & l'électeur Palatin ſon lieutenant, 410.
Puiſſances du Nord. Leur haine contre la maiſon d'Autriche, 395.

Q

QUINZAL pris ſur les rebelles d'Irlande & les Eſpagnols, 203.

R

RALEICH, (milord) 156; de la faction des mécontens de Londres, 394.
Ramberges, vaiſſeaux Anglois; 371, N. 16.
Ratisbonne, (diete de) ou conférences entre les Proteſtans, ſur les moyens de concilier les deux religions. 205, 206, N. 34.
Religion. Principes erronnés ſur la religion, 205, 206, N. 33, 34.
Retz (Albert de Gondy, duc de) eſt employé dans l'affaire des Iſles avec le grand duc, 176.
Rhimbert aſſiégé & pris, 145, 334.
Rhone, les bords de cette riviere juſqu'à Lyon, cédés au roi par le traité de Lyon, 115, 116.
Richelieu. (le cardinal de) Son ſentiment ſur l'uſage des traités de finances en France, 134, N. 6. Abus dont il ſe plaint; ce qu'il

proposé pour y remédier, 136, N. 7. Ce qu'il dit d'*Aersens*, ambassadeur des Etats d'Hollande, d'*Oxenstiern*, chancelier de Suede, & de *Guiscardi*, chancelier de Montferrat, 335, N. 8. Exemple dont il se sert pour prouver à Louis XIII, l'obligation où il est d'avoir une puissante marine, 373, N. 16.

Rignac (Pierre de) est envoyépar Bouillon à Henri IV, 274.

Rochepot, (Antoine de Silly de la) ambassadeur en Espagne. Insulte qui lui est faite à Madrid, 147, N. 9.

Rochester. Haine des bourgeois de cette ville contre les François, 379.

Rochette, (Jacob de la) agent du duc de Savoie dans l'affaire de Saluces, 8.

Rodolphe, empereur, ses guerres avec les Hongrois & les Turcs, 206. Suite de sa guerre contre les Turcs & les Hongrois, 308, 312.

Rohan (Catherine de) épouse le duc des Deux-Ponts, 320, N. 4.

Roncas, agent du duc de Savoie, 8, 257.

Roquelaure, (Antoine de) l'un des courtisans favorisé de Henri IV, 141.

Rousli de Châteauneuf (le comte de) demande la grace du maréchal de Biron, 254, N. 18.

Rumigny. Paroles que lui dit le maréchal de Biron sur l'échafaud, 249.

Rumilly (traité de) entre le duc de Savoie & la république de Genève, 309, N. 40.

S

SAINT-ANGEL (contribue à la prise de Bourg, 64.

Saint-Aubin, agent du duc de Bouillon, 276.

Saint-Blancart, (Jean de Gontaut, seigneur de) frere du maréchal de Biron, 253, N. 17.
Saint-Genies, (mademoiselle de) niece de Sully, épouse du suivant, 253, N. 17.
Saint-Germain, sa demande au roi, 340.
Saint-Germain-en-Laye. Henri IV y fait bâtir le château neuf, 345, 346, N. 11.
Saint-Jacome pris, 67.
Saint-Jean de Morienne pris, 67.
Saint-Luc accompagne Sully à Londres, 370, 383.
Saint-Michel pris, 67.
Sainte-Catherine (le Fort de) attaqué & pris, 104, démoli, 106.
Salignac (Jean de Gontaut de) sollicite la grace de Biron, 154, N. 18.
Saline ou *Marais Salans*, 213.
Savoye. (princes & enfans de) Droit de chanoine d'honneur dans la cathédrale de Lyon refusé au duc de Savoye, 34, 35.
Savoye. (Charles-Emanuel, duc de) Son arrivée à Paris, 32. Avis donnés contre lui, 33. Plaintes du Conseil de Madrid. Son mécontentement de la réception que luifont les chanoines de Lyon, 34, N. 13. Comment reçu à tainebleau, 35. Ce qu'il dit sur l'inutilité de son voyage, 35, N. 14. Il vient voir Sully à l'Arsenal, & cherche à le mettre dans ses intérêts. Il gagne par ses largesses les commissaires nommés par le roi & les courtisans : étrennes magnifiques qu'il donne à toute la cour, & qu'il reçoit de Henri, 37, 38, N. 15. Il cherche à corrompre Sully par des présens, 38. Il obtient trois mois de de délai contre l'avis de Sully, 43, 44, N.

18. Il s'en retourne mécontent, 45 ; manque à ſes engagemens, 52. Suſpend par de nouveaux ſubterfuges la marche du roi : prédiction ſur laquelle il le raſſure, 59, N. 24. Places qu'il perd, & détail ſur cette campagne, 62 *& ſuiv.* Ses intelligences avec Biron : les courtiſans & les commiſſaires du Conſeil retardent la paix, 68 *& ſuiv.* Pays & Places qu'il cede en échange de Saluces, 111 *& ſuiv.* Teneur du traité de paix fait avec lui, 115 *& ſuiv.* Se joint à l'Eſpagne & à la ligue ; fait ſon traité, conditions de ce traité, 184, N. 25. Comment ſon compliment de félicitation ſur la découverte qui fut faite de la conſpiration de Biron & autres, eſt reçu de Henri IV, 276, 277. Son peu de ſuccès dans ſon entrepriſe ſur Genève, & ſuivie d'un traité de paix avec cette République, 308, 309, N. 40.

Scomberh, (comte de) grand maréchal de l'Empire. Honneurs qu'on lui rend à Paris. 210.

Sébaſtien, (Dom) roi de Portugal, vrai ou faux. Circonſtances ſingulieres ſur la reſſemblance avec le vrai Dom Sébaſtien, 204, N. 32.

Séditieux (partie des) ayant à leur tête Bouillon, Biron, d'Auvergne, d'Entrague, la Trémouille, du Pleſſis Mornay, la marquiſe de Verneuil, &c. *Voyez ces noms.* Formule d'aſſociation entr'eux, 192, 193. Moyens qu'ils emploient pour ſoulever le peuple, 194. Villes dont ils cherchent à s'emparer, 196. Conſeil tenu à Blois pour en arrêter les chefs, 220, 221. Leurs brigues auprès du roi d'Angleterre, 409, 410.

Selvage

Selvage, (Catherine) femme de chambre de la reine, 226.
Servin. Caractere monſtrueux de ce jeune homme, 366, 368.
Sigiſmond, roi de Suede, détrôné par Charles ſon oncle, 25, N. 9.
Sillery, (Nicolas Brulart de) chancelier. Sa politique ſur l'Eſpagne contraire à celle de Sully, 148. Il cherche à exclure le comte de Béthune de l'ambaſſade à Rome, 178, 179, 359.
Sobole (Raimond de Comminges, ſieur de) & ſon frere, chaſſés de Metz. Particularités ſur cette affaire, 314, N. 1.
Soiſſons. (Charles de Bourbon, comte de) Il découvre le deſſein de Nicole Mignon, d'empoiſonner le roi, 45, N. 19; s'oppoſe au ſentiment de Sully ſur la guerre de Savoye 71 & *ſuiv*. Son reſſentiment contre Sully, 177, N, 21, eſt appellé au Conſeil ſecret tenu à Blois, pour arrêter les chefs des ſéditieux; 220, 221; ſe réconcilie avec Sully, 359, 360.
Sophi de Perſe (le) envoie un ambaſſadeur à l'empereur, au pape & au roi d'Eſpagne 149.
Sou pour livre. Impôt révoqué, 229, N. 4.
Souvré, Gilles de) 141.
Spinola. (Frédéric) Son eſcadre eſt battue par les Hollandois, 307.
Stafford. Voyez *Sidney*.
Sudernie, (Charles, duc de) élu roi de Pologne, 25.
Suiſſes. Ambaſſade ſolemnelle des treize Cantons, pour le renouvellement d'alliance, &

réception qu'on leur fait à Paris, 300, 301, N. 32.

Sully (terre & château de) acquise par Sully, qui y fait bâtir, 268.

SULLY. Il résiste avec fermeté au duc de Savoye qui cherche à le corrompre, 8. Il suit le roi à Blois : motif de ce voyage, 12. Il fait consentir Henri IV à se marier, & y travaille auprès de Marguerite de Valois, 13, 14, N. 2. Hardiesse avec laquelle il déchire entre les mains de ce prince la promesse de mariage faite à Mademoiselle d'Entragues, 20, 21. Il arrête le mariage avec la princesse de Toscane, & détermine Henri IV à ce mariage, 22, 23. Il prend la tutele des enfans du prince d'Épinoi, 26, est fait grand maître d'artillerie & en rétablit les affaires, 30, 31, N. 12; va visiter l'arsenal où il fait sa demeure, & le rétablit, 31; est nommé commissaire pour l'affaire du marquisat de Saluces : entretien qu'il a avec le duc de Savoye sur Mont-Mélian, 35, 36. Autre entretien sur ce sujet avec des Allymes, qui cherche à le corrompre par des présens, 38, 39. Sa fermeté à résister aux autres commissaires, 41, 42. Il assiste à la dispute de Du Perron, & bon mot de lui à ce sujet, 45 *& suiv.* N. 20, 21. Il engage Henri IV à passer en Savoye & l'y suit, 54. Conversation entre lui & Bellievre sur cette guerre, 56, 58; soins qu'il prend pour la faire réussir, 60, 62, N. 25. Embûches que lui tend Biron, & obstacles qu'y apportent les courtisans, 68, 69. Il se prépare à assiéger le château de Montmélian, 70, 71. Il assiége Charbon-

nieres, 71 & *suiv.* & le prend, 85, 86, de même que le château de Monmélian : ses travaux & dangers qu'il court à ce siége, 86 & *suiv.* Réception qu'il fait au cardinal Aldobrandin, 101, 102, & sage avis qu'il lui donne, 102. Il prend le Fort Ste Catherine, 104, 105. Il va à Genève, & rassure cette ville, 105. Suit le roi à Lyon pour la cérémonie de son mariage, 108. Embarras pour continuer la guerre, 110, 112. Reprend le traité de paix & le conclut, 115. Il reçoit le roi & la reine à l'Arsenal, 119, N. 34. Reprend les affaires des finances & de gouvernement, 125; établit le denier seize au lieu du denier douze, 129; défend le cours des monoies étrangeres en France, 129; interdit l'usage des étoffes d'or & d'argent, 130. Son avis sur l'établissement d'une chambre de Justice, 134, N. 6. Ses maximes sur la noblesse, les gens de finances, les charges, le luxe, les mésalliances, &c. 135, 140, N. 7. Il acquiert la terre de Baugy qu'il visite, 142; se rend à Puiseaux pour conférer avec le roi, 142, 143. Son conseil à Henri IV, pour le prince d'Orange, 144, 145. Oppositions à sa politique au sujet de la maison d'Autriche, 148, 149. Présens qu'il reçoit du Grand-Seigneur, 150. Il va voir la reine Elisabeth à Douvres : entretien qu'ils ont ensemble sur le grand dessein : louanges qu'il donne à cette reine, 156, 160. Il regrette la mort du jeune Châtillon, & n'ose s'intéresser pour sa famille, 165, N. 13; apprend par le roi même la naissance du dauphin, qui lui écrit une lettre sur la santé de ce prince

& de la reine, 168, N. 16. Il refuſe de ſervir de fidéjuſſeur dans l'affaire des Iſles, 176, 177; diſſuade le roi d'acheter les biens du comte de Soiſſons, 177; obtient l'ambaſſade de Rome pour le comte de Béthune, malgré Villeroy & Sillery, 178, 179. Lettres qu'il reçoit de Henri IV ſur différens ſujets, 180, 181. Il eſt chargé d'interroger la Fin; lettres & entretiens entre Henri IV & lui à ce ſujet; ſon nom ſe trouve mêlé parmi ceux des conjurés, 198, 200. Précis de ces lettres à Biron, 200, 201. Fauſſe accuſation portée contre lui; il eſt fait gouverneur de la Baſtille, 201, 202. Il prend des meſures pour arrêter Biron, 202. Ses remarques ſur ce qui arriva en différentes cours de l'Europe, 202, 204. Sa plaie de la bouche ſe rouvre, 210. Réception qu'il fait aux princes étrangers, 211. Il accompagne le roi à Blois, 212. Il juſtifie le duc d'Epernon, & s'oppoſe au deſſein de l'arrêter; grand conſeil ſur ce ſujet, & bon conſeil qu'il donne à d'Epernon, 215; détourne le roi de la réſolution violente qu'il avoit priſe contre la reine & les Italiens de ſa maiſon, 125, 128, N. 3. Précautions qu'il prend contre Biron, 230, 231. Conſeil qu'il donne au roi ſur la maniere d'arrêter Biron, entretien où Sully cherche encore à le ramener. 237; 239. Part qu'il a à la détention de Biron & de d'Auvergne, 240, 243, N. 11. Il les fait conduire à l'Arſenal, 246, prend des meſures contre leur évaſion, 246, 248, fait inſtruire leur procès, 248. Pourquoi il refuſe de parler à Biron; comment Biron parle de lui, 250,

251, N. 16. Grace qu'il obtient de changer le lieu de l'exécution, 255. Il engage une partie des conjurés à demander pardon au roi, 256. Il porte Henri IV à la douceur, & juſtifie le connétable, 260, 261. Sa converſation avec ce prince, ſur les motifs du pardon accordé au comte d'Auvergne, 264, 267. Il intercéde pour le prince de Joinville, 268, 269. Lettre qu'il reçoit du duc de Bouillon, 272. Il tâche inutilement de faire venir Bouillon à la cour, 273. Son entretien ſingulier avec le roi ſur les bornes qu'il vouloit mettre aux bienfaits qu'il lui accordoit, 273, 275. Son mécontentement de l'oppoſition que ce prince mettoit quelquefois à ſes deſſeins; & précautions qu'il prend contre ſes calomniateurs, 281, 284. Diſcours qu'il fait tenir à Sigogne, dans l'affaire des Avocats, 284 *& ſuiv.* N. 26, 27. Sévérité dont il uſe à l'égard des financiers malfaiteurs, 289, 292. Il hauſſe les eſpéces d'or & d'argent, & rétablit le compte par livres, 290, 294. Réflexions ſur ces opérations, & principes ſur la monnoie, 291, N. 29. Son ſentiment ſur l'édit porté contre le duel, 300, 301. Il traite avec les ambaſſadeurs Suiſſes, 301, 302, N. 32. Ses plaintes contre d'Oſſat, 323 *& ſuiv.* auquel il refuſe le payement de ſa penſion, 330, pourquoi, 331. Ses lettres à Henri IV ſur différens ſujets, 333 *& ſuiv.* Il raſſure le roi contre les cabales des ſéditieux, 341. Entretiens ſecrets avec ce prince ſur la mort d'Eliſabeth, 342, 345, dans leſquels ſon ambaſſade à Londres eſt réſolue malgré l'oppoſition des courtiſans, 346, 347. Impor-

tance de cette ambaſſade, pour laquelle il ſe fait autoriſer par un écrit ſecret de ſa majeſté, 350, 352. Il va voir Henri IV malade à Fontainebleau ; marques de confiance & d'amitié qu'il reçoit de ce prince, 354, 356. Sa lettre à l'archevêque de Glaſco, 358, N. 13. Teneur des inſtructions qu'il reçoit en plein conſeil pour ſon ambaſſade en Angleterre ; objet de cette ambaſſade, 359, 360. Il s'embarque avec ſa ſuite ; ſon ſéjour à Calais, 370. Il eſt inſulté par le vice-amiral Anglois, 371, N. 16. Comment reçu à Douvres, 374 *& ſuiv.* Impoliteſſe des Anglois à ſon égard, 374, 375. Sa réception à cantorbery, 376, à Rocheſter, 379, à Londres, 379. Il loge chez Beaumont, ambaſſadeur de France, 380. Ordre qu'il met dans ſa maiſon, & ſévérité qu'il montre dans l'affaire de Combaut, 382 *& ſuiv.* Réflexions de ce miniſtre ſur le caractere des Anglois, & ſur la maniere dont la France doit traiter & ſe comporter avec eux, 387, 389, N. 18. Autres ſur la France, ſur les puiſſances de l'Europe & ſur la guerre, 390, 391, N. 19. Son arrivée à Londres, 378, 379. Sa deſcription de l'état, de la cour & du gouvernement d'Angleterre ; difficultés & obſtacles dans ſa négociation, 395. Son premier entretien avec Cécil, 400, 402. Son entretien avec les députés des Provinces-Unies, & meſures qu'ils contractent enſemble. 401 *& ſuiv.* avec l'envoyé de Veniſe qui l'inſtruit des démarches de Bouillon auprès du Roi d'Angleterre, 408, 410. Politeſſes entre Sully & le comte d'Arem-

berg, 411. Préſens qu'il reçoit de Jacques, 411. Peine qu'il reſſent de ne pouvoir ſe préſenter devant ce prince en Habit de deuil, 412, 414.
Surintendance des mines. Voyez *Belle-garde*.
Southampton, (comte de) 394, reçoit & eſcorte Sully dans Londres, 379, 381.
Sidney (milord) ou *Stafford*, 158, 380, vient à Calais apporter à Henri IV des lettres d'Eliſabeth, 152, 153; eſt nommé pour recevoir Sully dans Londres, 378.

T

TASSONE, (Octavio) agent du duc de Savoye dans le traité de Lyon, 118.
Terrail (du) ſuit Sully à Londres, 304.
Thémines (Pons de Lauſieres de Cardillac de) ſollicite la grace de Biron, 254, N. 18.
Thermes, (Jean de S. Larry de) 73.
Thurin (Philibert de) inſtruit le procès de Biron, 348, N. 13.
Tiron, (le comte de) chef des rébelles d'Irlande, eſt défait par milord Perſy, 203.
Tour (baron du) envoyé en France par le roi Jacques, pour notifier ſon avenement au trône d'Angleterre, 357, 358. Il mande en France que ſon roi étoit réſolu de ſecourir Oſtende, 364.
Tours. Les premieres manufactures d'étoffes précieuſes ne réuſſiſſent point dans cette ville, 27, 28, N. 11.
Trainel, officier de la maiſon de la reine, 226.

Tréſor Royal, réglemens & états pour cette partie, 126, 127.

V

Varenne, (Guillaume Fouquet de la) un de ceux qui avoient du pouvoir ſur l'eſprit de Henri IV, 141. Il eſt employé dans l'affaire de la détention de Biron & d'Auvergne, 244, 245. Il préſente au roi à Metz les Jéſuites de Verdun, 322, N. 6.

Veniſe. Réception & préſens faits à ſes ambaſſadeurs, 151. Elle s'unit avec les Griſons contre l'Eſpagne, 302. Voyez *Sully*.

Ventadour (Anne de Levis, duc de) intercede auprès de Henri IV pour le comte d'Auvergne, 265.

Verneuil (Henri de Bourbon, duc de) légitimé, 304, N. 35.

Verneuil. (Catherine-Henriette de Balzac d'Entragues, marquiſe de) Commencemens de ſes amours avec Henri IV, 16. Son caractere, 16, N. 5. Artifice dont elle ſe ſert pour obtenir de lui une promeſſe de mariage, 17, 18, N. 6. Elle le ſuit à la campagne de Savoye : ſa mort, 52, 54, N. 23. Fait accorder grace de la vie & de la liberté au comte d'Auvergne, 263.

Vic, (Dominique de) vice-amiral de France, 337, nommé pour traiter avec les ambaſſadeurs Suiſſes, 301. Son reſſentiment de l'inſulte faite au pavillon de France, par le vice-amiral d'Angleterre, 374, N. 15, 16.

Vienne, (N. de) du conſeil des finances. Son conſeil fait perdre la ville de Bourg, 64.

Villars. (Comté de) Droit que ce Comté don-

noit aux ducs de Savoye dans la Cathédrale de Lyon, 34, 35, N. 13.

Villemontée, partisan, prête de l'argent à Sully pour la grande maîtrise de l'artillerie, 30.

Villeroy, (Nicolas de Neufville) l'un des commissaires pour le mariage de Henri IV avec Marie de Médicis, 23, & pour l'affaire de Saluces, 37; l'un des courtisans opposés à Sully pendant la campagne de Savoye, 73 & *suiv.* Commissaire pour le traité de Lyon: y sert mal le roi, 106, 108, il demeure à Lyon pour le faire exécuter, 118. Sa politique sur la maison d'Autriche, contraire à celle de Sully, 148, 149. Il soutient contre ce ministre le traité fait par d'Ossat avec le grand duc de Toscane pour les Isles d'If, &c. 174 & *suiv.* S'oppose à l'ambassade du comte de Béthune à Rome, 178, 179, reçoit les dépositions & examine les papiers de la Fin, 202; est appellé au conseil secret tenu à Blois, pour arrêter les chefs des des séditieux, 220; suit le roi à Metz, 318. Ses sollicitations pour les Jésuites, & ses liaisons avec d'Ossat blâmés par Sully, 323. Discussion à ce sujet, 324, N. 7. Sa lettre à Sully par ordre du roi, 356, 358. Il est appellée au conseil où Sully reçoit ses instructions pour son ambassade à Londres, 358, 359.

Vinta, (le chevalier) chancelier de Savoye, est employé dans l'affaire des Isles entre le roi & le duc de Florence, 176.

Vinti, Italien, de la suite de la reine, 226.

Vitry (Louis de l'Hôpital de) arrête le maréchal de Biron, 244, N. 12.

Voirie. (grande) Etats & réglemens pour cette partie, 128.

Urſin, (Virgile) couſin de Marie de Médicis, vient avec elle en France, 119.

W

WILLEM. Voyez *Blanc.* (le)

Wilmes, (Thomas) gouverneur de Douvres. Impoliteſſe qu'il commet à l'égard de Sully, 375.

Z

ZAMET. (Sébaſtien) Son pouvoir ſur l'eſprit de Henri IV, 141.

Fin de la Table du quatrième Volume.

Bibliotek Kazimierzów Pałac Nauki
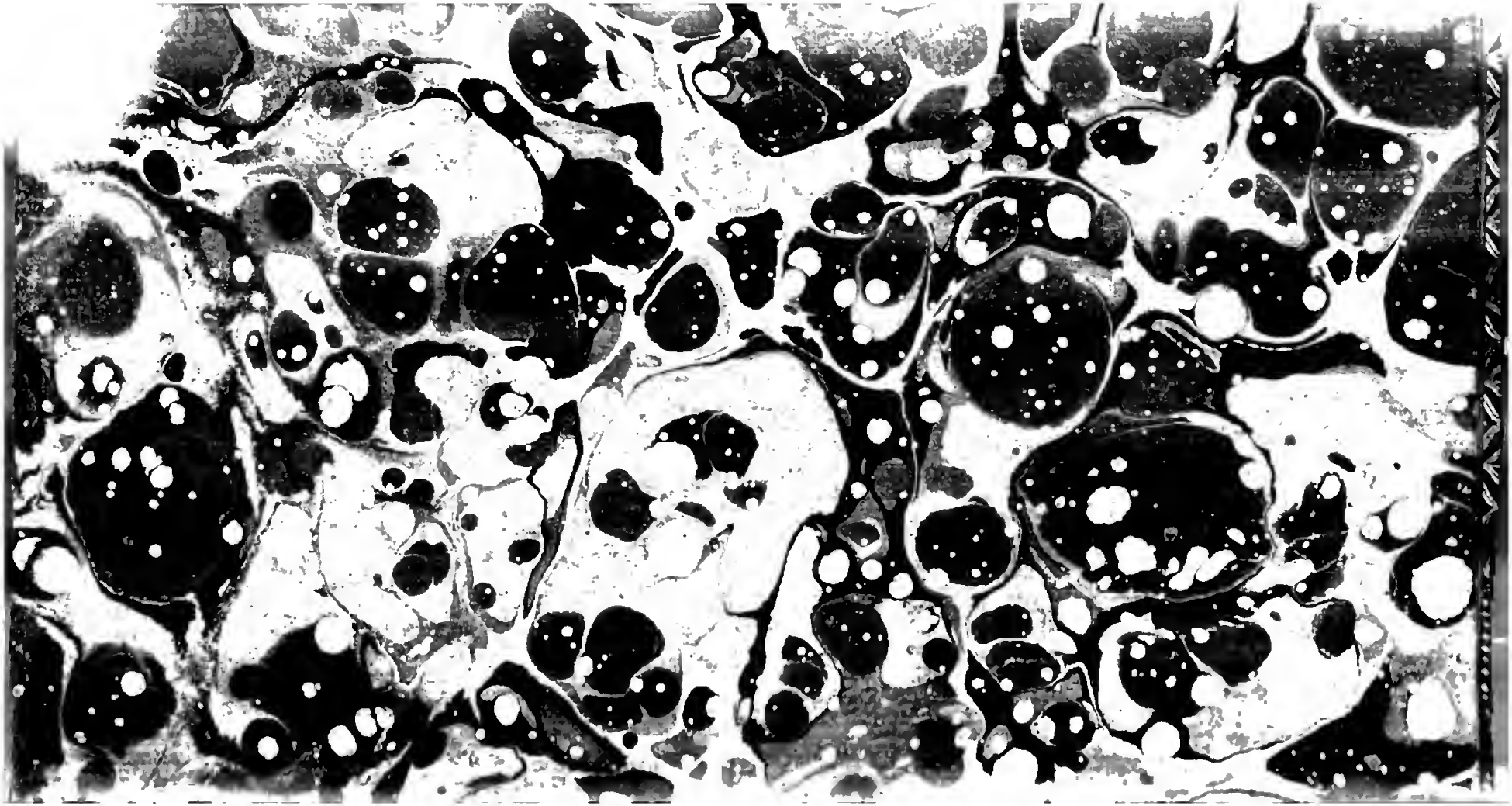
B 84425